

75006



75006

ÉPIGRAPHIE ROUSSILLONNAISE,

RECUEIL DES INSCRIPTIONS

DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce recueil devant être suivi d'un *Résumé* général destiné à relier ses membres épars, mes observations préliminaires se réduiront à quelques mots.

Mes recherches ont été faites, et leurs résultats ont été consignés dans l'ordre géographique; je les publie dans le même ordre. J'épuiserai d'abord le premier arrondissement, puis le second, puis enfin le troisième.

J'avais groupé autour de chaque inscription, lorsqu'il y avait lieu, des notes relatives au personnage, au monument, à l'institution qu'elle rappelait, ou simplement paléographiques; je conserve ces notes, en les abrégeant, ou je les supprime lorsqu'elles me paraissent dépourvues d'intérêt.

Le mérite souverain, j'allais dire unique, d'un travail de cette nature est la correction des textes. On ne saurait croire avec quelle facilité l'erreur s'y glisse et se joue du plus sérieux examen. J'ai donc mis tous mes soins à les revoir sévèrement; j'ai respecté la



syntaxe, la prosodie, l'orthographe et la ponctuation qui leur sont propres. J'aurais même conservé les signes abréviatifs, si les caractères ordinaires de l'imprimerie avaient pu se prêter à cette combinaison d'une manière générale. Les dates seules, autant que possible, seront calquées sur l'original.

Mes transcriptions s'arrêtent avec le XVI^e siècle, sauf de rares emprunts faits aux deux siècles suivants. Dans cette limite, aucun subjectile n'est exclu : j'ai interrogé les produits de la céramique, les métaux, le bois, les étoffes, aussi bien que le marbre ou la pierre. Je ne me flatte pas d'avoir tout vu, et je recevrai avec reconnaissance les renseignements qui m'aideraient à compléter ma collection. Toute remarque faite en vue de rectifier ce qui aurait été déjà publié, ou d'améliorer la suite du travail, serait accueillie avec la même faveur.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Il se compose du Roussillon proprement dit, et de la haute vallée de l'Aglise ou pays de Fenouillèdes, qui faisait partie du Languedoc avant la division de la France en départements.

PERPIGNAN.

1.—Saint-Jean. 1324.

BOSCHI, *Titols de honor*, pag. 386.—*Marca hispan.*, col. 21.—GARRÈRE, *Voyage pitt.*, p. 28.—B^{on} TAYLOR, *Les Pyrénées*, p. 150, et *Voy. pitt.*—DE CASTELLANE, *Mém. de la Soc. Archéol. du Midi de la Fran.*, tom. III, p. 242 et planches.—*Notice eccles. sur le Roussillon*, p. 28.—P. PUIGGARI, *Évêq. d'Elne*, p. 53.



: LAPIS · PRIMVS ·
 QVEM · ILLVSTRISSIMVS
 DOMINVS · NOSTER · SANCIVS · REX · MAIO
 RICHARUM · POSVIT · IN · FVNDAMEN
 TO · ISTIVS · ECCLESIE · V · KL · MA
 DII · ANNO · DOMINI · M · CCC · XXIIII

2.— Saint-Jean. 1324.

† LAPIS · SECUNDVS · QVEM · RE
 VERENDVS · DOMINVS · BERENGARIVS · BA
 IVLI · GRATIA · DEI · ELNEN
 SIS · EPISCOPVS · POSVIT · IN ·
 FVNDAMENTO · ISTIVS · ECCLESIE
 V · KL · MADII · ANNO ·
 DOMINI · M · CCC · XXIIII

Ces deux marbres constatent la fondation de l'église paroissiale de Saint-Jean, cathédrale depuis 1601. Sur le premier, M. de Castellane (*loc. cit.*) a lu PRINCEPS au lieu de NOSTER, et la copie figurée qu'il en donne dans ses planches porte en effet PR pour NR : il pouvait aussi bien, et plus régulièrement même, y lire PATER. Sur le second, l'auteur du *Voyage pédestre dans les Pyrénées*, a substitué un Édouard, prince d'Angleterre, à l'évêque Bérenger Batlle (V. le *Publicateur*, an. 1834, n° 33). Enfin, malgré la date deux fois exprimée, M. Léonard (*Résumé de l'Hist. de Rouss.*, p. 252) a écrit que notre cathédrale avait été bâtie sur les dessins de M. de Vauban.

La nouvelle église venait suppléer à une autre plus ancienne, qui avait été consacrée en 1025. Le vieux St.-Jean, comme nous l'appelons aujourd'hui,

première paroisse de Perpignan, avait été proportionnée aux besoins d'une population naissante; mais vers la fin du XIII^e siècle, malgré l'érection de deux autres paroisses, Saint-Jacques et Saint-Mathieu, auxquelles on allait bientôt en ajouter une troisième, la Réal (1300), l'espace manquait aux fidèles. Fallait-il agrandir l'église-mère, ou construire parallèlement un nouvel édifice sur des proportions plus vastes? Après de longues hésitations, le projet de l'*opus novum* fut adopté. Les travaux, commencés en 1324, languirent, faute de ressources, et se prolongèrent jusqu'à la fin du XV^e siècle. La consécration solennelle n'eut lieu que le 16 mai 1509, mais elle avait été précédée d'une consécration au moins partielle, puisque l'église était déjà livrée au culte à la date du 10 avril 1504. (MS. du chan. Coma, p. 141.)

Je saisiss cette occasion pour rectifier les dimensions du nouveau St.-Jean, telles que les a données le docteur Carrère, et telles qu'on les a, depuis 1787, invariablement copiées dans son voyage pittoresque (p. 28). Longueur totale dans œuvre, 70 mètres; largeur de la nef, 18^m 30, profondeur des chapelles du midi, 5^m 25; un peu moins pour celles du nord; croisée, 48^m; plus grande hauteur sous clef, 26^m.

3.— Saint-Jean. 1429.

SEPVLTVRA HONORABILIS DOMINI BERNARDI ARRES PRESBITERI ET BACALLARII IN DECRETIS MONACHI SEDIS || ELNENSIS ET CANONICI ECCLESIE BEATI || IOHANNIS VILLE PERPINIANI COLLEGIALE QUI OBIIT XVI DIE DECEMBRIS ANNO A NATIVITATE DOMINI || M CCCC XXVIII.

Cette inscription court sur la bordure d'une grande

dalle, où l'on voit, gravé au trait, un prêtre, revêtu de ses ornements, sous un dais à clochetons, que soutiennent deux groupes de colonnettes. La dalle est placée vers le milieu de la nef, et perpendiculairement à son axe, contre l'usage; mais on peut croire qu'elle était autrefois orientée, et que sa position fut changée lorsque la clôture de l'ancien chœur fut détruite et le pavé de l'église remanié.

MONACHI SEDIS ELNENSIS se traduit bien par : Moine du diocèse d'Elne; mais peut-être faut-il entendre ici par *MONACHUS* le membre du chapitre de la collégiale appelé *Monjo de las hosties*, dont le chanoine Coma parle en ces termes : « Molts eran los carrechs que « lo monjo debia complir en Sant-Johan; y tambe « molts los emoluments que rebia dels senyors Bis- « bes, juntament de totas las iglesias de Perpinya, « accepto de la de Predicadors (*Noticies*, p. 127). » Sur la multiplicité de ces charges, et sur l'importance de ces émoluments, on peut consulter dans nos livres municipaux le document intitulé : « Quid « facere debeat monachus ecclesie Sancti-Johannis. » (*Livre vert min.*, fol. 90.) A l'origine, le Moine était de droit le dernier admis au chapitre : « Lo mes antic « canonge se nomenava sacrista, y lo mes jove monjo. » Il fut plus tard à la nomination du chapelain majeur : l'office fut même dédoublé en 1428, *propter multitu- dinem operum* (*Noticies*, p. 27, 47, 285).

4.— Saint-Jean. 1442.

ASSI IAV LO SENIER EN	
IOHA (?)	QVI PASSA DAQUESTA
VIDA AL V DE IOLOIOLLE (?) LANY M.....	
XXXXII.	

La pierre est très usée : les *centaines* de la date sont complètement adirées ; j'ai pourtant écrit 1442, parce que les caractères de l'inscription se rapportent certainement au xv^e siècle.

5.—Saint-Jean. 1486.

SEPVLTVRA
DEL HONORABLE
ANDREV BONET
E DEIS (*sic*). SEVS.....
MORI · A · 20 · DEL
MES · DE MAIG

Dalle couchée au pied du sanctuaire. Dans le haut, le monogramme d'ANDRÉ BONET, au milieu d'un carré posé en pointe et cantonné des quatre chiffres de la date 1.4.8.6. Le monogramme a 37 centimètres de hauteur ; les lettres de l'inscription en ont 12, et presque toutes affectent des formes antérieures au xv^e siècle. La période d'imitation commence ; nous touchons à la renaissance, qui dédaignera d'avoir un alphabet propre, et vivra d'emprunts faits à toutes les époques. La formule E DELS SEUS annonce un tombeau de famille ; elle devint très commune aux xvii^e et xviii^e siècles.

6.—Saint-Jean. 1495.

Gallia christ., tom. VI, col. 1075.—*Notice eccles.*, p. 112.—B^{on} TAYLOR, *Voy. pitt.*, planch.—P. PUIG-GARI, *Évêq. d'Elne*, p. 117.

HIC IACET LUDOVICVS ECCLESIAE PRINCEPS
ELNENSIVM EPISCOPVS HENRICI LUDOVICI DE MONTMOR
FILIVS, PARISINVS · MORTVVS EST ANNOS NATUS LI · DIE XXIII
IANVARII, ANNO SALVTIS M · DCXCV ·

Louis-Habert de Montmor fut sacré évêque d'Elne, à Paris, le 12 août 1682, et mourut à Montpellier le 23 janvier 1695. « Son cœur fut porté à Perpignan « dans le mois de février suivant, et inhumé dans « l'église majeure, près de l'autel des saintes Eulalie « et Julie, du côté de l'évangile. Cinq ans après, le « corps de ce prélat, transféré à la chapelle desdites « saintes, fut déposé le 27 octobre 1700, dans l'élégant « mausolée qu'on y voit encore. (P. PUIGGARI) ».

Les lacunes de l'inscription doivent être remplies, la première par : HABERT DE MONTMOR, et la seconde par : HABERT. Ces quatre mots ont disparu, avec deux angles du cadre en marbre noir qui entoure la dalle en marbre blanc, où est sculpté l'évêque, avec la signature de : IOANNES CARAVAQUE . F.

7.— Saint-Jean. 1783.

1785.

DE GOVI.

Une croix, une crosse et une mitre gravées en creux. C'est-là toute l'épitaphe d'un saint prélat, qui occupa le siège d'Elne pendant trente-neuf ans, et mourut honoré de tous et regretté des pauvres, dont il était le père.

8.— Saint-Jean. 1784.

LA MARGUILLERIE DE S^e-JEAN || A CONSACRÉ CE MONUMENT || DE SA RECONNAISSANCE A || MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL || COMTE DE MAILLY, CHEVALIER || DES ORDRES DU ROI, GRAND- CROIX DE MALTHE, COMMANDANT EN CHEF || DE ROUSSILLON, QUI DE CONCERT AVEC || MADAME LA MARÉCHALE DE MAILLY || NÉE NARBONNE - PELET, SON ÉPOUSE, LUI A FAIT || PRÉSENT

D'UN DAIS, D'UNE CHAPE, ET D'UN || OSTENSOIR, DONT LA RICHESSE ET LA BEAUTÉ || ATTESTERONT A JAMAIS LEUR PIÉTÉ,
ET || LEUR BIENFAISANCE POUR CETTE ÉGLISE. || C'EST A CET
ILLUSTRE BIENFAICTEUR QUE || LA PROVINCE DOIT LE RÉTABLISSEMENT || DE L'UNIVERSITÉ ET DU PORT-VENDRES, L'ÉCOLE
MILITAIRE, || LA FONDATION DES PRIX D'ÉMULATION || CELLE DE
DOUZE PLACES POUR || L'ENTRETIEN DES PAUVRES, || ET PLUSIEURS AUTRES ÉTABLISSEMENTS || AUSSI UTILES QUE GLORIEUX
|| L'AN DE GRACE || 1784.

C'est encore un marbre bien moderne ; mais il rappelle un homme dont le souvenir n'est pas tout à fait éteint, et que le pays, au temps de nos pères, a salué du nom de bienfaiteur.

9.—Saint-Jean. 1581.

SENT REGIDOS
LLVIS · TROIART
CANONIA · I · LLVIS
RAMVS · BENEFISIAT
A 22 · D'AGOST · AY · 1581.

J'avais d'abord rattaché cette pierre à la construction de la sacristie de la chapelle de la Conception, où elle se trouve. Plus tard, j'ai lu dans un registre de la communauté de St-Jean : « *Nota. Com a xxii de « noembre 1573, die dels quinze graons (La Présentation de N. D.) fonch posada la primera pedra de « la sacristia de la capella de la Concepcio. Foneh « pedri mosen Perot Llobet, esent consol terç aquell « any (Memorias. reg. de 1555 à 1577, fol. 275 v°).* » Ceci est formel, et je ne puis croire qu'un travail de si faible importance ait duré jusqu'en 1581. D'autre part, comment la sacristie fut-elle entreprise avant

la chapelle au service de laquelle on la destinait? Cela ressort pourtant de la délibération suivante extraite du même registre, même page : « Consell es- «pecial sobre la capella de la Consepcio, so es si la « farian quadrada ho redona, y fonch determinat per « la major part que la fesen *redona*. » Or, on délibère sur le plan d'une construction avant de l'entreprendre. Mais la chapelle est carrée, tandis qu'on la voulait ronde : nouveau problème! A moins qu'on n'applique à la forme de la voûte, qui est en berceau, le mot *redona*.

10.—Saint-Jean. 1245.

ANNO · DOMINI · M̄ · C̄C · XL · V · III · NONAS · IVNII · OBIIT ·
 BERNARDVS · BOTINIANVS · QVI · INSTITVIT · SVVM · ANNIVERSARIUM ·
 VIVIT · CVM · CIIRISTO · TVMVLO · QVI · CLAVDITVR · ISTO ·
 NAM · FRAGILI · VITA · FVIT · VT · SIMPLEX · HEREMITA
 MITIS ET HVMANVS · V · NOMINE BOTINIANVS · AMEN

Ce recueil offrira plusieurs inscriptions métriques, soit en totalité, soit en partie seulement, comme l'épitaphe de BOTINIA. Dans ces dernières, la prose donne la date du décès et le nom du défunt; les vers sont réservés à l'éloge ou à la sentence pieuse. Il est à peine nécessaire d'ajouter que les vers sont toujours léonins, et bravent souvent Despautère.

Une observation particulière se présente ici. Le sigle *v* de la cinquième ligne ne peut guère sous-entendre que *VIR* ou *VIXIT*. Les deux interprétations s'accordent avec le sens, et la première a l'avantage de ne pas rompre la mesure du vers; mais est-il prouvé qu'on méconnut l'intention de l'auteur en adoptant la seconde? Je ne le pense pas: *VIXIT* serait la conti-

nuation du jeu d'esprit vivit, vita, des deux lignes qui précédent, et c'est déjà de la couleur locale. La syllabe excédante offrirait une difficulté réelle, si l'on n'avait pas de nombreux exemples de cette licence (voir entr'autres n° 68). Dissimulée à l'œil du lecteur par l'emploi du sigle, elle était censée ne pas exister.

11.— Saint-Jean. xi^e siècle.

B^{on} TAYLOR, *Voy. pitt.—HENRY, Guide*, p. 19.

† Vnda zacri fontis † necat angvis sibila sontis

La cuve baptismale de Saint-Jean vient de Saint-Jean-le-Vieux; mais suivant une tradition, dont j'ignore la source, elle aurait été transportée dans cette dernière église de celle de Malloles (ancien *villa gothorum*). La translation aurait eu lieu à une époque indéterminée, d'après les uns, au xv^e siècle, d'après les autres, lorsque la cure de Malloles fut réunie à la mense capitulaire de Saint-Jean (1467). Même divergence d'opinions sur la question beaucoup plus sérieuse de l'âge du monument. Le baron Taylor et M. Henry le déclarent visigothique; d'autres juges, qui n'ont pas publiés leurs motifs, l'appellent romano-byzantin de la période secondaire. Je partage l'avis de ces derniers. En faveur de la date la plus reculée, j'ai entendu citer les cannelures qui décorent l'extérieur de la cuve, et les caractères de l'inscription. Or, les cannelures sont loin d'être exclusives de l'époque romano-byzantine, puisqu'elles sont considérées comme une des particularités distinctives du style roman-bourguignon. L'âge du vieux Saint-Jean est-il contesté, parce que des cannelures

sont creusées dans son grès rouge? L'inscription est originale par la manière dont elle est gravée, autant que par la physionomie des caractères; mais, à part l'U oncial du mot ANGVIS, aucune forme n'est caractéristique des temps antérieurs à l'an 1000. Le trait de la gravure est étroit, peu profond et partout égal; les pleins sont indiqués par un double trait, comme si on n'avait voulu qu'en tracer l'épaisseur.

12.—Saint-Jean. 1506.

INTER . NATOS . MV—LIERVM . NON SV—REXIT . MAIOR IO—
HANNES. (*sic*) BAPTISTA . M · D · VI —

Cuve circulaire en marbre blanc, portée sur un pied couvert d'ornements et feuillages de la renaissance; joli meuble, formant contraste avec les fonts baptismaux qui l'avoisinent. L'inscription gravée autour de la cuve est interrompue quatre fois par des écussons représentant le baptême de Jésus-Christ, le Précateur, une main qui semble sortir des eaux, et un chiffre ou monogramme.

13.—Saint-Jean. Reliquaire de S. Jean-Baptiste.

Fr. LLLOT DE RIBERA.—MARCA, *opusc.*.—Notice eccl., p. 55.—HENRY, p. 32.

L'an 1323, un jeune étranger se présente au couvent des Dominicains de Perpignan, et dépose entre les mains du frère Alénya, prieur, une boîte contenant, dit-il, un objet précieux. Il se rend en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle et reprendra la boîte au retour; si Dieu dispose de lui pendant le voyage, le monastère héritera du dépôt. Le pèlerin ne revint pas. Plusieurs années après, frère Alénya,

près de mourir, raconta l'aventure à la communauté et lui remit la boîte. Elle renfermait une main gauche, avec partie de l'avant-bras; mais la légende explicative était en grec, lettre morte pour les bons religieux. Ils la transcrivirent sur parchemin, et le Fr. Alberti, un des leurs, fut chargé d'apporter cette copie à l'évêque d'Athènes, pour avoir l'explication du mystère. L'archevêque de Thèbes, alors présent à Athènes, en fit une traduction latine, qui nous est parvenue. Elle apprit aux FF. Prêcheurs qu'ils possédaient une relique de saint Jean-Baptiste. Ils l'ont conservée jusqu'à la sécularisation de leur ordre en France, dans le trésor de leur couvent, d'où elle est passée à celui de la cathédrale.

Deux traités ont été écrits sur cette relique. L'un, ouvrage du P. Llot, dominicain et professeur de théologie, fut imprimé à Perpignan, en 1591, sous ce titre: *Dels miracles que lo Senyor ha obrats per medi de la santa reliquia del bras y ma esquerra del glorios san Joan-Baptista*; l'autre a été composé en latin par M. de Marca, pendant son séjour dans notre ville, en 1666, et fait partie de ses *Opuscules* (Paris, 1681). Je connais la *Relation* du P. Llot seulement par son titre, et la dissertation de M. de Marca, par la traduction française qu'en a publiée M. le chanoine Fortaner (*Notice ecclésiastique*). Cette dernière me suffirait, si l'auteur avait jugé à propos de rapporter le texte grec de la leçon donnée par le savant archevêque. Je regrette l'absence de cet utile auxiliaire.

La boîte qui renferme la main gauche de S. Jean-Baptiste a 370 millim. de longueur, 120 de largeur, et 95 de hauteur. Sur le couvercle, qui se ferme à coulisse, est peint le Précurseur, ailé, pieds nus,

portant de la main gauche une tête dans un bassin, et de la droite un livre ouvert. Au-dessus de la tête du saint on lit :

Ο ΑΓΙΟΣ ΙΩΑΝΝΗΣ Ο ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ

Sanctus Joannes Præcursor.

Avant d'aller plus loin, je fais observer que la traduction latine, mise en regard du texte grec, sera toujours celle que le Fr. Alberti rapporta d'Athènes.

Sur le livre : **ΦΩΝΑ (sic) ΠΡΟΔΡΟΜΟΣ ΥΠΗΡΗΘΗΣ ΤΟΥ ΛΟΓΟΥ ΜΕΤΑΝΟΩΝ ΔΕΙΚΝΥΣΙ ΦΥΣΙΝ ΒΡΟΤΙΑΝ.** *Clama, præcursor, minister verbi, poenitens ostende naturam mortaliū.*

Sous les pieds : **ΤΙ ΣΕ ΚΑΛΕΣΩΜΕΝ ΠΡΟΦΗΤΑ.....ΓΕΛΟΝ ΑΠΟΣΤΟΛΟΝ Η ΜΑΡΤΥΡΑ.** *Quid te vocabimus prophetam, angelum, apostolum aut martyrem?*

Sur les côtés de la boîte, dix-huit vers iambiques trimètres mêlés, à la louange du saint, dix d'un côté et huit de l'autre, peints en noir, sur fond blanc, et par deux vers à chaque ligne. Les parties de l'inscription assez bien conservées pour rendre le doute impossible, seront transcrrites en majuscules; quelques mots légèrement adirés, mais pouvant être sûrement reconnus au moyen de la traduction latine, et par la collation du mot grec correspondant avec les restes de l'original, le seront en minuscules; l'adoration complète ou le doute légitime se confondront sous un même pointillé.

.....εις βροτων

.....ελθε κηρυξ.....

απαυτα τὰ σοι ΘΑΥΜατΟΣ παινη πέλει . .
 λέγει Γάβρια την γενησίν σου ξένως
 πατρὸς την ἀπέιθειαν τίμωρον θέλει . .
 Δῆκην δὲ τὴν κωφεύσιν ἐισφέρει τάχος :
 ὑπερθεν ὄφθησ ἀρετὸν τρισ οαβιών :
 κρέιττον προφήτῶν ἴσος τῶν ἀποστόλον :
 ὄφθης
 ἀγευστος τροφης παυτοιων
 προστιθει παντων οσ εθοσ . .
 διδούσ α τοις προσθεμενοις . .
 τη τιμια σογ θικη τη των αειψάνων . .
 πραγμάτων εαισσεις τε καὶ στροφας βιου .
 ρωσιν σώματος σyn θυπμηδᾶ (sic) πλέων . .
 ἔγλογων δ' ἀγτὸς κυβερνων οσ σοι θεμις
 φέρεις πτέρυγας οσ ισωθει αγγελων . .
 ἐνύλος ὃν ἄγλος οσ ΣΩΤΗΡ ἔφη :

TRADUCTION LATINE.

Deus descendit in omnium salvationem.
Veni tu, præco, declarare verbum.
Omnia tua miratu plena extant.
Dixit Gabriel nativitatem tuam extraneè.
Patris retinentiam punire vult.

Pœnam autem multitiam infert citè.
Suprà apparuisti virtutes ter beatas.
Melior prophetis, æqualis apostolis.
Martyrum apparuisti ornementum plenum quid, beate.
Non gustans cibum qualiumcumque quæ in naturâ sunt.
Genuslectens adjuva omnes, ut mos est,
Præbens succursum adjacentibus voto
Honorabili tui positioni reliquiarum.
Negotiorum volitiones, et revolutiones vitæ,
Sanitatem corporis cum lætitia ligans;
Benedicens autem ipse, et gubernans, ut tibi fas est.
Fers alas, adæquatæ angelis.
Materialis existens immaterialiter, ut Salvator dixit.

Je ne finirai pas sans dire ce que je dois à l'aimable complaisance de M. le chanoine Fines. Par ses soins, j'ai eu toutes les facilités désirables pour examiner la boîte et copier l'inscription jusque dans ses moindres détails. La parfaite connaissance qu'il a de la langue grecque m'a été d'un grand secours dans la restitution des mots imprimés en minuscule. Si je n'ai pu me rendre entièrement à ses avis, il voudra bien n'en accuser que l'inexorable clarté de l'original. J'ai marqué du signe consacré (*sic*) les deux mots qui n'ont pas trouvé grâce à ses yeux. Les hellénistes comprendront ses scrupules.

14.—Saint-Jean. Cage de l'horloge. 1743.

EX·MANDATO·ILLVSTRISSIMI·DOMINI DE PONTE: COMITIS D'AL-
 BARET, PRIMARII·PROESIDIS·ET VICE PRÆFECTI·RVSCINONENSIS
 AGRI (DOMINO·DE·LAVRENS·REGIO·MACHINARIO·DVCENTE)
 ILLVSTRISSIMORVMQVE DOMINORVM·DE·REART·GABADY·JAVME·
 CROVZAT·ET·LAUGET·FIDELISSIMÆ·VRBIS·PERPIG·CONSVLVM·

ISTVD·OPVS·A PHILIPPO·BARTHELEMY·FERRARIO·IN HVJSCE·
VRBIS MONETÆ·OFFICINA·SCALPTORE·EXCOCITATVM AC FACTVM·
EST·COLLOCATVM·VERO·DIE·V·MARTII·ANNO·4743·REGNANTE·
LVDOVICO·XV·

Cette hardie et légère charpente a le mérite de relever un peu la triste nudité de la façade de notre cathédrale. A moitié hauteur, environ, est suspendu le timbre des heures, dont je parlerai plus bas (n° 56). M. de Ponte d'Albaret fut intendant du Roussillon de 1740 à 1752 : son grand-père l'avait été de 1698 à 1710. (HENRY, *Guide*, p. xx.)

43.—Saint-Jean. Parvis. 1344.

ANNO·DOMINI·M̄; CCCC; XL; IIII; TERCIO; DIE; MEN
SIS; SEPTEMBRIS; OBIIT; PETRVS; RAYMVNDI;
SACH; PARATOR; QVI; INSTITVIT; SVVM; ANNI
VERSARIVM; CVIVS; ANIMA; REQVIESCAT; IN PACE; AMEN;

Notus mihi nomine tantum, puis-je dire de Raymond Sach ! mais la profession qu'il exerçait est une de celles qui concourent à la fabrication des draps, branche importante du commerce roussillonnais au moyen-âge, et je rappelle en passant cette industrie perdue. On aura, par les données suivantes, une idée du développement qu'elle avait acquis. Bosch (*Titols*, p. 387) et Fossa (*Mém. p. les av.*) ont vu dans les registres de G. Bosquet, notaire, un acte du vi des calendes de mai 1332, où étaient énumérés 349 maîtres tisserands en laine, chefs de maison, dans la seule ville de Perpignan. M. de Saint-Malo (*Rech. sur le comm. rouss.*) a pu constater dans une seule année (1392) l'exportation outre-mer de 3.199 pièces de drap.

16.—Saint-Jean. *Parvis.* 1630 et 1631.

FOSA, *Mém. p. les avoc.*, p. 49.—*Notice eccl.*, p. 10.
—HENRY, *Guide*, p. 38.

GVBERNATA PER
ARAGONVM REGES
AB ANNO MCLXXII
VSQ· MC.

C'est tout ce que j'ai pu retrouver des inscriptions qui accompagnaient deux statues, un vieillard et un guerrier, placées jadis à l'entrée du parvis, là même où l'on voit aujourd'hui deux boules de marbre perchées sur un piédouche. Les voici entières, d'après une ancienne copie.

1^{re} statue, érigée le 15 mai 1630.

Sur la poitrine: INNATA FIDELITAS IN CORDE PERP
INIANENSIVM.

Sur un bouclier, qui couvrait les genoux, étaient sculptés un chien, un chat et un enfant à demi dévoré, avec ces mots qu'elle montrait du doigt : EN CIBVS ET ESCA PERPINIANENSIVM PRO SERVITIO REGIS ET PATRIÆ. Allusion aux horreurs de la famine pendant le siège de 1475.

Sur le piédestal : NON MIHI, SED SOLI DEO HONOR ET GLORIA. FIDELISSIMA VRBS PERPINIANENSIS FVNDATA ANTE ADVENTVM CHRISTI DCCCLXXX ANNOS. PER DECEM COMITES GVBERNATA AB ANNO DOMINI DCCC VSQVE AD MCLXXII. ECCLESIA VETVS SÁNTI IOANNIS CONSECRATA ANNO MXXV.

La leçon donnée par M. le chanoine Fortaner (*not. eccl.*) porte FVNDATA CIRCA ANNUM 880. L'omission, volontaire peut-être, des mots ANTE CHRISTI ADVENTUM

rapproche de sa véritable date cette fabuleuse antiquité de Perpignan. Mais toutes les autres leçons maintiennent cet anachronisme. Ainsi que l'a fait observer Fossa, l'inscription avait été tirée de l'ouvrage de Bosch, récemment publié. On y lit (p. 383) : « La « posan al mateix temps del gran incendi dels Pi- « rineus, que fonch lo any 880 abans de Christo. »

2^{me} statue, érigée le 18 juin 1631.

Sur la poitrine : FIDEM A SANCTO PAVLO, FIDELITATEM
A NATVRA, CONSILIVM A MEIS, ARMA A VICTORIIS, TI-
TVLVM FIDELISSIME A SERVITIIS, CLAVEM ET MVRVM
HISPANIE AB OBEDIENTIA SVSTENTO.

Sur le piédestal : NON GESTIS SED SOLO SERVITIO DEI
GLORIOR. GVBERNATA PER ARAGONVM REGES AB ANNO
MCLXXII VSQVE AD MCCLXII. PER REGES MAIORICARVM AD
MCCCCXLIV, ITERUM PER REGES ARAGONVM AD MCCCCLXII
QVO FVIT PER REGES GALLORYM TYRANNICE OPPRESSA,
VSQVE AD MCCCCXCIII QVO FVIT REGI ARAGONUM RES-
TITVTA.

Les mots TIRANNICE OPPRESSA avaient été biffés
après la conquête. On aurait pu s'en tenir là.

17.—Saint-Jean. 1291.

ANNO : CHRISTI : M : CC : LXVXXI : III : KL : IANVARII : OBIIT :
BR (*Berengarius*) : DE : PALMA :
SACRISTA : PERPINIANI : QVI : INSTITVIT : SVVM : ANNIVERSA-
RIVM : EIVS : ANIMA : REQVIESCAT : IN : PACE :

On trouve ce marbre, à gauche, en sortant de l'église par la porte latérale du midi, appelée *petite porte*, et plus anciennement *porte de Bethléem*. Il représente en bas-relief une scène empruntée aux cérémonies qui accompagnent la sépulture chrétienne. Le

défunt est couché sur un drap mortuaire, la tête nue et les mains jointes; derrière lui, sept personnages, debout, dans l'ordre suivant : au milieu, un prêtre, revêtu de la chape, la main droite levée pour bénir; à sa droite, un acolyte, le chandelier au bras, un autre prêtre, un porte croix; à sa gauche, un second acolyte, un clerc portant le bénitier et le goupillon, un thuriféraire, avec l'encensoir et la navette. Aux quatre angles du cadre, des écussons chargés d'un palmier, armes parlantes de PALMA. Nous trouverons le même sujet souvent reproduit, avec de légères différences, qui seront indiquées en leur lieu.

Palma fut procureur de l'évêque d'Elne Bernard (II) de Sala, au concile provincial de Béziers, en 1281 (P. PUIGGARI, p. 47).

La dignité de sacristain était la première après celle de chapelain majeur, chef du chapitre de la collégiale. Cette charge appartenait au plus ancien chanoine : *lo mes antic se nomenava sacrista.* (Voir n° 3).

18.—Saint-Jean. 1302.

... NO DOMINI MCCC II: TERCIO.....OB..
 G: YORDANI: EPDOMADARIVS (*sic!*): ECCLESIE: ... I: IOHANNIS
 PERP _____ INIAN
 ITVIT: SVVM: ANNIVERSARIVM: ET ISTE: FV
 NCEPTOR: OPERIS: CLAVSTRI: ORATE: PRO EO:

Ce marbre fait pendant à celui de PALMA, à droite de la porte de Bethléem. Le défunt y est représenté revêtu de la chasuble à cloche, la tête nue et les mains jointes. Au-dessus, main bénissante sortant d'un nuage.

Le *claustrum*, dont Guillaume Jorda jeta les fondements, n'est autre que l'ancien cimetière de la paroisse.

se, grand quadrilatère de cinquante-six mètres de côté environ, autour duquel régnait une série continue et régulière de tombeaux arqués. Trois galeries existent encore : celle de l'ouest a été démolie quand on construisit le séminaire, il y a trente ans. On trouve dans le cloître quelques pierres tombales qui vont être décrites, et grand nombre d'écussons chargés, en général, d'armes parlantes ou de monogrammes, mais devenus muets, pour la plupart, depuis que le nom des titulaires a disparu avec leur épitaphe.

19.— Cloître Saint-Jean. 1315.

: ANNO : DOMINI : M^o CCC : XV : III : KLS : AVGVSTI : OBIIT : DOMINA :
BONETA : || : UXOR : PETRVS : (*sic*) RIPARIE : MERCATORIS : CVIVS :
ANIMA : REQVIESCAT : IN PACE ;

VXOR PETRUS ! La prose a ses licences au moyen-âge comme la poésie ; j'en fais la remarque une fois pour toutes. Les irrégularités de cette espèce ne seront désormais accompagnées que du signe usité (*sic*). N'oublions pas aussi dans la somme des erreurs la juste part du ciseau, qui ne corrige pas ses écarts aussi facilement que la plume.

Le bas-relief décrit au n° 17 est reproduit sur le marbre de BONETA : le cortége clérical y est réduit à six personnes ; mais il y a de plus deux femmes qui déposent la défunte dans son tombeau. Aux quatre angles, et sur le devant du sarcophage, les armes parlantes des Ribera, un écu chargé de deux fasces ondées.

20.— Cloître Saint-Jean. 1316.

: ANNO : DOMINI : M^o CCC : VI : DECIMO : ID^o : IANVARII :
OBIIT : BERNARDVS : GVARRIC^o : FVSTERIVS : PERPINIANI :

L'inversion *sexto decimo*, pour *decimo sexto*, est contraire à l'usage et sans exemple dans notre épigraphie; cependant, si l'on veut lire 1306 et non 1316, il faut supposer une erreur de gravure sur l'un des deux mots *IDVS* ou *DECIMO*.

Au-dessus de cette inscription, la sainte Vierge, portant l'enfant Jésus, sous une arcade tribolée, dont le lobe central est chargé d'un soleil, et accostée de deux anges, qui tiennent des chandeliers.

21.— Cloître Saint-Jean. 1335.

: AQUEST : ES LO MONIMENT : DEL SEYOR : EN : PERE : ARNAV :
 ESPESIAYRE : DE PERPEYA : QVI A STAB : || : LITS : A LAGLESA :
 DE SENT : IOHAN : DOS : ANIVERSARIS : LAHV : PER ANIMA : DE
 SON : PARE : EN : || : PERE : ARNAV : ESPESIAYRE : AVTRE : PER SI :
 METEYTS : E PER : TOTS : LOS : SEVS : LOS QALS : ANIVERS : || :
 SARIS : FOREN : ESTABLITS : LO PRIMER : DIA : DE MARTS : LANY :
 DE NOSTRE : SEYOR : MIL : CCC : XXXV :
 EVOTAMENT : COPENGI : PER TV : PER VIDA : DEL :
 SON : CRVSIFICAT :

Cette dernière ligne partage horizontalement le marbre en deux tableaux de haut-relief, d'égale dimension. Si je l'avais transcrit à son rang, elle aurait interrompu le sens de l'épitaphe distribuée par moitiés égales sur le haut et sur le bas du cadre.

Le sujet du tableau supérieur est une descente de croix. La sainte Vierge, suivie de trois saintes femmes, tient la main droite de son fils, déjà détachée; Joseph d'Arimathie(?) entoure de ses bras le corps qui penche en avant, et déchire la main gauche, clouée encore au bois; une femme, qui n'a que les proportions d'un enfant par rapport aux autres per-

sonnages, travaille à délivrer les pieds, avec un instrument que je n'ose déterminer; saint Jean (?), les mains jointes, attache ses regards sur la croix; un septième témoin du drame, presse de la main gauche la poignée d'une large épée, enveloppée de son fourreau, et présente un lambel de la droite.

Au-dessous, la scène de l'ensevelissement. Deux personnages déposent dans le tombeau le corps du crucifié; au second plan, la sainte Vierge, debout, accompagnée de quatre saintes femmes. Deux de ces dernières portent la boîte ou l'urne aux parfums.

Je ne connais ce marbre que depuis quelques jours: il me fut indiqué par M. l'architecte diocésain, qui l'a sauvé dans la démolition d'un pan de mur du séminaire. Il appartenait sans doute à la galerie détruite de l'ouest (V. n° 18). Malgré l'épreuve qu'il a subie, sa conservation est excellente. J'avais regardé jusqu'à présent l'épitaphe de IVNYENT (1361. V. n° 44) comme le premier exemple de la langue romane dans nos inscriptions; il faut reculer cette date jusqu'en 1335.

Un autre marbre, malheureusement perdu, la reculerait encore; voir au n° 72 la leçon que j'en donne, d'après une ancienne copie.

22.— Cloître Saint-Jean. 1370.

; HIC ; IACET ; RAYMVNDVS ; HVALGE
RI ; MERCATER ; (*sic*) VILLE ; PERPINIANI ; QVI ;
; OBIT ; PRIMA ; DIE ; NOVEMBRIS ;
; ANNO ; DOMINI ; M ; CCC ; LXX ; CVIVS ; ANIMA ;
; REQUIESCAT ; IN PASSE ; (*sic*) AMEN ;

Beau modèle de caractères du xive siècle.

23.— Cloître Saint-Jean. 1382.

: HIC : IACET :: FERRARIUS : SEPTEMBER :
 : FVSTERIUS : QVI : OBIIT : XXIIII : DIE : IVLII :
 ANNO : A NATIVITATE : DOMINI : M : CCC : XXVIII : ANIMA : CVIVS : RE
 QVIESCAT : IN PACE : AMEN : + ASSI : IAV :
 LO CEYOR : EN : P : SATEMBRE : FVS
 TER : MORI A IIII DE ABRIL : LANY : M : CCC LXXXII

24.— Cloître Saint-Jean. XIV^e siècle.

: BERNAT : MIAFRE : CANONG
 E : DE SANT : IOHAN :

Le défunt s'élance du tombeau, entièrement nu, repoussant de ses deux mains le couvercle sur lequel est gravée l'épitaphe. Au-dessus, Dieu le Fils, assis, les mains levées à la hauteur des épaules et la paume tournée en dehors; à ses côtés, deux anges debout: celui de droite, portant la croix avec la couronne d'épines passée dans la branche supérieure; celui de gauche, tenant la lance. L'iconographe chrétien a reconnu la résurrection finale et le jugement dernier.

25.— Cloître Saint-Jean. XIV^e siècle.

LO SEYO		D BRVYEL
R : GELI ; L		ES : PARÀ . Y
P BOSCH		DE : PERPEY

A

Est-ce une tombe commune, ou une liste de donateurs qui ont contribué à la construction d'une partie du cloître? L'inscription est divisée en deux par le pied d'une croix, en la forme ci-dessus. Les caractères appartiennent au XIV^e siècle.

26.—Cloître Saint-Jean. 1408.

ANNO · DOMINI · M̄ : CCCC : VIII · X · KLN · OCTOBRI · OBIIT · VENER.
 DOMINVS · PETRVS. || GĀRIGELLA · PRESBITER · CANONICVS ELNE-
 NSIS · QVI INSTITVIT IN ECCLESIA · SANCTI. IOHANNIS. IN. ALTARI.
 SANCTI . MICA || ELIS · VNAM · MISAM (*sic*) . QVALIBET DIE CELE-
 BRANDAM PERPETVO · ET · XX · ^{OR}III · ANIVERSARIA :

Cette inscription est accostée de deux écus écar-
 telés, portant aux 1 et 4 les armes parlantes de Gar-
 rigell, c'est-à-dire, une *garrigue*, figurée par deux
 arbres rabougris, sur un terrain montueux; aux 2 et
 3, deux fasces ondées. L'ancienne chapelle de Saint-
 Michel, à la cathédrale, est aujourd'hui celle du St.-
 Sacrement, au fond du transept méridional.

27.—Cloître Saint-Jean. 1558.

SEPVLTURA · DE · MOS ·
 SEN · IOAN · MERCER ·
 NOTARI · Y · DELS · SEVS ·

1558.

28.—Cloître Saint-Jean.

.....	ADONA · CON
.....	ESSA · DE CLA
.....	R · DEL DIT · EN
.....	MARE · DEL MOLT
.....	O · DERRER · REY
.....	ORCA.

Ce fragment vient d'être découvert au séminaire,
 en élevant la porte d'entrée; il était noyé dans la
 maçonnerie comme toutes les autres pierres tombales

qui peuplaient la galerie de l'ouest (V. n. 48). Je ne voudrais pas lui donner plus d'importance qu'il ne mérite; cependant, je crois devoir observer que la première femme de Jacques II, roi de Majorque, s'appelait *Constance*, et fut *mère* de Jacques III. Ce malheureux prince, dernier de sa race, vécut de la vie agitée *d'un prétendant*, et fit de vains efforts pour recouvrer l'héritage de son père. S'il y avait lieu d'appliquer ces souvenirs historiques, le fragment qui nous occupe appartiendrait à une pierre commémorative d'une autre plus ancienne, car les caractères ne remontent pas au-delà du XVII^e siècle.

29.—Vieux Saint-Jean. 1270.

¶ † ; ANNO ; DOMINI :
 : M ; CC ; LXX ; QVINTO
 : ID9 ; MARCH ; OBIIT :
 : B ; BONETI ; DE PERPENIANO
 QVI TVMVLVM CERNIS
 CVR NON MORTALIA SPERNIS
 DIC PATER NOSTER ; PRO ANIMA EIVS ;

Il faut remarquer dans cette inscription la forme particulière de quelques T, dont la barre se replie aux deux extrémités, qui descendent parallèlement aussi bas que la haste.

30.—Vieux Saint-Jean. 1294.

ANNO ; DOMINI ; M ; CC ; LXXXX ; III ; IX ; KL ; MADII ; OBIIT ; DOMINVS ;
 PETRVS ; HOMINIS ; DEI ; SACRISTA ; PERPINIANI
 QVI ; INSTITUIT ; SVVM ; PRESBITERVVM ; ET ; ANNIVERSARIVM ;
 CVIVS ; ANIMA ; REQVIESCAT ; IN PACE

Pierre Homdedeu avait succédé probablement à

Bérenger de Palma (V. n° 17) dans la charge de sacristain. Même bas-relief sur sa pierre tombale que sur celle de son prédécesseur. Les fastes consulaires de Perpignan portent plusieurs fois le nom d'un Guillaume Homdedeu dans les dernières années du XIII^e siècle.

31.—Hospice de la Miséricorde. 1116. 1424.

CARRÈRE, p. 27.—FOSSA, p. 76.

ANNO DOMINI: M: C: XVI: I: APRILIS: GLORIOSE:
 MEMORIE: ARNALDVS IAVFREDI COMES ROSSILIONIS
 PRESENS HOSPITALE FONDAVIT (*sic*) ET HEDIFICAVIT
 SVBSEQVENTER ANNO DOMINI: M: CCCC: XXIII: XII
 MADII..... A NOVO FVIT REHEDIFI
 CATVM..... ET..... LVIES
 IOR

..... ET OMNIBUS BENE.....

L'hospice de la Miséricorde a été jusqu'en 1809 l'hôpital St.-Jean, fondé pour les malades, l'an 1116, par Gausfred, comte de Roussillon. Le marbre qui rappelle cette fondation était placé à l'extérieur, et menacé d'une destruction prochaine par les enfants, qui l'avaient pris comme point de mire dans un de leurs jeux. M. le baron Guiraud de Saint-Marsal le fit alors transporter dans l'intérieur de la cour. A proprement parler, il n'y pas eu déplacement: le marbre est encore incrusté dans les murs dont il constate l'origine et le rétablissement; il y a de plus espoir de conservation. Au-dessus de l'inscription sont les traces d'un christ, sous une niche ogivale. On lit assez facilement les quatre premières lignes, moins bien la cinquième, et par lambeaux seulement les trois derniè-

res. J'ai remplacé par des points tous les passages dont je n'aurais pu donner qu'une leçon conjecturale.— Carrère et Fossa n'ont pas transcrit au-delà du mot HEDIFICAVIT.

32.—Hospice de la Miséricorde. 1236.

† ; ANNO ; DOMINI ; M ; CCCC ; XXX ; VI ; SEX
TO ; KLA OCTOBRIS ; OBIIT DEVSLA
FE SOROR ; HOSPITALIS PAUPÉRVM
PERPINIANI ;

Les caractères de cette inscription sont inégaux, anguleux, et gravés par une main peu exercée; bien conservés d'ailleurs.

33.—Hospice de la Miséricorde. 1431.

FONT DEL SPITAL DE SANT
IOHA FETA A XXXI DE OCTOBRE
LANY M CCCC XXXI

Au-dessus, en creux, une croix pattée au pied fiché, circonscrite dans un carré posé en pointe. La croix au pied fiché était la marque distinctive des hospitaliers chargés du soin des malades. Ils la portaient sur une tunique blanche, au côté gauche de la poitrine; la branche transversale en était rouge, et la branche verticale, bleue.

« La fontaine de l'hôpital est nourrie par une source particulière, qui est dans la ville même, près la porte de Canet, à l'endroit appelé le puits de *las Colominas*. « L'eau de cette source, insuffisante pour les besoins de l'hôpital, coule dans un canal particulier, jusques au bas de la *Fontainc-Neuve*, où elle se mêle à celle

« qui descend du réservoir de cette fontaine, destinée
« pour celle de *Na Pincarda*. » (*Fossa, Mém. pour les
avocats*, p. 74.) Voir plus bas, n° 40.

54.—Saint-Jacques. 1285.

†; IX; KL; DECEMBRIS; ANNO; DOMINI; M; CC; LXXX; V; PE
TRVS; DE VLMIS; OLIM; RECTOR; ECCLESIE; SANCTI IACO
BI; INSTITVIT; PRESBITERV; SVVM; IN; DICTA;
ECCLESIA; QVI; CELEBRARET; MISSAS; PRO
ANIMA SVA; ET; BENEFACTORVM; SVORVM; IN; ALTARE;
BEATE; MARIE; MAGDALENE; AD; QVEM; PRESBITE
RVM; TENENDVM; DIMISIT; OMNES DOMOS; QVAS
HABEBAT; IN; PODIO; ET; MANVMISSORES; SVOS;
ASSIGNAVERAT; C; LIBRAS; PRO REDDITIBVS; EMENDIS;

Pierre d'Oms fut sans doute le premier curé de Saint-Jacques; car on le trouve avec ce titre dans un acte de procuration donnée à deux frères quêteurs, chargés de recueillir des aumônes pour l'œuvre de l'église, le VII des calendes d'avril 1274. Il y est appelé *Petrus Deude de Ulnis sacerdos, capellanus sive
RECTOR ecclesie beati Jacobi.*

55.—Saint-Jacques. 1489.

P. PUIGGARI et ALPH. GAFFE, *Mém. de la Soc. des
Pyrénées-Orientales*, tom. VI, p. 324 et planches.

EN LANY M·CCCC·LXXXVIII FOV FET LO PRESENT RETAVLE
ESTANTS CONSOLS DE MAR LOS HONORABLES MOSEN FRANCES
PINYA BVRGES HE MOSEN IOHAN GARAV MERCADER DE LA
PRESENT VILLA DE PERPINYA.

Cette inscription se lit sur un tableau fait pour la chapelle de la loge de mer, et transporté à St.-Jacques

lorsque la loge fut convertie en salle de spectacle (1752). Elle le divise horizontalement en deux sujets d'iné-gale hauteur, l'un sacré, l'autre profane, vivifié cependant par l'idée religieuse. En haut, le groupe de la St^e Trinité, dans une auréole entourée de saints de l'ancienne et de la nouvelle loi; en bas, une ville, une bourse de commerce ou loge, et la mer couverte de vaisseaux, que bénit, du sein des nuages, le bien-heureux évêque Olaguer, patron de la marine catalane, contre la piraterie barbaresque. Ce tableau a été décrit par M. Puiggari, dans le recueil cité plus haut; M. Caffe a joint au texte le dessin du sujet inférieur. Il est inutile de transcrire les noms des seize personnages qui se pressent autour de l'auréole divine, et pareil nombre de sentences relatives à l'administration de la justice, tirées des livres saints. Une page y suffirait à peine. Les caractères sont en gothique carré et parfaitement conservés; par un beau jour ils sont très faciles à lire.

Ce tableau, peint sur bois, et d'une grande dimension, est justement estimé (haut. 3^m 40, larg. 1^m 92, non compris le cadre). La dorure a gardé son éclat, et les couleurs sont encore vives. Il échappa par bonheur, il y a quelques années, au pinceau restaurateur, qui ne respecta pas un saint Barthélemy, de Guerra, et une sainte Magdeleine, attribuée à Rigaud.

56.—Saint-Jacques. *Ancien cimetière.* 1483.

REQVIESCAT IN PACE

AQVESTA : CREV : E :

TOVLBES : A FETES :

FER : LO SENYOR : EN :

RAMON : ROSCOLL : TIXEDOR
E SOBREPOSAT : DEL OFICI A XX
VII DE FEBRER : AY 1485 PER
ELL : ELS SEVS

Je n'aurais pas deviné cette inscription sous les deux pieds de terre qui la recouvrent, et j'en dois la connaissance à M. l'abbé Xambeu. D'après ses indications, je fis fouiller le sol à vingt mètres environ du clocher, le long du mur de clôture bâti à l'est. J'attendais mieux, je l'avoue, parce qu'on se fait toujours une idée favorable de l'inconnu; mais je ne fus pas fâché de la découverte. Ce marbre ferme l'entrée du caveau, destiné par Raymond Roscoll, à lui-même et aux siens; il est armé de deux anneaux en fer, qui servent à le soulever; ses angles sont ornés d'écussons, deux chargés d'un aigle, et deux autres d'une croix portée sur deux bâtons passés en sautoir. Par SOBREPOSAT DEL OFICI il faut entendre la charge élective et annuelle de commissaires que la corporation prenait dans son sein, et qui étaient alternativement juges experts, surveillants, amiables compositeurs. J'ai déjà dit (n° 15) que cette corporation était puissante: «Elle «recevait des legs, s'imposait, payait chèrement ses «priviléges au fisc, déléguait auprès du roi ses fondés «de pouvoirs, s'assemblait en son hôtel, dit du con-«seil, au champ des rames, où elle possédait une halle «aux draps ou magasin, appelé *casa de la guarda*.» (M. DE SAINT-MALO, *Rech. sur le comm. rouss.*) Je n'ai rencontré nulle autre part le mot TOULBES, équivalent ici du mot générique *sepultura*, mais dont la signification particulière serait caveau. La croix qui surmontait le *toulbes* a disparu.

57.—Porte de la citadelle. 1577.

M. HENRY, *Guide*, p. 68.PHILIPPVS. II · HISPIANAR · VTR. Q9. 1577. SICILIAE. REX. DEFENSOR · ECCLESIE^A

Les caractères de cette inscription étaient en bronze; il n'en reste que la gravure sur le marbre où ils étaient incrustés. La description que M. HENRY (*loc. cit.*) a donnée de tout le monument, peut être consultée avec fruit. J'ajoute à sa leçon le mot *VTRARVMQUE*, encore très visible en la forme ci-dessus.

58.—Rue de Calce. 1469.

M. HENRY, *Guide en Roussillon*, p. 103.LESPITAL · DELS · TIXEDORS
· FET. LANY · M · CCCC · LXVIII :

Cette inscription est accostée de deux écus posés en pointe et chargés d'un aigle couronné. Au-dessus, la sainte Vierge, debout, et couronnée par deux anges, ouvre des deux mains son manteau, comme pour abriter cinq personnages, trois hommes, une femme et un enfant, agenouillés à ses pieds. M. Henry, qui a lu LEPROSOS au lieu de TIXEDORS, prend ces personnages pour des lépreux. Je ne sais y voir que des voyageurs fatigués, souffrants peut-être (car la femme a l'air de porter sa main gauche en écharpe), et demandant un asile à la porte de l'hospice. Ils portent des besaces; à la ceinture de l'un d'eux est suspendue la calebasse à deux ventres, où nos paysans mettent encore leur provision journalière de vin; aux pieds d'un autre est le tonnelet, appelé *barral*, destiné au même usage. Nulle trace de la funèbre cliquette, en supposant,

toutefois, qu'elle fût exigée par nos règlements, beaucoup moins sévères à l'égard des lépreux que partout ailleurs. M. A. Monteil aurait difficilement trouvé dans nos archives les touchants détails de la *vi^e épître du frère Jehan*. Au reste, une léproserie a existé très anciennement au Puy Saint-Jacques, long-temps appelé *Puy des Lépreux*. Mais la question n'est pas là : les lépreux avaient leur hospice, et la corporation des tisserands était assez riche pour avoir le sien (V. n° 36).

39 — Fontaine-Neuve. 1406.

EN LANY : M : CCCC : VI : LO MES : DE IV
 LIOL : FO : ATROBADA : AQVESTA : AIGV
 A : E MESA : PER : CAVES : ALA : FONT : NOVA : ES
 TANS : CONSOLS : DE : LA : VILA : DE PERPENYA
 LOS : ONRATS : EN : IOHAN : BORRO : EN : P : GVER
 ART : EN : G : BVGVARREL : EN : IOHAN : TRINY
 AC : P : FELIV : G : BVVRGVERA : DRAPER : HOBRRER

« La plus ancienne fontaine de la paroisse Saint-Jacques est celle que l'on appelle la *Fontaine-Neuve*. « Les lettres patentes accordées aux consuls de Perpignan par Martin, roi d'Aragon, le 6 octobre 1406, « expriment son origine. On y lit : qu'il y avait, près « du monastère de St-Sauveur, une fontaine appelée « *Font-Nova*, dont la source avait tarì depuis peu de « temps.... qu'on venait de découvrir hors de l'enceinte de la ville, une source dont l'eau pourrait « être amenée à ladite fontaine. Le roi en fit une « concession particulière aux consuls de Perpignan ; « leur permit de l'amener dans la ville, et de l'y dis- « tribuer, comme ils jugeraient à propos, pour l'utilité des habitants. » (*Fossa, Mém. p. les av.*, p. 73.)

40.—Fontaine de Na Pincarda. 1431.

Même inscription que ci-dessus (n° 33). Il n'y a de différence que dans la disposition : ici, la croix au pied fiché se trouve au centre.

Au-dessus : FONT DEL SPITAL DE SANT IOHA FETA;

Au-dessous : A XXXI DE OCTOBRE LANY M. CCCC. XXXI.

41.—Fontaine de Na Pincarda. 1456.

LA VILA DE PERPANYA

MA FETA LANY M·CCCC·LVI.

Est-ce la date véritable de l'établissement de la fontaine ? Dans ce cas, le marbre ci-dessus (n° 40) aurait été destiné seulement à constater les droits antérieurs de l'hôpital St.-Jean, auquel on retenait, au passage, une certaine quantité d'eau.

42.—Halle au Blé. 1577.

REGNANT

GLORIOSAMENT

EN·ESPAÑYA·EL POTEN

TICIM·REY·PHELIP·Y

ESSENT·CONSVLS·DE·

PERPINYA·LVS·MAGNIFICHS·SENYORS·ANTONI

TRINAC·Y·MOSEN·HIERONIM

BALDO·Y·MOSEN·IOHAN·PORT

Y·MOSEN·MICHEL·MASSAT·SE

FEV·LA PRESEN·OBRA·1577.

L'ancienne halle a été démolie et reprise au pied en 1847. L'inscription, provisoirement déposée au Musée pendant les travaux, a reconquis à peu près sa première place dans le nouvel édifice.

43.—Loge de Mer. 1540.

P. PUIGGARI, *Bull. de la Soc. des Pyr.-Or.*, VI, 324.

REGNANT · GLORIOSAMENT · EN
SPANYA · CARLES · QVINT ·
EMPERADOR · DE ROMA · Y ESENT ·
CONSOLS · DE MAR · LOS · HONORABLES ·
HONORAT · FORNER · BVRGES · Y · FRANCES ·
MATES · MERCADER · FONC · FETA ·
AQVESTA · ALTRA · PART · LANY ·
DE LA SALVT · XPIANA · (Christiana) 1540.

La construction de la bourse ou tribunal de commerce, sous le nom de loge de mer, fut autorisée par Martin, roi d'Aragon, le 20 septembre 1397. C'est notre plus beau monument d'architecture civile; en rapprochant les dates de l'ordonnance de Martin et du *lapis ultimus*, on voit qu'il fallut cent quarante-trois ans pour le mener à bonne fin.

44.—Hôpital Saint-Jean. 1361.

ACI · IAV · LONRAT · EN · BERENGVER ·
DE · IVNYENT · MERCADER · E · CIVTADA ·
DE · BARCHELONA · QVI · PASSA · DAQVESTA ·
VIDA · EN · LO · MES · DE · IVNY ·
LANY · M · CCCLXI ·

Cette inscription est gravée sur la face antérieure d'un sarcophage porté de l'église des Cordeliers à la chapelle de l'hôpital civil. Le fond en est doré, les caractères, découpés carrément et à vive arête, étaient remplis d'un mastic, dont on aperçoit encore quelques restes. Elle est flanquée, à droite et à gauche de l'écusson des Junyent, qui portaient de

gueules au lion d'or, couronné du même (*adarga catalana*, II, 89). C'est dans notre épigraphie le premier exemple de l'emploi de la minuscule gothique, ou caractère gothique carré.

Le sarcophage est porté par deux lions dorés et posés en forme de gargouille, c'est-à-dire, les jambes de devant horizontalement repliées le long du corps, et s'appuyant contre le mur, ce qui prouve qu'il était autrefois incrusté comme il l'est aujourd'hui. Le nom de Junyent est historique en Catalogne; on le trouve communément dans Capmany et Feliu de la Peña.

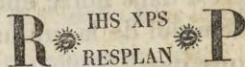
45.—Hôpital militaire. 1312.

ANNO DOMINI M^{CCC} XII^{VII} IDVS IVNII OBIIT FRATER ER-MENGAVDVS OLIBE CVIVS OSSA SVNT POSITA IN HOC SEPVLGRO QVOD.

AD HOC ORDINAVIT FIERI DOMINA BONETA MATER SVA VXOR QVONDAM DOMINI RICOLFI OLIBE IN SVO VLTIMO TESTAMENTO ANIMA VTRIVSQVE REQVIESCAT IN PACE.

Ce marbre reproduisait le sujet déjà vu plusieurs fois (nos 17, 19, 30). Un ancien recueil manuscrit, appartenant à M. Puiggari, en parle en ces termes: « Il y a en pierre une figure, en habits de cordelier, « couchée et entourée de la communauté, avec la « croix, les chandeliers, etc. » Mais on en a fait un évier, et le bas-relief a disparu; l'inscription seule, qui occupait le cadre, est restée. En 1847 on pouvait la lire en entier; deux ans plus tard la première partie de la ligne inférieure, jusqu'au mot *suo*, avait disparu sous le frottement des couteaux, qu'on avait l'habitude d'y aiguiser.

46.—Maison Méric, rue des Trois-Rois. xv^e siècle.



Gravé en relief sur une auge, à côté du puits. Il serait oiseux d'en citer plusieurs autres, où l'on ne voit que les mots IHS XPS, ou simplement IHS.

47.—Musée. Cippe romain.

J'ouvre les *Mémoires sur l'histoire du Languedoc*, par Catel, et j'y trouve : « Après les bains de Balaruc viennent les bains de Regnes (*Rennes*), au diocèse d'Alet,... l'on voit encore dans l'église du dict lieu cette ancienne inscription romaine, qui a été autrefois tirée des anciens bastiments qui étaient autour de ladite fontaine :

C·POMPEIVS
QVARTVS
I·A·M·
SVO.

C'est précisément l'inscription que l'on voit au musée de la ville, et dont M. Puiggari nous a donné l'histoire dans le *Publicateur* (1832, n° 40). M. de Montagnas, qui en a fait présent au musée, la tenait de M. Barrot, notaire, à Sournia, lequel l'avait tirée du château du Vivier, dont le seigneur l'avait achetée, à *Rennes-les-Bains*, vers 1760. Sur la face du cippe opposée à l'inscription est gravée une branche de laurier.

48.—Musée. 1293.

XII ANNO DOMINI M CC XC III
XII KLS OCTOBRS OBIIT EYMERI

CVS : DE : PVLCRO : VICINO : MILES : QVI
 : INSTITVIT : SVVM : SACERDOTEM : IN
 : MONASTERIO : SANCTI : SALVATORIS :
 PERPINIANI : DIC : PATER : NOSTER : PRO : EO

Ce marbre a été tiré du couvent de St.-Sauveur.
 L'inscription est encadrée dans une bordure de be-
 sants et de croix alternés.

49.—Musée. XIII^e siècle.

..... VLTVS NATA SIBI DVP...
 | QVARVM FVIT VNA BONETA
 VILLALMA : RAIMVNDO CASTILIONIS
 | IACET HIC CVI IVNCTA MARIA
 RNALIS : SAPIENS ET PROVIDA
 | BERINGARIOQVE COLVMBI
 CERNIS : ET MVNDI GAVDIA SPERNIS
 | FVIT HEC SPES EXITVS....

Beaux caractères du XIII^e siècle. Ce marbre vient
 du couvent de Saint-Dominique. Toujours des armes
 parlantes : un écu chargé d'un pigeon, pour COLVMBI
(Colomer); un autre, d'un château, pour CASTILIONIS
(Castello).

50.—Musée. 1885.

ANNO DOMINI M CCCC LXXX V || OBIIT: NOBILIS : VIR: DOMINVS:
 BERNARDVS : DE SONO : MILES : ET VICECOMES : DE EVVLO : ||
 CVIVS : ANIMA : REQVIESCAT: IN PACE: O LECTOR: ORA: PRO: ME:

Grande dalle de marbre blanc. Sous un dais tri-
 lobé, soutenu par deux colonnettes, un chevalier
 armé de toutes pièces; le tout gravé au trait. M. de
 Saint-Malo a publié dans le bulletin de la Société des

Pyrénées-Orientales (tome VII) une notice étendue sur cette inscription, et sur la famille des vicomtes d'Évol, à laquelle appartenait le défunt.

51.— Musée. XIV^e siècle.

..... | ILLVSTIRS (*sic*) | DOMINA | ALAMANDA SA | DE
CASTRO NOVO.

Sur le socle d'une statue en marbre blanc, tirée du couvent de St.-François. Voir sur cette ALAMANDA la notice de M. Puiggari, tome VII des mémoires de la Société des Pyrénées-Orientales.

Les quatre inscriptions suivantes ont quitté Perpignan. Les deux premières sont au château de Corbera; la troisième est à la métairie Vésian, située sur la route de Thuir, à huit kilomètres de la ville; la quatrième, enfin, au château de Villemartin, près Limoux, dans le département de l'Aude.

52.— Château de Corbera.

BOSCH, *Titols de honor*, p. 17.— MARCA, *hisp.*, col. 20.
— XAUPI, *Rech. hist.*, t. II, p. 149.— DOM VAISSETTE, *Hist. du Languedoc*, nouv. édit., t. I, p. 73, et additions de DU MÈGE, p. 137.— ACAD. DES INSCR. ET BELLES-LETT., tom. XXV.— FOSSA, *Mém. pour les avocats*, p. 49.— CARRÈRE, *Voy. pitt.*, p. 25.— HENRY, *Hist. du Rouss.*, t. I, introd., et *Guide*, p. 112.— PUBL., 1832, n° 31.

Cette inscription a conquis dans le pays une certaine célébrité par les discussions auxquelles elle a donné lieu. Sur son témoignage, M. de Marca fit de Perpignan un municipie romain du nom de FLAVIVS EBVSVS. Les historiens de Languedoc et l'Académie des

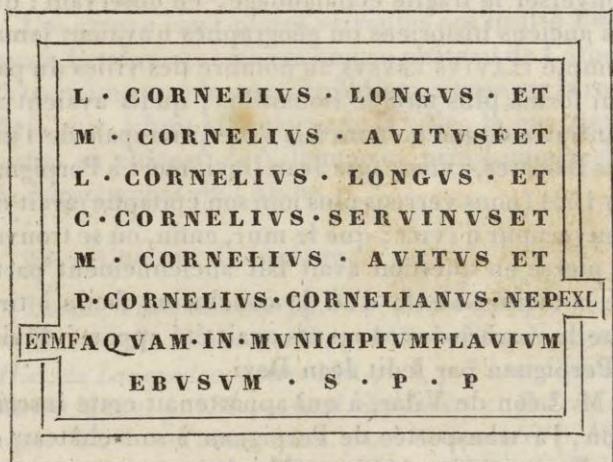
Inscriptions et Belles-Lettres adoptèrent cette erreur, que l'abbé Xaupi fut heureux de propager dans l'intérêt de son système historique. M. de Marca se félicitait d'avoir été le premier à signaler l'antiquité de Perpignan : « *Ejus vetustas à nemine hactenùs prodata est.* » (*loc. cit.*) Mais l'honneur de la découverte revient à Bosch, qui avait écrit dans ses *Titols de honor*, imprimés en 1628 : « *Asenyaladament en la fidelissima vila de Perpinya en moltes parts, en particular en les pàrets de la plaça antiga del Olí, ahont estan encara continuats los fets de CORNELIO CORNELIANO romans, en dita llengua latina, etc.* » Notre savant Fossa vint renverser le fragile échafaudage, en observant : que les anciens historiens ou géographes n'avaient jamais compté *FLAVIVS EBVSVS* au nombre des villes du pays qui forma plus tard le Roussillon; qu'ils avaient au contraire donné ce nom à la ville principale de l'une des Baléares, *IVICE*; que Jean Devi, mort à Perpignan en 1561 (nous verrons plus loin son épitaphe) avait été gouverneur d'*IVICE*; que le mur, enfin, où se trouvait la pierre en question avait fait anciennement partie de la maison Devi; d'où la conclusion facile à tirer que le marbre de *CORNELIUS* avait été apporté d'*Ivice* à Perpignan par ledit Jean Devi.

M. Léon de Vilár, à qui appartenait cette inscription, l'a transportée de Perpignan à son château de Corbera : sa place était au Musée.

Ma leçon diffère en deux points de celle de M. de Marca : 1^o je retranche le point dont il a fait précéder et suivre le F placé à la seconde ligne, après le mot *AVITVS*; 2^o je substitue aux quatre premières lettres de la septième ligne *EIME* les lettres *ETMF*. L'inscription a été gravée d'abord sans ces quatre lettres et sans

les trois dernières EXL de la ligne précédente. Le lapicide avait évidemment fait un oubli, qu'il a réparé aux dépens du cadre, en pratiquant une double entaille dans la moulure. Mais la seconde entaille est insuffisante et les lettres complémentaires ETMF y sont trop serrées l'une contre l'autre. Il en est résulté que la barre du T n'a pas eu l'espace nécessaire pour se développer, et que le bas de la haste du F s'épâte en s'unissant au montant de l'A.

A la seconde ligne, le point qui devait séparer les deux mots AVITVS ET, s'est fondu dans la haste du F intercalé après coup.



55.—Château de Corbère.

BOSCH, p. 52.—XAUPI, II, 137.—FOSSA, p. 108.—CARRÈRE, p. 29.—*Notice eccl.*, p. 50.—HENRY, *Guide*, p. 112.—*Publicateur*, 1832, nos 31 et 32.

HVIVS DOMVS DOMINVS

FIDELITATE CVNCTOS
SVPERAVIT ROMANOS.

D'après une tradition mise à néant par Fossa (*loc. cit.*) cette pierre conserverait le souvenir d'un acte de vertu civique, digne des beaux temps de la Grèce ou de Rome. Pendant le siège de 1475, le fils du premier consul ayant été fait prisonnier dans une sortie, son père aurait mieux aimé le voir égorgé sous ses yeux, que trahir son pays en ouvrant les portes de la ville. Cette inscription, long-temps voisine de la précédente à Perpignan, l'a suivie au château de Corbère. Elle avait eu, en 1832, les honneurs d'une seconde édition.

54.—Mas Vésian. xv^e siècle.

VITALIS BVRGENSIS	FVNDAOTOR
PETRVS	FVIT MEI
BELERO NOTARIVS	SUCCESSO.

Les mots PETRVS et FUIT MEI sont communs à la première et à la troisième ligne. Cette ordonnance originale rappelle l'exemple de *vers brisés* connu des humanistes :

pit	rem	tem	pit	rem
Qui ca	uxo	li	ca	atque dolo
ret	re	te	ret	re.

Ce marbre est sorti de St.-Dominique en même temps que le portail de la chapelle de St.-Georges et partie de la colonnade du cloître, vendus par le Génie militaire en 1837. M. de Poeydavant se rendit adjudicataire de ces précieux débris, qu'il destinait à la construction d'une chapelle; mais la mort prévint

ses projets. Le portail seul a été relevé plus tard, et sert d'entrée à la cour de l'exploitation rurale du mas Vésian. Les pierres d'appareil sont devenues la proie du maçon; l'inscription fait parement, à la hauteur de trois mètres, vers l'angle sud-ouest; le reste, arcades, colonnes et chapiteaux, gît entassé pêle-mêle.

35.— Château de Villemartin (Aude).

Baron GUIRAUD, *Cloître de Villemartin.* — DE CASTELLANE, *Mém. de la Soc. arch. du Midi*, t. IV, p. 309.

ANNO DOMINI: M: CCC: XXXIII
 FVIT INCEPTVM CLAVSTR
 TM: (sic) PER FRATREM: Arnaldum: DE PARIETIBVS
 TORTIS ET FVIT COMPLET
 VM: ANNO DOMINI: M: CCC: XLII

Cette inscription a suivi le cloître de nos grands Carmes, démolî par l'artillerie en 1830, acheté comme moëllons au mètre cube, par M. le baron Guiraud (de l'Académie française), et relevé par lui dans son parc de Villemartin, près Limoux. On doit savoir gré à M. le baron Guiraud d'avoir refait un monument avec ces marbres condamnés à la destruction; mais dans le cœur du Roussillonnais qui visite le cloître de Villemartin, le sentiment du regret se mêle à celui de la reconnaissance.

Je m'écarte, à la troisième ligne, des leçons de MM. Guiraud et de Castellane, qui ont écrit, l'un: PER B. DE PETRIBVS, et l'autre, PER E. D. PIERIBVS. Il y a sur la pierre: P·FRÉ·Ā·D·PIERIBV9; les deux P sont armés de la traverse abréviaitive de ER ou AR. Le signe final 9 aurait suffi sans l'V qui le précède. Une guirlande de feuillages encadre cette inscription.

56.—Cloche des heures de Saint-Jean. 1418.

† XPS REX VENIT IN PACE DEVS HOMO FACTVS EST † MENTEM SANTAM (*sic*) SPONTANEAM † HONOREM DEO ET PATRIE LIBERACIONEM † BARBARA NOS SERVA XPI MITISSIM (*sic*) SERVA AMEN.

† LANY MIL·CCCC·XVIII· † STANTS CONSVLS DE LA VILA DE PERPENYA LOS HONORABLES EN LORENS REDON IOHAN CANTA GVILLEM CAMPREDON BARNAT GARRIVS PERE AMYL FO FET AQVEST SAYN † IHS

XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT XPS AB OMNI MALO NOS DEFENDAT AMEN.

Le diamètre de cette cloche est de 2^m 02 ; aucune autre, dans le département, n'approche de cette dimension, et peu de villes de France en ont de plus grandes. D'après M. Criballer, fondeur, elle aurait 0^m 16 dépasseur à la *frappe* ; elle serait donc en *treize bords* ; cette épaisseur proportionnelle du métal est rare. Je n'ai pu vérifier moi-même ces mesures, parce que la cloche est suspendue à sept mètres environ au-dessus de la plate-forme. Malgré la hauteur et le raccourci, on peut facilement, avec le secours d'un binocle, déchiffrer l'inscription, dont les caractères sont assez grands et très purs. Un ruban étroit, qui ceint les faussures, est chargé de petits caractères : je n'ai pu distinguer clairement que les trois mots TE DEUM LAVDAMVS, répétés sans doute, selon l'usage.

57.—Cloche du couvent de Sainte-Claire. 1475.

† SANCTE † DEVS † SANCTE † FORTIS † SANCTE
ET † INMORTALIS (*sic*) † MISERERE NOBIS † M † CCCC † LXXV.
IHS IHS IHS IHS

38.— Cloche à Saint-Matthieu. 1480.

† IHS ; MARIA ; SIT ; NOMEN ; DOMINI ; BENEDITVM (*sic*) ; LANY ;
MIL CCCC LXXX

Plus bas : TE : DEVM : LAVDAMVS : plusieurs fois répété.

Entre ces deux lignes, des médaillons représentant le Christ en croix, entre saint Jean et sa mère; la sainte Vierge, portant l'Enfant Jésus, et saint Michel terrassant le démon.

A côté du médaillon de la Vierge est le sceau du fondeur chargé d'une cloche dans le champ, avec ces mots en légende : † NICHOLA COLIN. Sur un ruban, vers le bas de la cloche : AVE MARIA GRACIA.

39.— Cloche capitulaire à Saint-Jean. 1483.

† IHS XPS ME FECIT IOHAN GIL LANY MIL
CCCC LXXXIII

Deux médaillons : un *Ecce homo*, et une Vierge tenant l'Enfant Jésus. D'après MM. Renouvier et Ricard, IOHAN GIL serait un fondeur de Montpellier (*Mém. de la Soc. arch. de Montpellier*, t. II, p. 229).

Nous reverrons Johan Gil et Nichola Colin.

60.— Cloches de la citadelle. 1601.

1^{re} cloche : † XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT XPS AB
OMNI MALO NOS DEFENDAT

† PHILIPPVS III DEI GRATIA ISPAÑIARUM REX FETA LANY MDCL.

Au-dessous de l'écu d'Aragon, posé en pointe et couronné : AVE MARIA:

2^e cloche : † AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINVS TECVM
BENEDICTA TV IN MVPLIERIBVS.

Le reste comme à la précédente.

INSCRIPTIONS PERDUES.

Quelques-unes des inscriptions suivantes ont été publiées; les autres, en plus grand nombre, sont inédites. J'ai tiré ces dernières de divers recueils manuscrits, sans nom d'auteur, faits au siècle dernier.

61.—Couvent de Saint-Sauveur. 1246.

ANNO · DOMINI · M̄ · C̄C · XL · VI · ISTIC · ESSE · SCIAS · CORPVS ·
 DOMINE · BONASIAS · SPIRITVS · IN CELIS · GAVDET · PRESENTE ·
 FIDELIS · NEMPE · PRIORISSA · PRIOR · EXCITAVIT · ORDINEM · IN ·
 SANCTO · SALVATORE ·

Le monastère de Saint-Sauveur n'a laissé d'autre souvenir de sa fondation que l'épitaphe de BONASIAS. Il est moins facile encore de préciser l'époque où vint sy fonder la communauté de religieuses augustinines, annexée depuis le XII^e siècle au monastère des chanoines réguliers d'Espira-de-l'Agl. Toujours est-il que le couvent de Saint-Sauveur s'est maintenu jusqu'à la révolution de 89. Sous la dernière prieure, Françoise Delpas, militaient encore quinze professes.

62.—Sous le porche de l'église de Malloles. 1275.

† ANNO · DOMINI · M̄ · C̄C · LXXV · IV · NONAS · IANVARII · OBIIT · A ·
 XATMARII · QVI · INSTITVIT · SVVM · ANNIVERSARIVM · SCILICET · III ·
 SOLIDOS · PRO · CLERICIS · DE MALLEOLIS · CVIVS · ANIMA · REQVIESCAT ·
 IN · PACE · AMEN ·

La cure de Malloles fut réunie à la mense capitulaire de Saint-Jean en 1367.

63.—Sous le porche de l'église de Malloles. 1278.

† ANNO · DOMINI · M̄ · C̄ · LXXVIII · XVIII · KLS · IANVARII · OBIIT · MARIA ·
VXOR · DOMINI · A · XATMARI · QVE · INSTITVIT · PRO · SVO · ANNIVER-
SARIO · III · SOLIDOS · ANIMA · EIVS · REQVIESCAT · IN · PACE · AMEN ·

64.—Sous le porche de l'église de Malloles. 1280.

ANNO · DOMINI · M̄ · C̄ · LXXX · VIII · KLS · MARCHI · OBIIT · BERNARDVS ·
XATMARI · HEBDOMADARIVS · ISTIVS · ECCLESIE · QVI · INSTITVIT · III ·
SOLIDOS · PRO · SVO · ANNIVERSARIO · QVI · TVMLVM · CERNIS · CVR ·
NON · MORTALIA · SPERNIS · TALI · NAMQVE · DOMO · CLAVDITVR · OMNIS ·
HOMO ·

65.—Cloître du couvent de St.-François. 1282.

† ANNO · DOMINI · M̄ · C̄ · LXXX · XII · KLS · OCTOBRIS · OBIIT · DOMINA ·
AVSBERGA · VXOR · QVONDAM · DOMINI · ARNALDI · DE COSTA · IVRIS ·
PERITI DE PERPINIANO · † · ET · POSTHAC · ANNO · DOMINI · M̄ · C̄ ·
LXXII · XII · KLS · OCTOBRIS · OBIIT · DICTVS · DOMINVS · ARNALDV ·
DE COSTA · QVORVM · CONIVGVM · OSSA · IACENT · HIC · TVMLATA ·
FILIOS · HABVERVNT · VENERABILEM · IN · CHRISTO · PATREM · DO-
MINVM · RAYMVNDVM · DEI · GRACIA · ELNENSEM · EPISCOPVM · ET ·
DOMINVM · PETRVM · DE COSTA · IVRIS · PERITVM · PRESBITERV ·
PREDICTORVM · ANIME · IN PACE · REQVIESCANT ·

L'épitaphe d'Arnaud et d'Ausberge n'a été gravée que plusieurs années après leur mort, puisque leur fils Raymond ne pouvait être désigné sous le titre d'évêque d'Elne avant 1289.

66.—Couvent de Saint-Sauveur. 1287.

OBIIT · DOMINA BRVNISSENDIS · MONIALIS · MONASTERII · SANCTI ·
SALVATORIS · PERPINIANI · FILIA · CONDAM · DOMINI · PONCH · DE-
VERNETO · ANNO · DOMINI · MILLESIMO · DVCENTESIMO · OCTOGE-

SIMO · SEPTIMO · OCTAVO · IDVS · SEPTEMBRIS · ORA · DEVM · PRO ·
ANIMA · EIVS ·

Une autre leçon porte : OBITVS DOMINE, etc.

67.—Couvent de Saint-Dominique. 1288.

HIC · IACET · TERRENO · VALLISPIRII · QVI · OBIIT · ANNO · DOMINI ·
M · CC · LXXII · IN · DIE · SANCTI · VINCENCI · ITEM · DOMINA · MARIA ·
VXOR · DOMINICI · LEBREVI · QVE · OBIIT · ANNO · DOMINI · M · CC ·
LXXXV · IN · DIE · SANCTE · MARGARITE · ITEM · TERRENO · FILIUS ·
AMBORVM · QUI · OBIIT · ANNO · DOMINI · M · CC · LXXXVIII · SEPTIMO ·
KLS · OCTOBRIS · QVORVM · ANIME · REQUIESCANT · IN · PACE ·

68.—Façade de l'église des Cordeliers. 1292.

QVEM · LAPIS · HIC · CLAVDIT · R · DE · PONTONIBVS · HAVSIT ·
MILES · CVRRICVLVM · VITE · POST · VIRGINIS · ALMVM ·
PARTVM · TRANSACTIS · ANNIS · IAM · MILLE · DVCENTIS ·
ANNOS · DECEM · NOVIES · VNVM · BIS · SVPER · ADDES ·
IDVS · OCTAVO · MADII · PRO · QVO · PIA · VIRGO ·
EXORET · CHRISTVM · QVOD · CELO · COLLOCET · IPSVM ·
O · LECTOR · CARISSIME · DOMINVM · ORA · PRO · ME ·

Sur le R du premier vers de cette épitaphe, voir
l'observation déjà faite ci-dessus, n. 10.

69.—Couvent de Saint-Dominique. 1300.

« Dans la grande cour de St.-Dominique, du côté
« du rempart, sur une pierre où était représenté en
« bas-relief un chevalier coiffé d'un casque et bran-
« dissant une épée, sur un cheval caparaçonné, lancé
« au galop.

« Bordure supérieure : ANNO · DOMINI · M · CCC · NNS ·
« AVGVSTI · OBIIT · DOMINUS · VILLARIUS · MILES · CONDAM ·
« ILLVSTRIS ·

« Bordure inférieure : DOMINI . REGIS . MAIORICARVM .
 « CVIVS . ANIMA . PER . MISERICORDIAM . DEI . REQVIESCAT .
 « IN . PACE . AMEN . »

Cette note est extraite d'un ancien recueil appartenant à M. Puiggari.

70.—Façade de l'église des Cordeliers. 1302.

ANNO · DOMINI · M̄ · C̄C · SECVNDO · X̄VI · KLS · NOVEMBRIS · OBIIT ·
 P · CADAYN · RECTOR · PERPINIANI · QVONDAM · DE · MALLEOLIS ·
 QVI · TVMVLVM · CERNIS · CVR · NON · MORTALIA · SPERNIS · TALI ·
 NAMQUE · DOMO · CLAVDITVR · OMNIS · HOMO ·

71.—Façade de l'église des Cordeliers. 1303.

X̄IX · KLS · FEBRVARII · ANNO · DOMINI · M̄ · C̄C · III · OBIT · DOMINA ·
 BIKRAILDA · VXOR · DOMINI · PETRI · GARRIGA · CVIVS · ANIMA · RE ·
 QVIESCAT · IN · PACE ·

Une autre leçon donne BRVNKILDA au lieu de
 BIKRAILDA.

72.—Façade de l'église des Cordeliers. 1312.

AISI · IAV · DONA · SIBILIA · TAIZA · MVLHER · DEL · HONRAT · PERE ·
 TAIZ MORI · LANY · DE · LA · INCARNACIO · M · CCC · XII ·
 AL · MES · DE · OCTOBRE ·

D'après cette inscription, il faudrait modifier la date assignée ci-dessus (n° 21) à l'introduction du catalan dans notre épigraphie. Mais la pierre étant perdue, et la fidélité de la leçon ne pouvant être vérifiée, j'ai cru qu'il convenait de maintenir la date certaine de 1335 jusqu'à preuve également certaine du contraire.

73.—Sous le porche de l'église de Malloles. 1315.

† ANNO · DOMINI · M̄ · CCCC · XV · III · IDVS · NOVEMBRIS · OBIIT · FRANCISCA · FILIA · CONDAM · IACOBI · XATMARI · QVE · INSTITVIT · IN · ISTA · ECCLESIA · SACERDOTEM · CVIVS · ANIMA · REQVIESCAT · IN · PACE · AMEN ·

74.—Couvent de Saint-François. 1333.

† ANNO · DOMINI · M̄ · CCCC · XXXII · SEXTO · IDVS · MARCHI · FVERVNT · IN · HOC · LOCO · TRANSLATA · OSSA · DOMINE · SIBILIE · VXORIS · QVONDAM · ARNALDI · DE · LVPIANO · MILITIS ·

75.—Façade du couvent de la Merci. 1368.

HIC · IACET · VENERABILIS · FRANCISCVS · POMINI · BARBELL · MAGISTER · GENERALIS · ORDINIS · SANCTE · MARIE · DE · MERCEDE · CAPTIVORVM · ET · FVIT · TRANSLATVS · QVINTA · DIE · MARCH · ANNO · DOMINI · M̄ · CCCC · LXVII · ANIMA · EIVS · REQVIESCAT · IN · PACE ·

Il est fait mention dans l'histoire de l'ordre de la Merci, par Ribera, page 244, d'un « Reverendissimo « Padre Maestro Fr. Ponce de Barelís, de nacion « Francés, » maître général *ecclésiastique* en 1358. Je soupçonne notre POMINI BARBELL, dont le nom aura été mal lu, de n'être pas autre que PONCE DE BARELÍS.

76.—La Réal. Sur l'ancienne porte du chapitre. 1401.

ANNO · CHRISTI · M̄ · CCCC · I · NNS · FEBRVARII · OBIIT · DOMINVS · ARNALDV · RAYNALT · LEGVM · DOCTOR · CANONICVS · ET · SVCCENTOR · ELNE ·

77.—Vieux St.-Jean, devant le maître-autel. 1425.

Gallia christiana, tome VI, col. 4062. — *Notice*

ecclésiastique, p. 94.—P. PUICCGARI, *Evêques d'Elne*, p. 72.

SEPVLTURA · REVERENDI · IN · CHRISTO · PATRIS · D · D · HIERONYMI ·
DIVINA · MISERATIONE · ELNENSIS · EPISCOPI · QVI · OBIT · DIE ·
VENERIS · XVI · CAL · DECEMBRIS · ANNO · DOMINI · M · CCCC · XXV ·

C'est Jérôme d'Ochon. Il occupa le siège d'Elne de 1410 à 1425.

78.—Saint-Jean. 1433.

ANNO DOMINI M · CCCC · XXXIII · V · IDVS MARCHI REVERENDVS
DOMINVS GALCERANDVS EPISCOPVS ELNENSIS CVM CLERO IPSIVS
ECCLESIE ET HONORABILIBVS CONSVLIBVS HVIVS VILLE ECCLE-
SIAM HANC SVB INVOCACIONE SANCTI JOHANNIS BAPTISTE
EDIFICAVERVNT ·

On voit encore à l'angle nord-ouest de l'église la pierre où était gravée cette inscription. Les développements qu'entraînerait la discussion de la date, ne peuvent trouver leur place que dans une monographie de la cathédrale.

79.—Vieux Saint-Jean. 1436.

Publikeur, 1836, n° 52.

LA VIGILIA DE CORPVS CHRISTI LANY M CCC XXXVI LO
HONORABLE EN GVILLEM AMARELL BVRGES HE EMBAIXADOR
DAQVESTA VILA FO MORT CRVELMENT PER DEFENSIO DE LA
CAVSA PUBLICA : CVIVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE ·

CORPUS CHRISTI, la Fête-Dieu, qui tombait cette année au 7 avril (V. *Art. de vér. les dates*).

L'assassinat de Guillaume Amarell fut un deuil public; on en jugera par les lignes suivantes, extraï-

tes d'un vieux registre de la communauté de Saint-Jacques :

« A sis de juny del any mill quatre cents e trenta e
 « sis, entre VII o VIII hores de nit, mataren mossen
 « Guilem Amarell, mercader, al camí qui va de
 « Perpinya a Toluges, lo qual morí per defensio del
 « pople de Perpinya; lo qual mata un filol seu, com
 « venia del seu mas, y aso ere la vespre del Corpus,
 « y lo dia del Corpus lo tingueren en longe en memoria
 « era mort per defensio de la vila; per so la vila fa
 « fer en memoria del qual un aniversari tots anys
 « la vespre del Corpus. *Anima ejus requiescat in pace.*
 « Amen. »

L'assassin, ou les assassins, s'étaient soustraits à la vindicte publique; peut-être même leur évasion avait-elle été favorisée par les officiers royaux. On est autorisé du moins à le conclure des termes de la requête adressée au roi Alphonse par les consuls de Perpignan, transcrise au *Livre vert mineur*, fol. 452. Ces magistrats y nomment le coupable, François Gi-ginta, et réclament contre lui ou ses complices toute la sévérité des lois. Ils demandent qu'il soit fait défenses à tous officiers de leur donner asile ou protection, et même que le roi s'interdise à leur égard le droit de grâce.

80.— Ermitage de Saint-Assiscle. Sous le porche, à la gauche de la porte, en entrant.

AQVEST ES LO PERDO ATORGAT E DONAT A TOTS AQVELLS
 QVI VINDRAN VISITAR AQVEST LOC EN LES FESTES DAVALL
 ESCRITAS EN LAS OCTAVAS DAQVELLAS, SO ES ASSABER :
 CCCCXL·DIES PER CASCVNA FESTA E PER LAS OCTAVAS DE
 QVASCVNA AYTANT MARCA LES QVALS FESTAS SON SO ES

ASSABER DE NADAL · E DE RESVRECCIO · E DE ASSENCIO · E DE PENTACOSTE · E LAS IIII FESTAS DE NOSTRA DONA · E DE SANT MIQVEL · E DE SANT IOHAN BAPTISTA · E DE SANT IOHAN EVANGELISTA · E DE QVASCVN APOSTOL · E DE SANT LAVRENS · E DE SANT ASSISCLA · E DE SANTA VICTORIA · E DE SANTA MARIA MAGDALENA · E DE SANT MARTI · DE SANTA CATARINA · DE SANT NICOLAV · SANTA MARGARITA · E PER MARTROV EN LO DIE DE LA DEDICACIO DE LA DITA IGLESIA.

MARTROV, La Toussaint, anciennement la *Fête des Martyrs.* (*Glossaire des dates.*)

M. Puiggari avait vu cette inscription, et croyait se souvenir qu'elle était en gothique carré, à bases lancéolées.

81.—Chapelle du Christ. 1569.

FOSA, *Mém. pour les avocats*, p. 54.

IOAN · DEVI GVBERNATOR ET CAPITANEVS GENERALIS EBVSI ·
1569.

C'est l'inscription annoncée au n° 52.

On trouve un Bernard Davi ou Devi, bailli de Perpignan en 1311 et années suivantes; un Pierre Davi, également bailli en 1452; un consul de mêmes nom et prénom, en 1486, etc.

82.—Saint-Jean. 1620.

Gallia christ., tom. VI, col. 1072.—*Notice ecclés.*, p. 108.—P. PUIGGARI, *Évêq. d'Elne*, p. 106.

HIC QVIESCIT REVERENDVS D·D·F· RAPHAEL DE RIPHOS DEI
GRATIA EPISCOPVS ELNENSIS ORDINIS PREDICATORVM · OBIT
XV · KAL · JANVARII ANNO DOMINI MDCXX ·

Il occupa le siège deux ans et un mois : son épitaphe est signalée devant le maître-autel.

83.—Couvent de St.-François, porte de la sacristie.
1623.

Gallia christ., tom. VI, col. 1061.—*Notice eccl.*, p. 93.—P. PUIGGARI, *Évêq. d'Elne*, p. 69.

D·D·FRANCISCVS·XIMENIVS·ORDINIS·MINORVM·EPISCOPVS·ELNENSIS·PATRIARCHA·HIEROSOLYMITANVS·OBIVT·DIE·XXIII·IANVARI·ANNO·DOMINI·M̄ CCCC·IX·ET·HIC·EST·TRANSLATVS·DIE·XVII·SEPTEMBRI·M·D·C·XXIII·

François Ximénés n'occupa le siège d'Elne que pendant quelques mois. Il était de la création de l'anti-pape Benoît XIII. Ainsi que l'a fait observer M. Puiggari, on le retrouve dans les documents après le 23 janvier. Il y a donc erreur, provenant, soit de la lecture, soit de la pierre elle-même, copie d'une épitaphe antérieure.

84.—Vieux Saint-Jean. 1637.

Gallia christ., Tom. VI, col. 1073.—*Notice eccl.*, p. 109.—P. PUIGGARI, *Évêq. d'Elne*, p. 110.

HIC JACET ILLUSTRISSIMUS D·D· GASPARDUS DE PRIETO , RELIGIOSUS BEATAE MARIAE DE MERCEDE , EPISCOPUS ELNENSIS· OBIT DIE 50 OCTOBRI MDCXXXVII.

Il avait été appelé au siège d'Elne le 18 février de l'année précédente.

85.—Saint-Jean. Transept du nord. 1700.

Notice eccl., p. 112.—PUIGGARI, *Év. d'El.*, p. 117.—*Gallia christ.*, tom. VI, col. 1075.

D. O. M. AETERNAE MEMORIÆ ILLUSTRISSIMI ECCLESIAE PRINCIPIS LUDOVICI HABERT DE MONTMOR, ELNENSUM EPISCOPI, REGI A SANCTIORIBUS CONSILII ET SANCTÆ FIDEI APUD RUSCINONENSES INQUISITORIS GENERALIS, QUI MORTUUS MONTEPESSULANO, IN SUA MAJORI ECCLESIA PERPINIANENSI INHUMARI VOLUIT, UT PRÆSUL ET CLERUS QUOMODO IN VITA DILEXERUNT SE, ITA ET IN MORTE NON SINT SEPARATI. MONUMENTUM HOC ET EPITAPHIUM POSUIT CARISSIMUS ET AMANTISSIMUS FRATER JOHANNES LUDOVICUS HABERT, EQUES, DOMINUS DE MONTMOR, COMES DE MENIL-HABERT, REGI A SECRETIORIBUS CONSILIIS, REI JUDICARIAE, CIVILIS ET AERARIAE, REGIS TRIREMIBUS BELLICIS URBUM ARCIUMQUE MUNIMENTIS IN GALLO-PROVINCIA PRÆFECTUS GENERALIS ET IN AQUENSI SUPREMA CURIA REGIS SENATOR, LIBELLORUMQUE SUPPLICUM IN REGIA MAGISTER.

Sur une dalle de marbre blanc, jadis incrustée dans le mur, auprès du tombeau de l'évêque de Montmor, qu'elle concerne. Je suis étonné que cette inscription n'ait pas été sauvée, puisque celle de M. de Mailly, que j'ai rapportée ci-dessus, n° 8, n'a pas souffert. Elles étaient voisines, et le même sort paraissait leur être réservé.

J'ai appelé *perdues* les vingt-cinq inscriptions qui précédent, parce que mes recherches pour les découvrir ont été jusqu'à ce jour infructueuses. D'autres, avant moi, n'avaient pas été plus heureux : et cependant je ne renonce pas à l'espoir d'en retrouver quelques-unes, seulement déplacées ou cachées derrière un vieux meuble. Il est fâcheux que l'idée d'une enquête n'ait pas germé dans la tête d'un curieux, il y a quarante ans. Les membres de l'ancien clergé vivants à cette époque avaient connu le pays avant ses bouleversements, et leurs souvenirs de jeunesse

auraient été consultés avec fruit. Vagues et même contradictoires, les indications que l'on peut recueillir aujourd'hui conduisent à des résultats négatifs. Le vieux Saint-Jean, par exemple, conservait-il encore, en 1789, les épitaphes d'Amarell et des évêques Jérôme d'Ochon et Gaspard de Prieto? L'un répond oui et l'autre non; encore ce non et ce oui sont-ils également indécis: on voit que la mémoire de ces détails est devenue confuse, et l'on ne pousse pas plus loin son examen sur la foi de semblables données.

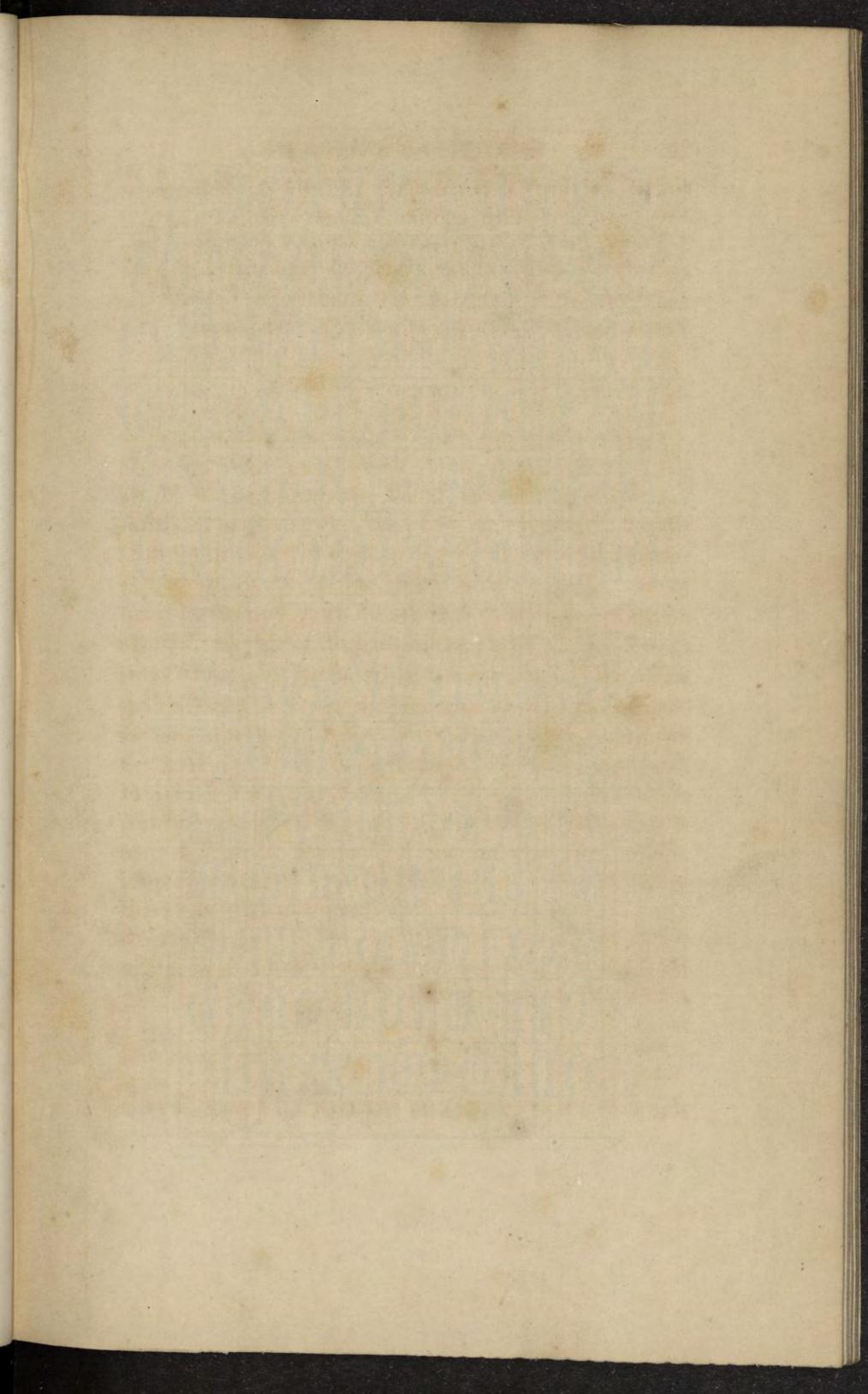
Puisque j'ai nommé St.-Jean-le-Vieux, il n'est pas inutile de rappeler que Don Sanche, roi de Majorque, et l'Infant Don Philippe y avaient aussi leur tombe. D. Sanche, mort à Formigueras, le 4 septembre 1324, avait choisi sa sépulture dans la vieille église, en attendant qu'un mausolée pût être élevé à ses restes dans l'église nouvelle, dont il avait posé la première pierre le 27 avril de la même année (V. no 1). Mais la dynastie majorquine succombait vingt ans plus tard, et les rois d'Aragon furent peu soucieux de raviver la mémoire d'un prince dont ils avaient dépossédé les successeurs. On ne songea donc plus à Don Sanche: il n'est même pas sûr qu'une épitaphe eût été gravée sur sa tombe provisoire en 1324, car il n'en est fait mention nulle part.

L'église des Cordeliers était riche en pierres tombales, l'église des Grands-Carmes avait aussi les siennes; mais celle des Dominicains l'emportait sur les deux autres par le nombre et par l'importance. Ainsi que l'a fait observer M. de Saint-Malo « elle possérait « les restes mortels des vicomtes d'Ille et de Canet, « de l'Infant Don Fernand de Majorque, et de quel-

«ques autres défunts d'origine royale.» (*Mém. de la Soc. des Pyr.-Orient.*, tom. VII, p. 261.)

Le sol de l'église des Dominicains a été relevé jusqu'au niveau du sol extérieur, et l'on assure que de nombreuses dalles ont été recouvertes par le remblai. Puissent-elles n'être pas enfouies à tout jamais!

Ces dernières pages étaient déjà sous presse, lorsque j'ai pu enfin me procurer une copie du texte grec de l'inscription ci-dessus, n° 13, tel que l'a publié M. de Marca (*Opuscules*, p. 403 à 413). Il y a quelques différences entre nos deux leçons. Sur le livre qui est dans la main droite de saint Jean-Baptiste, M. de Marca lit : δέκανει την φύσιν των θροτῶν, au lieu de δέκανοι φύσιν θροτίαν; au 3^e vers : σου au lieu de σοι, εἰσι au lieu de πέλει; au 4^o vers : γέννησιν au lieu de γένησιν; au 6^e vers : κώφενειν au lieu de κώφευσιν; au 15^e vers : τυμεδία δέων au lieu de τυπμεδία πλεων; au 17^o vers : ἰσωθεὶς ἀγγελοις au lieu de ἰσωταις ἀγγελων. M. de Marca n'a d'ailleurs transcrit que douze vers : «Ex decem et «octo versibus, ex quibus integra inscriptio constat, «supersunt tantum duodecim, sex aliis unā cum «incrustatione thecæ deperditis.» Les six vers qu'il omet sont les mêmes dont je n'ai pu lire que des mots isolés, c'est à-dire les 1^{er}, 2^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e. Ainsi les détériorations que l'on remarque sur la peinture dateraient d'avant 1666.

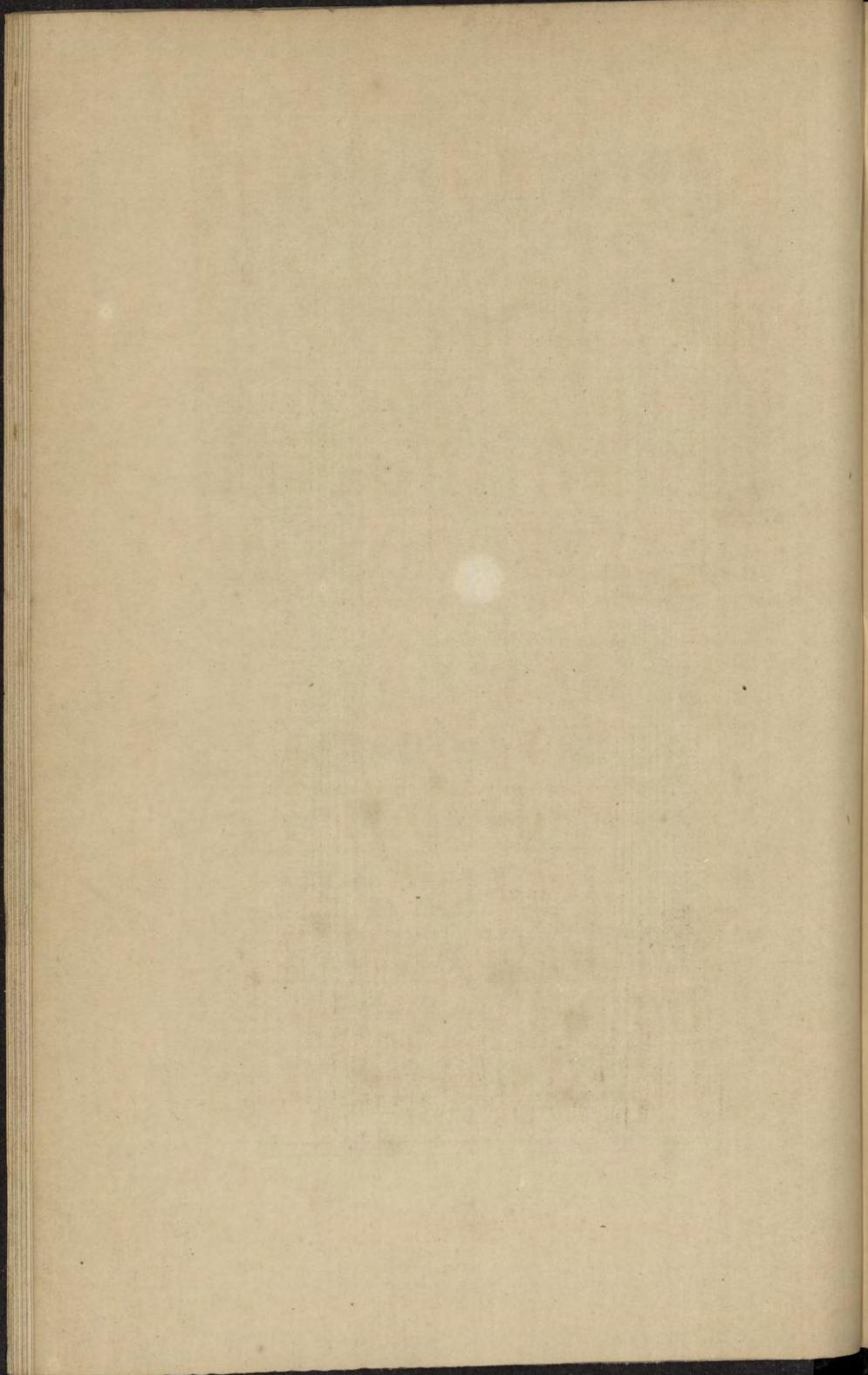


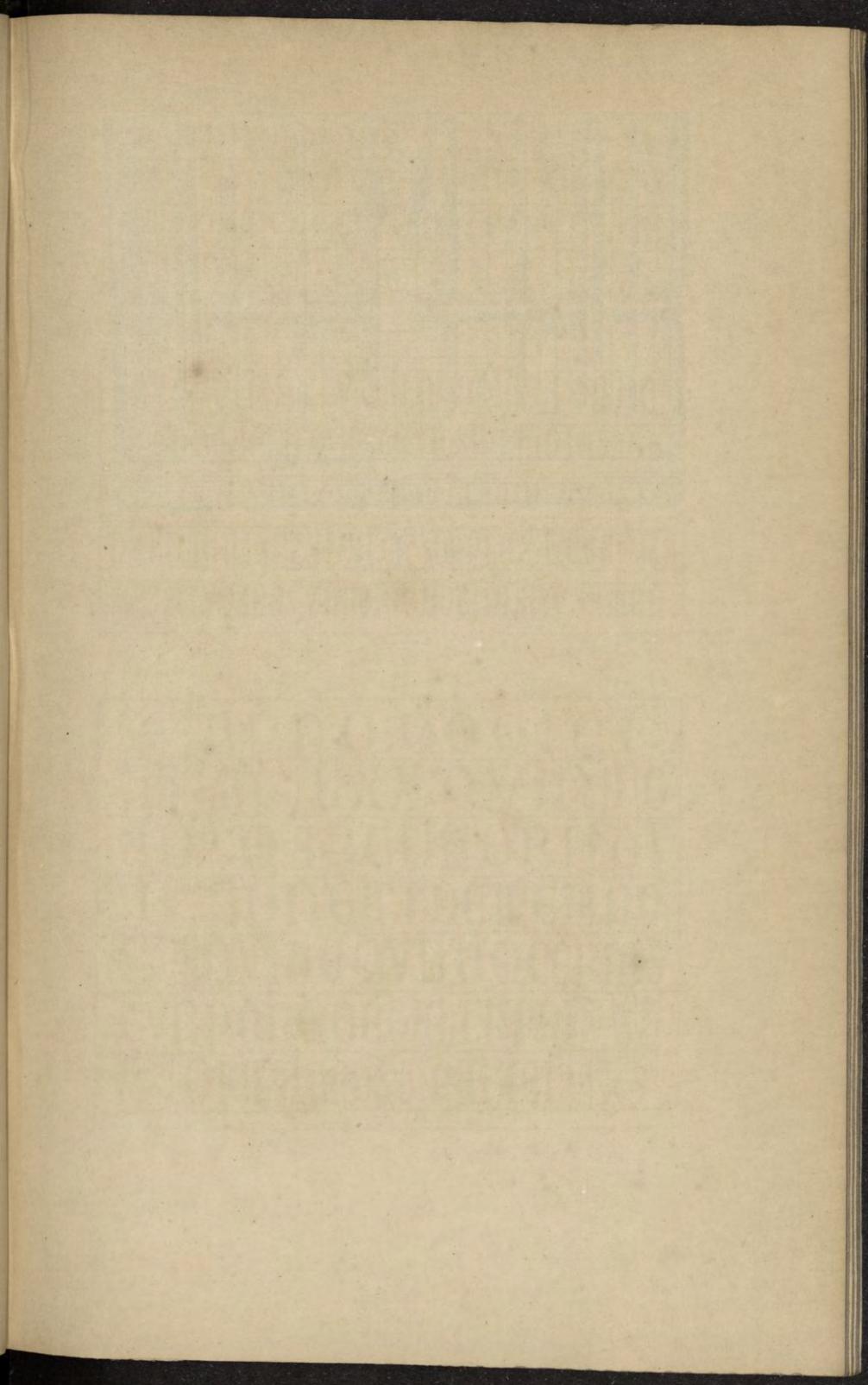
:LAPIS·PRIO^{US}·
 QUĒ·PLASCRISSIO^{US}
 DNIS·DNIR·SANCTI·BEATI·OHIO
 BENEDICTI·POSSIT·I·ENDA^UO^EN
 CO·ISCI^{ER}·ECCLIE·A·RE·QUA
 DIII·MONO·DOM·QU·CCCC·XXIII

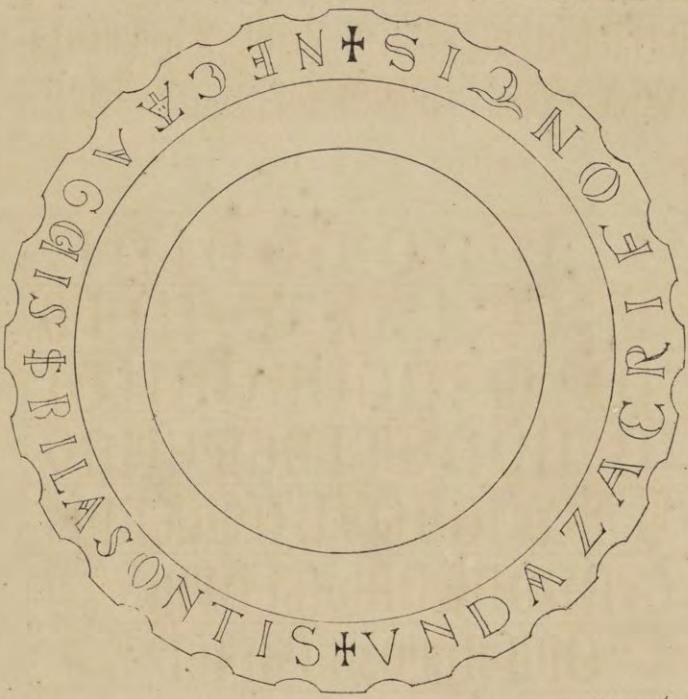
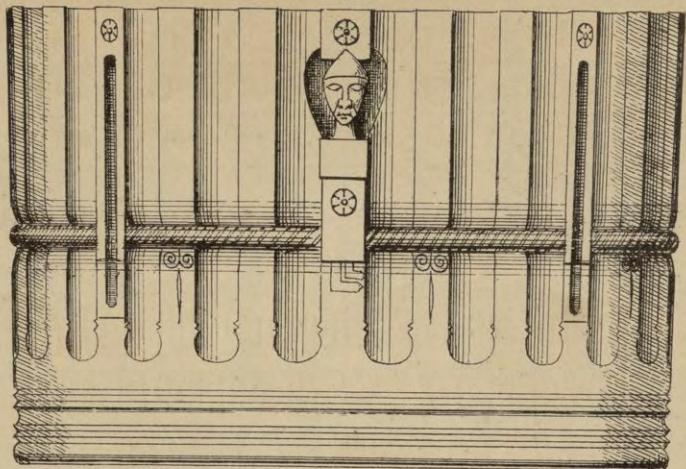
+LAPIS·PER·QUĒ·BE
 DE REDU·DNIS·BENR·BA
 IULI·GRAB·DEI·ELNE
 SANCTS·POSSIT·IN·
 ENDA^UOETCO·ISCI^{ER}ECCDE
 A·RE·QUADII·APPO·
 DNII·QU·CCCC·XXIII·



Lith. Chape.







Fish Chapel.

2.

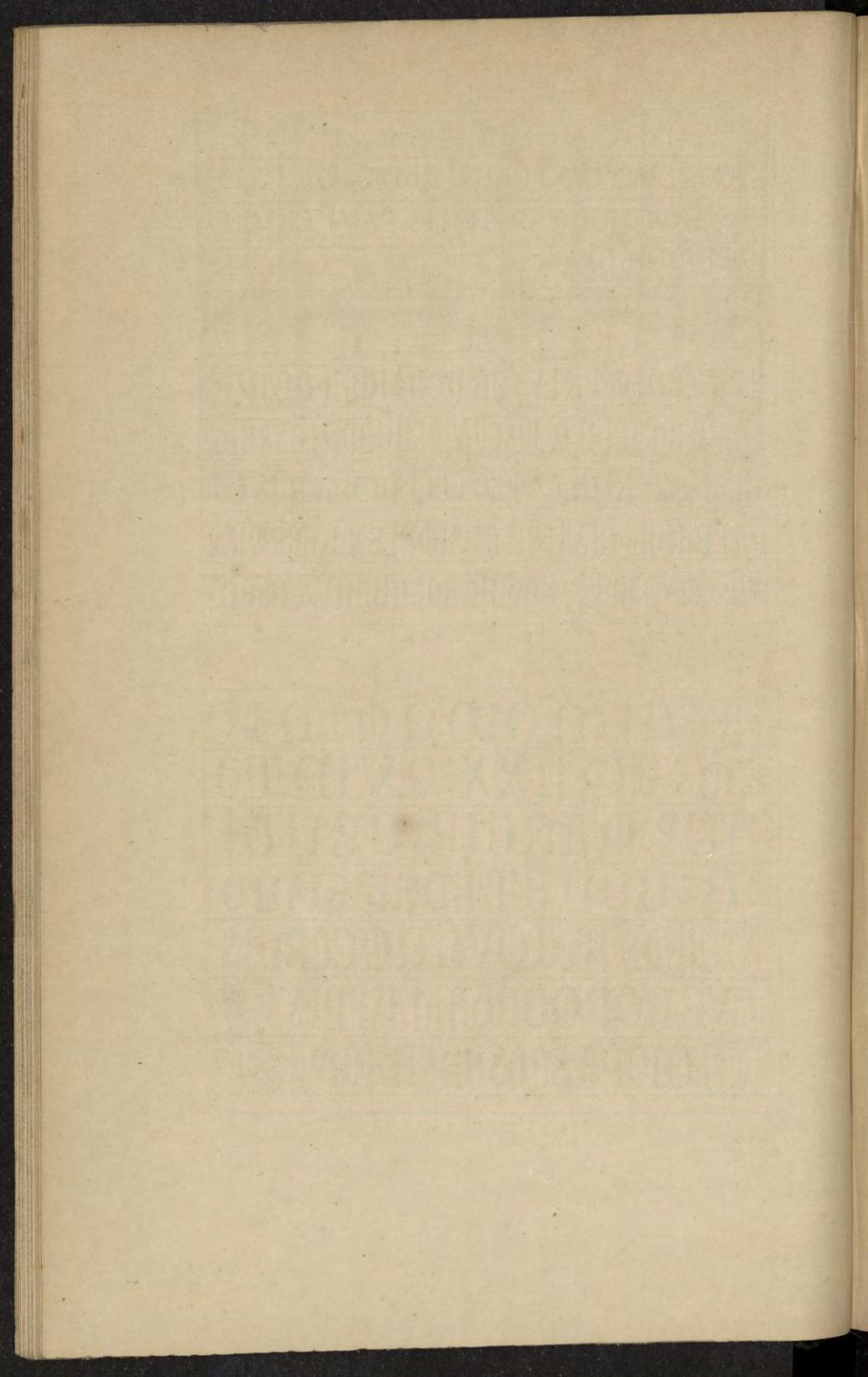
+ ANNO DNI: MCCCXXXV: SEX
 TO: CLA OCTO BRI S: OBIIT DEVSIS
 FE SOROR: HOSPITALIS PAVPERVM
 PERPINIANI:

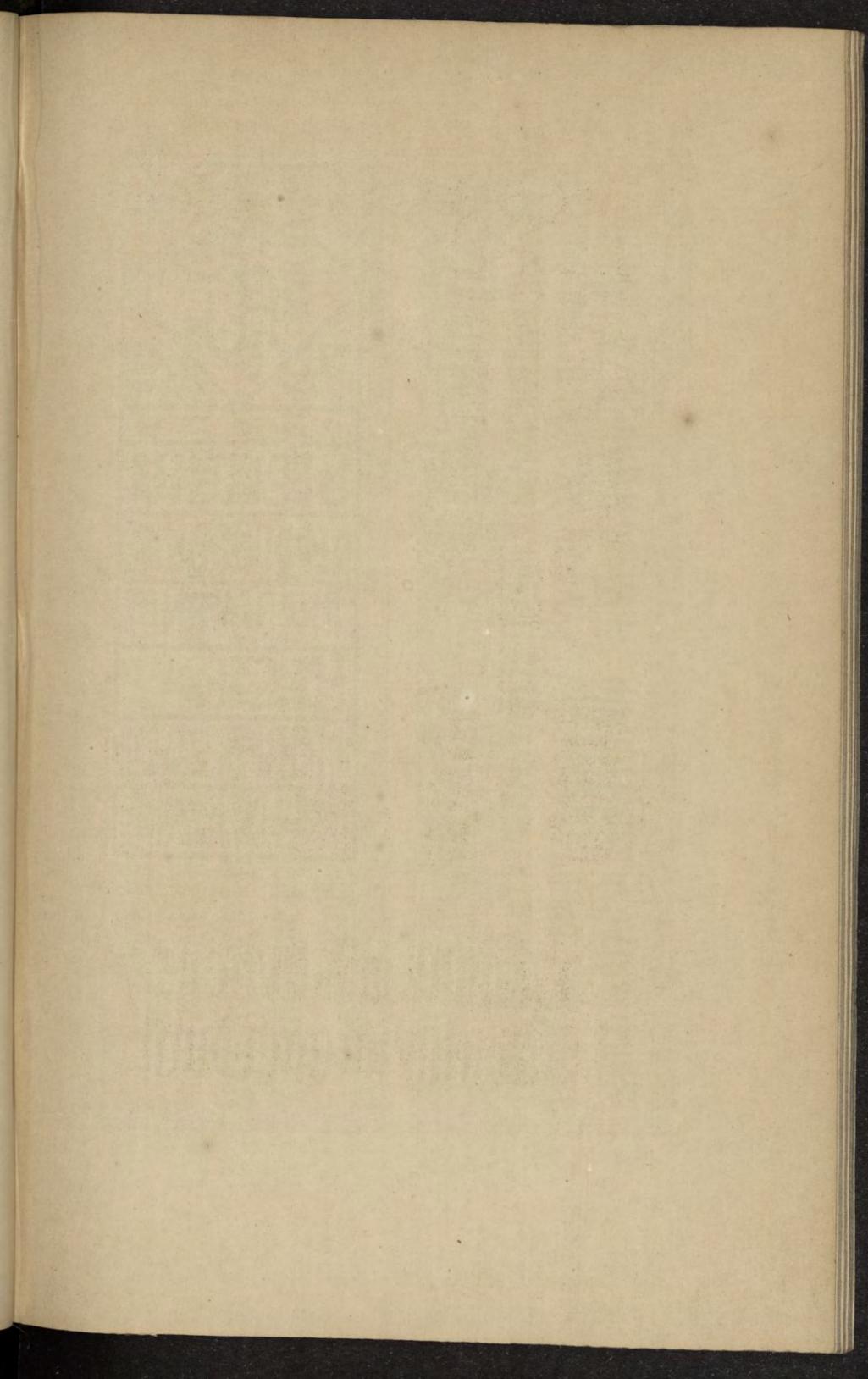
3.

ANNO DNI: M: XLV: IIII: NONAS JUNII: OBIT:
 ERIC BOZINIA: Q: INSTAVIT SUA FAMILIUSARIU:
 VIVIT CUM XPO: ET VERO: Q: CLAUDITUR: ISTO:
 NA: FRAGILI: DIES: FUIT: UT SIMPLEX: HEREMITAE
 MISERICORDIA: Y: NOQ: IN EBOZINI HONVS: HOMEN

4.

:+ : ANNO DOQINI:
 : M: CCC: LXX: QVINTO
 : ID: MARCI: OBIS: T
 : B: BONETI: DEPEIANO
 QVIBUSQVL A QDCERNIS
 CUR NON QORGALIASPNS 
 DIC PATRONOS: PATER?





8.



9.



10.

L'espiral dels tivedors
fet lauy. III. ccc. le viii.

Lith. Chape.

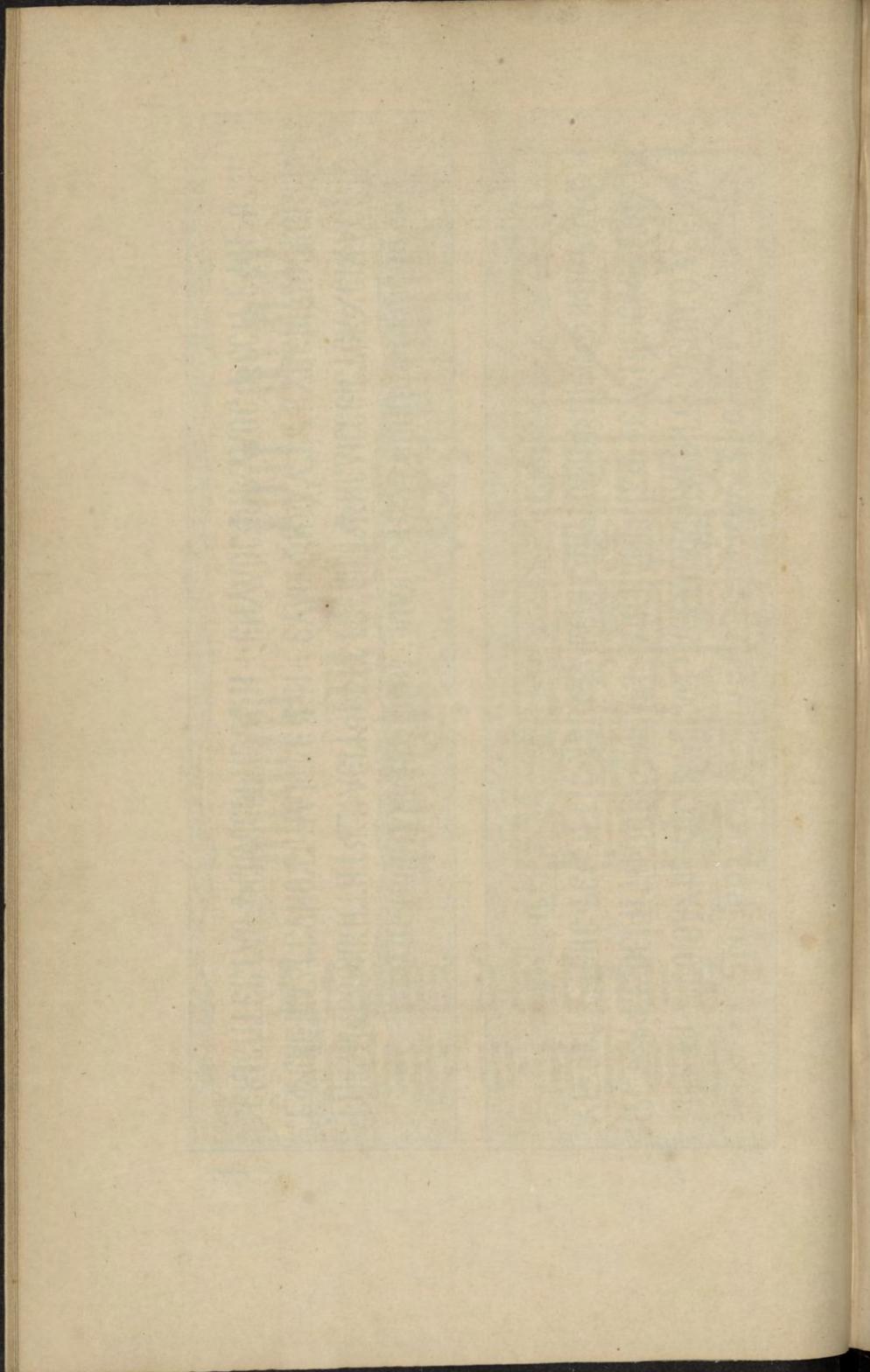
ΔΕΙΣΙΣ ΕΙΣΑΓΩΓΗ

Επονειδης Ι. 16

ΛΑΒΑΝΗ ΥΠΟΙΘΥΝΗ ΟΣΙΗ ΗΙΛΕΙΑ :: ΛΕΓΕΙ ΠΑΡΗΛΗΓΕΙ ΚΗΓΕΙΟΥΣΕΝ ΦΩΣ
ΦΕΤΗ ΠΑΙΘΕΙ ΑΓΓΕΛΟΥ ΤΗΙ ΦΩΣ ΡΩΜΟΘΕΛΕΙ :: ΛΙΚΗΛΕΤΗ ΚΡΙΦ ΦΕΥΓΗ ΗΕΙΚΦΕΡΙ ΤΡΥΧΕ
ΥΠΡΟΘΕΝ ΦΩΗΗΣ ΦΩΦΗΣ ΦΩΦΗΣ Η ΜΗΓΙΓΙΒΙΦΩΣ ΚΡΕΙΤΙΦΤΡΟΦΗΦΗΝΙΕΣ ΦΩΝΟΥΛΦΗ
ΦΩΦΗΣ ΦΩΦΗΣ

ΔΙΟΥ Η ΒΑΘΗ Η ΒΑΘΗ Η ΒΑΘΗ :: ΔΙΑΛΟΥ ΣΥΓΓΑΛΛΗ Η ΒΑΘΗ Η ΒΑΘΗ Η ΒΑΘΗ

ΙΗΤΗΝ ΦΩΘΗΚΗ ΤΗΤΗΤΥ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ :: ΦΡΥΓΗ Η ΒΑΘΗ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ
ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ :: ΕΥΛΟΓΦΩΝΑΙ ΥΤΩ ΚΥΒΕΡΝΗΨΗΝ ΦΩΝΑΙ
ΕΡΙΓΓΕΡΓΑ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ :: ΕΝΤΥΛΟΦΗΛΑΙ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ ΦΩΝΑΙ



ÉPIGRAPHIE ROUSSILLONNAISE.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

(SUITE.)

ELNE.

Ville puissante des *Sordones*, sous le nom d'*Illibéris*, déchue peu à peu de sa splendeur jusqu'à n'être plus, au 11^{e} siècle de notre ère, qu'un bourg, *faible reste d'une opulente cité* (POMP. MÉLA); relevée de ses ruines par les Constantins avec le nouveau nom d'*Helena*; siège d'un évêché à partir du vi^{e} siècle, et, jusqu'au xii^{e} , véritable capitale du Roussillon. Vers cette époque, l'importance d'Elne recommence à décroître : Perpignan qui, dès sa naissance, a pris un développement rapide, attire tout, population, commerce, industrie, centre du gouvernement politique, et ne laisse bientôt à la ville épiscopale que son vain titre de cité. Trois sièges meurtriers (1285, 1344 et 1474) avaient anéanti ce qui pouvait rester des édifices et des murailles de l'antique *Oppidum*; la translation de la résidence de l'Évêque et du Chapitre à Perpignan (1601) compléta l'œuvre de décadence.

Elne attire pourtant encore de nombreux visiteurs : le touriste, l'archéologue et le simple curieux y viennent admirer l'église cathédrale et le cloître capitulaire, également dignes d'intérêt. Je ne dois

voir ici dans ces deux monuments qu'un petit musée d'épigraphie, et je me hâte de rentrer dans le cercle qui m'est tracé.

Inscriptions dans l'Église.

86. — Maître-Autel. Côté de l'Évangile. 1069.

Marca hisp., col. 458. — TABERNER, *Series episc. Elnens.* — *Art de vér. les dates*, t. x, p. 28. — CARRÈRE, *Voy. pitt.*, p. 26. — FORTANER, *Not. eccles.*, p. 18. — PROSPER MÉRIMÉE, *Notes d'un voy. dans le Midi de la Fr.*, p. 415. — PUIGGARI, *Évêq. d'Elne*, p. 25. — *Publicateur*, 1836, n° 28. — DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi de la Fr.*, t. III, p. 70. — HENRY, *Guide en Roussillon*, p. 140. — *MS. de Barasco*, p. 42. — *Dictionn. d'Épigraphie*, t. I, col. 467. — Bon TAYLOR, *Les Pyrénées*, p. 170.

ANNO : LX·VIII : POST MILLESIMO INCAR
NACIONE DOMINICA INDICIONE VII : REVERENTISI
MVS EPISCOPVS ISTIVS· ECCLESIE RAIMVNDVS ET GAVCEFREDVS
COMES SIMVLQVE· AZALAIZ COMITISSA PARITERQVE
HOMNIBVS· HOMINIBVS ISTIVS TERRE POTENTES MEDIOCRES
ATQVE MINORES IVSSERVNT HOC ALTARE IN ONOREM DOMINI
NOSTRI IHV XPI· ET MARTIRIS HAC VIRGINIS EIUS EVLA
LIE EDIFICARE PROPTER DEVVM ET REMEDIVM ANIMAS ILLORVM

L'opinion commune voit ici la pierre commémorative de la consécration d'un autel. Baluze seul, traduisant le mot ALTARE dans un sens très large, pense que cette inscription a rapport à la dédicace de la cathédrale : *Anno mlxix, dedicata est ecclesia Helenensis.... istarum rerum fidem indubitatam facit*

vetus inscriptio, etc. Il en donne d'ailleurs une leçon fidèle, et son erreur a été puisée dans le document CCLXXII de l'*Appendix* au *Marca hispanica*. Cette pièce a été tirée du cartulaire d'Elne; mais on la regarde comme apocryphe, et Baluze aurait dû la rejeter, ou du moins n'en pas tenir compte, malgré son titre et son origine.

L'autel d'Elne, consacré en 1069, était d'argent et travaillé sans doute au *repoussé*, comme bien d'autres autels en métal de la même époque, celui de Bâle, par exemple, encore existant et plusieurs fois décrit. En 1721, de chaudes représentations furent adressées au Chapitre par quelques amateurs du neuf et du brillant, aux yeux desquels ce monument vénérable de l'orfèvrerie du moyen-âge avait perdu tout mérite en subissant l'irréparable outrage des années. Des commissaires furent envoyés sur les lieux où ils ne trouvèrent « qu'une devanture d'autel consistant en « une lame d'argent de neuf pieds trois pouces de « long, sur trois pieds sept pouces de large, rehaussée « de diverses pièces de filigrane, qui casaient, sous « de petites niches, des personnages en bas-relief, « mutilés par des mains rapaces dans leurs extrémités « et draperies. » D'après leur rapport, et « sur l'adhésion du chapitre, le 22 septembre 1721, en présence du sieur Deber, contrôleur de la Monnaie, « d'un conseiller au Conseil souverain, de quelques délégués capitulaires, au vu et su des curieux, « entre la grand'messe et vêpres, les plaques d'argent furent enlevées, pesées, emballées sous inventaire et expédiées pour l'Hôtel des Monnaies de Perpignan. Recollement fait, elles furent trouvées d'un poids égal à la valeur de 10.347 livres 16 sous, dont

« le Chapitre fit recette » (*Publicateur*, 1836, n° 2) Le nouveau maître-autel, ouvrage de l'artiste Navarre, coûta 9.255 livres 16 sous ; M. Mérimée l'appelle sévèrement un chef-d'œuvre de mauvais goût et de mesquinerie ; on n'a pas appelé de ce jugement.

Quarante ans plus tard, à Chartres, on choisissait une nuit bien sombre pour abattre le magnifique jubé de Notre-Dame, le Chapitre n'osant pas exécuter en plein jour l'arrêt de démolition qu'il avait prononcé. Nos chanoines, on vient de le voir, éprouverent moins d'embarras ; obéissant au goût de l'époque, ils jetèrent leur autel au creuset, librement, sans hésitation ni scrupule, témoin le chant de triomphe qu'ils firent graver sur le marbre pour en éterniser la mémoire : *Perenne ad posteros monumentum* (n° 88).

D'après les termes du procès-verbal d'enlèvement ci-dessus, l'autel d'argent n'aurait été qu'un ouvrage du XIV^e siècle. Pour donner un démenti formel à cette appréciation, il faudrait produire un dessin authentique du monument, et ce dessin, s'il existe, m'est inconnu. J'ose pourtant mettre en doute la compétence archéologique des commissaires du Chapitre : autorité pour autorité, j'aime mieux accepter celle de MM. de Sainte-Marthe, qui croyaient l'autel contemporain de l'inscription. Les Bénédictins disent aussi : *Hoc est procul dubio, altare argenteum, de quo ad hunc annum Sammarthanî* (Gall. Christ., t. VI, col. 1042). Ils ne transcrivent pas l'inscription, mais ils s'y réfèrent : *Ut patet ex veteri inscriptione in duobus lateribus majoris altaris posita.*

Une interprétation beaucoup plus sérieuse que celle du mot ALTARE, déjà reprochée à Baluze, m'oblige d'entrer dans quelques développements dont

on excusera l'étendue, si je sais faire comprendre leur importance. M. Prosper Mérimée, prêtant à trois mots de notre inscription une valeur exagérée, en tire des conclusions qui heurtent les idées justement admises par nos meilleures critiques sur deux points importants du droit public de la province. Je laisse parler l'auteur : « Ces mots, *potentes, mediocres atque minores*, ne semblent-ils pas indiquer trois ordres dans l'état ? et de quelque manière qu'on les interprète, ne doit-on pas en inférer l'existence des communes dans le Roussillon, à une époque antérieure à celle où l'on place l'établissement de la première commune de France, celle de Laon, en 1112 ? » En note, au bas de la page : « La même expression se retrouve en tête des constitutions de Catalogne et dans les vieilles chroniques de Diago, Tomich, Montanez, Carbonell, etc. Raymond Bérenger, le vieux, comte de Barcelone, recueillit en code les coutumes latines modifiées par les Vsigoths et les Maures, et y ajouta encore d'autres lois. Ce nouveau code fut sanctionné en 1068, par les différents ordres, *potentes, mediocres atque minores.* » (*Notes d'un Voyage dans le Midi de la France*, p. 415.)

Cette thèse n'est pas nouvelle, et l'argument lui-même, tiré de notre marbre, avait été déjà présenté par l'abbé Xaupi dans ses *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone*. Si j'ai cité de préférence M. Mérimée, c'est parce que son livre est aujourd'hui beaucoup plus connu que celui de l'abbé Xaupi, et qu'en outre les conséquences du principe y sont plus largement déduites.

En tête des constitutions de Catalogne, je vois l'ordonnance de Ferdinand-le-Juste, roi d'Aragon (1413), qui prescrit la version des usages de Barcelone du latin en langue vulgaire, et, successivement, les ordonnances d'autres princes relatives au choix des compilateurs, à l'ordre des matières, à l'impression du code national; mais je n'y trouve pas les expressions signalées, soit en latin (cette langue est bannie du texte), soit dans leur synonymie catalane. Faut-il regarder comme préambule une *généalogie des Comtes de Barcelone*, jetée en avant des constitutions dans l'édition de 1588? L'auteur de ce hors-d'œuvre nous dit bien que le comte Raymond Bérenger, le vieux, établit les *Usages* « *Ab interventio y consell dels bisbes, prelats y autres ecclesiastichs, barons, nobles, cavallers, ciutadans y homens de vila:* » c'est son opinion particulière sur l'ancienneté des *Cortés*; mais ici encore, nulle trace du *potentes, mediocres atque minores*.

Les *vieilles chroniques* n'en disent pas davantage. Vainement j'ai relu, ou, du moins, feuilleté Dome-nech et Diago, dans l'unique but d'y trouver les paroles sacramentelles. Quoique mes souvenirs me rendent un témoignage aussi négatif sur les *Histories e Conquestes del realme d'Arago e principat de Catalunya* de Pierre Tomich, je ne puis citer cet ouvrage avec autant de confiance, parce que je ne l'ai pas eu sous la main en temps utile pour y faire la même vérification. Au reste, le témoignage de ces historiens, fût-il formel, ne nous dispenserait pas de remonter aux sources où ils ont dû puiser eux-mêmes; car ils sont plus ou moins modernes, comparativement aux temps qui nous occupent. Tomich écrivait pen-

dant la première moitié du xve siècle; Domenech termina ses *Chroniques de Espanya* le 26 mars 1513, comme il nous l'apprend lui-même, et Diago ne livra qu'en 1603 à l'imprimeur son manuscrit de l'*Historia de los victoriosos antiguos condes de Barcelona*. Quant à *Montanez*, j'ignore s'il existe en Catalogne un historien de ce nom : peut-être doit-on lire celui de Muntaner, un peu défiguré par un accident typographique, et j'en parle, sous toutes réserves, d'après cette conjecture. Muntaner, mêlé à presque tous les évènements politiques et militaires de son époque, entreprit, en 1325, à l'âge de soixante ans, d'écrire les mémoires d'une vie consacrée au service du pays. Son récit embrasse les règnes de Pierre III, d'Alphonse III et de Jacques II ; se tait sur les temps antérieurs, et ne contient pas une seule fois les termes qu'on lui attribue.

L'abbé Xaupi n'invoque à l'appui de la même thèse, aucun des auteurs ci-dessus, pas même l'*Anonyme de Ripoll*, que Bofarull appelle *nuestro historiador mas antiguo* (*Condes de Barcelona*, II, 99); d'où j'aurais pu conclure, sans autre examen, qu'ils étaient muets sur la question. Mais il va déterrer dans la charte de fondation de l'hôpital Saint-Jean à Perpignan (1116) les mots très approchants de *Nobiles homines, mediocres et pauperes*. La citation, ainsi présentée, ne résout pas la difficulté ; car si les expressions sont retrouvées, leur sens nous échappe encore. L'identité même disparaît si l'on transcrit intégralement le passage indiqué : « Rogamus et postulamus nobiles homines jam dicte ville Perpiniani, pauperes et mediocres, magnos et minimos, et omnes christianos ex omnibus partibus ut nos adjuvent, etc. » C'est un

appel aux hommes charitables, c'est-à-dire à toutes les bourses, à tous les rangs de la société. C'est dans le même sens que j'explique les mots POTENTES, MEDIOCRES ATQVE MINORES de l'inscription d'Elne. A mes yeux, on n'a voulu dire que ceci : Puissants et faibles, riches et pauvres, gens de toute condition et de tout sexe (*illos et illas*) ont contribué de leurs aumônes à l'érection de l'autel d'argent.

Ouvrons enfin les *Usages de Barcelone*, le seul livre qui n'ait besoin de l'autorité d'aucun autre. Les *potentes*, *mediocres atque minores*, c'est-à-dire les trois ordres de l'état qu'on fait assister et concourir avec le comte Raymond Bérenger à la rédaction de ce code antique, s'y réduisent à une seule classe de citoyens, appelés *PROBI HOMINES* dans l'usage *cum Dominus*, *MAGNATES* dans l'usage *haec sunt usualia*, au nombre de vingt-et-un, et nominativement désignés.

Je termine par les deux propositions suivantes : La première commune établie en Roussillon fut celle de Perpignan. On trouvera dans nos cartulaires municipaux et dans vingt ouvrages différents la charte constitutive du consulat, donnée par Pierre II, roi d'Aragon, le vi des calendes de mars 1196 (24 février 1197). La distinction des habitants en trois mains, *majeure*, *moyenne* et *mineure*, n'est venue qu'à la suite, comme la conséquence après le principe.

Les premières Cortés catalanes furent tenues en 1218, sous le règne de Jacques-le-Conquérant, et de cette époque seulement date la distinction des trois ordres appelés *Bras ecclésiastique*, *Bras militaire* et *Bras royal*, c'est-à-dire le clergé, la noblesse et les députés des villes dont le roi était seigneur.

Telles sont les doctrines admises par nos meilleurs

critiques : pour les ébranler, il faut d'autres arguments que l'interprétation arbitraire des trois mots gravés sur le marbre d'Elne.

87. Maître-Autel. Côté de l'Épitre. 1069.

Marca hisp., col. 458. — CARRÈRE, Voy. pitt., p. 26.
— FORTANER, Not. eccl., p. 18. — Bon TAYLOR, Les Pyrénées, p. 171. — MÉRIMÉE, Not. d'un voy. dans le Midi de la Fr., p. 415. — PUIGGARI, Évêq. d'Elne, p. 25. — Publicateur, 1836, n° 28. — DE CASTELLANE, Soc. arch. du Midi, t. III, p. 70. — HENRI, Guide en Rouss., p. 140.

ILLOS ET ILLAS · QVI AD HOC AL
 TARE ADIVTORIVM FECERVNT
 CVM CONSANGVINIBVS ILLORVM
 TAM VIVIS QVAM ET DEFVNC
 TIS ELECTORVM TVORVM
 IVNGERE DIGNERIS CONSORCIO.

Cette inscription n'est qu'une suite de la précédente, et la plupart des auteurs qui l'ont reproduite ne l'en distinguent pas : *divisa est in duas partes*, comme dit Baluze. Au premier abord, on croirait que la gravure de ces deux moitiés n'est pas due au même ciseau ; mais il est facile de se rendre compte de la différence qu'on remarque entre elles. La matière est inégalement répartie sur deux marbres de dimensions égales ; aussi le lapicide emploie-t-il sur le premier toutes les ressources de la brachygraphie, caractères étroits, rapprochés, lettres supérieures, enclavées, conjointes, signes abréviatifs en grand nombre. Sur le second, au contraire, plus d'ampleur et d'espacement, et moins de vigueur aussi. Le mot

TVORVM est surmonté de deux signes abréviatifs verticaux dont le premier est évidemment inutile.

88. Sur le devant du Maître-Autel. 1724.

CARRÈRE, *Voy. pitt.*, p. 26. — Bon TAYLOR, *Les Pyrénées*, p. 171. — FORTANER, *Notice eccles.*, p. 16. — *Publicateur*, 1836, n° 2.

1724.

ARĀ ARGENTTEAM XI SÆCULO GAUFREDO RUSC. COMITE
HUIC SACRÆ MENSÆ IMPOSITAM
HUMILĒ FASTIGIO AMBITU ANGUSTĀ RUDI OPERE CONFLATĀ
ANNORUM INJURIĀ PENE ATTRITĀ, PRÆDÆ SÆPIUS EXPOSITĀ
VEÑ. CANONIC^M. COETUS
FOELICIORI SÆCULO REGNANTE LUDOVICO XV
ANNO DOMINI M DCC XXIV
EXCELSĀ AUGUSTĀ AC PENE MARMOREĀ REDDIDIT
EDACITATI TEMPORIS PARITER ET AVIDITATI HOMINŪ ERIPUIT
VETERI MATERIA SUMPTUS SUPPEDANTĒ
NOVUM OPUS ERIGENS
SUÆ IN HANC BASILICAM CURÆ
CUJUS SÉPER DECOREM DILEXIT
PERENNE AD POSTEROS MONUMENTUM.

Nous connaissons déjà l'histoire de cette belle dalle de marbre blanc qui ne remplace pas, aux yeux de l'archéologue, les plaques d'argent dont elle conserve le souvenir (*v.* n° 86).

89. Chapelle du Saint-Sacrement. 1320.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 30. — DE CASTEL-LANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 258.

ANNO DOMINI M CCLX ID9 AVGVSTI OBIIT VENERABILIS DOMINVS
PETRVS COSTE ARXIDIACONVS XATIVE AC CANONICVS NARBONE
SVCSECTOR (*sic*) ET CANONICVS IN ECCLESIA ELNE QVI INSTIVIT
VNVM SACERDOTEM ET SVVM ANNIVERSARIVM ET FESTVM
SANCTORVM IVSTI ET PASTORIS IN ECCLESIA ELNE CVIVS
ANIMA PER MISERICORDIAM DEI REGVIESCAT (*sic*) IN PACE.

Un bas-relief représente le défunt debout, tenant un livre dans ses mains. L'inscription est partagée entre les deux bordures supérieure et inférieure : sur les côtés du cadre, deux écussons chargés d'un griffon.

On voit dans la même chapelle un sarcophage encastré dans le mur. Sur la face antérieure est relevée en bossage la statue d'un évêque, grandeur nature, en habits pontifical, bénissant de la main droite, et maintenant de la gauche sa crosse dont la volute est brisée. La mitre paraît très ornée, mais on n'en peut apercevoir que la naissance ; le reste se cache derrière le rétable en bois de l'autel. La chaussure est pointue. Le couvercle du sarcophage est prismatique ; sur le versant qui fait saillie, sont sculptés la Sainte-Vierge et saint Jean aux pieds de la croix, et deux écussons pareils à ceux du marbre funéraire de Pierre Costa. Cette particularité m'a frappé ; et, quoique j'accorde en général peu de créance aux conjectures, je propose celles que m'a suggérées la présence simultanée du même signe sur les deux tombes. L'épitaphe d'Arnaud Costa et d'Ausberge, son épouse (v. n° 65), nous apprend qu'ils eurent deux fils, Raymond IV, évêque d'Elne, qui siégea de 1289 à 1310, et Pierre, qui fut prêtre. Ce dernier ne serait-il point le Pierre Costa, mort cha-

noine d'Elne en 1320? Et, dans ce cas, ne pourrait-on pas conclure de l'identité des blasons, que la tombe voisine est celle de son frère Raymond? Je ne doute pas que tôt ou tard une heureuse découverte ne vienne donner tort ou raison à cette hypothèse. Les murs sont couverts d'un épais crépi; le monument lui-même est empâté d'une forte couche de badigeon, et le rétable de la chapelle, ainsi que je l'ai déjà dit, masque en partie le tombeau. Une inscription, maintenant dérobée à la vue par quelqu'une de ces causes, peut être mise au jour et donner un nom à la statue. Le couvercle du sarcophage fut soulevé il y a quelques années : on trouva dans le fond quelques restes d'ossements et des lambeaux d'étoffe.

90. Chapelle de Sainte-Agnès. 1341.

ANNO : DOMINI : M̄ : CCCXL : XII : KLS : FEBROARII : OBIIT :
 DOMINVS : EGIDIUS : BAIVLI : BENE || FICIATVS : HVIVS : ECCLESIE :
 ELNENSIS : QVI PRESENTEM : CAPELLAM : SANCTE : AGNETIS :
 CONSTR || VI : FECIT : ET FESTVM : EIVSDEM : AC DVOS :
 PERPETVOS : PRESBITEROS : INSTITVIT : ET SVVM : ANNIVERSA ||
 RIVM : PERPETVO : FACIENDVM : CVIVS : ANIMA : PER DEI :
 MISERICORDIAM : REQUIESCAT : IN PACE : AMEN :

Bas-relief. Le défunt couché dans sa tombe qu'en-tourent le clergé. Les côtés du cadre sont ornés de quatre écussons chargés d'un cerf passant, et de rinceaux peints bleu et rouge, dont on aperçoit la silhouette à travers le badigeon. L'épitaphe occupe le haut et le bas.

91. Clochette. 1554.

ME FECIT IOHANNES A FINE À 1554.

Le nom du même fondateur se retrouve sur une sonnette du château de Brugny, dont le dessin a été publié dans le Bulletin des comités historiques (1849. Archéologie, beaux-arts, *frontispice*). La clochette d'Elne est de même galbe, à peu près de même dimension, plus vieille d'une année et couverte de moulures différentes.

On y voit Apollon jouant du rebec, un singe assis et tenant le même instrument, au son duquel semble danser un ours; un autre singe, un sanglier, un aigle, une antranche, un lapin, deux têtes d'anges et d'autres ornements. Ce petit meuble, soigneusement renfermé dans une armoire, n'en sort que pour être montré aux visiteurs.

92. Devant la porte de l'ouest. xive siècle.

.... ECCLESIE : ELNE : IN : QVA : BENEFICIVM : ET : ANNIVER.
INSTITVIT.....

Au bas d'une grande dalle où l'on aperçoit encore les pieds et quelques lignes des vêtements du défunt gravés au trait.

Je me contenterai d'indiquer une dalle du xv^e siècle, moins grande que la précédente, qu'on foule aux pieds en montant au maître-autel. Je crois avoir déchiffré quelques lambeaux de l'inscription qui l'entoure; mais cette lecture est trop incertaine pour que j'ose la transcrire.

93. Reliquaire de sainte Julie. xv^e siècle.

On conserve dans la sacristie un coffre en bois doré, ayant la forme de tombeau à couvercle prismatique. Sur la face antérieure du couvercle, dans un ruban qui serpente, est peinte en noir cette courte légende :

HIC : IACET : CORPVS : BEATE : IVLIE :

Il n'y a plus aujourd'hui dans le fond de la châsse que des débris d'ossements et d'anciennes étoffes, sauvés pendant la révolution et jetés là pêle-mêle, sans authentique et sans autre indication de provenance qu'une languette de parchemin où je lis :

« Hec sunt reliquie . beatorum martirum . Felicis
 « Gerundensis . et Narcissi episcopi Iherosolimitani .
 « et gloriosi apostoli ac martiris Christi . beati Andree
 « fratris beati . Petri . apostoli . et fuerunt hec
 « reliquie hic incluse . in crastinum beate . Marie .
 « Magdalene . (23 juillet) anno Domini . M . CCCC . se-
 « cundo . qua die presens altare una cum duobus
 « altaribus ejusdem ecclesie . scilicet beati Johannis
 « apostoli . et beati Martini per dominum . Raimun-
 « dum . Dei gratia Elnensem episcopum . extitit
 « consecratum . »

Des restes de même nature sont contenus dans une boîte en lames d'ivoire de dimension peu commune : on y trouve cet autre document écrit sur une languette de papier qui a beaucoup souffert de l'humidité : « Ista ossa fuerunt inventa post mortem
 « domini Raimundi . Guillelmi . sacriste Elnensis in
 « theca sua set ignoratur cujus sancti sint vel quo-
 « rum... pium autem est credere quod sint... sancti
 « vel sanctorum . scilicet (?) dictus dominus fuit
 « personaliter in urbe Rome . temporibus retroactis . »

On voit dans la même boîte le fragment d'un *Agnus* en cire, coulé dans un moule du XIII^e siècle. Sur les deux faces, l'Agneau divin portant la croix ornée d'une banderolle, avec ces mots en légende :

+ AGNE DEI MIS..... MINA TOLLIS.

L'église d'Elna eut long-temps pour unique pa-

tronne, sainte Eulalie, que nous avons vue figurer seule dans l'inscription ci-dessus de 1069 (n° 86). On ignore à quelle époque sainte Julie vint partager cet honneur, et la plus ancienne pièce authentique où il soit fait mention des deux saintes réunies est du 27 avril 1340. Elle a été publiée par Baluze dans *l'Appendix au Marca hispanica*, col. 1465. Les reliques de sainte Julie ont été dispersées ; le trésor de la cathédrale à Perpignan ne possède qu'une faible partie de celles qui y furent apportées le 2 juillet 1602, *magnâ ex parte*, comme dit l'office de la translation (*Officia propria*, 3 juillet).

94. Ancien chœur. 1294.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 22. — DE CASTEL-LANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 235.

ANNO : DOMINI : M : CC : XCIIII : III : IDVS : SEPTEMBRIS :
BARTHOLOMEVS : CVM : DVOBVS : FILIIS : DE :
PERPINIANO : FECIT : PARTEM : ISTAM : CHORI :

Cette inscription était gravée sur bois, au-dessus d'une stalle de l'ancien chœur. L'auteur des *Notices sur la ville d'Elne* suppose qu'elle avait disparu en 89; cependant elle existait encore en 1835, puisque M. le chevalier de Basterot en fit alors une copie figurée dont je possède un calque. Ce *fac-simile*, qui m'a servi pour rétablir l'arrangement des lignes et les signes de ponctuation, m'a jeté dans l'embarras par rapport à la date. On y lit MCCXIV au lieu de 1294, adopté par M. Puiggari. Je me suis décidé pour la seconde leçon, sur la foi du docteur Carrère, qui avait vu les boiseries intactes, et qui les décrit ainsi dans son *Voyage pittoresque*: « Le chœur est placé

« au milieu de l'église, et remplit une partie de la nef du milieu; il est beau, vaste et remarquable, surtout pour la beauté de ses stalles, qui sont de bois, mais couvertes d'une sculpture assez belle pour le siècle où elle a été faite; elles sont de la fin du XIII^e siècle, comme nous l'apprenons d'une inscription qui est sur une des hautes stalles. » Ce peu de mots, que j'aurais eu soin de reproduire, en tout état de cause, sont l'unique souvenir qui nous reste d'un monument que le docteur Carrère, malgré les préjugés de son siècle, osait trouver assez beau pour le temps où il avait été fait.

Inscriptions dans le Cloître.

95. Galerie sud. XII^e siècle.

DE CASTELLANE, *Mém. de la Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 86.

Des vingt-deux marbres que nous allons étudier dans le cloître, quelques-uns y ont été successivement apportés en leur temps; d'autres y sont venus, dans ces dernières années, chercher un abri contre la destruction qui les menaçait au-dehors; un seul appartient au monument dès l'origine: c'est le chapiteau d'un pilier de la galerie du sud. On lit sur deux de ses faces :

ECCE SALVTARE PARITER FRATRES HABITARE || ECCE QVAM
BONVM ET QVAM IOCUNDVM (*sic*), HABITARE FRATRES IN VNVM.

M. de Castellane compare les caractères de cette inscription à ceux d'une autre inscription de Saint-Gilles de 1116, et conclut de la ressemblance, qu'elle appartient à peu près à la même époque. Je pense

comme lui ; mais je propose , comme point de comparaison , un marbre voisin dont je vais m'occuper immédiatement . Quel motif aurait-on d'ailleurs pour assigner à l'inscription un autre âge qu'au membre d'architecture qui la porte ?

La deuxième partie de cette sentence pieuse n'est autre que le premier verset du psaume cxxxii. Je n'ai pu m'éclairer sur l'origine de la première , qu'on ne trouve pas dans les concordances , et qu'il faudrait chercher peut-être dans quelque glosateur des livres saints . Quoi qu'il en soit , texte et paraphrase ne pouvaient être plus heureusement choisis pour exprimer les douceurs de la vie commune à laquelle avaient été d'abord appelés nos chanoines , et dont ils se dégoûtèrent trop tôt .

96. Galerie sud. 4144.

PUIGGARI , *Notices sur Elne* , p. 31. — M. DE CASTELLANE , *Soc. arch. du Midi* , t. III , p. 81. — *Dict. d'Épigraphie* , t. I , col. 469.

ELNA VIRENS CONDAM NVNC MARCIDA FLORE CADVCO
DEBILIS AMISSO LVMINE : CEGA IACET
FLEBLIS ERGO DOLET DE MORTE IACENTIS ALVMNI
NON HABITVRA PAREM NEC VIDVATA PARI
FAMA DECOR RROBITAS (*sic*) QVE SECVL A NOSTRA TVLERVNT
MORTE RAIMVNDE TVA PRECIPITATA RVVNT
IDVS OBIS QVINTO IVNII CHRISTIQVE SVB ANNIS
VNDECIES CENTVM : QVATVOR VNDECIES.

Quel est ce Raymond que le poète célèbre en vers pompeux ? MM. de Sainte-Marthe et Baluze en ont fait un évêque d'Elne : les premiers , en dépossédant

Udalgar, qui a tenu le siège de 1130 à 1147 ; le second, en corrigeant arbitrairement la date. M. Puiggari fait justice de ces deux hypothèses, sans être plus heureux dans celle qu'il leur substitue. Il propose un Raymond de Montesquiu, chevalier de l'ordre du Temple, dont les dispositions testamentaires contiennent une foule de legs pieux, où l'*œuvre de Sainte-Eulalie* n'est pas oubliée : « Item, dimitto ad episcopum Elne et ad opera Sancte-Eulalie alios xx solidos melgorienses. » A la rigueur, ces libéralités suffiraient à la justification de l'éloge ; mais la date du testament de Raymond, d'après M. Puiggari lui-même, est du 2 des nones de septembre, c'est-à-dire de trois mois environ postérieure à celle de l'épitaphe. Un quatrième avis est ouvert par M. de Castellane, qui reconnaît dans le défunt l'archidiacre Raymond de Matapiana, déjà pourvu du titre en 1134, et vivant encore le 26 novembre 1142, d'après le *Gallia*. Cette opinion me paraît fondée, et je l'adopte jusqu'à ce qu'on ait découvert un document qui prolonge l'existence de Raymond de Matapiana au-delà du 9 juin 1144.

Les diverses leçons imprimées ou manuscrites que j'ai vues, portent, au premier vers, *nec* au lieu de *nunc*. L'abréviation *NC* peut signifier également l'un ou l'autre ; mais ici le sens de la phrase me paraît déterminer clairement *nunc*. L'auteur a voulu dire : *Elne jadis florissante, maintenant penchée sur ta tige flétrie, etc.* Avec le *nec* disparait la couleur poétique ; une antithèse de bon goût devient un pléonasme vulgaire. Est-il besoin d'observer que le troisième mot du cinquième vers doit être lu : *PROBITAS ?* Le *lapsus* du ciseau ne trompera personne.

97. Galerie sud. 1162.

PUIGGARI, *Notice sur Elne*, p. 32.

TE PETRE PETRA PREMIT QVEM NON A MORTE REDEMIT.
 MENS BONA LAVS ORIS GENVS ALTVM CVLMEN HONORIS
 TE FERRANDE QVERI DECVS ARCHIDIACONE CLERI
 HORA IVBET MORTIS DOMINI SIGNATA SVB ANNIS
 OCTO QVATER DEMPNTIS ET SEX DE MILLE DVCENTIS
 TERCIA LVX IANI PATVIT TIBI IANVA LETI :

Ces vers, séparés entre eux par des traits larges et profonds, occupent les deux tiers du champ; le tiers supérieur offre, à droite, une main bénissante; à gauche, une main turiféraire sortant des nuages. Quelques mots de l'inscription ont beaucoup souffert; mais on peut encore les déchiffrer. M. Puiggari ne cite que les deux premiers vers; au second il lit *alnum*, où je crois qu'il faut lire *altum*. Malgré le mauvais état de la pierre en cet endroit, il est possible de raisonner cette leçon: il y a ligature entre le T et l'U capital; la haste du T, dans sa position verticale, forme le premier montant de l'U, et sa barre a été prise pour le signe abréviatif ordinaire de l'M. M. Puiggari n'a pas été le seul trompé; car j'ai vu le mot *alnum* sur deux copies manuscrites.

Le jeu de mots *Petra Petrus* est commun: on en citerait facilement des exemples; ainsi: *Petrus eram quem petra tegit*, dans l'épitaphe de Pierre-le-Mangeur, abbé de Saint-Victor de Paris (1178), *Petrum Petra tegit*, dans celle de Pierre III, abbé de Saint-Paul, à Narbonne, et vingt autres. Le Pierre Ferrand de notre marbre ne peut être que le *Petrus II Ferrandus* de la liste des archidiacres, donnée par le *Gallia. II*

était déjà revêtu de cette dignité le XII des calendes de janvier 1149. (*Gallia*, vi, 1077. — *Marca hisp.*, col. 1304.)

98. Galerie sud. 1186.

Gallia christ., t. vi, col. 1049. — *FORTANER, Not. ecclés.*, p. 78. — *PUIGGARI, Évêques d'Elne*, p. 36. — *DE CASTELLANE, Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 83. — *Dictionn. d'épigraphie*, t. I, col. 469.

GVILLELMVS :: IACET : HIC : IORDANVS : PASTOR : OVIL

ELNE : QVEM : IVVENVM : PLEBS : PLANGIT : ET : ORDO : SENIL

VRBIS : ET : ORBIS : HONOR : SED NVNC : DOLOR : VRBIS : ET : ORB

PRO : QVO : TOTA : FLET : VRBS : CVI : TOTVS : CONDOLET : ORB

CRASTINA : LVX : RAPIT : HVNC : ASSVMTA : MATRE : POTENT

BIS : SEPTEM : DEMPNTIS : ANNIS : DE : MILLE : DVCENT

IS.

J'ai voulu conserver à cette inscription la forme originale qu'elle a sur le marbre : les traits intermédiaires se brisent à l'extrémité de la ligne, pour atteindre la finale IS, commune aux six vers. La dalle tumulaire de Guillaume Jorda est de beau marbre blanc, légèrement veiné de bleu, longue de 1^m 55, haute de 0^m 75, fixée horizontalement au mur de l'église dans le sens de sa longueur. Ne se rait-ce pas le devant d'un sarcophage ? Il est certain du moins qu'elle cache les restes mortels de l'évêque, comme on a pu s'en convaincre il y a quelques années, lorsqu'on voulut encastreer, immédiatement au dessus, l'épitaphe d'Hualgar de Pontous. Guillaume est représenté couché, revêtu de ses ornements pon-

tificalux, la crosse à droite, les mains croisées sur la poitrine et la tête appuyée sur un coussin richement brodé. La forme de la mitre mérite une attention particulière : elle est ouverte sur le devant ; on dirait d'une barette espagnole à quatre pointes, vue de face, et ne montrant ainsi que deux cornes.

Guillaume Jorda, 1^{er} du nom, occupait déjà le siège d'Elne le 11 des ides de juin 1172. « Il mourut en 1186, dit M. Puiggari, *la veille de l'Assomption*, comme l'atteste son épitaphe. » La réputation d'excellente et sévère latinité qu'a laissée l'auteur, est trop bien établie, pour avoir rien à démêler avec une semblable distraction.

M. de Castellane fait suivre l'inscription qui nous occupe des réflexions suivantes : « Les A surmontés d'une ligne verticale, les D à panse retrécie dans le hant, les R sous la figure du chiffre arabe 2, les S en Z renversés, les V barrés semblables à un A renversé, doivent être remarqués comme peu communs dans le XII^e siècle, surtout vers la fin. » Je ne contesterai pas la justesse des observations de M. de Castellane dans un travail qui embrassait tout le midi de la France ; mais il ne faut pas oublier que ces règles, et autres analogues, sont moins absolues quand on les applique à notre épigraphie locale, où les vieilles formes se sont maintenues plus long-temps qu'ailleurs.

99. Galerie sud. 1201.

Marca hisp., col. 519. — Gallia christ., t. vi, col. 1050. — FORTANER, Notice ecclés., p. 79. — PUIGGARI, Évêq. d'Elne, p. 38. — DE CASTELLANE, Soc. arch. du Midi, t. III, p. 85.

$\alpha + \omega$ PONTIFICVM FLORIS ARTALDI VASIS HONORIS
 CORPVS PETRA TEGIT ANIMAM CHRISTVS PETRA LEGIT
 ANNO VIVENTIS LAPSO CVM MILLE DVCENTIS
 NONIS SEPTEMBRIS POSITIS SVB MARMORE MEMBRIS.

Quelques lettres des mots PONTIFICVM FLORIS ont des pleins larges et fleuronnes ou perlés à l'intérieur. L'alpha et l'oméga semblent suspendus aux bras de la croix.

L'apposition CHRISTUS PETRA est fort ancienne : j'en trouverais facilement des exemples dans les premiers siècles ; mais j'aime bien mieux citer le premier vers de l'épitaphe de Pierre I^{er}, abbé de Polignac, mort vers 1262, parce qu'on y trouve aussi le jeu de mots *petra petrus*, que nous avons déjà remarqué.

*Petra tegit Petrum, Christus petra det mihi teturum
 Infernum fugere.....*

Baluze, Taberner et M. de Castellane fixent la mort de l'évêque Artal à l'an 1200. Voici comment s'exprime le dernier : « Artaud , évêque d'Elne , assista , en 1200 , à la dédicace de l'église de Sainte-Marie et Sainte-Croix , à Montpellier . On croit qu'il mourut cette même année . » Or , la consécration de l'église Sainte-Marie et Sainte-Croix eut lieu le 5 novembre ; le 5 septembre de l'épitaphe , ne peut donc être que pareil jour de l'année suivante , 1201 . On a cru que la conjonction CVM exprimait la simultanéité , et l'on a traduit ainsi le troisième vers « La dernière année de sa vie s'écula avec ou pendant l'année 1200 . »

100. Galerie sud. 1209.

Marca hisp., col. 519. — Gallia christ., t. vi, col. 1050. — CARRÈRE, Voy pitt., p. 27. — GISPERT DUL-

ÇAT, *Observ. sur le traité des Pyr.*, p. 167. — FORTANER, *Notice eccl.*, p. 80. — PUIGGARI, *Évêq. d'Elne*, p. 39. — DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 197. — *Dictionn. d'épigraphie*, t. I, col. 469.

$\alpha + \omega$ ANNO XPI M CC VIIIID9 APRILIS QBIUT GVILLELMVS ||
DE ORTAFANO EPISCOPVS ELNENSIS IN CVIVS TEMPORE ECCLESIA
ELNENSIS ADQVISIVIT HONOREM DE || AVALRINO : ET CASTRVM
SANCTI CIPRIANI ET POSSESSIONES DE PODIO HIC OPTINV || IT
AVCTORITATE PRIVILEGIORVM REGVM FRANCIE QVOD ALIQVIS
HOMO VEL FE || MINA ECCLESIE ELNENSIS NON FIRMARET
DIRECTVM IN CVRIA SECVLARI PRO ALIQVO FACTO.

« Ces derniers mots sont précieux, dit M. Gispert
« Dulcat, dans l'*histoire des Seigneurs et de la juridi-*
« *ction royale*; ils nous font connaître en quoi con-
« sistaiient les priviléges des anciens rois de France,
« relativement à la juridiction territoriale de l'évêque
« d'Elne. Dans le livre des *stiles*, déposé aux archives
« des domaines du roi du Roussillon, nous lisons une
« ordonnance de l'année 1349, au sujet de quelques
« articles convenus entre l'évêque d'Elne et les offi-
« ciers royaux. L'ordonnance et l'épitaphe s'éclairent
« mutuellement. »

« Les rois de France, dit à son tour, M. Puiggari,
« Louis-le-Pieux, Lothaire et Charles-le-Simple,
« avaient accordé ou confirmé à l'Église d'Elne un
« territoire propre avec pleine juridiction. Ces pri-
« viléges furent méconnus dans la suite sous les suc-
« cesseurs de ces princes; mais l'évêque Guillaume
« d'Ortaffa, qui siégea de 1202 à 1209, en obtint la
« réhabilitation, comme le témoignent son épitaphe
« sur le mur du cloître, et la charte donnée à ce
« sujet par Pierre II, roi d'Aragon, alors régnant.

« Cependant, dans ce diocèse, de même que dans les autres, cette juridiction, après un long flux et reflux, comme dit Montesquieu, finit par reculer devant la juridiction royale. »

Baluze, les auteurs du *Gallia*, Gispert Dulçat, Fortaner, Puiggari et de Castellane, ont lu, à la quatrième ligne, AVCTORITATEM ; c'est une faute : le marbre est trop bien conservé en cet endroit pour permettre le doute. Carrère seul écrit correctement AVCTORITATE ; mais en revanche il omet PRIVILEGIORUM, retranche deux ans de MCCVIII, et puis ajoute : « C'est l'épitaphe de Guillaume d'Ortafa, mort en 1200. » M. de Castellane transcrit les mots REGVM FRANCIE sur la foi de Baluze ; ils ne sont pourtant pas frustes, et l'on peut se passer de cette autorité. Sous le mot AVALRINO, il met cette note : « Nom de lieu inconnu. » Avalri n'est pas éloigné d'Elne ; en montant sur la terrasse du cloître, on l'aperçoit à l'ouest, à moins de trois kilomètres, entre Montescot et Cornellà-del-Vercol. C'était au moyen-âge un hameau ; ce n'est plus aujourd'hui qu'une métairie.

101. Galerie sud. 1226.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 30. — DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 222.

ANNO : X : M : CC : XX : VI : KL : IANVARII : OBIIT : GVILLELMVS :
IORDANI : DE · SOLERIO : ELNENSIS : ARCHIDIACONVS : || QVI :
DEDIT : EPISCOPO : ET : ECCLESIE ELNENSI : CASTRVM : DE :
SOLERIO : ET AVXIT : VICTVM : CANONICALEM : SINGVLIS DIEBVS ||
QVI APPELLANTVR : TRISTES : IN VNO DENARIO : TAM · CANONICIS
QVAM ALIIS CLERICIS : ET INSTITVIT : || VNVM : PRESBITERVUM :

IN EADEM : ECCLESIA PERPETVO : QVI IN DIE : SVI : ANNIVERSARI :
DEBET : SEMPER : XII : SA || CERDOTES : PROCVRARE ET VNICVIQVE :
III : DENARIOS : DARE : ET : XII : PAVPERES : || HONORIFICE :
REFICERE : ET : SEPTVAGINTA QVINQVE : LIBRAS : CA || NO-
NICALES EADEM DIE PAVPERIBVS : HOSTIATIM : PETENTIBVS :
EROGARE :

D'après cette inscription, Guillaume Jorda est-il mort le *vi* des calendes de janvier (27 décembre) 1200, ou bien le jour des calendes de janvier 1226 ? M. de Castellane adopte la première date, et M. Puig-gari, après l'avoir également admise, page 30 de ses *Notices sur la ville d'Elne*, l'abandonne virtuellement, page 42 des *Évêques d'Elne*, en disant que Guillaume céda définitivement à l'évêque *Raymond III le château du Soler le vii des calendes d'avril* (26 mars) 1226.

Abstraction faite du document ci-dessus, qui fixe la vraie leçon dans ce cas particulier, il est certain que la date est exprimée sur notre marbre d'une manière amphibologique, et je demande quelle est la règle en pareille circonstance. Peut-on distinguer l'accusatif de l'ablatif dans les abréviations ordinaires des mots *nones*, *ides* et *calendes*? Ainsi, doit-on reconnaître *nonas* ou bien *nonis* dans NNS, NN, NO, NONS ; *idus* ou *idibus*, dans ID, ID9 ; *calendas* ou *calendis*, dans K, KLN, KALD, KALS, KLA, KLAS ? Aucune de ces formes ne me paraît déterminer un cas plutôt que l'autre, sauf peut-être les deux dernières KLA et KLAS, où la position de l'A après l'L semblerait annoncer l'accusatif. Admettons, si l'on veut, que cette distinction soit toujours possible, qu'y aurons-nous gagné si la règle de syntaxe relative à la matière n'est pas invariablement observée? Or, nous savons à quoi nous

en tenir à cet égard ; et, par surcroît, nous allons trouver bientôt le mot *NONAS* écrit en toutes lettres après le chiffre *VII*, inapplicable à cette division du mois, qui compte au plus six jours. Prendrons-nous enfin pour guides soit la ponctuation, soit des signes particuliers de séparation placés quelquefois entre le millésime et le quantième du mois ? L'une est trop arbitraire, et les autres, rarement employés, se produisent en fait dans des circonstances où leur secours est inutile. Concluons donc que la méthode est vicieuse, et qu'une date exprimée comme celle qui a donné lieu à ces observations, restera souvent indéciise, parce qu'on n'aura pas toujours, pour la fixer, le secours d'un autre document..

102. Galerie sud. 1227 et 1234.

PUGGARI, *Notice sur Elne*, p. 30.

† : ANNO : X : M : CC : XX : VII : VI : ID9 IVNII OBIIT : BERENGARIUS : DE CANTALVPIS ELNENSIS || ARCHIDIACONVS QVI IN PERTVVM IN ELNENSI ECCLESIA DVOS INSTITVIT SACERDOTES ET VNVS || DEBET SEMPER RECIPERE IN CANONICA ELNENSI VNIVS CANONICI INTEGRAM PORCIONEM ET INSTITVITVR || AB ARCHIDIACONO CONFLVENTIS : ET ALIVS INSTITVITVR AB ARCHIDIACONO VALLISPIRII CVI DEBET DARE || CC : SOLIDOS MELGORIENSES ELNENSE CAPITVLUM ANNVTATIM ET DIMISIT PREDICTE ECCLESIE :
o^{ra}
 III : EV || ANGELISTAS ET PSALTERIVM GLOSVLATVM : ITEM ANNO
 XPI : M : CC : XXX : III : || III : ID9 DECEMBRIS OBIIT IAVSBERTVS
 DE CANTALVPIS ELNENSIS CANONICVS FRATER EIVS : || QVORVM
 ANIME PER MISERICORDIAM DEI REQVIESCANT IN PACE AMEN : †

Bérenger de Cantallops ne figure pas dans la liste

très incomplète des archidiacres d'Elne du *Gallia*. Son épitaphe contient un fait intéressant pour notre histoire ecclésiastique : la division du diocèse en trois archidiaconés, celui d'Elne, appelé quelquefois aussi de Roussillon, celui de Vallespir et celui du Conflent. On sait que la Cerdagne française, le Capcir et le pays de Fenouillèdes compris aujourd'hui dans le rayon diocésain, n'en ont pas toujours fait partie. La Cerdagne était du diocèse d'Urgel; le Capcir et le Fenouillèdes appartinrent d'abord à l'archevêché de Narbonne, et plus tard à l'évêché d'Alet.

105. Galerie sud. 1242.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 31.

† QVEM LAPIS HIC CELAT ARNALDV M VITA REVELAT
 SANCTA SIBI CVLTA ; IDVS Nō ; SVNT OSSA SEPVLTA
 PRECENTORQE PIVS ELNE FVIT ET LOCVS ORTVS
 MONS SIBI FERRARIUS CELI TENET AMODO PORTVS
 MENSIS ERAT NONI SEPTEM CALOIS . TVLIT ILLE
 O : CVM MORTIS HONVS : X : L : BIS : I : BINA : C : MILLE

Quoique l'état de conservation de ce marbre laisse à désirer, la lecture de l'inscription ne présente pas de sérieuses difficultés. La gravure est très bonne, et les parties défectueuses peuvent être sûrement déchiffrées avec un peu d'habitude et d'attention : et pourtant, que de variantes dans les copies ! Trois leçons manuscrites, qui m'ont été communiquées, diffèrent autant entre elles qu'avec l'original. La rédaction du texte est, il faut l'avouer, très obscure ; et comme il est difficile de se résigner à lire sans comprendre, on s'est beaucoup préoccupé du sens et

trop peu de la lettre. Au deuxième vers, NO, au cinquième, CALOIS, ont paru surtout inexplicables. Je crois être en règle pour la copie; quant à l'interprétation, je n'en ai su trouver qu'une seule, disposé toutefois d'avance à l'abandonner pour une meilleure. En voici la substance : Arnaud, natif de Montferrer et précenteur d'Elne, a touché le port bienheureux, après une vie sainte : la mort l'enleva le VII des calendes de novembre (26 octobre) 1242, et ses restes ont été ensevelis le jour des ides de novembre suivant (13 novembre). On me demandera peut-être s'il ne faut pas voir dans l'O de CALOIS un prolongement de la panse vers la gauche à la partie supérieure, ce qui produirait le D oncial et le mot CALDIS, abréviation inusitée mais possible du mot *calendes*. Le marbre dit non.

Pour obtenir la date, j'ai fait l'opération suivante :
 $1000 (\text{mille}) + 200 (\text{bina C}) + 40 (\text{X : L}) + 2 (\text{bis I}) = 1242$. Mais ce n'a pas été sans hésitation. Le chiffre L a-t-il sa valeur entière, ou bien est-il affecté de diminution par le chiffre négatif X qui le précède ? Malgré les points intermédiaires, j'ai rapproché les deux chiffres. M. Puiggari les distingue au contraire ; fait agir à reculons les signes de multiplication *bis*, *bina*, et obtient : $1000 (\text{mille}) + 100 (\text{C}) + 100 (\text{L bis}) + 10 (\text{X}) + 2 (\text{I bina}) = 1212$. (*Notices sur Elne*, p. 31.) Je ne contesterai pas cette manière d'opérer : les exemples de dates ainsi morcelées auxquelles j'ai eu recours, ne tranchent pas la question.

104. Galerie sud. 1248.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 31.

† ANNO : DOMINI : M̄ : CC : XL : VII : NONAS (*sic*) : MA
 RCH : OB PETRVS : DE : ORTA
 FANO : ARC S : ANIMA : PER : MISER
 ICORD AT : IN : PACE : AMEN :

Les lacunes de cette inscription sont faciles à remplir. J'ai déjà parlé de l'accusatif *NONAS*, mis ici pour l'ablatif *NONIS*, puisque le chiffre *VII* qui le précède fait évidemment partie du millésime. M. Puiggari s'est trompé en lisant « 1240, 4 des nones de mars. » (*Notices sur Elne*, p. 31.) La mutilation de la pierre ne s'étend pas jusqu'au *VII*, sur lequel il ne peut y avoir de doute. Pierre d'Ortafa doit être ajouté à la liste des archidiacres du *Gallia*.

La date de 1248, que j'ai mise en chiffres arabes, à côté du titre, est en avance d'une année sur la date portée dans le texte ; en voici la raison : Jusqu'à l'ordonnance du 15 décembre 1350, rendue à Perpignan, par le roi d'Aragon Pierre IV, l'année commençait, en Roussillon comme dans la Catalogne, au 25 mars, c'est-à-dire deux mois et vingt-cinq jours plus tard que dans notre manière de compter.

J'aurai souvent besoin de rappeler cette observation, qui aurait même dû être faite plus tôt.

105. Galerie sud. 1275.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 32.

† : ANNO : DOMINI : M̄ : CC : LXX : QVINTO
 TERCIO : NONAS : AVGVSTI : OBIIT : GVI
 LELMVS (*sic*) : DE : CLAIRANO : QVI INSTITVIT V
 NVM : PRESBITERV : ET · SVVM : ANNIVERSA
 RIVM : PERPETVO : IN : ELNENSI : ECCLESIA : +

106. Galerie sud. 1300.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 32.

† SEPTIMO : ID9 : DECEMBRIS : ANNO : DOMINI : M^o :
 C^oC : OBIIT : DOMINVS : HVALGVERIVS : DE : PONTONIBVS :
 ARCHIDIACONVS : VALLSPIRII : IN : ELNENSIS (*sic*) : ECCLESIA :
 QVI : INSTITVIT : IBI : IN PERPETVVM : VNVM :
 SACERDOTEM : IN : ALTARI : SANCTI : MARTI
 NI : QVEM : CONSTRVXIT : ET : SVVM : ANNIVER
 SARIVM : CVIVS : ANIMA : PER DEI : MISERICORDIAM : REQVIESCAT :
 IN : PACE :

Huit ponts à trois arches, armes parlantes de *Pontons*, et douze roses à huit lobes encadrent cette inscription d'une double bordure. Les caractères sont très usés.

Encore un archidiacre omis dans la liste du *Gallica*; c'est le troisième parmi ceux dont le cloître d'Elne garde les épitaphes.

107. Galerie sud. 1301.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 32.

† : ANNO : DOMINI : M^o : C^oC : i^o : XV :
 : KLS : OCTOBRIS : OBIIT : PETRVS : CE
 RDANI : DE : ELNA : QVI : PRO : SE : PATRE : AC :
 : MATRE : INSTITVIT : ANNIVERSARI
 VM : CANONICIS : ET : OMNIBVS : ALIIS :
 : BENEFICIATIS : IN : ELNE : ECCLESIA : CVIVS :
 : ANIMA : PER : DEI : MISERICOR
 DIAM : REQVIESCAT : IN : PACE : AMEN :

108. Galerie sud. 1312.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 32.

† VII : ID9 : AVGVSTI : ANNO :
 DOMINI : M^o : C^oC : XII : OBIIT :
 BERENGARIVS : DE COSTAFRIGIDA : C
 IVIS : ELNE : QVI : INSTITVIT : SVVM :
 ANNIVERSARIVM :

Deux tours ou châteaux sommés d'une branche de chêne, garnie de son fruit, occupent la gauche et la droite du cadre. La qualification de *civis*, donnée à Bérenger Costafred, n'appartient, dans nos comtés, qu'aux seuls habitants d'Elne. Partout ailleurs, nous trouverons *habitator*, quelquefois *burgensis*.

109. Galerie sud. 1315.

PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 32.

ANNO DOMINI · M̄ : CCCC · XV · XIIII · KLS · IANVARII · OBIIT · PETRVS · ||
 · BALAGERII PRESBITERI · ELNE · QVI · INSTITVIT · IN · ECCLESIA · ||
 · SANCTI · IACOBI · VILLE · INFERIORIS · ELNE · VNVM · PRESBITERVM ·
 CVM || · PERPINIANO · BOYX · QVI · PERPETVO · CELEBRET · IN · SVPRA-
 DICTA || · ECCLESIA · ET · ANNVVERSARIVM · (*sic*) IN · ELNENSI ·
 ECCLESIA · CATHEDRALI || · IN · DIE : CVIVS · ANNVVERSARII · (*sic*)
 FIAT · PRO · ANIMA · BERENGARII · BALAGERII || : FRATRIS · EIVS ·
 SIMILE · ANNVVERSAIVM : QVORVM · ANIME · REQVIESCANT · IN
 · PACE · AMEN :

A droite, sur la bordure, deux écussons qui portent, posés en fasce, deux objets d'une détermination difficile. L'un de ces écussons est sommé d'une croix grecque portée sur une hampe.

110. Galerie sud. XIV^e siècle.

....X : LIBRAS : QVIBVS ADDIDIT : XX : DOMINA : IACOBA : VXOR
 EIVS CONDAM : VT EODEM TEMPORE : FIAT GENERALE : PRO
 IPSIS : ET : M̄ (*Matheo*)? : NATO CONDAM.

Ce fragment ne forme qu'une ligne sur la bordure inférieure du marbre : la bordure supérieure est mutilée. Bas-relief dans le champ : le Christ sur la croix entre deux saintes femmes portant la boîte aux

parfums, suivant l'usage. Sur les côtés, restes d'écussons indéchiffrables.

III. Galerie sud. 1^{re} siècle (?).

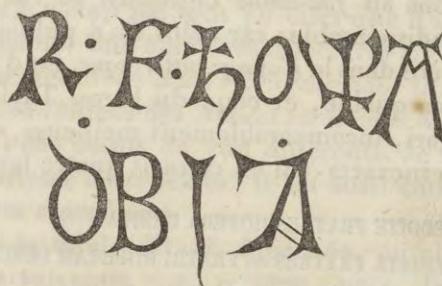
« L'empereur Constant, troisième fils de Constantin, dit le docteur Carrère, fut assassiné à Elne, en 350, par la faction de Magnence, et inhumé dans cette ville : on a conservé avec soin pendant long-temps son tombeau, et on l'avait placé dans le cloître de l'église bâtie postérieurement dans la ville haute ; il était quarré, de marbre blanc, cannelé par ondes, et portait sur sa face antérieure le monogramme de Constantin. Ce tombeau a été détruit depuis environ trente ans ; on n'en a conservé que le monogramme, qui est plaqué contre le mur dans le cloître de cette église. » (*Voy. pitt.*, p. 24.) Ce fragment existe encore. Il porte en relief le monogramme du Christ, entouré d'une couronne de laurier. Le docteur Carrère ne paraît pas douter que le sarcophage dont il a fait partie n'ait été le tombeau de Constant. « Ce sont des traditions que je respecte », dit à ce propos M. Mérimée. On ne saurait mieux dire assurément ; car il serait malaisé de s'inscrire en faux contre la légende, et non moins ardu sans doute de la défendre par de bons arguments, s'il y avait controversé : *In dubius libertas.* Deux autres tombeaux des premiers siècles sont conservés à Elne : l'un au cloître, dans un angle du préau ; l'autre à la sacristie, où il sert de fontaine. On en voit un troisième à la métairie de M. Lazerme, à deux kilomètres d'Elne. Ce qu'il importeraient de savoir, c'est à quelle époque, à quelle occasion et

sur quel point de la ville ont été trouvés ces témoins de l'ancienne importance d'*Helena*.

Le bas-relief qu'on voit encastré dans le mur auprès du monogramme du Christ, n'appartient pas au même monument. C'est à tort qu'on les confond dans la même origine.

112. Galerie ouest.

CARRÈRE, *Voy. pitt.*, p. 27. — Bon TAYLOR, *Les Pyrénées*, p. 473. — MÉRIMÉE, *Notes d'un Voyage dans le Midi*, p. 413. — PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 27. — DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 65.



Tels sont les caractères, inexplicables jusqu'à ce jour, qu'on voit gravés, à la hauteur des genoux, auprès de la statue en bas-relief d'un évêque. Les mains sont croisées sur la poitrine; la chasuble, relevée sur le bras, et le reste de l'ajustement sont plissés à petits plis dans le goût romano-byzantin; le collet de la chasuble est orné de perles; la mitre est basse, fortement échancrée sur le devant, comme celle de l'évêque Guillaume Jorda, précédemment décrite; les fanons jetés à droite et à gauche prouvent qu'elle

est dans sa position naturelle, et non posée sur le côté, comme on l'a écrit quelque part. Le vide compris entre les deux pointes, est rempli par une main divine. Si la volute de la crosse est tournée en dedans, c'est parce que l'espace dont pouvait disposer le sculpteur ne permettait pas de la placer autrement. D'ailleurs, comme l'a très bien observé M. de Caumont au sujet de la pierre tombale de Fulger, évêque d'Angers, « la direction de la courbure en « dehors n'a pas toujours été le signe distinctif de « l'épiscopat. » (*Bull. monum.*, xxI, 462.) J'espère être assez heureux pour joindre à cette description, un dessin qui l'éclaire et la complète.

Revenons au *fac-simile* ci-dessus. Je l'ai regardé comme indispensable; car celui qu'a publié le docteur Carrère dans le *Voyage pittoresque*, est d'une barbarie remarquable, et ceux du baron Taylor et de M. Puiggari, incomparablement meilleurs, sont encore trop inexacts. On en connaît quatre leçons :

REDDITE FRATRES HOPERA DEBITA
REDDITE FRATRES ou FRATRI HOPERAM DEBITAM
RECTOR FIDELIS HOPERAM OBIT
REVERENDVS FRATER HONVFRIVS REART

Écartons, sans discussion, cette dernière : le baron Taylor observe justement qu'elle est faite *en dépit du sens et de la lettre*; mais il l'attribue gratuitement à l'auteur du *Voyage pittoresque en Roussillon*. Le docteur Carrère s'est contenté de dire : « On y voit « l'inscription suivante, dont la modestie et la sim- « plicité trouveront peu d'imitateurs. » Suit le détestable *fac-simile* dont j'ai parlé tout à l'heure. La

manière dont s'exprime le docteur Carrère, prouve seulement qu'il croyait avoir lu, mais il a gardé son secret. Le nom d'Onufre Réart ne se trouve qu'une fois dans son livre, à la page 46, où il n'est pas question du marbre. Au reste, le nom de cet évêque, mort en 1622, fût-il gravé sur le monument en caractères irrécusables, on ne devrait y voir que l'œuvre d'un faussaire.

La troisième leçon n'ayant pas été publiée, il suffira de l'avoir indiquée. Les deux premières semblent se confondre; car elles procèdent évidemment du même principe de paléographie, et les variantes qu'on y remarque tiennent à des causes d'interprétation. Ce n'était pas tout en effet que d'avoir lu; il fallait donner une âme à ces caractères ainsi groupés. L'auteur des *Notes d'un Voyageur dans le Midi de la France*, et l'auteur des *Notices sur la ville d'Elne*, l'ont essayé, à des points de vue différents. Je n'essaierai pas d'analyser leurs textes; il est aussi court et plus sûr de les reproduire.

« Sur le fond, dit M. Mérimée, on observe les « lettres suivantes : R. F. HOPA. DBIA. Du moins, « c'est ainsi que M. de Passa lit les caractères très « bizarres de cette inscription, que quelques archéo- « logues, avant lui, avaient pris pour des chiffres. « L'étude qu'il a faite des caractères lapidaires, et sa « nombreuse collection d'inscriptions du moyen âge, « me font adopter sa version, confirmée d'ailleurs « par une tradition locale. Quelques vieillards se « rappellent en effet que dans leur jeunesse, tous « les ans, après la Toussaint, on chantait une absoute « devant ce bas-relief, et qu'on l'aspergeait ensuite « avec du vin blanc. L'évêque qu'il représentait avait,

« dit-on, donné une vigne aux chanoines d'Elne,
« qui, par reconnaissance, ou par une clause de la
« donation, s'acquittaient régulièrement de cette
« cérémonie. M. J. de Passa pense qu'on doit inter-
« prêter ainsi cette inscription : *Reddite, fratres,*
« *opera debita*. Rien n'est plus commun que de voir
« le mot *opera* précédé par un H. »

« C'est moi, dit à son tour M. Puiggari, qui, le
« premier, ai eu le bonheur de voir un peu clair dans
« ces caractères barbares, sur le dessin qu'en avait
« tracé un amateur obligeant avec une fidélité im-
« parfairement reproduite par le graveur; et voici
« comment je les expliquai : *Redde fratri hoperam*
« *debitam*. L'addition de *h* à *operam* n'a rien que de
« conforme à la cacographie du moyen-âge; et il n'y
« a pas d'autre manière de rendre les abréviations de
« ce mot et du subséquent que celle que j'ai suivie.
« Le verbe et le nom que les initiales R. F. m'ont
« paru indiquer, sont susceptibles sans doute de varia-
« tions quant à la forme, mais non pas quant à leur
« nature, je pense. Pour mon compte, cette phrase
« aurait été une de ces sentences dont usaient autre-
« fois bon nombre d'évêques dans leurs souscriptions
« (Dom de Vaines). Mais les réflexions que m'impo-
« sait le travail de ces notices, m'ont appris qu'elle
« devait avoir plutôt pour objet de rappeler au clergé,
« peut-être aussi aux simples fidèles, leurs obligations
« envers le prélat dont ils avaient l'image sous les
« yeux, et qu'il est mieux de lire en conséquence :
« *Reddite fratri, ou, fratres, hoperam debitam*. L'es-
« sentiel est de savoir quel était ce prélat qu'il avait
« paru inutile de nommer sur son monument funè-
« bre. Il est aisé de voir et très rationnel de croire

« que, puisqu'on ne peut le reconnaître à l'épigraphie, c'est dans *l'esprit* du monument qu'il faut « tâcher de le découvrir. » Ici la description du bas-relief. « Assurément, continue l'auteur, il y a là une « allusion à quelque grande cérémonie pontificale, « extraordinaire et digne de mémoire. Mais l'épiscopologie diocésaine n'en signale et n'a pu en signaler « aucune d'aussi importante que celle de la consécration de l'église cathédrale, faite aux calendes « de septembre 917, par l'évêque Helmerade, avec « toute la pompe et les pieuses donations alors d'usage « en pareille circonstance. Helmerade sera donc le « vrai mot de l'énigme. On prétend qu'autrefois c'était « la coutume, à certain jour de l'année, d'asperger « avec du vin blanc la pierre que nous venons d'examiner. Quelque étrange que paraisse d'abord cette « assertion, et malgré les dénégations qui m'ont été « données sur les lieux, je suis loin de la croire sans « fondement, depuis que j'ai lu dans les notes de « Barrasco, que le samedi-saint, le chapitre était « tenu de faire laver le maître-autel avec du vin blanc « et des plantes aromatiques. Je vois aussi dans le « savant liturgiste Dom Claude de Vert, que pareille « cérémonie avait lieu dans beaucoup d'églises : on « y lavait, dit-il, les autels avec du vin et de l'eau « le samedi-saint. Dans quelques localités, ajoute-t-il encore, on lavait même l'église entière, à commencer dès le vendredi ou le jeudi, si un ou deux « jours ne suffisaient pas. Cette particularité achève « de faire comprendre que l'on pouvait bien, à Elne, « purifier, de même que le maître-autel, le monument du vénérable évêque qui, je le repète, avait « consacré l'église ; en sorte que cet hommage éma-

« nerait, et témoignerait à la fois du fait établi par
« l'interprétation du monument. »

On comprendra que je ne touche pas à la question de priorité soulevée par les citations qui précédent; les moyens et la volonté de la résoudre me manquent également. En tout état de cause, il est certain que M. Mérimée et M. Puiggari n'ont pas hésité sur la signification des sigles R. F. et des quatre lettres DBIA. Ils ont cru seulement devoir justifier la lecture du mot HOPERA par une observation très vraie en principe, mais qui porte à faux dans l'espèce. L'H est onciale; sa haste est armée d'une traverse dont la valeur est connue; ce n'est donc pas une initiale parasite; c'est une lettre monogrammatique représentant le mot HEC. Non loin d'Elne, au Monestir-del-Camp, sur un pilier du cloître, on n'a jamais lu autrement la même lettre, armée du même signe.

Après ce retranchement de l'H, le mot OPERA demeure entier avec son orthographe ordinaire.

Il faudrait remonter bien haut vers les premiers siècles pour autoriser, par des exemples, la lecture des mots REDDITE FRATRES, et du premier surtout; encore douterais-je qu'on yréussî t. Chez nous, parmi le petit nombre de sigles simples que l'on rencontre sur les inscriptions lapidaires, au moyen-âge, l'R, dans les cas très rares où elle se montre ainsi dépouillée de tout signe d'abréviation, représente le prénom RAIMVNDVS, et l'F également privée de tout accessoire, est prise pour le latin FECIT ou le catalan FEU. Rapprochant ces deux mots des deux autres déjà lus, j'établirais donc ainsi la première ligne :

RAIMVNDVS (?) FECIT (?) HEC OPERA.

Le sens de DBIA m'échappe entièrement : j'ai retrouvé les mêmes lettres sur une pierre tumulaire de l'ancien prieuré de l'Eule, sans les mieux comprendre ; j'y reviendrai bientôt en parlant de ce monument.

Le Bon Taylor n'a ouvert aucun avis sur le *sarcophage anonyme* (c'est ainsi qu'il l'appelle) propre à éclairer la question. Il regarde seulement comme certaines les libations de vin blanc dont a parlé M. Mérimée. Les témoignages relatifs à cette cérémonie sont loin d'être unanimes, ainsi que l'a remarqué M. Puiggari ; et la mort en éclaircissant les rangs des témoins, rend chaque jour plus douteuses les chances d'une nouvelle enquête. Cette année même, un habitant d'Elne affirmait devant moi qu'il avait lu, à la mairie, l'acte de la donation très anciennement faite, par un évêque dont il avait oublié le nom, au chapitre et à l'église, du domaine d'Avalri alors complanté en raisin blanc. Ce renseignement était explicite, et je n'avais garde de le négliger ; je courus donc aux archives que M. le Maire mit à ma disposition avec une obligeance parfaite. Mes recherches furent vaines ; l'intéressant parchemin a disparu avec bien d'autres pièces détachées, avec le précieux et regrettable cartulaire dont on a perdu la trace depuis 1825. A mon espoir déçu, venait se joindre la matière d'un nouveau doute ; car l'épitaphe de l'évêque Guillaume d'Ortafa nous a déjà dit à qui était due l'acquisition du domaine d'Avalri (*honorem de Avalrino*).

L'absoute dont il a été parlé, se chante encore tous les ans, à l'entrée du cloître, le lendemain de la Toussaint. Cet usage n'était point particulier à Elne. Les liturgistes, que l'on a cités à propos de l'ablution

des autels pendant la semaine-sainte, peuvent l'être également en faveur de cette autre cérémonie. A Chartres, le clergé, après avoir fait des aspersions dans le cimetière, faisait aussi le tour du cloître.
 « Deindè exeunt ad dextram partem aspergendo
 « aquam per cæmeterium. Deindè transeuntes ante
 « capellam circumeunt claustrum. » A Limoges, la première absoute était chantée dans le chœur de l'église pour tous les défunts; quinze autres l'étaient successivement sur des tombes désignées, et la dix-septième au milieu du cloître pour tous ceux qui avaient là leur sépulture. « Primùm, absolutio fit
 « in choro pro omnibus in ecclesiâ quiescentibus;
 « II^o, super tumulum Domini Aymerici episcopi Le-
 « movicensis, XVII^o, in medio claustrî pro om-
 « nibus quiescentibus in eo. » (D. MARTENE. *De antiquis eccles. ritibus.*)

Pour ne rien omettre de ce qui peut servir à l'éclaircissement d'une difficulté, encore entière sous plus d'un rapport, je ne recule pas devant une nouvelle transcription. M. de Castellane, après avoir cité l'opinion de M. Mérimée, ajoute ces réflexions : « L'inscription et la statue paraissent être du XI^e siècle. « Artallus qui était déjà évêque d'Elne vers 1087 et « qui vivait encore en 1091, établit un usage qui a « peut-être donné lieu à la tradition dont nous avons « parlé. Voici ce qu'on trouve à ce sujet dans Gallia « Christiana : *Convivium opiparum primoribus festis*
« quotannis, cuncto sanctae Eulaliæ (église cathédrale
« d'Elne) capitulo parandum, vi idū novembris ejus-
« dem anni (1091) Artallus episcopus unā cum dignita-
« tibus, indulsit. » L'évêque Artal II a remplacé l'évêque Hémerade; nous nous rapprochons de la vraie

date, et sous ce rapport, l'opinion de M. de Castellane a gagné le pas sur celle de M. Puiggari; mais l'état de la question reste le même. Je dirai quel est, à mon jugement, l'âge approximatif de la statue, lorsque viendra le tour de l'inscription du prieuré de l'Eule (*v. n° 119*).

Faut-il chercher, enfin, dans l'inscription qui nous occupe la signature du sculpteur, et non une épithèse? Cette opinion a été développée verbalement: j'ignore à qui elle doit être attribuée; quels motifs a donné l'auteur, et quelle est la lecture dans cette hypothèse.

113. Galerie ouest. 1303.

DE CASTELLANE, *Mém. de la Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 255.—PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 29.

: ANNO X : M : CCCC : II : III : NONAS FEBROARII : OBIT DOMINVS
NATALIS RAYNERII : LEGVM DOCTOR : CANONICVS : ET :
SVCENTOR ELNE : QVI INSTITVIT CAPELLANVM : ET ANNVER-
SARIVM : CVIVS ANIMA REQVIEM POSIDEAT (*sic*) SEMPITERNAM :

Cette inscription est partagée entre les deux bordures haute et basse, et s'y développe sur une seule ligne. Aux quatre angles du cadre, une fleur de lis dans un écusson carré posé en pointe. Noël Raynier est représenté couché dans son tombeau, en habits d'officiant, les mains jointes et relevées. Le devant du sarcophage est orné de rosaces et de guirlandes peintes en bleu; les côtés que l'on voit, au rebours des lois de la perspective, sont remplis par une arcade ogivale géminée, de même couleur. Au second plan, le cortège clérical, plusieurs fois décrit ailleurs, (*n°s 17, 19, 30, 90*) mais relevé cette fois par la

présence de deux évêques, celui d'Elne sans doute, Raimond IV de Costa, et un autre que rien ne peut faire reconnaître. Voir, pour la date, l'observation faite au n° 104. Ce marbre est d'une conservation parfaite.

M. de Castellane a lu au prénom : *Arnald*, à la date : 1309, et il ajoute : « le titre *legum canonicus* « est traduit par *docteur ès lois* dans la *Notice sur Elne*, « et le nom de *Reinedii* par *Rainier*. » En cela M. de Castellane prête gratuitement à autrui ses omissions et ses erreurs de lecture. M. Puiggari n'a voulu traduire que ce qui est sur le marbre : *Legum doctor* et *Raynerii*; il se trompe du reste lui-même sur la date et le prénom : *Arnald*, 1309.

114. Galerie ouest. 1312.

DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 256.
— PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 29.

: HIC : IACET : IACOBVS : MARTINI : CAPELLANVS : ECCLESIE :
SANCTE MARIE : DE MARI : CONDAM : ET : OFFICIALIS : ELNE : QVI
INSTITVIT : VNVM : PRESBITERIVM (*sic*) : IN ECCLESIA : ELNE :
ET : ANNIVERSARIVM : QVOD CELEBRATVR : QVOLIBET : ANNO :
SEPTIMO : ID9 : FEBROARI : ET : DECESSIT : ANNO : X : M : CCC : XI.

Sur le soubassement d'un bas-relief qui représente le défunt en habits sacerdotaux, les mains jointes et relevées, debout sous une arcade ogivale trilobée, que surmonte un fronton triangulaire garni de crochets. Pour la date, voir l'observation faite au n° 104.

115. Galerie ouest. 1316.

DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 240.
— PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 29.

ANNO : DOMINI : M^o : C^{CC}XV : X^{II} : KLAS : MARCHI : OBIIT :
 DOMINVS : BERENGARIUS : DE CODALETO : CANONICVS : ET :
 SVCCENTOR : ECCLESIE :
 : ELNE : QVI IN EADEM : ECCLESIA : INSTITVIT : SVVM : ANNIVER-
 SARIVM : CVIVS : ANIMA : PER MISERICORDIAM : DEI : REQVIESCAT :
 IN : PACE : AMEN :

Bas-relief. Le défunt vêtu d'une tunique et d'un manteau, et couché dans un sarcophage porté par deux lions. Ses mains n'ont pas la position que nous avons remarquée jusqu'ici ; elles sont croisées sur le ventre. Le devant et les côtés du sarcophage sont couverts d'arcades trilobées de couleur bleue. Comme sur le marbre de Noël Raynier (n° 113) l'inscription occupe le haut et le bas du cadre, sur une seule ligne. Aux quatre angles un écu sur pointe et chargé d'un lion. Voir pour la date l'observation faite au n° 104.

116. Galerie ouest. 1316 et 1324.

DE CASTELLANE, *Soc. arch. du Midi*, t. III, p. 241.
 — PUIGGARI, *Notices sur Elne*, p. 29.

ANNO : DOMINI : M^o : C^{CC}XVI : X^{VII} : KLS
 IVNII : OBIIT : ARNALDVS : DE PETRA : MOLA : PRE
 CENTOR : ELNE : QVI : SVVM : INSTITVIT : ANNIVERSARIVM :
 ANNO : DOMINI : M^o : C^{CC}XXIII : PRIDIE : ID⁹ : AVGUSTI
 OBIIT : GAVSERANDVS : DE PETRA : MOLA : PRES
 BITER : ELNE : QVI : INSTITVIT : FESTVM : SANCTI : ANTHONII
 ET : SVI : ANNIVERSARI : +

Épitaphe double comme le n° 102. Le cadre est orné d'une croix ancrée inscrite dans un cercle et de quatre écussons chargés de besants.



117. Galerie ouest. 1344.

† ANNO : DOMINI : M^o : CCC : XL : III : QVINTO DOTALE
: BENEFICIVM : ET : ANNIV PACE AMEN

Reste de l'inscription gravée autour d'une grande dalle de 2^m 66 de long et 1^m 01 de large, qu'on foule aux pieds à l'entrée du cloître. On n'aperçoit plus que de faibles traits du personnage qu'elle encadrerait.

118. Détails. xive siècle.

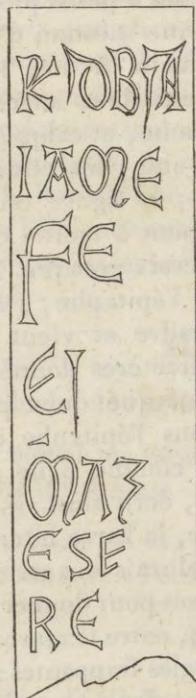
Aux quatre angles du cloître, le sommier qui supporte la retombée des arcs ogives, est orné de la statue en bas-relief d'un évangéliste. Saint Jean, saint Marc et saint Luc ont sous leurs pieds les animaux symboliques; saint Matthieu n'a pour soutien qu'une tête plate. Tous les quatre sont ailés; ils tiennent d'une main la plume et de l'autre le grattoir; devant eux est un livre ouvert sur un scriptoriale. Sur le livre de saint Matthieu sont gravés les deux mots SANCTVS MATEVS : les noms de saint Marc et de saint Luc sont peints en noir; on lit encore : MARC....., LVCE : celui de saint Jean était aussi peint, non sur le livre, mais sur une banderolle que l'aigle tient dans ses serres; on n'y distingue plus que STS, *sanctus*.

Le sommier d'une travée intermédiaire dans la galerie de l'est, offre le titre de la croix : IHS . N . R . I . Jesus Nazarenus rex Judæorum.

Le timbre des heures, perché au sommet de la tour de l'horloge, doit être compté parmi nos anciennes cloches. Il est inaccessible; mais, avec le secours de la lunette, on peut lire deux ou trois mots qui laissent deviner la légende assez commune : XPS VINCIT XPS REGNAT, etc. (v. n^os 56 et 60.

L'EULE.

119. Église du Prieuré. 1203.



ANO
M : CC : III
OBIT : F :
DE SO
LERIO :
XVI : K :
IANVAR
II : QVI INSTI
TVIT :
VNVM
PRESBI
TERVM.

Lorsque mes yeux rencontrèrent, pour la première fois, la partie de cette inscription que je donne en *fac-simile*, je crus avoir trouvé la clef de celle d'Elne, qui a, jusqu'à présent, défié tous ses lecteurs. Cet espoir dura peu. Les mots qui suivent le D B I A de la première ligne, et qui me paraissaient devoir l'expliquer, étaient et sont restés muets pour moi.

F. (*Ferrandus, Ferrarius, Felix ?*) est revêtu d'une

longue tunique, par-dessus laquelle est jeté un manteau retenu par une boucle au milieu du cou, et relevé par les mains qui se croisent sur la poitrine. Tous ces vêtements sont plissés à petits plis, dans le goût des ornements de l'évêque inconnu d'Elne.

La tête, sommée d'une main divine, repose sur une draperie que soutiennent deux anges thuriféraires placés à droite et à gauche, et calqués du reste sur ceux du marbre déjà cité. Les cheveux sont tressés en plusieurs nattes ; la figure est barbue ; entre les pieds, qui s'échappent à moitié du bas de la tunique, est gravée une croix grecque. A la gauche du défunt, sur le cadre, l'épitaphe ; à sa droite, sur le biseau qui part du cadre et vient s'amortir contre les vêtements, les caractères donnés en *fac-simile*. On a sans doute remarqué deux points au-dessus du *DBIA* d'Elne : dans l'épitaphe de F. du Soler, le point est employé comme signe abréviaatif au-dessus du mot *presbiterum*, écrit ainsi : *PSBTM*. A la quatrième ligne du *fac-simile*, la barre intermédiaire de l'E est douteuse, et je l'exclurai sans scrupule, s'il ne fallait qu'un C en cet endroit pour donner un sens à tout le reste. Je trouve enfin, entre le marbre d'Elne et celui de l'Eule, des analogies frappantes ; et, si je ne m'abuse pas, la date de ce dernier, qui est fixée par l'épitaphe, peut servir à déterminer approximativement l'âge de l'autre.

Le Prieuré de l'Eule était un monastère de religieuses cisterciennes, dépendant de l'abbaye de Poblet, au diocèse de Tarragone. Il donne signe d'existence dès 1176. En 1363, la communauté obtint d'être transférée à Perpignan, à raison des courses fréquentes des mauvaises compagnies vers nos con-

trées à cette époque. En 1576, c'est-à-dire, quatre siècles après la première date connue, il ne restait plus que trois religieuses, que l'on envoya dans des couvents d'Espagne. Le Prieuré fut alors occupé par des religieux cisterciens, dont le dernier prit possession par procureur le 29 avril 1784.

L'inscription de l'Eule ne vient pas ici à son tour; car elle appartient au canton de Millas, que des raisons indépendantes de ma volonté me forcent à renvoyer au bulletin d'une autre année. Mais il importait de ne pas l'éloigner autant du numéro 112, et c'est pour cela que j'intervertis, par exception, l'ordre que j'ai adopté.

ALÉNYA.

120. Cloche de l'église. 1570

† IN TE DOMINO (*sic*) ESPERAVI (*sic*) NOM (*sic*) CONFOMDAS (*sic*)
IN ETERNVM ANY M·D·LXX - AVE MARIA.

La salutation est sur le ruban qui ceint les fausures, comme c'est l'ordinaire.

TÉZA.

121. Mur de l'église, angle nord-ouest.

Publicateur, 1832, n° 40. — HENRY, *Guide en Roussillon*, p. 139. — *Bulletin monumental*, t. xxii, p. 52 et 396.

EVHANGELVS
SOCXXXSER
MERCVRIO
VS LM

*Evhangelus sociorum quadragesimæ servus, Mercurio
votum solvit libens meritò.*

Une lettre mal lue a induit en erreur M. Puiggari, qui le premier publia cette inscription en 1832, et dont on a depuis lors suivi la leçon. Il la donnait d'après un estampage assez vague, comme ils doivent l'être souvent lorsqu'on est obligé d'aller les prendre au sommet d'une échelle. L'S du mot soc est un peu gâtée sur le marbre, et l'écaille qui la sillonne fut prise pour une partie intégrante du caractère. On peut voir, dans le *Publicateur* de 1832, comment M. Puiggari fut amené à lire ANNOS, par suite SERVATUS, et à ne voir enfin dans le monument qu'une pierre votive « d'Evhangelus à Mercure pour l'avoir « conservé pendant quarante ans. » J'avais adopté, comme les autres, cette leçon, jusqu'au jour où l'examen particulier que j'avais entrepris de nos inscriptions, m'a prouvé qu'il y avait eu malentendu sur le mot soc. Rétablir le texte était la plus facile moitié de la besogne; et si j'entrevis un instant la bonne voie, ce fut pour la perdre aussitôt après. Fatigué d'hypothèses qui m'éloignaient de plus en plus du but, j'eus l'heureuse idée de puiser à bonne source. M. Léon Rénier, auquel j'envoyai la rectification et l'aveu de mon ignorance, a eu la bonté de m'éclairer.

L'explication que j'ai déjà donnée lui appartient, et je m'étais borné d'abord à cet unique emprunt. Récemment autorisé à faire usage de la lettre qu'il m'avait fait l'honneur de m'écrire, j'en détache le passage relatif à notre marbre. On saura gré certainement à M. Léon Rénier de m'avoir donné cette autorisation, et à moi-même de n'avoir pas dénaturé d'excellentes choses en les abrégeant.

« L'inscription d'EVHANGELVS est une des plus importantes que l'on ait encore découvertes dans la Narbonnaise, parce que c'est la première où il soit fait mention de la perception du quarantième dans cette province, et qu'elle nous apprend, ainsi du reste qu'on devait le penser pour une province sénatoriale, que cet impôt y était assuré à une société de publicains, et non pas perçu directement par un procurateur impérial et par ses agents. « Dans toutes les inscriptions où il est question de la XXXX GALLIARVM, ou GALL, ou GAL (*Orelli*, 3343 et 3345 : *Spon.*, *Micell. erud. antiquit.*, p. 217; *Gudius*, *antiq. Inscr.*, 199, 3.); dans toutes ces inscriptions, dis-je, il s'agit, non pas de la Gaule Narbonnaise, mais des trois provinces de la Gaule proprement dites, c'est-à-dire de la Lyonnaise, de l'Aquitaine et de la Belgique. Vous me demanderez peut-être pourquoi des trois, et non pas des quatre, en y comprenant la Narbonnaise? Je vous répondrai que, sur un grand nombre de monuments, la réunion des trois provinces, pour certaines parties de l'administration, est exprimée en toutes lettres, III PROVINCIAE GALLIARVM; que sur aucun d'eux encore on n'a trouvé indiquée la réunion des quatre provinces, et qu'on ne la trouvera probablement jamais, parce que cette réunion eût été contraire aux principes de l'administration romaine, la Narbonnaise étant une province sénatoriale, tandis que les autres étaient impériales. Vous me demanderez peut-être aussi si dans l'inscription de *Gudius* (199, 3) inscription qui a été trouvée à Rome, les sigles XXXX GAL ne pourraient pas s'interpréter *Quadragessimæ Galliae*, et s'entendre de la Narbonnaise. Je

« vous répondrai encore non, parce que la Narbonnaise n'est jamais désignée sur les monuments par le simple nom de *Gallia*, mais toujours par ceux de *Gallia Narbonensis* ou de *Provincia Narbonensis*.

« Vous savez que la *quadragesima* était la même chose que le *portorium*, sorte de droit de douane levé sur les marchandises à leur entrée dans la province. Or, dans le passage de Tacite que vous m'avez cité, on voit que les sénateurs obtinrent de l'empereur le maintien du *portorium*. La *quadragesima*, qui fut alors supprimée, était donc un autre impôt; et en effet, ce nom n'exprimant qu'une quotité, on conçoit facilement qu'il ait pu être appliqué à des contributions différentes, mais établies sur des bases semblables. »

122. Mur de l'église, angle sud-ouest.

Publicateur, 1832, n° 40. — HENRY, *Guide en Roussillon*, p. 130. — *Bullet. monum.*, t. xxii, p. 52 et 396.

D M

RVSTICANIA

LIB CO

Dts Manibus . Rusticana liberta . co....

Cette inscription avait au moins six lignes : après les trois premières, qu'on ne peut même déchiffrer jusqu'au bout, il ne reste plus sur le marbre que des traits clairsemés, à peine visibles et sans liaison. J'ai ajouté peu de chose à la leçon déjà connue ; mais j'en avais retranché de prime-abord le *idid*, qu'on avait cru lire sur les bandes verticales du cadre, et

qui ne me paraissaient être que des ornements. M. Léon Rénier n'hésite pas à y reconnaître des bonnets d'affranchis, et le sigle LIB ne laisse aucun doute sur cette appréciation.

123. Dans l'église. 1260.

† : ANNO : DOMINI : M : CC : L : IX : XI :
 KL FEBROARII : OBIIT : PETRVS : COMI
 TIS : DE TESANO : QVI DIMISIT
 ECCLESIE : SANTI : PETRI : EI
 VSDEM : LOCI : VNVM SEREVVM (*sic*)
 SICVT : IN SVO TESTAMENTO : PLE
 NIVS CONTINETVR : CVIVS : ANI
 MA : REQVIESCAT : IN PACE : AMEN.

Ce marbre est fendu dans le sens de la hauteur; mais aucune lettre n'a été altérée par la cassure. Voir pour la date l'observation faite au n° 104.

SAINT-NAZAIRE.

124. Chasuble. 1588.

DE LA
 OBRA
 1588.

Ces mots sont brodés au bas d'une chasuble très simple et sans autres ornements. Je n'ai pas encore trouvé dans les sacristies de nos églises des vêtements sacerdotaux antérieurs au XVI^e siècle; ceux de cette époque, au contraire, ne sont pas rares. La chape de Palau-del-Vidre, qui jouit d'une certaine célébrité à cause de son origine prétendue, n'est pas plus an-

cienne. Une tradition, qui, sans doute, ne s'est attachée à ce vêtement que par cascade et après la disparition d'un autre plus vieux, le fait remonter jusqu'aux premières années du xive siècle au moins. Un chevalier du Temple l'aurait, dit-on, rapporté de la Palestine et donné à l'église. L'aspect seul de la chape dément cette date, et la véritable est fixée par un document que M. de Saint-Malo a découvert aux archives des notaires. C'est la commande même de la chape, faite le 23 septembre 1554, à Martin Otxoar, brodeur de Barcelone, par les fabriciens de l'église et les consuls du lieu.

CANET.

125. Porte de l'église. 1227.

ANNO DOMINI : M : CC : XX : VII : XIII : KLS : IVNII : OBI
 IT : RAIMVNDVS : ANGLESII : QVI INSTITVIT IN ECCLESIA DE CANE
 TO : VNVM : SACERDOTEM : ET DVAS · LAMPADAS : ET AD
 HOC PERFICIENDVM DIMISIT OMNIA ALODIA SVA : ET
 QVOD SVPER : ESSET DARETVR : ELEMOSINE : IN DIE AS
 CENSIONIS DOMINI : CVIVS ANIMA : REQVIESCA
 T IN PACE : AMEN :

126. Porte de l'église. 1304.

+ : ANNO : DOMINI M CCC : IIII : PRIDIE : NONAS :
 NOVEMBRIS : OBIIT : RAYMVNDVS : ARLOVINI : QVI
 DIMISIT : DVO ANNIVERSARIA : CLERICIS DE CA
 NETO : PRIMVM : DIE OBITVS SVI PRO ANIMA
 SVA SECUNDVM IN NONA DIE OBITVS SVI
 PRO ANIMABVS PARENTVM SVORVM

Sur cette inscription et la précédente, j'observerai

seulement qu'elles sont d'un très beau caractère et parfaitement conservées, quoique bien à portée de l'insulte.

127. Porte de l'église. 1510.

LANY · MIL · Y SINC CENS :

Y DEV · PRIMER DIE :

DE : MAG FOV CO

MENCADA DE FER ·

LA OVRA : DE CARITAT (?)

Qualité de pierre très-mauvaise, gravure grossière. Le dernier mot est difficile à reconnaître ; je crois cependant qu'il faut lire *CARITAS*, mais ce mot même m'embarrasse. S'agit-il de l'établissement d'une de ces œuvres de charité, *aumône commune* ou autre, que nous retrouvons au moyen-âge dans un si grand nombre de nos plus petits villages ? Ou bien est-ce l'*œuvre*, c'est-à-dire la construction de l'église qui commence au moyen de dons charitables ? Je pencherais volontiers vers ce dernier sens.

CANOHÉS.

128. Chemin de Canohés à Perpignan.

Je cite pour mémoire une borne plantée à 700 mètres environ de Canohés, sur le bord de l'ancien chemin de ce village à Perpignan. Elle a été couverte, au moins sur trois de ces faces, d'une inscription trop mutilée maintenant pour être lue. Voici tout ce que j'ai pu en tirer :

GVAS.....RA.....DE.....CANO.....LI.....ON.....
VB C.....NON F....NO....TVMVLORVM ELADI....ANTONIO
VALLS EIVSQVE....

Sur le revers :
ANNO SECUND.

J'avais entendu dire que c'était une inscription romaine : les restes ne permettent pas de s'arrêter à cette idée. Je croirais plutôt qu'elle se rapporte au dessèchement du petit étang qui s'étendait autrefois au-dessous de Canohés. On trouve déjà la trace de travaux entrepris au xve siècle pour délivrer le village de cet incommode voisin. En 1544, Honoré d'Oms, camérier de La Grasse et prévôt de Canohés, confiait l'entretien des rigoles d'écoulement au curé du lieu, et lui abandonnait pour ses dépenses le poisson qu'on y péchait encore, et la jouissance, par bail emphytéotique, de dix-huit ayminades de terre conquises sur l'étang. Notre inscription a-t-elle été mise en ce lieu pour constater cette opération ou toute autre relative au même objet ? Les archives de La Grasse, déposées à la préfecture de l'Aude, nous le diraient peut-être.

VILLALONGA-DE-LA-SALANCA.

129. Dans l'église. 1324.

ANNO : DOMINI : M : CCC : XX : III : X : KL : ||
 FEBROARII : OBIIT : GVILLELMVS MARIS SACRISTA DE VILLALON ||
 GA CVI : GVILLELMVS MARIS CANONICVS : MAIORI ||
 CARVM EIVS NEPOS IN ECCLESIA DE VILLALONGA SVVM INSTITVIT
 ANNIVERSARIVM.

Courant sur la bordure, autour d'un bas-relief qui représente le défunt, en habits d'officiant, les mains jointes et relevées. A droite et à gauche, dans le

champ, à la hauteur de la tête, un écusson fascé en ondes, armes parlantes de *Maris*. Voir pour la date l'observation faite au n° 104.

130. Au bas du sanctuaire. 1449.

En bordure autour d'une dalle de 2^m 25 de long et 1^m 00 de large, l'épitaphe suivante :

A · XXV · DEL · MES · DE · || SETEMBRA · LANY · M · CCCC · XXXX ·
NOV · FEVS · DEVS · SES · VOLENTATS · DEL · || MOLT · HONORABLA ·
MOSEN · || BERENGVER · AMYLL · SACRISTA · DE LESGLESIA · DE
SANT · MARCELL ·

Dans le champ, en haut :

MEMENTO

REVERENDI BERENGARII

AMILL SACRISTÆ.

En bas :

ANIMA · EIVS ·

REQVIESTAT ·

IN · PACE ·

L'épitaphe est en gothique carrée, écriture ordinaire de nos inscriptions lapidaires au xv^e siècle, et l'acclamation en majuscules romaines, qui paraissent pour la première fois à la même époque. Je ne serais pas étonné que ce fût l'exemple unique de ce dernier caractère avant le xvi^e siècle; car Fossa, qui connaissait si bien les monuments du pays, ne croyait pas qu'on en pût citer un seul. (*Mém. p. les avoc.*, p. 108.) La réunion des deux genres sur la même pierre, mérite aussi d'être remarquée. Entre les deux parties de l'acclamation est gravée au trait une figure

géométrique où l'on a voulu reconnaître le plan par terre de la petite et curieuse église de Planès. C'est en effet cela, si l'on veut; mais que pourrait-on conclure d'une ressemblance fortuite? Cette figure s'obtient par la superposition d'un triangle à un trèfle, de manière que les lobes, faisant saillie sur les flancs du triangle, alternent avec les pointes de celui-ci. Des figures analogues, obtenues par la superposition d'un carré à un quatrefeuilles, sont très-communes au XIV^e et au XV^e siècles. Dans l'inscription qui précède, l'écu de Guillaume Maris est circonscrit par un ornement de ce genre; il en est de même des écus de Pierre Garrigella (n° 26), de Bérenger de Junyent (n° 44), et de bien d'autres. Sur la pierre tombale de Bérenger Amyll, le triangle enferme un calice, et de sa pointe inférieure pend un écusson chargé d'une touffe de petit millet, blason parlant du défunt.

151. Sacristie. 1407.

FRATER : IOANNES : DVC : ME FESIT : (*sic*) FIERI :

LANY : M : CC^oCC : VII :

Sur une fontaine en marbre incrustée dans le mur. Au milieu de l'inscription est une croix à trois branches, ou *tau*, au pied fiché, et sommée d'une étoile. On y voit aussi des restes d'ornements, de forme assez originale, peints de couleur sombre.

152. Clocher. 1508.

1508.

C'est la date de la construction du clocher. Il est bâti en prolongement de l'étroite et vieille nef romane

à laquelle on a soudé, vers la fin du xve siècle, une seconde nef du côté du nord. Ces nefs communiquent entre elles par deux grands arceaux ouverts dans l'ancien mur.

PIA.

153. Porche de l'église. 1266 et 1268.

ANNO : DOMINI : M : CC : LX : VIII :
 XI : KL : AVGVSTI : OBIIT : DO
 MINVS : GVILLELMVS : PORCELLI : CAPELLANVS
 DE : BONOPASSV : ANNO : DOMINI : M : CC
 LX : VI : III : KL : DECEMBRIS : OBI
 IT : DOMINVS : PETRVS : GRA利ONI :
 NEPOS : EIVS : QVI ME : LEGIS : DIC P
 A T E R : N O S T E R

Caractères élégants, d'une gravure très-nette et parfaitement conservée. Les mots sont séparés par cinq points, cernés eux-mêmes entre deux traits verticaux.

154. Porte de l'église. 1302.

ANNO : DOMINI : M : CC : II : PRIDIE : KLS
 APRILIS : OBIIT : RAYMVNDVS : DOMINICI : DE
 APIANO : CVIVS : ANIVERSA
 RIVM : SVPER : TERRA : DE PON
 CIONIBVS : ROGA : DEVMT : PRO : EO

155. Porte du château. 1249.

Publificateur, 1832, n°s 38 et 39.

ANNO : DOMINI MILLESIMO : CC · XL · IX · VII :
 KL : IVNII : FVIT · INCEPTVM

OPVS ISTIVS CASTRI · PER : RAIMVNDVM : P
 ICHERIVM : MAGISTRVM · MANDA
 TO ET AVCTORITATE · DOMINI : GVILLELMI : DE BROA · DEI :
 GRACIA : SANCTE : NARBON
 ENSIS : ECCLESIE : ARCHIEPISCOPI :
 CVIVS OPERIS : RAIMVNDVS : DE
 MONTILLIS : CLERIC
 VS : SVVS · DE ALESTO
 EXSTITIT : PROCV
 RATOR : IOHANNE : DOVCE
 SINO BAIVLO EXISTEN
 TE

Les archevêques de Narbonne étaient seigneurs de Pia; cette inscription le démontrerait à défaut d'autres preuves. Guillaume de Broue, qui fit construire le château, occupa le siège métropolitain de 1245 à 1257 (*Gall. christ.*, t. vi, col. 71). On voit encore son épitaphe à Narbonne, dans l'église Saint-Just. En 1570, apparaît comme seigneur du lieu Bernard Joli, auquel l'archevêque Hippolyte d'Este Ferrare avait vendu la baronnie l'année précédente. Les habitants de Pia pouvaient alors s'affranchir, et pourtant ils en laissèrent échapper l'occasion. Ils craignirent que les consuls, s'appliquant le bénéfice de la seigneurie, ne voulussent à ce titre se perpétuer dans le consulat; et la domination étrangère leur sembla préférable à la tyrannie locale. Les habitants de Pia se montrèrent en cette circonstance fort avisés; et le parti qu'ils embrassèrent, après en avoir solennellement et publiquement délibéré, prouverait à lui seul qu'ils valent mieux que la réputation qu'on s'est plu à leur faire.

La leçon publiée en 1832 est très fautive : le marbre était alors assez haut placé au-dessus de la porte du château, et M. de Saint-Malo, qui la déchiffra dans cette position défavorable, n'avait pas alors cette grande habitude des vieilles écritures que lui donna plus tard le dépouillement de nos archives. La gravure est du reste fort mauvaise ; l'architecte ou *maître tailleur* Raymond l'avait sans doute confiée au plus inexpérimenté de ses apprentis. J'ai vu cette inscription hors de place, il y a déjà quelques années, en grand danger d'être perdue. Si elle existe encore, ne pourrait-on pas l'encastrer dans le mur, à côté des deux autres qu'on voit à l'entrée de l'église ?

VILANOVA-DE-LA-RIVIÈRE.

156. Église. 1330.

ANNO : DOMINI : M̄ : CCC : XX : III :
 IDVS : APRILIS : OBIIT : DOMINVS PETRVS :
 SABATERII : QVI : INSTITVIT : SVVM :
 ANNIVERSARIVM : IN PRESENTI : ECCLESIA :
 CVIVS : ANIMA : REQVIESCAT : IN :
 PACE : AMEN :

La dernière ligne est terminée par un soulier, armes parlantes du nom du défunt, *Sabater*. La même figure était peinte, comme attribut de métier, sur la bannière de la confrérie des cordonniers à Perpignan (*v. Fossa, Mém. p. la Nobl.*, p. 423). J'ai négligé de relever moi-même cette inscription. Je la donne d'après une copie figurée, qui me paraît mériter toute confiance. Voir pour la date l'observation faite au n° 104.

RIVESALTES.

137. Porte de l'église. 1258.

+ QVI TVMVLVM CER
NIS : CVR NON MOR
TALIA SPERNIS : TALI
NAMQVE DOMO CLAVDI
TVR OMNIS HOMO : OBIUIT : G (?) : V....
..... DE RIPISALTIS : ANNO DOMINI
M : CC : L : VIII

SAINT-HIPPOLYTE.

138. Porche de l'église.

PUGGARI, *Bull. de la Soc. des Pyr.-Orient.*, t. VII,
p. 261. — DE GAZANYOLA, *Observat. sur l'Inscrip. de
Saint-Hippolyte.*

FLAV

VAL

CONST

ANTINO

NOB

CAES

Flavio Valerio Constantino nobilissimo Cæsari.

La pierre qui porte cette inscription fut découverte en 1847, dans l'église de Saint-Hippolyte, au-dessous du maître-autel. C'est une colonne en brèche calcaire, haute de 1^m 05 et de 0^m 42 de diamètre. Elle est surmontée d'un grossier chapiteau corinthien,

dont l'intérieur avait été creusé pour recevoir un reliquaire en bois.

A l'occasion de cette découverte, qui était un évènement pour notre pays encore si pauvre en inscriptions romaines, quelques articles de polémique sérieuse furent échangés entre deux hommes également recommandables par leurs lumières. Il convient de les analyser.

L'hommage s'adressait-il à Constantin-le-Grand, ou bien à son fils Constantin-le-Jeune ? M. Puiggari se prononça pour le premier : « Le nom de *Valerius*, » disait-il, n'a jamais pu désigner que le père, et le « fils ne l'a jamais porté. » M. de Gazanyola adopta le sentiment contraire : « Constantin-le-Jeune, ré- « pondait-il, a les mêmes droits que le grand Cons- « tantin au nom de *Valerius*, qui lui est donné dans « les fastes consulaires en 320, 321 et 324 (*Art de* « *vér. les dates*) ; mais à lui seul peut être appliqué « le titre de *nobilissimus Cæsar*. » Il n'est pas vraisemblable, en effet, que Constantin-le-Grand, désigné par son père au choix des légions et proclamé par elles, ait voulu consentir à ne prendre que ce vague titre, sans y joindre au moins celui d'*imperator*, qu'il s'arrogait depuis trois mois lorsqu'il apprit que Galère Maximien refusait de le reconnaître. En supposant même qu'il a pu se résoudre à déposer le titre d'empereur, « à se contenter de celui de *nobilissimus Cæsar*, eh bien ! dans cette hypothèse même, il faudrait attribuer l'inscription au fils plutôt qu'au père. La raison en est bien simple : le titre qu'on y donne au prince, à qui elle est dédiée, a été porté vingt ans par le premier, et le second n'a pu le prendre seul que pendant les cinq mois écoulés

« entre le jour où il fut proclamé César à Rome , en
« octobre 306 , et le 1^{er} mars 307 , où il fut reconnu
« comme empereur . »

M. Puiggari répliqua : 1^o « Les fastes consulaires
« insérés dans l'*Art de vérifier les dates* , se trouvent
« contredits par Crévier , Tillemont et Schoell ; ils
« sont en outre corrigés dans l'ouvrage même , partie
« intitulée : *Chronique historique des Empereurs d'Oc-*
« *cident* , où Constantin-le-Jeune est appelé *Flavius*
« *Claudius Constantinus* . » — « Le nom de *Valerius*
« n'y figure pas plus que dans les biographies et
« autres historiens , que dans l'encyclopédie , sur les
« médailles et les inscriptions lapidaires . »

2^o « Crévier et Gibbon rendent un témoignage
« formel et sans réserve à la modération du nouvel
« empereur : « Constantin , dit Gibbon , qui possérait
« déjà le réel de l'autorité , attendit patiemment
« l'occasion d'en obtenir les honneurs . »

C'est à dessein que j'ai omis de parler des inscriptions citées de part et d'autre : les unes ajoutent peu à la force des arguments , et les autres prouvent contre le système à l'appui duquel on les invoque . J'entends appeler quelquefois l'inscription de Saint-Hippolyte une *borne milliaire* ; si cette dénomination pouvait être légitimement acceptée , elle serait d'un grand poids dans la question ; mais il est à remarquer que , ni M. de Gazanyola , ni M. Puiggari , ne l'ont employée .

Parmi les éléments de cette discussion , le plus important à mes yeux est le premier : il est clair , en effet , que si le nom de *Valerius* désigne toujours Constantin-le-Grand , à l'exclusion de son fils , le monument de Saint-Hippolyte devra lui être attribué ;

et que, par contre, les probabilités seront en faveur de Constantin-le-Jeune s'il a quelquefois porté le même nom. J'ai feuilleté bien des pages pour m'éclairer, et je n'ai rien trouvé qui détruisse sur ce point l'argumentation de M. Puiggari. Les épigraphistes et les numismates, comme les historiens que j'ai consultés, sont unanimes pour donner au père le nom de *Valerius*, au fils celui de *Claudius* ou de *Julius*. Daus la juste défiance de mes recherches, et plus encore de mes lumières, j'ai porté la cause devant un juge dont la compétence ne sera pas discutée.

M. Léon Reinier, si profondément versé dans l'étude des antiquités romaines, avoue qu'il ne connaît pas un seul marbre où le nom de *Valerius* soit donné à Constantin-le-Jeune. De plus, il est frappé de l'identité qui existe entre l'inscription de Saint-Hippolyte et cette légende d'une médaille de Constantin le père : FL. VAL. CONSTANTINVS N. C. vel NOB. C. vel similiter (v. Eckhel, *Doctrina num. vet.*, t. VIII, p. 72).

159. Porche de l'église. xive siècle.

.....: XXIX : KL : MAI : FVERVNT : HIC : TRANSLATA : OSSA
 ET LAVRENTIE : VXORIS : SVE : PER : GAVSBERTVM :
 ISIMBERTI :
 : PRESBITERVM : EORVM : FILIVM : QVI VOLVIT : ET :
 MANDAVIT : OSSA : SVA : PRO : TEMPORE : IN : HOC : EODEM : LOCO :
 TRANSFERRI :
 QVORVM : ANIME : PER : DEI : MISERICORDIAM : REQVIESCANT :
 IN : PACE : AMEN.

Deux lignes en haut, trois en bas. Dans le milieu, divers bas-reliefs. Jésus-Christ en croix entre sa mère et saint Jean ; le défunt, entouré du cortège ordinaire, le soleil et la lune.

TORRELLES.**140. Cuve baptismale.**

..... OMNIBVS ORANTIBVS..... OBTVLIT.....

C'est à peu près tout ce qui reste, ou du moins tout ce que j'ose lire, d'une inscription gravée sur la tranche de cette cuve baptismale, qu'il faut compter parmi les plus anciennes du pays. L'église de Torrelles fut donnée au monastère de Saint-Michel-de-Cuxa par Gotard Gausbert, en 1070 (*Marca hisp.*, col. 1160), et c'est probablement la même que nous voyons encore sur pied. Elle est à trois nefs. Elle a été très-anciennement desservie par un chapitre régulier, dont l'origine et les fastes sont difficiles à établir. Le prévôt de la communauté a souscrit, avec le titre d'*archidiacre de Torrelles*, un acte de 1114 (*Marca hisp.*, col. 1241), et un autre de 1134 (*Arch. de l'Université*).

141. Clocher.

4572.

Ces simples dates jetées ça et là sur des pierres d'appareil, sont quelquefois très-utiles dans notre contrée, où l'archéologue trouve si peu de points de repère après l'époque romane.

12.

ANNO LXVIII EP ST MILESIMO IN
NATIONE DNIC RENDITO FVRRENTIS
MERIJS ECLESEAM DECAVERO
DOME SIVLIAZ DOMISSARIAT Q
PMBIS TSTRE PERESEDIOES
AT Q MORESIV SER P CALTARE INREDHI
RISANX RE MIRIS VIRGINIS EPENIA
LEDELTAR CPMETE LUNAMASUO

13.

ILLOXILLAS.QYIADHOLAL
TAREADIVTORIVFELPR
ECOSAGVINIBILLRV
TAVIVISGVATEDFVN
TISELECTORVTVOR
WNGEREDGNERISCSOLIO



221

ÉPIGRAPHIE ROUSSILLONNAISE,

PREMIER ARRONDISSEMENT.

(Suite).

CLAYRA.

142. — Porte de l'église. 1279.

+ : ANNO : DOMINI : MILLESSI (*sic*)

MO : DVSENTESIMO (*sic*) : SEPTVA

GESIMO : NONO : QVINTO : IDV

S IVNII : OBIIT DOMINA ER

MENGARDIS CONDAM VXO

R : RAYMVNDI IAVBERTI :

DE CLAYRANO : CVIVS AN

IMA REQVIESCAT : IN PACE :

DIC : PATER NOSTER PRO ME :

La première syllabe du mot IAVBERTI est douteuse.

143. — Porte du cimetière. 1544.

ANNO : DOMINI : M : C^oC : XL : III :

QVARTO : DIE : NOVEMBRIS :

OBIIT : PETRVS · MARTINI :

O TV : QVI : ME : LEGIS : DIC : PRO :

ANIMA : MEA : SI : TIBI : PLACET :

PATER : NOSTER :

Sur la pierre, l'épitaphe et l'acclamation sont placées en regard, et séparées par la branche supérieure d'une croix fleurdelisée. Au-dessous, deux écussons semblables à celui de l'ordre de la Merci, qui portait de gueules à la croix d'argent, coupé d'Aragon. Pierre Marti fut donc membre religieux ou laïque de l'ordre. Est-ce de lui que fait mention Ribera, sous la date de 1523, avec le titre de Seigneur d'Aldea près d'Amposta? (*Nuestra Señora de la Merced*, centur. 1^a, page 405).

144. — Cimetière. 1246.

: † : VII : K̄ : MADII : ANN
 O : XPI : M̄ : CC : XL :
 VI : O HOMO : QVI : ME : LEGIS
 CINIS : ES : ET : IN : CINEREM : REVERTER
 IS : VIDES : ME : QVOD : SVM : ERIS : QVOD :
 ES : FVI : DIG : PATER : NOSTER : IN : REMISSI
 ONEM : ANIME : MEE : FAC : PENITENCIAM :
 OBIIT : PETRVS : RI : REMVNTERII : : + :

Formes inusitées : les **N** armées d'une traverse horizontale et semblables à nos **H**, le **B** différant à peine du **K** par une légère inflexion de la panse inférieure vers le bas de la haste, des **P** et des **R** à panse ouverte dans le haut comme la branche supérieure du **K**, des **O** à panses distinctes ou reliées seulement par le bas. On en jugera par le *fac-simile* des trois mots **ANNO** · **OBIIT** · **PETRVS**.

AHHO. OBIT. PETR.

145. — Cimetière. 1372.

LO SEYOR : EN : GVILEM : CAP
 DEVILA : DE : CLAYRA
 : FE : AQVESTA : CAPEL
 A : LAY : M : CCC : LXXII :

Au-dessus de l'inscription, les armes parlantes du fondateur, divisées en deux écussons, l'un au buste de femme (*cap*), l'autre au château sommé de trois tours (*vila*).

146. — Cloches. 1328.

Sur la plus grande (diamètre : 4^m,04.—Sol.) :

† : ANNO : DOMINI : M̄ : C̄C : XX : VIII :
† : X̄P̄ : FILI : DEI : VIVI : MISERERE : NOBIS : AMEN :

Sur l'autre (diamètre 0^m,95.—Si bémol.) :

† ANNO : DOMINI : M̄ : C̄C : XX : VIII :
† MENTEM : SANCTAM : SPONTANEAM : HONOREM :
DEO : ET : PATRIE : LIBERATIONEM :

Reste à déchiffrer le nom du fondateur inscrit en légende, autour d'une petite cloche, dans un médaillon circulaire; je l'abandonne à des yeux meilleurs ou plus exercés. L'épaisseur relative de ces deux cloches est à noter : la première est en quinze bords, la seconde en douze bords et demi, et cependant elles sont jumelles, tout le dit, même abstraction faite de la date.

MAS-ROVIRA.

147. — Au-dessus de la porte. 1193.

ANNO : M : C : XC : III : X̄PI INCARNACIONIS
VII : KL : BRIS : OBIIT : BERENGARIVS : PRIOR :
SANCTI : PETRI : DE : VILARIO :
ORAT ME : FRATRES

Ce marbre a été tiré du prieuré de Saint-Pierre-du-Vilar dont on voit encore la chapelle à un kilomètre environ du Mas-Rovira. L'inscription court sur le cadre autour d'un personnage en bas-relief couvert d'un vêtement qui s'arrête à mi-jambe. Les sept premiers mots sont champlevés, le reste est gravé en creux. C'est le plus ancien document qui nous soit parvenu sur le petit prieuré de Saint-Pierre dont nos archives constatent la décadence dès le XIII^e siècle, et la réunion à la cure de Clayra vers le milieu du XIV^e siècle. En 1352 on trouve un Guillaume de Pia qualifié de *Prior seu Rector ecclesie sancti Vincentii de Clayrano*, en 1408 Guillaume Brenach *presbiter, obtainens prioratus parrochialis ecclesie sancti Vincencii*; et d'une date à l'autre, et postérieurement, c'est toujours *Prior de Clayrano*, ou *Prior sancti Vincentii*, lorsque le titre du prieuré est exprimé, jamais *Prior de Vilari*.

ESPIRA-DE-L'AGLY.

148. — Cimetière. 1280.

¶ ANNO : DOMINI : M : CC : LXX : VIII : III : NO
MARCHI : OBIIT : DOMINA : BERNARDA : VXOR : GAV
CELMI : MILITIS : DE : VILLALONGA : QVI : TVMV
LVM : CERNIS : CVR : NON : MORTALIA : SPERNIS :
TALI : NAMQUE : DOMO : CLAVDITVR : OMNIS : HOMO
DIC : PATER : NOSTER : PRO : ANIMA : MEA : AMEN

Sur les bandes verticales de la bordure, deux étoiles à huit rais, deux écussons chevronnés, une main bénisante, un feuillage enroulé. Voir, pour la date, l'observation faite au n° 104.

149. — Cimetière. 1286.
 † : ANNO : DOMINI : M : CC
 LX : III : VI : YDVS : IANVARII
 OBIIT : IOHANNES : NATALIS : DE
 PERPINIANO : CVIVS : ANIMA : RE
 QVIESCAT : IN : PASCE *(sic)* : CVIVS
 CORPV : FVIT : TRANSLATVM
 ANNO : DOMINI : M : CC : LXXX : VI
 III : KL NOVEMBRIS . POST : FESTVM . OMNIVM .
 SANCTORVM QVI : ME : LEGIT : PATER : NOSTER : DICAT.

Je ne crois pas qu'on puisse lire autre chose que
 POST FESTVM OMNIVM SANCTORVM dans les quatre mots
 ainsi abrégés et disposés sur le marbre :

POS : FEST.

OIV SC09

Mais alors comment expliquer la contradiction dans les termes que présente cette leçon : le 4 des calendes de novembre (29 octobre) après la Toussaint (1^{er} novembre)? Par une distraction du lapicide qui lui a fait substituer le nom des calendes à celui des nones, KL à NN, c'est-à-dire le 29 octobre au 2 novembre.

Cette formule surérogatoire ne serait donc, à mon sens, qu'une rectification telle quelle du faux quantième III KL. Au reste l'inspection seule de la dernière ligne prouve que le *post festum omnium sanctorum* n'appartenait pas à la rédaction primitive. Régulièremen ces mots ne pouvaient y trouver assez de place qu'aux dépens de la prière finale *qui me legit*, etc. Pour ne rien sacrifier il a fallu écrire le supplément inattendu en petits caractères, sur double ligne, et recourir, quant au reste, à toutes les ressources de la brachygraphie.

La bordure de cette inscription est ornée de feuillages courants et de quatre écussons chargés d'une coquille. Il faut appliquer à la première date, celle de la mort de Jean Nadal, la règle établie au n° 104, et lire 1264.

150. — Cimetière. 1516.

ANNO : DOMINI : M̄ : CCC : II : VII : ID9 : APRILIS
 OBIT : VENERABILIS : DOMINVS : ARNALDVS : CAYOTI : DEI :
 GRATIA
 PRIOR : HVIVS : MONASTERII : PRO QVO : ET : SE : ET :
 SVIS : PETRVS : PEREGRI
 NI : RECTOR : ECCLESIE : SANCTI : NATSARII : INSTITV
 IT : ANNIVERSARIVM : QVORVM : ANIME : REQVIESCANT :
 IN PACE : AMEN : + TRANSLATIO : DICTI : DOMINI : ARNALDI :
 FVIT : FACTA : ANNO : DOMINI : M̄ : CCC : XV : XII
 KL : FEBRVARII : DIC : PRO EIS : PATER : NOSTER : ET :
 AVE : MARIA :

Sur la bordure, des feuillages enroulés ; à chaque angle, un écu chargé d'un loup (?). Voir pour la date de la translation la remarque faite au n° 104.

Un parchemin des archives du Domaine nous a conservé l'acte de l'élection d'Arnaud Canyot, à la date du 14 des calendes de février 1279 (19 janvier 1280). Voici la substance de cette pièce : L'évêque diocésain, Bernard de Sala, se rendit au monastère, accompagné de deux chanoines, fondés de pouvoirs du chapitre d'Elne; la communauté désigna de son côté trois de ses membres, et les cinq élus, après délibération, proclamèrent Arnaud Canyot, dont le choix fut approuvé par l'évêque.

Deux mots sur l'origine du prieuré d'Espira-de-l'Agly. Les titres 378, 387 et 389 de l'*Appendix* au *Marca Hispanica* nous apprennent : 1° Que le 5 des ides de

juin 1150, Udalgar, évêque d'Elne, consacra l'église d'Espira, nouvellement construite, sous le vocable de Notre-Dame; 2^o Que le 5 des ides de novembre 1154, l'abbé de Saint-Michel-de-Cuxa et ses moines céderent à l'évêque Udalgar, déjà nommé, et au chapitre d'Elne, l'église d'Espira, en échange de celle de Saint-Vincent de Ria; 3^o Que le 8 des calendes de janvier 1156, le même évêque fonda, pour desservir l'église d'Espira, un chapitre assujetti à la règle de saint Augustin, et qu'il plaça la communauté naissante sous la direction de Pierre Arnaud, chanoine d'Elne, avec le titre de prieur. Dans ce dernier acte est établie pour l'avenir la forme d'élection ci-dessus. Vers la fin du XIV^e siècle (6 octobre 1581), le chapitre d'Espira fut transféré à l'église de la Réal à Perpignan : toutefois le prieuré fut maintenu comme prieuré détaché, après cette translation.

Je signale, en passant, à l'attention des archéologues la curieuse église d'Espira ; ses murs épais revêtus de marbre de la base au faîte ; ses absides jumelles, obstruées maintenant par une tribune ; sa porte digne sœur de celle de Cornella-de-Conflet beaucoup plus connue et seule citée, à cause du voisinage de l'établissement thermal de Vernet. Le plein cintre règne partout jusqu'à la voûte qui est ogivale, ainsi que le clocher.

151. — Cimetière. XIV^e siècle.

: BOFAT : FVSTER : DE : BAYXAS : :- :

Sur la traverse d'une croix tréflée, en marbre blanc. Ce débris, qui voyage d'une tombe à l'autre, périra infailliblement, si on ne prend pas la précaution de l'encastrer dans le mur d'enceinte du cimetière, à côté des inscriptions précédentes.

NOTRE-DAME-DE-PÈNE.

152. — Citerne. 1414.

A IHS : XPS
 : LAY : MCCCCXIII : FOV
 FEYTA : LA CISTERNNA (*sic*)
 : PER MA : DEN BERNAT : ANGL
 ES PEYRER : DE PERPENYA
 AM LAVMOYNE : DE LA
 BONA : GENT :

En deux pièces superposées, celle de dessus formant corniche; l'acclamation est gravée dans un cavet. Sur la pièce inférieure, le reste de l'inscription d'abord, en gothique carrée à pointes lancéolées, comme aux n°s 36 et 54; au-dessous un losange en relief retenu par des griffes sur ses quatre faces et chargé d'une truelle, attribut de profession. La gravure fait honneur au ciseau de Bernard Angles.

On doit la conservation de ce monument à M. Jaubert de Passa qui l'ayant trouvé hors de place et menacé de destruction, le fit apporter chez lui à Perpignan jusqu'à l'entier achèvement des réparations entreprises à la citerne. Il a été réintégré par les soins de M. L. Just, dont on connaît le zèle pour nos ermitages.

BAIXAS.

153. — Ancien hôpital. 1337.

ANNO · DOMINI · M · CCCC · XXX · VII · FO · HEDIFICAT ·
 LO · ESPITAL · PER · R · ERMENGAV · PARAYRE · DE ·
 PERPENYA · FIL · DEN · ERMENGAV · SA ENTRAS · DE ·
 BAYXAS · AB · VIII · LITS · DE · DRAPS · TOT · FAYT ·

ASSA · PROPI · MESSIO · A · HONOR · DE · NOSTRE ·
 SENYOR · DEV · IHESY · XPIST · E · DE · LA · VERGE ·
 MARIE · MARE · SVA · EN · QVE · ELS · POBRES · SIEN ·
 RECVLITS · E · ALBARGATS · PER · TOTS · TEMPS · AL ·
 DIT · ESPITAL · AB · LOS · VIII · LITS · DE · DRAP ·
 DEV · TENIR TOSTEMPS · LA · COMVNITAT · DE ·
 BAYXAS · COM.....ES · PER · EN · IOHAN · RAS
 DE · BAYXAS · AYSO · FO · FAYCT.....

Cette inscription et les deux suivantes (nos 154 et 155) ont été prises dans un ancien recueil auquel j'ai déjà fait quelques emprunts. C'est assez dire que les marbres sont perdus, ou que du moins je les ai vainement réclamés sur les lieux pour collationner et compléter la leçon.

154. — Église. 1210.

ANNO DOMINI M·CC·X· IDVS APRILIS
 HIC IACET BERNARDVS PVBENS.....
 LOCO IACET.....

155. — Église (?). 1503.

A DEL MES DE IVNY 1503 EN ESSENT CONSOLS
 GREGORI || ROG MAIOR DE DIES Y MIQVEL LLIMOS Y ANTICH
 COLELL Y || OBRES IOHAN PRATS Y ANTONI GVISART.....
 AB TOT LO CONSELL.

MILLAS.

156. — Église.

On conservait dans la sacristie de l'église de Millas une armoire dont l'intérieur (fond, côtés, ciel et vantaux)

était couvert d'anciennes peintures. Au fond Dieu le fils, assis, bénissant de la main droite, tel en un mot qu'il est partout représenté; sur le vantail de droite, le mystère de l'Annonciation avec ces mots : ECCE ANCILLA DOMINI. Mes souvenirs ne vont pas au-delà. C'est bien peu sans doute, mais rien ne pouvait me faire prévoir, la dernière fois que j'ai vu ce joli meuble, qu'il passerait à l'improviste dans l'atelier d'un brocanteur, et me laisserait le regret de n'avoir pas arrêté par écrit des notes précises en temps opportun. L'armoire de Millas brossée, lavée, rafraîchie, orne déjà sans doute le cabinet d'un heureux amateur qui l'a payée à chers deniers. Loin de moi la pensée de provoquer le bruit ou ce qu'on ne manquerait pas d'appeler du scandale, autour de ce fait sans remède; mais il a eu ses précédents, et l'on a jugé qu'il valait mieux se taire : le silence indéfini deviendrait complicité. Bornons-là ces réflexions; aussi bien seront-elles autant de coups d'épées dans l'eau.

S'il faut en croire la rumeur publique, une autre inscription nous échappe non loin de Millas. Elle fut découverte, dans les derniers mois de 1858, au milieu des travaux de terrassement entrepris à Force-Réal, pour agrandir la plate-forme de l'ermitage, et disparut la nuit suivante sans qu'il ait été possible d'en retrouver la trace. Cet enlèvement réveilla le souvenir d'une tradition séculaire de trésor enfoui sous les ruines de l'ancien château dont les restes sont encore debout. On se raconte même tout bas les mystérieux détails de séances nocturnes de magnétisme et de baguette divinatoire tenues auprès de la chapelle. Les *Esprits* n'ont pas donné des nouvelles de la pierre; quant aux révélations qu'il leur a plu de faire sur l'existence et le gîte du trésor, elles ne sont pas de mon sujet. Le public attend avec impatience une double notice religieuse et monumentale sur la chapelle et le château de Force-Réal, qu'on dit être sous presse.

CORBÉRA-D'AMONT.

157. — Vieille église de Saint-Pierre. XIV^e siècle.

..... IOHANNES : RES
: ECCLESIE : SANCTI : PETRI : DE CORBARIA

Au-dessus, le défunt en habits d'officiant.

158. — Vieille église de Saint-Pierre. 1544.

LO RETAVLA SE POSA
A X DE DESEMBRE
1544.

Peint en rouge sur le tympan de la porte. On cherche vainement le retable à l'intérieur de l'édifice, tout y est dévasté; les murailles ont perdu même partie de leur revêtement de calcaire rouge : la voûte se crevasse et n'abrite plus que deux tombes récentes.

159. — Cloche de l'église paroissiale. 1585.

AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINVS TECVM. 1585.

160. — Puits du château. XV^e SIÈCLE.

HONORAT DOMS.

J'hésite à croire que cette pierre ait toujours appartenu à la margelle du puits dont elle fait partie. Au reste, le nom d'un membre de la famille d'Oms ne peut causer ici de surprise. Le château de Corbéra, avec ses dépendances, fut apporté dans cette maison par Huguette de Ça Garriga (voir n° 180) qui donna sa main à Bernard, quatrième du nom, d'après une généalogie tenue pour authentique.

On trouve au même lieu, depuis quatre ans, l'inscription des CORNELIUS et celle de *Jean Blancha*, déjà rapportées ci-dessus (nos 52 et 53).

CORBÉRA-DEL-MIG, OU, LES CORTALS.

161. — Puits communal. XI^e siècle.

DEI : ET SANCTI PE
RVS : GALTERII
ORE SVA
E ORVM
REME

D'après les souvenirs d'un vieillard de Corbéra, ce marbre est descendu de l'église abandonnée de Saint-Pierre dont il vient d'être question (n° 158). J'accepte ce témoignage d'autant plus volontiers que le parement intérieur du vieil édifice a été souvent mis à contribution, que notre fragment n'est pas à sa place, et qu'il me semble appartenir à l'inscription commémorative d'une consécration. Serait-ce en effet trop accorder aux conjectures que de compléter ainsi la formule : *Anno incarnationis dominice..... consecrata fuit hæc ecclesia in honorem DEI ET SANCTI PETRI.....?* L'identité d'âge entre le monument et l'écriture fournit un dernier motif de probabilité. En groupant plusieurs rectangles, dont un seul représente ce qui existe, j'ai voulu, s'il se pouvait, rendre sensible l'idée que je me fais de l'inscription entière. Elle était gravée sur le mur et couvrait plusieurs

pièces de l'appareil. Le fragment sauvé serait une de ces pièces, partie aliquote de l'ensemble. L'examen le plus attentif ne m'y a fait reconnaître aucune trace de mutilation.

SAINT-FÉLIU-D'AMONT.

162. — Église. Table d'autel.

CAMOS, *Jardin de Maria*, p. 343.

L'église de Saint-Félix-d'Amont est dédiée à Notre-Dame de la Salvetat, appelée aussi Notre-Dame des Lettres (*Nostra-Senyora de las Lletres*) à cause de quelques noms propres gravés sur la table du maître-autel, entremêlés de monogrammes, croix et autres signes. On pressent une légende; je la copie dans l'historien des sanctuaires de Notre-Dame en Catalogne, Fra Narciso Camos. « Le ciel opère une grande merveille sur la table de l'autel de cette Vierge sainte. On y voit apparaître, pendant la nuit de l'Annonciation, des lettres gravées comme avec la pointe d'une aiguille, à peine visibles d'abord, se formant peu à peu et s'approfondissant jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à leur entier développement; difficiles à lire néanmoins, car il y en a d'hébraïques, de grecques et de latines, les unes petites et les autres plus grandes. Dans le nombre on distingue quelques noms comme *Salamo*, *Berto* et *Albekik*, et ça et là des croix entremêlées. Entr'autres singularités qui accompagnent ce prodige, on a observé que les lettres apparaissent au nombre de trois, de cinq, ou de sept, suivant les années, et que ce dernier nombre est toujours le signe d'une récolte abondante. Ces lettres sont répandues sur toute la surface de l'autel, et dans certaines parties on reconnaît qu'elles ont été effacées; rien de plus naturel d'ailleurs, car s'il en était autrement, la table serait pleine depuis longtemps, tandis

« que, au contraire, il reste toujours un espace vide. La
 « nuit de l'Annonciation, un grand concours de peuple
 « se presse et veille dans l'église, louant Dieu et sa
 « sainte Mère. » (Camos. *Loc. Cít.*)

Telle est la légende qui avait cours il y a plus de deux siècles. Camos n'invente pas; pieux visiteur, il observe, il interroge, il prend des notes pour son *Jardin de Maria*, et ce qui peut être aujourd'hui contrôlé dans cet ouvrage est d'une si scrupuleuse exactitude qu'on s'en rapporte pleinement à la bonne foi de ses récits. Mais laissons le merveilleux et venons à la réalité, c'est-à-dire aux noms propres gravés sur l'autel. On y lit encore bien clairement :

IVLIA · SALAMON · ALBARICVS ·

Du BERTO cité par Camos on distingue les trois dernières lettres. A part quelques syllabes isolées, tout le reste est confus, et la lecture en pourrait être facilement contestée. Le bon chroniqueur ne se doutait pas que ces caractères mystérieux avaient été tracés de main d'homme par des pèlerins qui l'avaient précédé de plusieurs siècles au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de la Salvatet. Suivant un usage qui remonte bien haut dans l'antiquité, ils avaient laissé le témoignage de leur pieuse visite, mais la tradition de cet usage s'était perdue. « On sait, dit « M. Edmond Le Blant, qu'en visitant un lieu, un mo-
 « nument célèbre ou vénéré, les païens y laissaient
 « souvent la trace écrite de leur passage. Ces actes
 « d'adoration ou de visite, ces proscynèmes, comme ils
 « se nomment eux-mêmes, se retrouvent particulièrement
 « en Égypte, sur les pyramides, sur le colosse de Memnon
 « et dans les syringes de Thèbes. Aux premiers siècles
 « de l'Église, les pèlerins chrétiens, continuant l'usage
 « antique, ont gravé sur des monuments sacrés leurs
 « noms, et, parfois aussi, quelques lignes empreintes
 « d'un pieux respect. La chapelle centrale du cimetière

« de Saint-Calliste, récemment découverte par le savant « M. de Rossi, présente plus de trois cents inscriptions « ainsi gravées par les visiteurs. La Gaule me paraît « apporter de même plus d'une preuve de l'antiquité des « pèlerinages. » (*Inscript. chrét. de la Gaule*, tome I, p. 185.)

Les proscynèmes de Saint-Félix seront sans doute une des preuves apportées par M. Edmond Le Blant, mais seulement pour établir la perpétuité de l'usage après les temps qu'il étudie. Son cadre n'embrasse que les sept premiers siècles, et je ne crois pas que nos signatures atteignent la limite la plus rapprochée de cette période. Il n'est et ne peut être ici question que des trois mots intégralement conservés. J'ai dit qu'un grand nombre d'autres laissaient apercevoir leur silhouette incertaine, et ce ne sont pas les moins anciens. Les sigles, les monogrammes, les croix sont entassés sur les bords; ils deviennent très-rares au contraire vers le milieu de la table, où l'ardoise, en s'effeuillant, a perdu la bonne part de ses plus vieux souvenirs. Nous aurons le dernier mot sur l'autel de Saint-Félix dans le deuxième volume de l'excellent ouvrage déjà cité. Mais sans attendre l'opinion du savant épigraphiste sur l'âge approximatif de nos proscynèmes, nous pouvons d'avance les ranger parmi nos inscriptions les plus intéressantes. A ce titre ils se recommandent d'eux-mêmes à la sollicitude de MM. les Curés qui se succèderont à la desservance de la succursale.

163.—Église. Chapelle de Notre-Dame du Rosaire. 1385.

: VIII : YDVS : IVNII : ANNO : NA
 TIVITATIS : DOMINI : M : CCCC : LXXX : V : OBI
 IT : VENERABILIS : BERTRANDVS
 IORDANI : FILIVS : HONORABI
 LIS : DOMINI : GVILLELMI : IORDANI : CVIVS
 ANIMA : REQVIESCAT : IN PACE : AMEN

Gothique carrée. Je signale ce genre d'écriture chaque fois qu'il se présente au XIV^e siècle, où, chez nous, il fait encore exception. La bordure est ornée de guirlandes et de quatre écussons, l'un, celui de l'angle supérieur à gauche, carré, posé sur pointe et adiré; les autres, de forme ordinaire, chargés de trois fasces.

164. — Église. Dalmatique. 1551.

On trouve dans le modeste mobilier de l'église de Saint-Félix-d'Amont, deux dalmatiques en soie rouge, relevée de quelques broderies. Sur le devant est la date

ANY 1551.

Derrière, en haut, saint Gaudéric à mi-corps, barbu, nimbé, un épis de blé dans la main droite et le pouce de la main gauche engagé dans la ceinture, simple courroie d'où pend une aumonière. Il est enfermé dans un médaillon circulaire, parsemé d'étoiles dans le champ. En bas, une bordure assez large en festons de bon goût au centre desquels, l'inscription suivante :

SANTE . GAV

DERICE . ORA

ajoutons PRO NOBIS sommairement représenté par la barre horizontale jetée au-dessus du dernier mot. L'extrémité des épaulières porte également des broderies. Une frange en soie jaune et rouge suit les bords du vêtement.

165. — Église. Chape. 1552.

Avec l'ornement qui précède est conservée une chape en velours rouge à grandes fleurs, vulgairement connu sous le nom de velours d'Utrecht. Les broderies y sont plus riches que celles de la dalmatique. Une bande à fond bleu, relevée de jolis dessins en soie jaune, descend per-

pendiculairement des deux côtés en guise d'orfroi. Le chaperon est d'une seule pièce d'épaisse broderie : sous un édicule assez lourd soutenu par deux colonnes massives, saint Gaudéric en pied, nimbé, une poignée d'épis dans la main droite, et s'appuyant de la gauche sur une fourche à trois branches. Le champ est parsemé d'étoiles et de rinceaux. Au-dessous du chaperon, vers le bas de la chape, au milieu d'un cadre rectangulaire :

SANCTE : GVALDE

RICE : ORA PR

O NOBIS : ANY : 1552

Chape et dalmatiques appartenaient, dit-on, jadis à la sacristie de Saint-Martin-de-Canigó, d'où elles passèrent à celle de Saint-Féliu, après la sécularisation du monastère, vers la fin du siècle dernier. L'image représentée sur l'une et l'autre confirme cette tradition, moderne d'ailleurs et dont on trouverait peut-être encore quelque témoin vivant. On sait que les reliques du saint laboureur, déposées aujourd'hui dans une chapelle de la cathédrale à Perpignan, étaient honorées et conservées de temps immémorial à Saint-Martin. On recourait à leur intercession, comme on le fait encore, contre le fléau des sécheresses brûlantes qui désolent trop souvent nos plaines. La châsse descendait alors processionnellement, portée par les moines, jusqu'à Perpignan et même jusqu'à la mer. (Voir pour les détails les *Mémoires de la communauté de Saint-Jean de Perpignan.*)

166. — Église. Mur de l'ouest. XIII^e siècle.

: XVI : K IVNII :

OBIIT : GAVFRE

DV R

..... R :

L'église de Saint-Félix-d'Amont fut longtemps desservie par des religieux de la congrégation de Saint-Ruf, sous la direction d'un prieur. Les fastes de la communauté ne vont pas, à ma connaissance, plus haut que les premières années du XIII^e siècle, mais l'origine est plus ancienne. Notre inscription qui remonte certainement aux premières années du XII^e, est peut-être l'épitaphe d'un prieur. La position défavorable de la pierre jointe à son état de dégradation, m'ont empêché de déterminer ce qu'il y a de vrai dans cette hypothèse. Elle se trouve au ras du sol et le salpêtre la ronge; il est à désirer qu'on l'encastre quelques pieds plus haut perpendiculairement au même gîte, il n'y aurait pas déplacement pour ainsi dire; d'ailleurs les motifs très-sérieux qui s'opposent, en thèse générale, au déplacement des monuments épigraphiques, ne peuvent prévaloir contre le principe de conservation.

SAINT-FÉLIU-D'AVALL.

167.—Église. Autel de Notre-Dame du Rosaire. 1518(?)

+ ANNO : DOMINI : M̄ : CCCC : XVII : K̄L : FEBROARII : OBIT
 FELIX : GILABERTI : SACRISTA : CONDAM : ISTIVS :
 ECCLESIE : QVI : INSTITVIT : SACERDOTEM : ET ANNIVERSA
 RIVM : IN : ISTA : ECCLESIA : ET : EODEM : ANNO : OBIIT :
 GVILLELMVS : GILABERTI : FRATER : EIVS :

Grâce à sa position derrière les gradins de l'autel, ce marbre est sans blessure. D'après les observations ci-dessus (nos 101 et 104), il faut lire à la date, ou 1501, le 17 des calendes de février, ou 1518, le jour des calendes de février.

LE SOLER.

168. — Église. 1554.

PERE MIQVELL FABRE

† · A · 5 · DEL · MES

DE · IVLIOL · 1554

CE · COMENSA ·

LA · PRESENT · ESGLE

SIA · I POSA LA PRI

MERA · PETRA

Je transcris ces lignes dans l'ordre qu'elles ont sur la pierre. A ne consulter que le sens et la syntaxe, la première devrait être la dernière. Elle a été gravée, en dehors du champ, sur la bordure supérieure, et peut-être avec intention, pour attirer le premier regard du lecteur. L'écriture est la majuscule romaine, généralement employée dans nos inscriptions du xvi^e siècle.

Le sanctuaire de l'église du Soler est surmonté d'une coupole. L'édifice, malgré ses étroites dimensions, ne fut construit que peu à peu. Un marbre errant et voué à une destruction prochaine, témoigne de travaux entrepris au xviii^e siècle. Il est calqué sur le précédent, moins l'irrégularité signalée :

ALS · 45 · 7BRE

1765 · COMENCA

LA · PRESENT · CAPE

LLA · ANTON · VALS · Y PO

SA · LA · PRIMERA · PEDRA · LO

REVERENT · BERNAT · QVES

PÉSILLA-DE-LA-RIVIÈRE.

169. — Église. Cloche. 1371.

† SANCTVS DEVS SANCTVS FORTIS SANCTVS ET IMMORTALIS
MISERERE NOBIS. ANNO DOMINI MCCC LXXI.

Ce n'est pas une cloche du XIV^e siècle qui dirige les pas de l'archéologue vers Pésilla-de-la-Rivière. Tout le monde connaît le monument gallo-romain communément appelé *Autel de Diane*; il a été souvent décrit et je ne fais que le rappeler. Les projets d'agrandissement de l'église, projets encore entravés, mais trop sérieux pour être abandonnés, permettent d'espérer d'intéressantes découvertes.

THUIR.

170. — Statue de la Vierge, XII^e siècle.*Camos, Jardin de Maria*, p. 545.

MATER DEI.

En relief sur le socle d'une statue de la Vierge. Cette statue est en plomb et haute de cinquante centimètres. La Vierge est assise, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus. La main droite a été coupée, nous saurons bientôt à quelles fins; Camos qui l'avait vue avant cette mutilation, dit qu'elle reposait à plat sur le genou; la main gauche se rapproche de la même position. La tête est ornée d'une couronne fermée, sommée d'une boule et relevée de crochets et de perles: il s'en échappe un voile qui encadre la figure et descend jusqu'aux épaules où il s'arrondit en forme de guimpe. L'enfant divin, assis sur les genoux de sa mère, se présente de face, la main droite élevée, la paume tournée en dehors et marquée

du stigmate, si toutefois il ne faut pas attribuer à un accident la dépression du métal et le petit trou qu'on y remarque. Sa main gauche tient un livre appuyé contre le genou, ses pieds sont nus. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau; comme sa mère, il porte une couronne. La Vierge est assise dans un fauteuil en bois où l'on découvre encore quelques peintures, vers la partie supérieure, seule visible depuis que le siège a été encastré dans un grand piédestal assez moderne qui a doublé la hauteur de l'ensemble.

J'ai décrit la statue dans sa simplicité native, telle qu'on la vit longtemps exposée à la vénération des fidèles, c'est-à-dire, dépouillée des étoffes dont elle est maintenant couverte. Sous ces vêtements qui descendent jusqu'à la base du socle moderne, la Vierge paraît être debout, et proportionnellement de haute taille. On n'aperçoit plus que sa tête, et, au-dessous, dans la perpendiculaire, la tête de l'enfant qui se fait jour à travers une ouverture de la robe de sa mère. Tous les deux portent, par dessus leur couronne de plomb, une couronne d'argent, royale pour l'enfant, rayonnante pour la mère. La main droite enlevée à la Vierge a été soudée à un avant-bras d'argent que l'on a fixé, dans le bois du siège, à la hauteur convenable pour produire l'illusion. Les doigts ont été repliés et tiennent un sceptre.

Les artistes du moyen-âge n'auraient certainement pas traité avec autant de soin les draperies des statues si nombreuses de la Vierge qui sortirent de leurs mains, du xii^e au xv^e siècle; ils ne les auraient pas relevées d'or, de couleurs et d'incrustations si l'usage d'alors eut été de cacher sous d'inutiles étoffes leurs plus délicates sculptures. On aurait donc tort de croire que cet usage soit fort ancien, mais il serait difficile de déterminer où, comment et à quelle époque il prit naissance. Après avoir lu Camos, on reste persuadé que, de son temps encore,

il était peu répandu. Cet auteur a décris plus de cent cinquante statues, et pour douze ou quinze, au plus, son dernier coup de pinceau est celui-ci : *Adornanla con diferentes mantos*, ou bien : *Tiene vestidos diferentes con que la visten y adorman*. Or, l'exactitude minutieuse qu'il apporte dans ces descriptions ne laisse pas supposer que cette particularité ait échappé, ou n'ait pas eu de valeur à ses yeux; et l'induction tirée de son silence peut être regardée comme rigoureuse.

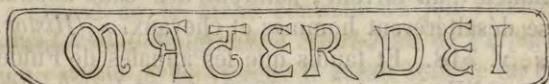
Genre espagnol! disons-nous : les touristes l'ont dit, et nous le répétons après eux. Va pour le genre espagnol! mais n'allons pas croire que l'imitation soit restée circonscrite à notre province. On lit dans un rapport de M. de Caumont à la Société Française d'Archéologie, qu'il dirige et préside si habilement : « La Vierge-Noire-de-Notre-Dame est couverte de vêtements, comme la plupart des madones. » (*Bull. monum.* xx. 120.) La madone dont parle M. de Caumont est celle de Dijon; la mode aurait donc fait bien du chemin de proche en proche. Est-ce par forme de protestation contre le *genre espagnol*, qu'on a chassé de la niche centrale du joli retable de Notre-Dame-de-la-Malgrana, à Saint-Jean de Perpignan, l'ancienne statue de la Vierge? Il aurait suffi de lui enlever ses vêtements d'emprunt. La statue qui l'a remplacée a le défaut capital de n'être pas en harmonie avec les peintures du xvi^e siècle qui l'entourent.

La Vierge de Thuir est connue sous le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire, et ce nom lui vient de loin, s'il faut en croire les récits de nos pères. Charlemagne, prêt à marcher contre les Sarrasins, avait placé la sainte image au milieu de son armée. En présence de l'ennemi, sur les hauteurs de Passa, les Francs, brûlés par une soif ardente, laissent tomber leurs armes. Charles, plein de confiance en la patronne qu'il s'est choisie, l'invoque, et, plongeant son épée dans le sable d'un torrent dessé-

ché, en fait jaillir une source abondante. Les soldats épuisés se désaltèrent, volent à l'ennemi et le refoulent au-delà des monts. Le monarque victorieux fonda sur le lieu témoin du prodige une abbaye qu'on appela Monestir-del-Camp. Mais Charlemagne ne fut pas toujours là pour défendre nos frontières; l'infidèle porta de nouveau le fer et la flamme dans ces champs témoins de sa défaite. Notre-Dame-de-la-Victoire fut alors soustraite à leurs profanations, et sa trace resta longtemps perdue. Un berger, à la recherche d'une brebis égarée, retrouva la statuette dans un bois épais qui couvrait la place où s'élève aujourd'hui Thuir. On bâtit une chapelle en mémoire de cette invention, et peu à peu les habitants de Thuir, alors distant d'un millier de pas, vinrent grouper leurs habitations autour du sanctuaire.

Le respect dû à cette légende n'a pas étouffé tous les doutes. On avait lu dans la chronique d'Adon, qu'en 772 « le glorieux roi Charles détruisit chez les Saxons « le temple d'Adermensul, et que là, son armée souffrant d'une soif cruelle, tout-à-coup, en plein jour, « du milieu d'un torrent, jaillirent des eaux abondantes « où se désaltérèrent hommes et chevaux. » (*Histor. des Gaules*, v. 318.) Et tandis que les annales de Fulde, la chronique d'Herman et autres attestent le même fait en termes presque identiques, l'auteur du *Philomena* s'en emparait à son tour pour le transporter au centre de la Septimanie. Est-ce en Allemagne, est-ce à Carcassonne, est-ce au pied des Pyrénées qu'il faut placer le renouvellement du prodige d'Horeb? On se demande en outre si, malgré les affirmations de Tomich, Pujades et bien d'autres, il n'est pas permis de croire que Charlemagne n'a jamais visité nos contrées (voir le *Publicateur*, 1853, p. 42). Quant à l'origine du Monestir-del-Camp, elle est plus moderne : l'occasion d'en dire un mot va se présenter dans les numéros suivants.

Revenons à notre statue. A part la mutilation déjà signalée, elle est dans un bon état de conservation. Sa couleur la place parmi les statues que l'on appelle *Vierges noires*; mais il n'en a pas été toujours de même. On aperçoit encore des restes de peinture sur les figures et sur les mains, et des traces de dorure sur les draperies. Quel est son âge? Un archéologue espagnol, M. le duc de Solferino, la croit du VIII^e ou du IX^e siècle; se trouvant à Thuir, il y a quelques années, il y développa cette opinion devant quelques habitants de la localité. Ses arguments n'ont laissé d'autre souvenir que la conviction des auditeurs; j'ai pu voir seulement le fort joli dessin de la Vierge en bois du château de Centellas qu'il envoya plus tard à l'appui de sa thèse orale. Mais a-t-on bien compris la pensée de cet archéologue? La figure calme et régulière de notre Vierge, le naturel des poses, le mouvement des draperies, tout annonce la bonne époque de la fin du XII^e siècle ou des premières années du XIII^e. L'inscription *MATER DEI*, dont voici le *fac-simile*, ne contredit pas cette date.



On ne l'a pas gravée après coup; elle est en relief, elle est sortie du moule avec le socle qui la porte, en même temps que la statue qui fait corps avec le socle.

Les statues en métal sont rares dans nos pays; Camos n'en cite que deux, celle de Thuir et une autre qui est en cuivre.

171. — Église. XIII^e siècle.

PET	M
CERNI	SPER
NIS : T	VDIT
VR : OM	: NOS
TER : P... : ANI.... : EI.	

Les lacunes de cette inscription, à partir du milieu de la troisième ligne, peuvent être facilement restituées au moyen de la formule si connue : *Qui tumulum cernis, etc.*

CAMÉLAS.

172. — Porte de l'église. XIII^e siècle.

VIII : K : MAI : OBIIT : GVILA

MATER : PETRI : DE :

CAMELIS :

Au-dessous, une croix inscrite dans un cercle.

173. — Cimetière. 1592.

Au milieu du cimetière de Camélas, contigu à l'église, s'élève une croix en fer à branches égales formées d'enroulements légers, et montée sur une hampe octogone de dix-huit millimètres d'épaisseur. Sa hauteur au-dessus de la pierre cylindrique qui lui sert de base est de deux mètres. Sur une plaque du même métal, large de huit centimètres, haute de cinq, et soudée à moitié hampe, est buriné le nom du donateur avec la date :

MOSSEN · IOAN · PERE · CI

GVET · FEV · FER

1592.

Jean-Pierre Ciguet, natif de Camélas et prêtre bénéficié de Saint-Jean de Perpignan, avait été interdit à la

suite d'une rixe accompagnée de meurtre. Il se retira dans sa famille et demeura suspens toute sa vie, quoique la victime l'eût justifié, avant de mourir, en s'avouant coupable de provocation. Il faut lire ce détail biographique dans les mémoires naïfs qu'écrivait, il y a plus de deux siècles, Mossen Honorat Cuiro, prêtre et natif aussi de Camélas. On y trouve l'éloge de Pierre Ciguet comme peintre et comme calligraphie; je cite ce dernier trait textuellement parce qu'il est très-court : « Fonch molt « bon scriva, o tenia molt bona pluma, del qual da « testimoni lo llibre dels bautismes..... era tambe pintor, « testimoni la figura de un Christo de pinsell ab Nostra- « Senyora y sant Johan, loqual esta devant la porta de « la iglesia. »

174. — Cloche. xv^e siècle.

† XPS REX VENIT IN PACE DEVS HOMO FACTVS EST. AVE MARIA

† IHS AVTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORVM IBAT

FORQUES.

175. — Porte de l'église. 1342.

† ANNO : DOMINI : M : CCC : XLII : NŌNS : NOVEMBRIS :
OBUIT : DOMINVS : GVILLELMVS : GER || ARDI : EBDOMADARIVS :
DE : FVRCHIS || QUI : INSTITVIT : ANNIVERSARIVM : V (*quinque*) :
SOLIDORVM : DIE : OBITVS : SVI : III : PRO MIS || SIS : ET : II :
PAUPERIBVS : X (*Christi*) · IN PANE || FRACTO

Sous une ogive trilobée que couronne un fronton garni de feuilles rampantes, le défunt, gravé au trait, revêtue d'ornements sacerdotaux, la tête nue, les mains jointes. Aux deux angles d'en haut, dans le champ, écussons chargés d'un lion. L'épitaphe part du bas de la bordure à gauche, fait le tour, et rentre dans le champ au mot

FRACTO, placé immédiatement au-dessous de la date. Deux autres mots gravés auprès de la tête du défunt sont à peu près mutilés; l'un d'eux pourrait être **CLERICI**.

176. — Église. Cloche. 1455.

IHS XPS VENIT IN PACE DEVS HOMO FACTVS EST
SANCTE MARTINE ORA PRO NOBIS LANY MIL·CCCC·XXXV·FV FET

PONTELLA.

177. — Ancien cimetière. XIII^e siècle.

HOC IACET IN TVMVLO BERNARDVS IVNGE
SEP..... T ; SVPERIS :
..... FESTINA :

Et deux autres lignes, où l'on ne distingue plus que des lettres isolées.

178. — Ancien cimetière. XIII^e siècle.

Deux autres pierres tumulaires ne portent que le nom du défunt. L'une existe encore :

HIC IACET GVILLELMVS GVINARDI.

L'autre est perdue ou recouverte par le nouveau crépi jeté sur l'extérieur de l'église. La voici d'après un estampe pris il y a quelques années, et qui me laisse des doutes sur le dernier mot :

HIC IASCET (*sic*) ARNAVDV S DVOATAIA

179. — Tour-des-Vents.

Publicateur. 1835. N° 49.

Au territoire de Pontella, près la métairie de Saint-Nicolas, lieu dit *Tour-des-Vents*, M. Jaubert de Réart

découvert, en 1855, des substructions antiques. Le sol légèrement fouillé à l'aide d'un bâton, rendit au jour quelques débris de poterie rouge, et, parmi eux, le fond d'un vase avec cette estampille :

CN · AEL ·

(CNeius AELius)

Le numéro du journal où ce cachet de potier fut publié porte AEL au lieu de AEL. La variante AEL m'est fournie par une copie faite au moment de la découverte, et, dit-on, de la main de M. Jaubert de Réart lui-même. AEL serait donc une faute d'impression. Je n'ai pu découvrir ce qu'est devenu le vase.

Sur un autre fragment était le premier mot d'une seconde estampille :

OF ·

(Officina.)

La *Tour-des-Vents* est retombée à tort dans l'oubli depuis 1855; je n'ai pas appris qu'on y ait tenté de nouvelles fouilles.

MONESTIR-DEL-CAMP.

180. — Église. 1303.

; ANNO : DOMINI : M : C^{CC} : X^C : I^{II} : XI : L^{II}L (sic) : MARCI : OBIIT : DOMINA : BEATRIX : DE : TAVTAVLLO : FILIA : CONDAM : GVILLELMI : DE : SARAGVOSSA : MILITIS.

; ANNO : DOMINI : M : C^{CC} : I^{II} : XII : L^{II}L (sic) : MARCI : OBIIT : DOMINA : SIBILIA : DE : ATCIAO : FILIA : CONDAM : GVILLELMI : DE : SARAGVOSSA : MILITIS :

Entre ces deux épitaphes qui occupent les bordures horizontales, un bas-relief représente Jésus-Christ sur la croix, entre sa mère et saint Jean. On remarquera l'abréviation L^{II}L pour *calendas*, deux fois répétée si clairement

qu'il n'y a pas à se méprendre. Je ne l'ai rencontrée nulle autre part. Les dates doivent être lues 1293 et 1303, suivant la règle posée au n° 104. Nous dirons un mot tout à l'heure (n° 183), de la famille Saragossa.

On a vu (n° 170) quelle origine l'*Évangile des quenouilles* donnait au Monestir-del-Camp. Il y a beaucoup à décompter de cette glorieuse antiquité. Les cendres du grand Roi étaient depuis longtemps refroidies, lorsque l'évêque d'Elne, Artal II, fonda la communauté del Camp et la mit sous la direction d'un de ses chanoines, avec le titre de prieur, vers la fin du XI^e siècle. Il est vrai de dire que l'église était déjà construite et qu'elle avait été donnée à l'évêque par Raymond-Guillaume de Rocberti. Ce prieuré fut sécularisé, avec tous les monastères de la règle de saint Augustin dans le Roussillon et la Cerdagne, par bulle de Clément VIII donnée aux calendes d'août 1592, à la prière de Philippe II, roi d'Espagne. Il fut régi depuis lors par des prieurs séculiers dont le dernier, Antoine de Lante-la-Rovère, prit possession de la commende, le 1^{er} juillet 1789. « Il n'en reste plus aujourd'hui, disait le docteur Carrère à la fin du dernier siècle, que le titre prieural, qui est en commende, et rapporte 3.000 livres; et celui d'un curé ou vicaire perpétuel avec le titre de chanoine, qui jouit d'environ 1.200 livres. L'église subsiste encore avec quelques portions des bâtiments qui servent aux fermiers. » La porte en marbre blanc, à double archivolte, est dans un bon état de conservation. Les chapiteaux de ses colonnes sont curieux; le baron Taylor en a donné le dessin dans son grand ouvrage.

181. — Cloître. 1307.

ANNO : DOMINI : M̄ : CCC : vii :

ACTA : FVERVNT : HEC :

CLAVSTRA

L'A final et moitié de l'r qui le précède sont à peine tracés à la pointe. Pourquoi ces lettres inachevées? Qui arrêta le ciseau prêt à graver le nom du Prieur sous lequel fut élevé le cloître ou le nom du maître-d'œuvres qui le construisit? Ces questions ont été posées, discutées, mais non résolues : je ne me charge point d'éclaircir le mystère, si mystère il y a.

Le cloître du Monestir-del-Camp, le plus petit des cloîtres qui nous restent, est un quadrilatère irrégulier. On y compte vingt-sept arcades, portées sur des colonnettes simples, et maintenues aux quatre angles par des piles carrées. Le dessin de l'arcade est un tribode ogival renfermé dans une plus grande ogive. Nous devons la conservation de ce monument aux soins intelligents du propriétaire, M. Jaubert de Passa, trop tôt enlevé à son pays et à la science. D'autres mains l'eussent probablement laissé tomber de lui-même en ruines; les arcades poussaient au vide sous le poids de l'appentis qui couvre les galeries; il était urgent de les relever. On souleva l'appentis, et sans déposer une seule pierre, le frêle appui fut remis en son aplomb. Cette opération délicate a parfaitement réussi.

182. — Cloître. 1196.

DE VILLA LONGA BERTRANDVM ;

PETRA SIGILLAT , OSSA LAPIS

RETINET ; SPIRITVS ALTA PETIT

MILITAT IN CELIS ; QVI MILE

S ; IN ORBE REFVLST ,

CVI CORVS ANGELICVS GA

VDET ADESSE COMES : . III

CESSIT ID9 IVNH ; SVB MILLE

DVCENTIS ANNIS XPI ; SVNT

^{or} III INDE MINVS ,

Nous n'avons pas trouvé et nous ne trouverons pas de marbre aussi barbarement gravé (celui de Pia, n° 155, n'est rien auprès). Il se distingue en outre par le genre de l'écriture qui est la minuscule des manuscrits de l'époque; on y retrouve cependant l'E oncial, et une seule majuscule à placée en tête. Le type de la ponctuation a été pris à la même source; c'est le point, simple ou double, mais toujours accompagné de la virgule, sauf à la septième ligne où l'on trouve les trois points posés en triangle. Le lapicide improvisé, qui fait ici son apprentissage, n'avait jamais écrit que sur le vélin. Dans une transcription dont il existe plusieurs copies, l'abréviation IN de la dixième ligne a été rendue par INFRA; j'aime mieux INDE. Le sens est peut-être plus clair avec *infra*, mais la leçon n'est pas régulière. On pourrait ajouter que la prosodie s'accorde mieux de *indè*, si les règles de la quantité avaient quelque chose à voir dans la poésie du XII^e siècle, témoin ici même *idus* et *junii*, qui font tache après les deux premiers distiques.

183. — Cloître. 1269.

ANNO : DOMINI : M : CC : LX : VIII : XIII : KLS : FE
 BROARII : OBIIT : DOMINA : BERENGVARIA : DE SARA
 GOSSA : CVIVS : IN HOC TVMVLO : PERSISTV
 NT : OSSA : SEPVLTA : QVI TVMVLVM CERNIS
 : CVR NON MORTALIA SPERNIS : MVNDO
 NE CREDAS : QVIA NES CIS QVANDO RECEDAS :
 ROGVO (*sic*) : DIC PATER NOSTER : PRO ANIMA MEA :

Le 8 des calendes de juillet 1269, une autre Bérengère de Saragossa, veuve de Guillaume (celui de l'inscription 180 sans doute), fait aveu de féauté à Bernard, fils d'Arnaud Bertrand de Corbéra, pour les fiefs qu'elle possède aux terroirs de Saint-Pierre de Corbéra et de

Saint-Julien de Vallventosa. Le 29 janvier 1412, le seigneur de Corbéra, dame Huguète de Ça Garriga, appelle à reconnaissance féodale, pour les mêmes fiefs, Jacques de Saragossa, domicilié à Millas, descendant de Guillaume. On retrouve ainsi très-souvent cette famille dans nos vieilles écritures pendant quatre siècles. Citons un dernier trait de ses annales : En 1324, François de Saragossa donna un rare exemple de fidélité, au milieu des trahisons qui souillèrent cette époque, et précipitèrent la chute de la dynastie Mayorquine. Gouverneur du château majeur de Perpignan, il n'en rendit les clefs que sur un ordre écrit de la main du roi Jacques déjà dépossédé par Pierre IV d'Aragon, et prisonnier de ce prince à Elne.

Voir pour la date de cette inscription l'observation faite au n° 104.

184. — Cloître. 1506.

¶ ANNO : DOMINI : M : CCC : VI : VIII : KLS : MAY :
 PETRVS : IOHANNIS : BAIVLVS : DE PACIANO : TRANSLA
 TAVIT : OSSA : MARIE : TALAVIS : CONDAM : DE
 LVPIANO : AVIE : SVE : ITEM : OSSA : ARNALDI : TALAVIS :
 SACRISTE : PACIANI : FILII : DICTE : MARIE : QVI :
 INSTITVERVNT : HVIC : MONASTERIO : XII :
 SOLIDOS : BARCHINONENSES : ET : VI : DENARIOS : PRO
 ANNIVERSARIIS : SVIS :

En 1510, on trouve un membre de cette famille, Jean Tallavis, nommé Bailli de Passa par Renaud de Martigny, administrateur perpétuel du prieuré.

185. — Cloître. 1511.

ANNO : DOMINI : M : CCC : XI : XIII : KALS : IVNII : OBIIT
 GVILLELMVS : TEVLICH : DE VILLA : MVLACHA : QVI : MIGRAV

IT : DIE : ASCENSIONIS : DOMINI : QVI : TVMVLVM : CERNIS
 CVR : NON : MORTALIA : SPERNIS : MVNDO : NE : CRE
 DAS : QVIA : NESCSIS : QVANDO : RECEDAS
 ROGO : DIC : PATER + NOSTER : PRO : ANIMA : MEA
 ROGO : DIC : ET : AVE :
 MARIA : †

186. — Cloître. 1323.

ANNO : DOMINI : ⌂ : CCC : III : II NNS
 AVGVSTI : OBIIT : DOMINA : AVDA
 VXOR : RAYMVNDI : FABRE : DE : BVLA :
 QVI : TVMVLVM : CERNIS : CVR : NO
 N : MORTALIA : SPERNIS : MVNDO
 NE : CREDAS : QVIA NESCSIS : Q
 VANDO : RECEDAS : ROGO : DIC
 : PATER : NOSTER : PRO : ANIM
 A : MEA : DISENDO (*sic*) : SIC : AVE :
 MARIA

ANNO : DOMINI : ⌂ : CCC : XXIII :
 III : KALS : NOVEMBRIS : OBII : PETRVS : DE
 BVLA : CANONICVS : QVI
 TVMVLVM : CERNIS : CVR
 NON : MORTALIA : SPERNIS
 MVNDO : NE : CREDAS : QVI
 A : NESCSIS : QVANDO : RE
 CEDAS : ROGO : DIC : PATE
 R : NOSTER : PRO : ANIMA :
 MEA :

Ces deux épitaphes ne sont pas sur le marbre, comme dans la copie, à la suite l'une de l'autre, mais en regard et séparées par une moulure.

On est étonné de ne trouver au cloître du Monestir aucune tombé de prieur. Avaient-ils leurs caveaux dans l'église? Il n'y en reste pas plus de traces que dans le cloître.

ORTAFA.

187. — Église. xi^e siècle (?).

PETRVS :

AMELI : SACE

RDOS : PRESBITERI :

AD ECLESIAM HONO

RE SANCTE : EVGENIE :

Je me suis trouvé assez embarrassé pour classer chronologiquement cette inscription. Les fautes de syntaxe m'ont déterminé pour le xi^e siècle, autant que l'écriture, dont voici un spécimen :

P E T R V S

Il faut y joindre un e cursif et le c carré, quoique cette dernière forme persiste chez nous jusqu'aux premières années du xiii^e siècle, et soit par conséquent très-peu caractéristique, prise isolément.

Quant à la syntaxe, je ne trouve pas après le xi^e siècle une série de solécismes comme celle-ci : *Sacerdos presbiteri ad ecclesiam honore.*

SAINT-PAUL.

188. — Porte de l'église. 1507.

ANNO : DOMINI : M^o : CCC : VII : III : ID9 : DECEMBRIS : OBIT ||
 DOMINVS : IOHANNES : NOEDES : RECTOR : ECLESIE : SANCTI ||
 PAVLI : CVIVS : ANIMA : EIVS (*sic*) : REQVIESCAT : IN :
 PACE : AMEN : DICATIS : PATER · NOSTER || PLANGITE : QVI :
 CVPITIS : MORTEM : VITARE : SEVERAM : QVOD : SVM : VOS :
 ERITIS || QVIPPE : VOS : ESTIS : ERAM + O TV : QVI TRANSIS :
 DOMINV M : ROGARE : MEMENTO || PRO ME : QVI : IACEO :
 TVMVLATVS : IN HOC : MONVMENTO : AGITE : PENITENCIAM

Sous le point de vue paléographique, cette inscription est une variété, à cause du grand nombre de petites lettres gravées en interligne. On n'y en compte pas moins de quatre-vingt-sept, et la plupart ne sont pas abréviantives. Il n'y a pas de règle uniforme pour la lecture des mots, dont la moitié est ainsi superposée à l'autre moitié.
 IAI
 DCTS (*dicatis*), LNIE
 PAGT (*plangite*), OAE
 RGR (*rogare*), par exemple, doivent être lus dans un autre ordre que TIS
 TE
 AGI (*agite*), IVS
 CV (*cujus*), et des uns comme des autres se distingue MEN
 METO (*memento*).

189. — Porte de l'église. 1515.

ANNO | DOMINI | M^o | CCCC + XIII | II | ID9 | MADII

FVIT | INCEP-

TA | ECLESIA | SANCTI

PETRI

APOSTOLI |

Deux cercles concentriques, sommés d'une petite croix au pied fiché, prennent toute la hauteur de la pierre entre les bordures, de sorte que les trois lignes de l'ins-

cription sont coupées au milieu, la première par la petite croix, les deux autres par la circonference du grand cercle. Du centre de cette roue symbolique, dont le sens m'échappe, partent des rayons qui s'arrêtent à la circonference du petit cercle. Est-il besoin d'ajouter que très positivement ce n'est pas un cadran solaire, comme je l'ai entendu soutenir?

190. — Cloche. 1548.

LANY MIL CCCCC XXXXVIII . SANCTE PAVLE ORA PRO NOBIS

Le cinquième c pourrait bien être une l, ce qui changerait la date de 1548 en 1498. Je n'ai pas vu la cloche d'assez près pour éclaircir ce doute.

Sur une autre plus grande, mais plus moderne, on lit ces deux vers connus :

† LAVDO DEVM VERVM PLEBEM VOCO CONGREGO CLERVM
DEFVNCTOS PLORO PESTEM FVGO FESTA DECORO.

suivis de l'acclamation : SANCTE PAVLE ORA PRO NOBIS.

NOTRE-DAME DE LA VALL.

191. — Oratoire de Sainte-Anne. 1483.

LANY MIL CCCCC

LXXXIII A XIII

DE MARS FOC CO

MENSAT LORATORI.

On rencontre l'oratoire de Sainte-Anne à un kilomètre environ de Caudières, au bas du plateau sur lequel s'élève l'église de Notre-Dame de La Vall, dont il est fait mention dans la bulle de Serge IV constitutive du monastère de Saint-Paul-de-Fenollet, en 1011 : *Et ecclesiam sanctæ Mariæ de Valle. Notre-Dame de La Vall n'est plus qu'un ermitage.*

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

CÉRET.

192. — Église, petite porte. 1284.

ANNO : DOMINI : M : CC : LXXXIII : I (?) : AVG
 VSTI (?) : OBIIT : DOMINA : BERENGARIA : DE : VALCROSA : V
 XOR : RAIMUNDI : TRILES : MILITIS : DE : CERETO : CVIVS :
 ANIMA : REQVIESCAT : IN : PACE : SEPE : RECO
 RDERIS : BONE : FRATER : QVOD : MORIERIS : CVM
 TE RES : PVLCRA : BLANDITVR : CERNE : SEPV
LCRA

Au-dessous une croix pattée, au pied fiché, accompagnée de deux écussons chargés aussi d'une croix.

193. — Église, près de la grande porte. 1321.

ANNO : DOMINI : M : CCC : XXI : V : ID9 : APRILIS : OBIIT : BER
 NARDVS : SALINI (?) : DE : CERETO : ITEM : XII : KLS :
 AVGVSTI : ANNO : DOMINI : M : CCC : III : OBIIT : DOMI
 NA : SAVRINA : VXOR : EIVS : QVORVM (?) : ANIME : PER :
 DEI : MISERICORDIAM
 REQVIESCANT : IN : PACE : AMEN :

194. — Église, grande porte. 1398.

EANY : DE NOSTRE : SEYOR : M
 CCC : LXXXVIII : FO FEYTA
 AQUESTA : PORTALERA :

Porte à quatre archivoltes soutenues par des colonnes, seul ornement des parois verticales. C'est, avec le clocher, tout ce qui reste de l'ancienne église; mais en la respectant on l'a écrasée sous une grande niche à plein cintre et fronton brisé, type du style architectonique à l'époque de la reconstruction.

195. — Cloches. 1488.

MENTEM SANCTAM SPONTANEA M HONOREM DEO ET PATRIE
LIBERATIONEM · LANY MIL CCCC LXXXVIII.

Sur une autre plus petite.

+ IHS XPS ME FECIT IOHA GIL LAY M CCCC LXXXVIII.

Nous connaissons déjà *Johan Gil* (n° 59); nous trouverons bientôt la génération antérieure de cette famille de fondeurs.

TALLET.

196. — Église. 1284.

OBIT : BERNARDVS :
TEXTORI : VIII :
KL : APRILIS : ANNO : X :
: M : CC : XLIII :
: VII : KL : MAI : ANNO : X :
: M : CC : L : III : OBIT : SE :
: BILLA : VXOR : EIVS :

D'après une copie figurée qui m'a été communiquée par M. Alart.

SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS.

197. — Église. 1225.

† ANNO : M : CC : XXV : VII K̄L APRILIS : FVIT TR
 ANSLATATA HIC : SAVRINA : VT ANIMA
 EIVS REQVIESCAT IN PACE :

Au-dessus, à l'intérieur du cadre, dans l'angle de droite, une main bénissante, et dans l'angle de gauche, une main portant un encensoir.

198. — Cloches.

† SANCTA BARBERA ORA PRO NOBIS : SAN IOAN BATISTA TOMLS

J'ignore la signification des cinq dernières lettres. Les caractères de cette inscription sont semblables à ceux du bourdon de Saint-Jean de Perpignan, fondu en 1418 (n° 56).

Sur une autre, aussi sans date, mais plus ancienne, de forme très-évasée, sans aucun ornement :

† MENTEM : SANTAM (*sic*) : SPONTANEAM : HONHOREM (*sic*) :
 DEO : ET : PATRIE : LIBERACTONEM (*sic*)

Une autre cloche, du xve siècle, et du poids d'environ cent kilogrammes, se voyait encore, il y a dix ans, dans un grenier à foin de l'ancien château du lieu. On y lisait :

XPS REX VENIT IN PACE DEVS HOMO FACTVS EST

LE VOLO.

199. — Église, à côté de la porte. 1220 (?)

Baron Taylor, *Voy. Pittores.*, planches.

ANNO : XPI : MILLESIMO : CC : VIGESIMO : SECUND
 : IDVS : NOVEMBRIS : OBIIT : PETRVS : DE CASELLIS
 QVI SVI NEPOTIS ARTE IACET HIC TVMVLATVS :
 HIC SEMPER FRETUS : OFICIO PRESBITERATVS

En chef, à l'angle de droite, une main bénissante ; au milieu, une croix grecque au pied fiché, accostée de deux chandeliers. Une guirlande de feuillages encadre ces ornements et l'inscription. Le sens de la quatrième ligne a besoin de commentaire. En prose on aurait écrit simplement : *Instituit presbyterum perpetuum*, formule ordinaire de la fondation d'un *obit*, telle que nous la trouvons à chaque pas (voir nos 90, 101, 106, 109, etc.).

200. — Cloche. 1436.

+ PATER EST PAX FILIVS EST VITA SPIRITVS SANCTVS EST
 REMEDIVM MAESTRES YPOLIT GIL E IACME GIL ME FECERVNT
 LANY · MIL · CCCC · XXXVI ·

Diamètre de la cloche : 1^m,02. J'ai signalé déjà cette autre génération de la famille *Gil* (voir n° 195).

201. — Maison Vilar, auge du puits. 1347.
 : VIR : CIRCUMSPECTVS PRO :
 VIDENCIE : HONORABILIS : BERNARDVS : IORDANI :
 QVONDAM : BAIVLVS : HVIVS : LOCI : IACET :
 HIC : QVI : OBIIT : X : DIE : LVII : ANNO :
 DOMINI : M : CCC : XLVII : CVIVS : ANIMA : REQVI
 ESCAT : IN : PACE : AMEN :

Sarcophage converti en auge auprès du puits de la maison Vilar. L'inscription est accompagnée de deux écussons à trois fasces ondées, armes parlantes des

Jorda, par allusion au fleuve célèbre de la Palestine que nous appelons aussi *Jorda* dans notre langue catalane. L'inscription est en creux, les écussons et la bordure de feuillages courants, qui encadre l'ensemble, sont champlevés. Le sarcophage n'a qu'un mètre de long sur largeur et hauteur proportionnelles. Ces dimensions paraissent avoir été généralement adoptées chez nous, au XIV^e siècle, si nous en jugeons par les modèles qui sont restés. Ils ne recevaient que la charpente osseuse du défunt après qu'on avait laissé aux chairs le temps de se consumer dans la terre. On m'a signalé dernièrement un sarcophage semblable dans la banlieue de Perpignan : c'est la tombe de Pons des Barres enlevée au couvent de la Merci depuis 89. J'en ai donné ci-dessus (n° 75) l'inscription très-infidèle, d'après une ancienne copie. Je corrigerai plus tard cette leçon, mais dès à présent je demande asile dans notre musée pour un monument qui en est digne, et que le propriétaire échangerait volontiers, je n'en doute pas, contre une auge de même capacité.

SAINT-MARTIN-DE-FENOLLAR.

202. Église. Pointures murales. XII^e siècle.

L'église de Saint-Martin-de-Fenollar forme deux parallélogrammes rectangles, d'inégale grandeur. Le plus petit, qui était autrefois l'abside, a 3^m,22 de longueur et 2^m,45 de largeur; il est couvert par une voûte en berceau qui prend naissance à 2^m,05 au-dessus du sol. Le développement du chevet, de la voûte et des parois latérales offre une surface de 34 mètres carrés, ornée aux quatre cinquièmes de ces peintures murales du moyen-âge dont le Poitou garde la plus belle page à Saint-Savin. Elles ont souffert du temps et de la main des hommes surtout, mais il en reste assez pour faire bien comprendre l'ensemble de la composition.

La représentation de Dieu le fils, avec son cortége ordinaire, occupe un gros tiers de la voûte : il est assis au milieu d'une auréole elliptique, la tête couronnée du nimbe crucifère, les pieds nus, bénissant de la main droite et tenant la main gauche appuyée sur un livre que porte le genou. Les quatre évangélistes l'accompagnent; saint Matthieu, saint Marc et saint Luc tiennent dans leurs bras l'animal qui les symbolise. Chacun d'eux est en outre appelé par son nom dans une inscription de quatre vers écrite sur les deux plus longues bandes du cadre rectangulaire qui embrasse tout le sujet. Voici ce que j'en ai su lire :

MATEVS NATVM DE VIRGINE PREDICAT AGNVM
 MARCVS AVREM PER DESERTA AM
 VERBO PETITA SANCTVS (?) IOANNES
 HS MEDICVS LVCAS TENET ORE VIVENT... (?)

Avec ces autres fragments disposés en cette forme sur la ligne du petit axe de l'auréole :

D	C			PE	V
E	A			CT	I
X	T			VS	N
T				S	O
R	E			TA	S
A	T				

A droite et à gauche de ce tableau central, dans l'espace compris entre les longs côtés du cadre et la ligne de naissance de la voûte, sont assis quatorze personnages couverts d'amples vêtements et les yeux tournés en haut, vers l'image du Sauveur. De la main gauche ils tiennent élevée une coupe à pied, ou calice, et de la main droite une sorte de violon à trois cordes percé de deux ouïes : leur coiffure est un bonnet cylindrique, terminé quelque-

fois par un cône aplati et ressemblant alors à une mitre.

Sur la paroi verticale, du côté de l'évangile, au-dessous de deux arcades surbaissées, la mort de la sainte Vierge (?) et celle de saint Joseph (?). La peinture est très-altérée. Du côté de l'épître, les rois mages conduits par l'étoile, et quelques lambeaux d'inscription qui laissent deviner ce texte connu : *vidimus STELLAM eius in ORIENTE, ET venimus CVM MVneribVS adorARE Dominum* (*Office de l'Épiphanie*).

On entrait jadis dans l'église par une porte au midi de la nef; mais on a trouvé plus à propos de murer cette porte, de transporter l'autel à l'ouest et d'ouvrir le fond de l'abside. Le pire inconvénient de cette combinaison est d'avoir détruit la moitié des peintures du chevet. Nous y trouvons encore, au-dessus de la porte, la sainte Vierge assise dans une auréole en losange, les mains élevées, la tête couverte de la coiffure cylindrique signalée plus haut. Immédiatement au-dessous venaient se rejoindre en s'abaissant vers la pointe inférieure du losange, plus basse que leur niveau, les personnages peints sur les bandes latérales de la voûte; on en distingue encore deux au retour d'équerre, de chaque côté de la porte. Dans le bas était l'adoration des bergers, faisant suite à l'adoration des mages.

Dans un pays plus jaloux que le nôtre de ses monuments, les peintures de Saint-Martin-de-Fenollar seraient déjà calquées, dessinées, gravées. Nous nous contentons de savoir qu'elles existent et nous ne paraîssons pas nous soucier de l'apprendre aux autres. Il est encore temps de réparer cette négligence, mais il faut se hâter, n'attendons pas qu'un épais badigeon, ou tout autre agent destructeur, nous en aient ôté les moyens.

L'église de Saint-Martin-de-Fenollar est appelée *La Mahut*. L'origine de ce nom a été l'objet de vives dis-

cussions dans les colonnes du *Publicateur de 1832*. Cette polémique ne touche en rien à mon sujet.

LA CLUSA.

203. — Église. 1292.

† : TERCIO : DECIMO : KLS : MARCI
 I : ANNO : DOMINI : M : CC : NONAGE
 SIMO : PRIMO : OBIIT : PONCIVS : DE
 CAPITE : MAGNO : DOMICELLVS :
 : DOMINVS : CASTRI : DE : CLVSA :
 : ROGO : TE : VT : ORES : DEVN : PRO : ME :

Le cadre est orné de croix à douze pointes pommetées.

L'église de La Clusa a trois nefs terminées par des absides en hémicycle. A l'extérieur on ne voit qu'un chevet plat, percé de trois petites fenêtres ; il est construit sur la ligne du mur d'enceinte du vieux château à l'est, et c'est peut-être uniquement à cette circonstance qu'il doit sa forme droite, comme plus favorable au système de défense. Le château de La Clusa fut un des points militaires les plus anciens de nos comtés ; nous n'avons pas, dans ce département, de ruines aussi imposantes par leur étendue.

ARGELES.

204. — Église. Fonts baptismaux. XIII^e siècle.

MAGISTER : GVILLELMVS : MARCHI : DE
 VOLONO : ME : FECIT :

La cuve baptismale, où se lit cette inscription, ressemble beaucoup à un grand bénitier. Son réservoir hémisphérique est creusé dans une table polygonale qui

engendre par-dessous une pyramide renversée du même nombre de côtés. Ainsi faite, elle ne pouvait se tenir debout sans un appui étranger; on l'a scellée dans le mur auprès de la porte de l'église. Sa date nous est donnée par l'inscription qui est du XIII^e siècle. Guillem March a signé son œuvre en caractères si élégants et si purs qu'on aimeraient à retrouver son nom sur un monument plus digne de lui.

205. — Cloche. 1470.

IHS · MENTEM SANCTAM SPONTANEAAM HONOREM DEO ET PATRIE
LIBERACIONEM · LANY · M · CCCC · LXX · TE DEVUM LAVDAMVS ·

Sur une autre cloche, de plus fort diamètre, ancienne aussi, mais sans date :

LAVDO DEVVM VERVM PLEBEM VOCO CONGREGO CLERVVM
DEFVNCTOS PLORO ·

ERMITAGE DE SAINTE-MAGDELAINE.

206. — Église, derrière l'autel. 1444.

ACI IAV NANTONI MELER
QVI PASSA DAQVESTA VIDA · A ·
VI · DE GINER LANY MIL · CCCC ·
XXXX III ·

Sainte-Magdelaine, ou, comme on l'appelle plus communément aujourd'hui, Notre-Dame-de-Vie, est un lieu de pèlerinage situé dans le territoire d'Argelès, au sud-ouest et à demi-lieu de ce village.

207. — Sacristie. XIII^e siècle.

Sous le lavoir de la sacristie de Sainte-Magdelaine a été mis pour évier un marbre qui n'avait pas été destiné

sans doute à cet usage, quoique sa forme s'y prête on ne peut mieux. La salutation angélique y est gravée, partie dans le fond de la cuvette, partie sur le cadre, en écriture des premières années du XIII^e siècle, au plus tard. Au milieu du fond, une croix latine, accompagnée, vers les angles, de quatre croix plus petites, à branches égales, inscrites dans un cercle; aux quatre coins du cadre, des croix semblables. A quoi servait autrefois ce marbre? On ne le sait pas; la génération vivante l'a toujours vu, on croit l'avoir toujours vu sous le robinet de la fontaine.

COLLIoure.

208. — Église. XIV^e siècle.

A XIII ANTONI

..... PREGA : DEVS : PER : EL :

Première et dernière ligne d'une inscription funéraire placée à la plus haute marche du maître-autel, et s'effaçant peu à peu sous le frottement des pieds; on n'y lit plus rien avec confiance dans les lignes intermédiaires.

209. Église, ancienne sacristie. XIV^e siècle.

... M : CCC : OBIIT : DOMINVS : GVILLELMVS : GAVSELMI ...

..... REQVIESCAT : IN PACE DICATIS : PATER : NOSTER :

Entre ces deux lignes, gravées sur les tranches horizontales du cadre, un bas-relief représente Jésus-Christ en croix, la sainte Vierge et saint Jean, sous des arcades trilobées.

210. — Église du couvent. 1481.

ACI · IAV · LO · HONORABLE · EN · JOHAN · CASSES · MERCADER
DE · PERPENYA

LO · QVAL · MORI · CONSOL · A · V · DE · AGOST · ANY · M · CCCC · SI
NCANTA · HV

Grande dalle de 2^m,50 de long et 0^m,90 de large. On l'a coupée en deux, au tiers environ de sa longueur; le plus petit fragment est resté dans l'église du couvent; l'autre couvre au cimetière une tombe assez récente. L'inscription, en gothique carrée, haute et serrée, fait le tour de la pierre; aux quatre angles, un écusson renfermant une R dont la haste est prolongée au-dessus de la panse, et croisée; dans le champ, deux groupes de quatre maisons placées en quinconce, armes parlantes de *Cases*.

On trouve mémoire de la mort de Jean Cases dans le cartulaire municipal de Perpignan, appelé livre des *Ordinations*, à la date du 23 octobre 1451 : « Com nos « altres Frances Andreu, Frances Castello, Thomas « Monner e Johan Barrau, consols lany present elets « de la vila de Perpinya, ensembs ab lo honorable en « *Johan Cases*, apres de sa electio mort, etc. » (*Ordin. I.*, 338 v^o). Pierre Vedrinyans paraît à sa place dans le même registre, en qualité de troisième consul, le 9 décembre suivant.

MADALOTH.

211. — Lieu dit *le cimetière*.

P. Puiggari, *Publicateur*, 1832, n° 42. — Henri, *Guide en Roussillon*, page 152. — De Gazanyola, *Hist. du Roussillon*, page 25.

VA · F · P · P · M · I · V · S · C · L · I · E

EM.

M. P. Puiggari a donné l'explication suivante de ces sigles :

« *Valerius Flaccus, praefectus Praesidii, monumentum iussit, vivus, sibi condì, loco Intersepto Et emunito.*

« Valérius Flaccus, commandant de la forteresse, s'est fait construire, de son vivant, ce tombeau dont la place a été circonscrite et défendue par un mur. »

Cette interprétation fut publiée, en 1832, sous la protection d'un *si quid novisti melius*, auquel personne encore ne s'est chargé de répondre. Les variantes que l'on a proposées n'offrent rien de sérieux; elles ne changent ni le sens ni le style du premier thème, et l'éénigme reste entière. Quelques personnes ont suspecté l'authenticité de l'inscription elle-même, d'après de vagues données, et probablement sans l'avoir vue. Les amateurs qui voudraient éclaircir leurs doutes à cet égard, trouveront le monument à 800 mètres environ, nord-est, de la tour de Madeloth, entre le *puig de Tallaferro* et le *coll de Molló*, sur un étroit plateau que les gens du pays appellent *lo sementeri*. Ces indications ne les dispenseront pas de prendre un guide pour s'éviter des recherches pénibles et peut-être sans résultat.

Les rares habitants de ces côteaux solitaires connaissaient depuis bien longtemps la *pierre écrite*; dans leurs idées, elle couvrait ou indiquait le gîte d'un trésor caché, mais après avoir inutilement bouleversé le sol à plusieurs reprises, ils ne faisaient plus cas du signe menteur. En 1825 des bergers, encore abusés par la vieille tradition, entreprirent de nouvelles fouilles avec une ardeur qui les trahit. M. Pi, de Cosprons, propriétaire du terrain où se poursuivaient les recherches, vint les interrompre en se rendant sur les lieux. Il y trouva nos sigles gravés sur une grande dalle de pierre schisteuse dont il avait ignoré jusqu'alors l'existence. Près d'elle gisaient deux autres dalles de même longueur, mais plus étroites, qu'on lui dit avoir été posées autrefois de champ et recouvertes par la plus grande. M. Pi

remarqua en outre qu'à six pieds environ à l'entour de ces dalles, perçaient les fondations d'une enceinte continue. C'est de ces circonstances, et du voisinage de quelques ruines appelées *lo Castellet*, que M. Puiggari conclut à la signification des quatre derniers sigles : *loco intersepto et emunito*.

TATSO.

212. — Porte de l'église. XIII^e siècle.

.... KALENDAS MADII OBIIT BERENGARIUS TACITONIS....
.... FAMA VIRI FLORET ET MILITAT EIVS HONORI....
.... ATQVE NESCIT CVM MORIENTE MORI....

D'après une copie de la main de M. P. Puiggari. Je n'ai pas su retrouver cette inscription.

LA ROCA.

213. — Porte de l'église.

: INTVS : CLAVSVRAM : HVIVS
TVMVLI : ATQVE : STRVCTVRAM
TRANSLATA SVNT CORPORA BERNARDI
COREDI ET VXORIS ET OMNIS GENERIS EIVS
ET : BARTOLOMEI : GRAMATICI : ET : VX

Au-dessous un espace égal pour cinq autres lignes qui n'ont jamais été remplies.

214. — Cloches. 1407. 1426. 1439.

ANGELE DOMINI PENTESON QVI CORPVIS DOMINI NOSTRI
IH̄V XPI IN MONVMENTO CVSTODISTI
CVSTODI NOS AB OMNI ADVERSITATE ET FVLGVRE ET
TEMPESTATE + P + X + D + N + LAN MIL CCCV VII

Cette cloche a 0^m.97 de diamètre, et donne le la. Les sigles P · X · D · N · signifient : *pax Christi Domini nostri*. Je trouve cette formule sur une autre cloche plus moderne. *Angele Penteson* pourrait se rendre par : Ange de la douleur, ou Ange du deuil, du mot grec $\pi\epsilon\theta\epsilon\omega$, *je pleure, je suis dans le deuil.*

XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT : XPS : NOS : DEFENDAT : || LANY : MIL : CCCC : XXVI : MAESTRE : POLIT : GIL : ME : FEV :

Hippolyte Gil est sans doute celui qui a fondu la cloche du Volo en compagnie de son parent et associé Jacques (voir n° 200).

† IHS : MENTEM : SANCTAM : SPONTANEAM * HONOREM : DEO : ET PATRI || † ANNO : DOMINI : M : CCCC : XXXIX : XPS REX VENIT IN PACE DEVS HOMO

Les deux formules sont incomplètes faute d'espace.

VILALLONGA-DELS-MONTS.

215. — Église. Cloches. 1410.

XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT XPS AB OMNI MALO
NOS DEFENDAT AMEN · M · CCCC · X ·

MENTEM SANCTAM SPONTANEAM HONOREM DEO ET PATRIE
LIBERACIONEM · M · CCCC · X ·

LE VILAR DE VILALLONGA-DELS-MONTS.

216. — Porte de l'église. 1243.

: XV : KL : SEPTEMBRIS : ANNO :
: DOMINI : M : CC : XL : III : OBIT
: RAIMUNDVS DE : ORVLO : PREPOSITVS

« Des prud'hommes ruraux, dont les noms sont restés
 « dans l'oubli, élevèrent jadis non loin de Villelongue-
 « dels-Monts, et à la partie dite aujourd'hui le *Vilar*,
 « une église qu'ils dédièrent à la sainte Vierge. Des
 « chanoines réguliers de Saint-Augustin furent appelés
 « dans cette solitude et y fondèrent un monastère dont
 « le chef porta le titre de *Prévôt*. Cette colonie monasti-
 « que était déjà établie le 10 des calendes de novembre
 « de l'an 1117, époque où Adroer et Vera, son épouse,
 « donnèrent à la prévôté du *Vilar*, un champ au territoire
 « de Villelongue, lieu dit *Puig Cabell* ou *Calbell*, con-
 « frontant d'un côté avec le torrent *dels Serrahius*. »
 (Renard de Saint-Malo, *Publicat.*, 1833, n° 22.)

L'église du *Vilar* fut consacrée, le 17 des calendes d'avril 1142, par Udalgar, évêque d'Elne, qui la plaça sous la dépendance du monastère de *Notre-Dame-de-Llado*, dans le diocèse de Girone, en la retenant toutefois sous sa juridiction.

De nos jours, l'abolition des droits féodaux avait tellement réduit les revenus de la Prévôté du *Vilar*, que l'impôt et les frais d'entretien ou de culture absorbaient en entier le revenu du seul ténement rural dont elle eut conservé la propriété. Pour en finir avec cet état de choses, le prieur de l'église séculière et collégiale de *Notre-Dame-de-Llado*, dûment autorisé, vendit, le 30 juillet 1802, au prix de 4.000 francs, la montagne dite du *Vilar*, avec l'église, dont on a fait une hergerie.

217. — Porte de l'église. 1250.

IDVS OCTOBRS ANNO DOMINI M^o CC
 L : OBIIT : RICSENDIS : DE : FVRCIS

218. — Porte de l'église. 1262.

V : IDVS AVGVSTI ANNO

DOMINI M CC LX II OBIT
 PETRVS : GERAVDI DE VILA
 RI
MONTESQUIU.

219. — Enclos devant l'église. 1298.

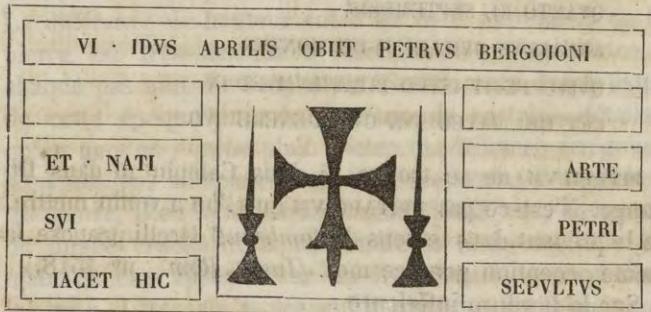
ANNO : DOMINI : M : CC : XC : VIII : QVINTO : IDV
 S : NOVEMBRIS : OBIT (*sic*) : DOMINVS : GVILLELMVS : IOERII : CAP
 ELLANVS : DE : MONTESQVIVO : QVI : DIMISIT : V
 NAM : LAMPADEM : SEMPER : ARDENTEM : ET : VNVM : TORTI
 CIVM : CEREVM : SEMPER : AD : ELEVANDVM : CORPVS :
 XPI : IN : ECCLESIA : SANCTI : SATVRNINI : PRO : QVIRVS : OBLI
 GAVIT : DVAS : CLAVSAS : AFRONTAT : CVM : ORT
 O : ECCLESIE : ALIA : CVM : F : CELERA : ET : IACES (*sic*) :
 HIC : CVM : OMNI : SVO : GENERE : HOMO : QVID : ASPICIS :
 QVOD : ES : FVI : QVOD : SVM : ERIS : MEMENTO : MEI +
 E D I G A S : I (?) PAT.... NOST....

Sur la bande verticale du cadre, à droite, sont disposées, quatre par quatre, douze petites croix. Le *g* du mot *GENERE* (9^e ligne) est minuscule. La dernière ligne est gravée sur le cadre; elle m'a paru de la même main que le corps de l'épitaphe; et comme les deux premiers mots appartiennent au catalan, je dois modifier l'opinion inexacte émise aux nos 21 et 44 sur l'introduction de cette langue dans nos monuments épigraphiques. La remarque faite au n° 72 tombe donc aussi d'elle-même.

L'épitaphe de G. Joer est protégée par une grande arcade ogivale que soutiennent quatre colonnes, au-dessus d'une fosse profonde. Les tombeaux-arcades étaient nombreux, mais presque tous ont disparu parce qu'ils gênaient les abords des églises où l'on avait l'ha-

bitude de les placer. Parmi ceux qui restent encore, deux ou trois à peine ont conservé l'inscription funéraire. La cupidité n'a pas été toujours étrangère à cette destruction.

220. — Cimetière. XIII^e siècle.



Voilà bien exactement l'inscription, moins la forme de l'écriture. Point de millésime : on en remarque l'absence parce que les deux petits cadres de la seconde ligne, qui lui avaient été réservés, sont restés vides ; mais on est encore plus frappé de la ressemblance des caractères avec ceux de l'épitaphe de Pierre Casells, au Volo (n° 199). S'ils étaient mobiles, on pourrait sans inconvénient les transposer d'une inscription à l'autre, et la substitution ne se trahirait que par une légère inégalité de hauteur. La croix et les chandeliers que l'on voit sur le marbre de Montesquieu sont la copie en grand de la croix et des chandeliers du Volo. Je trouve un dernier trait d'air de famille dans le mot ARTE, formule nouvelle dans notre épigraphie. Je suis très-porté à croire que le *fils* de Pierre Bergonyos était le *neveu* de Pierre Casells. Les deux tombeaux furent élevés *par ses soins*, ou construits de *sa propre main*, suivant la signification que l'on attache au mot *arte* ; mais dans le pre-

mier cas, c'est au même lapicide qu'il s'est adressé pour graver les deux épitaphes.

221. — Cimetière. 1524. 1574.

ANNO DOMINI M CCC XXIII
QVARTO K^L SEPTEMBRIS
ARNAUDVS GVILLELMI DE MONTES
QVIVO FECIT ISTVD PITAFILVM ET IA
CET HIC MATER SVA CVM GENERE SVO.

PITAFILVM ne se trouve ni dans Calepin ni dans Du Cange. N'est-ce pas **EPITAPHIVM** que l'on a voulu mettre, en le prenant dans le sens de *tombeau*? Orelli propose la même acceptation pour ce mot. (*Inscr. Rom.*, n° 4518.)

Sur la bordure inférieure :

: ANNO M CCC LXXIIII MORI : EN : FER (?) : VALS : NET :
DEN : ARNAV : GVILLEM : E FE : PINTAR : LO : CAP : DE :
EAGLESA

Quoique l'on ait gravé ces deux inscriptions sur le même marbre, elles sont entièrement distinctes, et la seconde est en réalité de cinquante ans moins vieille que la première. Il ne reste plus trace, dans l'église, des peintures dues à la libéralité de Ferrer Valls; de la porte à l'abside règne la blanche uniformité du lait de chaux.

SAINT-GENIS-DES-FONTAINES.

222. — Église. Linteau de la porte. 1020.

Gallia christ., t. VI, col. 1403. — *Bullet. de la Soc. des Pyr.-Orient.*, t. VIII, p. 272 et pl. 5. — *Bulletin monum.*, t. 22.

† ANNO VIDESIMO (*sic*) QVARTO REENNANTE ROTBERTO, REGE
 WILIELMVS GRATIA DEI ABA (*sic*)
 ISTA OPERA FIERI IVSSIT IN ONORE (*sic*) SANCTI GENESII
 CENOBII QVE (*sic*) VOCANT FONTANAS

Le linteau de l'église de Saint-Genis est un monolithe de 2^m, 20 de longueur, sur 0^m, 70 de largeur moyenne. La différence de hauteur entre les deux extrémités de la pierre est très-sensible à l'œil; mais on rencontre à chaque pas tant d'exemples de l'indifférence des artistes de cette époque pour la symétrie de certains détails, qu'on ne s'en étonne plus. Notre quadrilatère irrégulier n'en est pas moins couvert d'intéressantes sculptures. Au centre, Dieu le fils, assis, barbu, pieds nus, couronné du nimbe crucifère, bénissant de la main droite et la main gauche appuyée sur un livre fermé, que soutient le genou. L'auréole perlée qui l'environne est formée par deux cercles inégaux, qui se coupent et sont raccordés aux points d'intersection par une touffe de feuillage; deux anges agenouillés la soutiennent. L'*alpha* et l'*oméga* n'y sont point oubliés. Une guirlande de feuillages courants encadre tout le sujet. Immédiatement au-dessous de la bordure supérieure, l'inscription, sur deux lignes, interrompues au milieu par le grand cercle de l'auréole, qui touche à cette bordure. Elle est gravée en creux; tout le reste est en relief plat de l'époque.

La vingt-quatrième année du règne de Robert, date de notre monument, est comprise entre le 24 octobre 1019 et pareil quantième de 1020, en prenant la manière la plus commune de compter les années du règne de ce prince, qui les fait partir de son accession au trône. Guillaume, premier du nom dans la série des abbés de Saint-Genis, dressée par le *Gallia*, n'est connu par aucun autre document que l'inscription du linteau de son église.

L'abbaye bénédictine de Saint-Genis-des-Fontaines, à laquelle le village de ce nom doit son origine, paraît avoir été fondée au commencement du IX^e siècle. Les Normands la ruinèrent dans le siècle suivant; mais elle se releva bientôt après sous le gouvernement et avec l'aide de Gausfred I^{er}, comte de Roussillon. Réunie à l'obédience de Montserrat par le pape Jules II, en 1507, elle fut régie depuis cette époque par des abbés triennaux, conformément à la règle de Valladolid. (*Gall. christ.*)

J'ai déjà publié cette inscription et quelques autres de Saint-Genis, dans le tome VIII^e du Bulletin : je puiserai sans scrupule dans ce travail. Les leçons REENNANTE et ROTBERTO ont été notées comme mauvaises ; j'ai donc à les justifier, puisque j'ai cru qu'elles pouvaient être maintenues. Le trait lié à la haste du premier E de *reennante*, entre la barre supérieure et celle du milieu, n'est pas un G conjoint, mais un trait général d'abréviation. On le trouve lié dans le même mot, à l'A, où il représente l'N qui doit suivre, et tenant la place de plusieurs lettres dans deux autres mots : GRATIA, SANCTI, comme on peut s'en assurer par les *fac-simile* suivants de *reennante* et *gratia*.

RENNATE GRADEI

Sans doute ce trait général pourrait aussi bien représenter le G que l'E, mais le doublement de l'N m'a semblé appeler le doublement de l'E, plutôt qu'une nouvelle consonne. Quant au T de ROTBERTO, je l'avais écrit sans hésitation, parce que le signe d'abréviation lié au premier o est identique à celui qui demande le T de *jussit*.

223. — Porte de l'église. 1271.

ANNO XPI : MILLESIMO DVCENTESI
 MO : SEPTVAGESIMO : PRIMO : V :
 KLS : DECEMBRIS : DOMINA DVLCIA DE MONTE
 RVBEO : IN HOC FVIT : TVMVLO TVMVLATA : DIC
 PATER : NOSTER : PRO ANIMA SVA : FAC BENE DVM
 VIVIS POST MORTEM VIVERE SI VIS :

224. — Porte de l'église. 1307.

ANNO DOMINI : M : CCCC : SEPTIMO : SEXTO : IDVS : APRILI
 OBIT (*sic*) : FRATER : MICHAEL : SACRISTA : SANCTI : GENESH

Moitié au-dessus, moitié au-dessous d'un bas-relief qui représente Jésus-Christ sur la croix, entre sa mère et saint Jean. Le bas-relief a beaucoup souffert; l'inscription très-peu.

225. — Porte de l'église. 1307.

ANNO DOMINI : M : CCCC : VII : VI : ID9 : IVNII : OBIIT :
 FRATER : || BERENGARIUS · DE PVLCRO VESPERE CAMERARIUS
 ISTIVS LOCI : ET DOMINA MA || THIA EIVSDEM HVMILIS
 SOROR : QVORVM ANIME REQVIESCANT || IN PACE : AMEN :
 QVOD ES FVI : QVOD SVM ERIS VIGILA NE DE || VORERIS :
 QVI STATIS CORAM PROPERANTES MORTIS AD HORAM :
 IBI || TIS ABSQVE MORA : NESCITIS QVA TAMEN HORA :
 SIC EGO || NESCVI : NISI QVANDO RAPTUS ABIVI : SED
 ANNIVERSARIVM STATVI :

226. — Porte de l'église. XIV^e siècle.

RAIMVNDS DE POLLESTRIS.....
 QVO

Le reste de l'inscription a été enlevé proprement au ciseau par quelque désœuvré. Un bas-relief, que l'on a respecté, représente le défunt couché, tête nue, les mains croisées sur le ventre. Deux personnages se tiennent debout, l'un à la tête, l'autre aux pieds du lit funéraire; ils portent une crosse, et l'un d'eux bénit de la main droite.

Auprès de ce marbre est une autre image en bas-relief; l'inscription est fruste.

227. — Église. Chapelle de Notre-Dame de Montserrat.
XIII^e siècle.

Bullet. de la Soc. des Pyr.-Orient., t. VIII, p. 275.—
Bullet. monum., t. XXII.

Nous venons de voir comment le ciseau de nos sculpteurs du XI^e siècle traitait sur le marbre la représentation du Christ glorifié; voici le même sujet, confié, deux siècles et demi environ plus tard, à la palette d'un peintre qui nous a dit son nom. Ce tableau, caché dans le fond du transept méridional, est un devant d'autel. Il a 4^m, 65 de longueur et 0^m, 78 de hauteur, le cadre non compris.

Au milieu, Dieu le fils, assis, barbu, la tête ornée du nimbe crucifère, la main droite élevée, bénissante, la main gauche appuyée sur un livre, où l'on voit écrit :

EGO SUM

LVX MVN

DI :

Sous ses pieds nus, des croissants et des quatrefeuilles d'or, cernés d'un rayonnement blanchâtre, nagent dans un fond d'azur, comme des astres au ciel : *Sub pedibus ejus... quasi cœlum* (Exode). L'auréole elliptique et dorée qui l'environne est brodée de petites perles en relief du même émail, et de cabochons plus gros, alternativement

rouges et bleus. Le fond du nimbe, aussi d'or, est rehaussé de perles et de rinceaux finement dessinés. L'auréole est cantonnée du tétramorphe, l'ange et les trois animaux symboliques sont nimbés, et chacun d'eux porte sur un lambel le nom de l'évangéliste qu'il représente.

A droite et à gauche paraissent les douze apôtres, six de chaque côté, disposés trois par trois, sur deux rangs parallèles, debout, nimbés, les pieds nus. Tous sont nominativement désignés, à l'exception de saint Pierre, qu'on distingue à l'attribut de la clef à double panneton.

Vient enfin la signature de l'artiste, écrite sur un étroit ruban qui traverse horizontalement le tableau, à droite et à gauche de l'auréole, sous les pieds des apôtres du rang supérieur :

MAGISTER ALEXANDER : ISTA OPERA FECIT .

Peut-être un ruban parallèle, placé dans le bas, sous les apôtres du second rang, donnait-il la date précise de l'œuvre; mais l'humidité salpêtreuse du sol n'a laissé d'un bout à l'autre ni peinture, ni toile, ni bois, sur une largeur de cinq à six centimètres.

D'autres sujets recouvriraient les faces latérales de l'autel. Du côté de l'évangile, tout est détruit; le panneau, correspondant, du côté de l'épître, est en fort mauvais état. On y distingue cependant saint Genis décapité: comme notre saint Denis, il marche portant sa tête dans ses mains. Un grand nombre d'exemples paraissent démontrer que l'iconographie du moyen-âge avait ainsi consacré le symbolisme de la décollation. On lit dans un coin de la toile :

S · GENESIVS :

A droite, un ange descend du ciel, tendant vers le saint un objet (palme ou couronne) que la confusion de cette partie du tableau rend méconnaissable. Trois guerriers, vêtus du haubert et chaperon de mailles, considèrent le

prodige avec un étonnement mêlé de crainte. Ce sont les bourreaux : deux d'entre eux tiennent à la main l'épée nue et sanglante.

J'ai dit ailleurs, et je crois encore, que ces peintures datent de la fin du XIII^e siècle ou des premières années du XIV. Cependant, je ne dois pas taire qu'un homme connu par un grand nombre de mémoires sur diverses branches de l'archéologie, M. de Barthélémy, membre de plusieurs sociétés savantes, les a jugées beaucoup plus anciennes (*Bullet. mon.*, t. 22). Les connaisseurs apprécieront. Je verrais sans regret mon opinion condamnée par eux, et l'importance du tableau de Saint-Genis accrue par cela même.

228. — Église. Crosse d'abbé. XIII^e siècle.

Quelques années après la révolution, lorsque l'église de Saint-Genis fut rendue au culte, on trouva, derrière le maître-autel, parmi des décombres de tout espèce entassés dans l'abside, une volute de crosse abbatiale, seul débris du genre sauvé des ruines de nos monastères. Cette volute, en cuivre doré, date du XIII^e siècle. On peut en voir le dessin dans les mémoires de notre société (t. VIII, pl. 2). Elle est figurée par un serpent couvert d'écaillles, à la croupe hérisseé de crochets, se repliant en orbe vers lui-même et broutant le feuillage. Dans la courbe gracieuse qu'il décrit, au milieu d'un quatrefeuilles perlé, se tient l'agneau divin triomphant, la tête tournée vers la croix, qu'il semble soutenir de sa jambe gauche repliée. Sur la banderole qui flotte attachée à la hampe de la croix, sont burinés ces mots :

AGNVS

DEI

La douille où s'emmanchait le bâton de la crosse, a conservé la couleur rougeâtre du métal, la trace des

morsures de la lierre et les trous où passaient les têtes des goupilles. Une gaine dorée et sculptée recouvrailt cette partie de la volute et formait le noeud.

229. — Cloître. 1197.

Gallia christ., t. VI, col. 1105. — *Soc. des Pyr.-Or.*, t. VIII, p. 273 et pl. 2.

VERAX FACVNDVS	FRVCTV FECVN	QVEM PIA LVX MAR
FONS MANANS : FLO	DVS NVLLI PROBI	TIS · DECASEPTIMA
S RVBICVNDVS	TATE SECVNDVS	DVXIT IN ASTRIS
HOSPES IOCVDN	PRE MVNDIS · MVN	QVATVOR EXEM
VS : MISERORVM	DVS FVIT : ABBAS	TIS ANNIS DE MI
PASCVA FVNDVS	ISTE RAIMVNDVS	LLE DVCENTIS

Telle est la disposition de ces vers sur le marbre; un cordon perlé trace les lignes de séparation. L'élégance des caractères et la fermeté de la gravure font de cette inscription un contraste frappant avec celle du Monestir-del-Camp (ci-dessus, n° 182), plus vieille de dix mois à peine, et pourtant si barbare.

Au quatrième vers, le *Gallia* écrit PREMVNDI en un seul mot, au lieu de PRE (*præ*) MVNDIS; la phrase n'a pas de sens avec cette variante. La gloire de l'abbé Raymond est tout entière dans son épitaphe; on le trouve à peine mentionné par le *Gallia* en 1184 et 1187. Le millésime de sa mort est 1197, d'après la règle posée au n° 104.

230. — Cloître. 1234.

Gall. christ., t. VI, col. 1106. — *Bull. de la Soc. des Pyr.-Or.*, t. VIII, p. 278.

ABBAS GAVSIBERTVS (*sic*) IACET HIC BONVS ET BENE CERTVS
 MORIBVS ORNATVS · POLLESTRIS IN OPIDO NATVS
 VITA FVIT CVIUS ORBIS SALVS ET DECVS HVIVS :
 DANDO GAVDEBAT · PROPRIVM SIBI NON RETINEBAT :
 SET DABAT ABSQVE MORA MISERIS SVA QVALIBET HORA
 MORIBVS HORNAVIT (*sic*) SOCIOS QVOS SEMPER AMAVIT (?).
 ET MVNDANORVM CREVIT PRO POSSE BONORVM .
 ANNIS TERDENIS OCTO MINVS ORDINE PLENIS :
 DVX FVIT ECCLESIE : COMPLENS DOCYMENTA SOPHIE :
 ANNO MILLENO : BIS : C : TER : X : BISQVE SECVNDO :
 EIVS NOVEMBRIS · IIII · KALD · MORS DATA MEMBRIS :
 QVESVMVS O XPE TECVM CONGAVDEAT ISTE :
 QVOD VT CONCEDAT : PATER NOSTER QVISLIBET DICAT :
 QVOD ES FVI QVOD SVM ERIS : VIGILA NE DEVORERIS :

Dans le cours de leurs immenses travaux, les Bénédictins, ne pouvant tout voir par eux-mêmes, durent accepter souvent de confiance et les yeux fermés, les documents qui leur étaient fournis, et souvent aussi, chez leurs correspondants, la science fut au-dessous du zèle. Ici, par exemple, leurs frères de Saint-Genis, plus fervents cénobites qu'habiles paléographes, ont dénaturé le sens du quatrième vers, en substituant *QVANDO* à *DANDO*. Au même vers et au douzième, ils ont remplacé par des points des mots très-lisibles encore aujourd'hui.

PRIMIS (*proprium sibi*). **QSO** (*quæsumus O*).

Mais on ne s'explique pas comment les savants auteurs n'ont donné au *BISQVE SECVNDO* (10^e vers) que la moitié de sa valeur, ce qui les a conduits à fixer les vingt-deux années de l'abbatiat de Gausbert entre 1210 et 1232, tandis qu'elles devraient être comptées de 1212 à 1234.

J'ai mis le signe du doute après le dernier mot du sixième vers, parce que la leçon **AMAVIT** n'est pas régulière. A la rigueur, c'est **ANNAVIT** qu'il faudrait lire. La prétendue **M** n'est qu'une **N** double, identique à celle du mot **ANNO** dans une inscription d'Elne de la même époque (n° 102) :

ANNAVIT . ANNO.

C'est probablement une erreur du lapicide; mais elle importe peu : le sens de la phrase demande **AMAVIT**, et l'on peut s'y tenir.

Les vers un à sept de notre inscription sont placés sur la pierre en regard des vers huit à quatorze et séparés seulement par une moulure verticale. Les deux vers écrits sur chaque ligne ne se suivent pas, comme dans l'inscription grecque du reliquaire de saint Jean-Baptiste (n° 13) : c'est un livre ouvert dont il faut lire la première page avant la seconde.

231. — Cloître. 1281.

Gallia christ., t. VI, col. 1106.

ANNO · DOMINI · M · CC · LXXI · PRIDIE · CALENDAS
 IVNII · OBIIT · DOMNVS · SAPTE · DE · POLLESTRIS · ABBAS ·
 HVIVS · LOCI · QVI · REXIT · HANC · ECCLESIAM · XXIX ·
 ANNIS · ET · ADQVISIVSIT · CASTRVM · DE · BRVLLIANO ·
 DE · MARI · DECIMAM · PISCIVM · HONOREM · BERNARDI ·
 OLIBE · DE · VILLALONGA · CONDAMINAM · PETRI · DE ·
 TACIONE · MANSVM · ET · HONOREM · ERMENGAVDI · DE ·
 INSVLA · CAMPOS · DE · GRADV · DE · VLMO · DE ·
 VERNADELLA · DE · LORTALI · DE · MOLINO · DOMOS · DE ·
 ARGILERIIS · ET · ISTIVS · MONASTERII · REPARAVIT ·

COOPERVIT · ECCLESIAM · CONSTRVXIT · DOMVM · NOVAM ·
 SVPRA · BVATVM · STABILIVIT · CIVILBET · MONACHORVM ·
 QVATVOR · OVA · OMNIBVS · DIEBVS · MERCVRII · ET ·
 VENERIS · ET · SVVM · ANNIVERSARIVM · ET · PATRIS · ET ·
 MATRIS · ET · FRATRIS · SVI · AVBERTI · BAIqli · DE ·
 ROCA · CVIVS · AVXILIO · CASTRVM · DE · BRVLLIANO ·
 FVIT · EMPTVM · ANNO · CHRISTI · ^M · ^{CC} · LXXXI ·
 MENSE · OCTOBRI · TRANSLATVS · EST · SVB · HAC · PETRA ·
 QVEM · CHRISTVS · TRAXIT · AD · ETHERA · ORATE · PRO · EO ·

Je copie cette inscription dans le *Gallia*, ne pouvant mieux faire. On voit dans le mur du cloître, auprès des inscriptions précédentes, les traces du descellement de deux pierres; l'une de ces pierres devait être l'épitaphe de Sapte de Pollestres. C'est du reste la place que les Bénédictins lui assignent: *Hoc ipsius epitaphium in claustro ad ingressum ecclesie legitur.* On la retrouverait sans doute en retournant les seuils et les linteaux des ouvertures modernes, qui ont défiguré l'ancien cloître. Le château de Brulla, dont il est parlé, fut acheté en 1269 à Pons Hugues, comte d'Ampurias, au prix de 10.000 sols melgoriens.

232. — Cloître. 1507.

Gallia christ., t. VI, col. 4106. — *Bull. de la Soc. des Pyr.-Or.*, t. VIII, p. 280.

¶ IDVS · OCTOBRS · ANNO · DOMINI · ^M · ^{CC} · SEPTIMO
 OBIIT · FRATER · GVILLEMVS · DE ABBATIA HVIVS
 MONASTERII · ABBAS · CVIVS ANIMA REQVIE
 SCAT IN PACE · CVIVS CORPVS RECONDITVM EST IN HAC TUMBA

Sur le devant d'un sarcophage de même dimension à peu près que ceux de Bernard Jorda et de Pons des Barres, signalés ci-dessus (n° 201). Cette tombe n'a pas été violée; on ne peut la déplacer ni même en soulever le couvercle, sans étançonner solidement un arc de la voûte du cloître, qui s'appuie sur la face encastrée dans la muraille.

Avec une bonne copie de cette inscription sous les yeux, les Bénédictins n'auraient pas créé un abbé de Saint-Genis imaginaire : *B. de Abbatia*, disent-ils, *haud aliundē innotescit quam ex epitaphio*, et ils rapportent à la suite l'épitaphe de Guillaume. Le g est pourtant à fleur de coin sur la pierre, et le doute impossible. Il faut donc rayer de la liste du *Gallia* ce faux Bernard, et lui substituer Guillaume II, désigné comme son prédecesseur dans le même ouvrage, avec cette courte notice : *Guillemus II reperitur Abbas S. Genesii annis 1285, 1291, 94, 98, 1302 et 1305. (Loc. cit.)*

233. — Cloches. xv^e siècle.

Bullet. de la Soc. des Pyr.-Or., t. VIII, p. 280.

Sur la plus grande :

† QVI SINE PECCATO : VESTRVM : EST : PRIMVM : LAPIDEM :
MITAT (*sic*) :
FOV FET EN LANY : M : CCCCLI : ABAT : PER LA GRACIA :
DE DEV : FRA : BERNAT : PVGOL
TE DEV M LAVDAMVS .

Quatre médaillons : IHS, *Ecce Homo*, la sainte Vierge portant l'enfant Jésus, saint Michel combattant le dragon.

Sur le cerveau de la plus petite :

DICOR MARIA MEVM NOMEN VIRGINEVVM

Sans date, mais autant que je puis en juger, un peu plus vieille que la précédente.

254. — Territoire de Saint-Genis.

Publieur, 1855, n° 8.

PREPO

Marque de potier sur une petite lampe en terre cuite, trouvée à Saint-Genis, dans une propriété de M. Bosch. Le même territoire a fourni plusieurs *specimen* de briques à estampille, qui ont été perdues, et grand nombre de médailles consulaires et impériales.

Erratum, page 452. — Une erreur typographique a fait rapporter à l'an 4524, au lieu de 4544, la date bien connue de la chute de la dynastie majorquine.

ÉPIGRAPHIE ROUSSILLONNAISE.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

(Suite.)

LE PERTHUS.

235.—Route d'Espagne. 1764.

JALABERT, *Géogr. des Pyr.-Orient.*, p. 415.

Sur l'extrême frontière, aux deux côtés de notre principale voie de communication avec l'Espagne, sont encore debout deux cippes opistographes, double expédition d'un protocole afférent à la question toujours nouvelle de la délimitation pyrénéenne. On m'a fait observer que j'avais eu tort de les passer sous silence, et quoiqu'ils appartiennent au canton de Céret, déjà épousé, je répare cet oubli. Ce ne sera pas revenir trop loin sur nos pas; car Le Perthus touche au canton d'Argelès, où notre moisson n'est pas terminée.

ANNO 1764

REGNANTE DILECTISSIMO LVDOVICO XV GAL
LIARVM REGE CHRISTIANISSIMO LAPIDICE
VM GALLO-META · CALCANS POMPEIANA TRO
PHÆA · GALLIARVM HISPANIARVMQVE LA
TITVDINIS LIGAMEN SVPER ERECTVM DE CO
MANDATO REGVM VTRIVSQVE YMPERII ET

PER REGES EX CO-JVSSV ILLVSTRISSIMI AC
 POTENTISSIMI Domini Domni COMITIS DE MAILLY RE
 GIORVM EXERCITVVM LEGATI RVSCINONIS
 COMITATVS PRÆFECTI EMINENTISSIMI SI
 MVL AC ILLVSTRISSIMI ATQVE POTENTISSIMI
 Domini Domni MARCHIONIS DE LA MINA DVCIS HISPA
 NIE GENERALIS CATHALAVNÆ PRO - REGIS
 AMPLISSIMI DAT FINES HISPANIAE ET DIVI
 DIT AD PONTEM PRÆCIPICII IN VIA HISPA
 NO - GALLICA OLIM ASPERRIMA HOCCE AN
 NO TRI - MALLE - MINEANA INUINCIBILI OPERA
 SVFFFOSSIS LATE MONTIBVS DESPLANATA
 AD FVTVRAM REI MEMORIAM.

Doit-on faire honneur à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de cette composition fastueuse et tourmentée? Le doute est permis. Il ne faut chercher dans aucun glossaire l'explication du barbare mot composé TRI-MALLE-MINEANA, double allusion, soit aux trois maillets de l'écusson de Mailly et au nom du vice-roi de Catalogne, le marquis de la Mina, soit à l'emploi combiné de la mine et du marteau contre les difficultés du terrain. Au revers de la pierre, les Espagnols gravèrent le souvenir du même événement; mais ils eurent le bon goût d'être plus simples. Rapprochons deux textes qui se prêtent un mutuel témoignage.

ANNO 1764.

REYNANDO EN ESPAÑA Y LAS INDIAS EL Señor REY
 CATHOLICO DON CARLOS III^o, Y SIENDO CAPITAN
 GENERAL DE SVS EXerciTOS Y GOVERN Y CAPITAN GENeral DE
 ESTE PRINCIPADO EL EX^{mo} Señor DoN JAIME MIQUEL DE GVZ
 MAN MARQues DE LA MINA &c. Y COMANDante GENeral DEL
 ROSSELLON EL EX^{mo} Señor DoN JosePH AGVSTIN DE MAILLY
 Conde DE MAILLY THENiente GENeral DE LOS DE Su Magestad CHRIS

TIANISSIMA AVTHORIZADOS CON PLENA FACUL
TAD DE SVS RESPECTIVOS SOBERanoS PARA CON
FERIR Y AJUSTAR LOS LIMITES DE AMBOS REYNoS PoR
LA PARTE DEL AMPVRDAN COMBINIERON Y FIR
MARON EL DIA 10 DE NOviembre, EN BARCELONA, Y EL
12 EN PERPIÑAN QVE HICIESE PVNTO CENTRI
CO INALTERABLE Y PERPETVO DE Dichos Con
FINES ESTE PVENTE LLAMADO DEL PRECIPI
CIO, QVEDANDO TODO POR TERRENO DE ESPA
ÑA LO QVAL APROVARON LAS CORTES Y Pera Que
LO SEPA EL PUBLICO Y SE PERPETUE LA ME
MORIA SE MANIFIESTA EN ESTA LAPIDE.

Cette inscription est surmontée des armes d'Espagne; l'écu de France, placé au-dessus de l'inscription latine, a été martelé en 93.

Avant d'arriver à nos deux cippes, on trouve un pilier carré, coiffé d'une pyramide quadrangulaire, sur les faces de laquelle on a gravé, au nord et à l'ouest, le mot GALLIA; à l'est et au sud, le mot HISPANIA. A partir de ce point, le pays, à la gauche de la route, appartient à l'Espagne, et la droite, jusqu'au pont du précipice, est terre de France.

PORT-VENDRES.

236.—Obélisque. 1780.

CARRÈRE, *Voy. pittor.*, p. 20.—HENRY, *Guide en Roussillon*, p. 159.

L'obélisque de Port-Vendres se compose d'un socle ou soubassement, d'un dé et d'une aiguille. L'aiguille a quatre mètres de côté à sa base; la hauteur totale du monument est de vingt-six mètres. Le socle et le dé, complètement dénudés aujourd'hui, étaient couverts

d'ornements métalliques. Sur une face du dé, se lisait l'inscription suivante :

DU RÈGNE DE LOUIS XVI
CE PORT
SERÀ A JAMAIS
UN MONUMENT DE SA BIENFAISANCE,
UN REFUGE A TOUTES LES NATIONS,
UN ASILE A LA MARINE MILITAIRE
ET UN MOTIF DE RECONNAISSANCE
ENVERS UN MONARQUE
QUI NE RÈGNE
QUE PAR SES BIENFAITS.

M · DCC · LXXX ·

C'était une traduction large de cette autre inscription incrustée sur la face correspondante :

REGNANTE LUDOVICO XVI
ÆTERNUM HOC
REGIÆ BENEFICENTIAE
ET MUNIFICUM IN PRINCIPEM
CIVIUM, CLASSIUM MILITARIUM,
GENTIUM OMNIUM
MERCATURAM MARI FACIENTIUM
GRATIÆ MEMORIS ANIMI
MONUMENTUM
ANNO XrIsTI M · DCC · LXXX.

La date se rapporte à l'érection de l'obélisque, car les inscriptions se firent longtemps attendre. Le 8 mai 1782 seulement, J.-B. Guyart, fondeur, ciseleur et doreur de Paris, signait un traité, par lequel il s'engage à faire, d'après les dessins fournis par le sieur Wailli, et pour la

somme de 6.000 livres : deux trophées de marine en plomb, mis en couleur antique; deux cartouches en bronze, pour les armes du comte de Mailly et du maréchal de Noailles, et, enfin, « deux tables en cuivre, « peintes en couleur antique, de chacune six pieds de « long, pour mettre une inscription, dont les lettres « seront en relief et dorées. »

Les bas-reliefs destinés au soubassement ne furent terminés qu'en 1784. Le 5 mai de cette année, M. de Mailly écrivait au chef du génie, à Collioure, pour lui annoncer qu'on y mettait la dernière main. Il lui donnait, en même temps, les instructions suivantes: « Il fault « placer celuy dont l'inscription est : *la servitude abolie*, « du costé de la Franse, en arrivant de Couillouvre. « Celuy de l'*Amérique indépendante*, du costé de la mer, « en face du port. Celuy du *le commerse protégé*, du costé « de la droite, au-dessous des armes du maréchal de « Noailles. Et celuy de la *marine relevée*, du costé de la « gauche, sous mes armes. Ces quatre bas-reliefs, qui « sont encadré dans des bordusre dorée doivent estre « incrusté dans le marbre... etc. »

Arrachés en 93, ils furent envoyés à la fonderie de Toulouse. « En 1841, dit le Catalogue de notre Musée, « l'administration municipale apprit qu'ils existaient « encore : elle s'empressa de les réclamer. » La même année, mais antérieurement à cette découverte, un vœu était émis par notre société scientifique, pour la restauration du monument de Port-Vendres. Ce vœu, dû à l'initiative de M. Henry, fut accueilli avec faveur par le préfet des Pyrénées-Orientales, et M. le chevalier de Basterot, architecte du département, fut chargé de faire une étude et un devis provisoires. Les démarches activement suivies par l'administration municipale auprès du ministre de la guerre, obtinrent un plein succès, et nous rentrâmes en possession d'une œuvre d'art, dont le sou-

venir seul nous avait été conservé par les dessins du docteur Carrère. Si la restauration projetée de l'obélisque devait souffrir des retards indéfinis, la restauration des bronzes n'offrait pas les mêmes difficultés, et voici comment on y procéda : chaque sujet est formé de trois pièces, réunies jadis par un cadre en cuivre doré ; elles furent enfermées dans un cadre de bois peint en vert : c'était moins riche, mais le but était rempli. Or, les bas-reliefs de la *servitude abolie* et de l'*Amérique indépendante* étaient revenus incomplets ; deux panneaux, sur lesquels figurait Louis XVI n'avaient pas été retrouvés. Deux panneaux en bois, dans les dimensions voulues, comblèrent ces vides, et le pinceau, chargé d'un beau vert antique, parvint à peu près à l'effet d'un trompe-l'œil. Malheureusement, l'image proscrite en 93, parut encore trop séditieuse à notre époque d'ineffable tolérance, et Louis XVI fut remplacé par Napoléon I^r, dans son costume classique, tel que nous le vimes longtemps au sommet de la colonne Vendôme. Les deux sujets étaient devenus simplement un non-sens. L'étranger studieux qui, le catalogue en main, visite notre musée pièce à pièce, admire notre manière de traiter l'histoire. Les remarques de ce genre sont toujours très-mal venues, je le sais ; mais, je puis me rendre le témoignage que l'expression de ces regrets n'est pas dictée par une critique amère, et la conscience publique m'absoudra d'avoir écrit ce que tant d'autres avaient dit avant moi. Grâce au ciel, le mal n'est pas sans remède.

SAINT-ANDRÉ DE SURÉDA.

237. — Église. 239.

Marca Hisp., col. 550. — *MURATORI*, *Nov. thes. vet.*
Inscript. MLXI . 7. — *Hist. de Languedoc*, t. I, *Preuves*.
 — *GISPERT DULÇAT*, *Observ. sur le traité du 17 des cal.*

d'août 1258, p. 165.—CARRÈRE, *Voy. pittor.*, p. 25.—CARBONNELL et PUIGGARI, *Calendrier de Thuir*, 1814, p. 42.—FORTANER, *Notice ecclés. sur le Rouss.*, p. 5.—Bon TAYLOR, *Voy. pitt.*—HENRY, *Hist. de Rouss.*, introd., p. L et *Guide en Rouss.*, p. 144.—DE GAZANYOLA, *Hist. du Rouss.*, p. 26.—DE BARTHÉLEMY, *Bullet. monum.*, t. XXII, p. 53.

IMP · CAESARI
 M · ANTONIO
 GORDIANO
 PIO FELICI
 INVICTO AVG
 P · M · TRIBVN
 POT · II · COS
 P · P ·
 DECVMANI
 NARBONENS

Imp[eratori] caesari M[arco] Antonio Gordiano, pio, felici, invicto, Aug[usto], p[ontifici] m[aximo], tribun[icia] pot[estate] II [iterum], co[n]s[uli], p[atri] p[atriae] Decumani Narbonens[es].

A l'empereur César Marcus Antonius Gordianus, pieux, heureux, invincible, Auguste, souverain pontife, revêtu pour la seconde fois de la puissance tribunitienne, consul, père de la patrie, les Décumans Narbonnais (vétérans de la dixième légion, citoyens de Narbonne).

Le XVIII^e siècle avait révélé chez nous l'existence de deux marbres antiques, celui des *Cornelius* et celui de *Gordien III*. A la fin du siècle dernier, Fossa prouva que l'un des deux ne nous appartenait pas, et l'autre resta seul pour représenter toute l'épigraphie romaine en Roussillon jusqu'aux découvertes qui nous dotèrent, il y a trente ans environ, de cinq inscriptions nouvelles. On s'est beaucoup occupé de celle de Saint-André; les

opinions ont été diverses et soutenues avec force. J'ai voulu suivre la question pas à pas, rappeler d'abord les travaux de mes prédécesseurs, par analyse ou par citations textuelles, puis, discuter les arguments contraires à l'opinion que j'adopte. Cet examen a été minutieux et m'a entraîné beaucoup plus loin que je n'avais prévu. On excusera, j'espère, dans un recueil d'un intérêt tout-à-fait local, ces développements qui, partout ailleurs, seraient exagérés.

Baluze a publié, le premier, ce monument que l'on découvrit pendant qu'il s'occupait de la rédaction du *Marca Hispanica*. « Je profiterai de cette occasion, dit-il, pour faire connaître un fragment d'ancienne inscription récemment trouvé à Saint-André de Suréda, l'an 1681..... On peut en conclure avec certitude l'antiquité de ce bourg⁽¹⁾. » Baluze n'apprécie la nouvelle découverte qu'au point de vue spécial de ses recherches sur la topographie de nos marches. C'était d'ailleurs, à ses yeux, un simple *fragment*. Le cippe qui portait l'inscription, soutenait, de temps immémorial, la table du maître-autel de l'église abbatiale, mais placé la tête en bas et plongeant sous terre jusqu'à la quatrième ligne,

PIO FELICI.

D. de Vic et D. Vaissète, copiant l'inscription dans le *Marca Hispanica*, n'y virent, et avec raison, qu'une seule ligne intéressante, la dernière. « La colonie de Narbonne, écrivent-ils, ajouta alors à son ancien nom de *Narbo Martius* celui de *Julia Paterna* et de *colonia Decuma-*

(1) Utar autem hac occasione ut in lucem edam fragmentum veteris inscriptionis nuper illic repertum, anno Domini MDCLXXXI, et hoc ad me delatum à clarissimo viro Petro Pont, abbe Arularum. Nam cum hæc sit virorum doctorum certa sententia sicubi reperiuntur vetera monumenta et veteres inscriptions, ex his testatum fieri antiqua esse ea loca, hinc certa capi conjectura poterit de antiquitate vici suredensis. (*Marca Hisp.*, col. 350.)

« *norum*, à cause qu'elle fut renouvelée par Jules César, « père adoptif d'Auguste, et que ces nouveaux colons « étaient des vétérans de la dixième légion. Il paraît, par « un fragment d'une ancienne inscription trouvée dans « le Roussillon, que les citoyens de Narbonne portèrent « longtemps après le nom de Décumans⁽¹⁾. »

Le docteur Carrère, puisant à la même source, pousse le scrupule jusqu'à reproduire l'erreur typographique AV. G. échappée aux corrections de Baluze, et se contente d'ajouter : « Elle (l'inscription) annonce un monument érigé par les magistrats de Narbonne. »

Gispert Dulçat n'a pas imité cette réserve ; il a vu l'inscription de ses yeux, et il se plaint même de ce qu'il lui « a fallu des recherches pour la découvrir une seconde fois. » Mais il ne paraît pas se douter qu'elle est incomplète. « Il faut, ajoute-t-il, lire ainsi cette inscription : « *Pio, felici, invicto Augusto, pontifici maximo, tribu-* « *nitie potestate II, consultri XIII (sic), patri patriæ,* « *Decumani Narbonenses.* » Ainsi, le nom de l'empereur est connu, c'est Auguste ; la date du monument correspond à l'érection de l'autel de Narbonne, l'an de Rome 764 et 11 de notre ère. Gispert Dulçat est resté seul de son avis. Il se range d'ailleurs au sentiment des auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, quant à la signification des mots *Decumani Narbonenses*, et il termine sa dissertation par un coup de boutoir contre l'ignorance et les préjugés de nos voisins, qui « ont sans doute renversé cette pierre. » Amis et ennemis sont frappés du même coup ; l'acte de vandalisme reproché aux Espagnols était à notre charge depuis le traité des Pyrénées ; s'ils avaient abattu ce monument, l'avions-nous relevé ?

Muratori copie la leçon de Baluze, en y ajoutant cette

(1) *Hist. de Languedoc*, Liv. II, ch. 69 et Preuves. — Voir aussi le ch. 2 du même livre.

note ; « Comme j'en ai fait la remarque ailleurs , d'après « le témoignage d'Asconius , on appelait Décumans ceux « qui affermaient la dime prélevée sur les cultivateurs⁽¹⁾. » Ce mot *ailleurs* renvoie le lecteur à l'observation suivante, qui accompagne une inscription de Narbonne, dédiée à Aurélius Vérus et publiée dans le même recueil : « Le « célèbre Maffei entend par le mot *Decumani* les soldats « de la dixième légion, chargés de coloniser Narbonne. « Je crois plutôt qu'on désignait sous ce nom les Publi- « cains qui percevaient les dimes, comme l'écrivit Asco- « nius dans ses commentaires sur Cicéron⁽²⁾. »

En 1815, enfin, un simple curé de village, l'abbé Thurié, desservant la succursale de Saint-André, compléta la découverte de l'abbé Pont. Par ses soins et à ses frais, le monument fut relevé et placé au lieu où chacun peut aujourd'hui le voir commodément. MM. Carbonnell et Puiggari copierent alors le texte entier de l'inscription, et le publièrent dans le *Calendrier de Thuir* pour l'année 1814, avec une notice et un dessin sur bois. J'extrais les lignes suivantes de cette dissertation devenue rare : « C'est de Gordien III qu'il s'agit dans cette in- « scription ; le prénom et le titre *secundum consuli* l'an- « noncent clairement. Cet empereur fut créé consul pour « la seconde fois l'an de J.-C. 244, et mourut en 244. « Ce monument lui fut élevé dans l'intervalle de ces « trois ou quatre ans, et tout porte à croire que ce fut « l'an 245, époque à laquelle le sénat lui décerna les « honneurs du triomphe..... Ces mots *Decumani Nar-* « *bonenses* désignent les soldats de la colonie romaine

(1) Ut alibi animadverti, Asconio teste, Decumani appellabantur qui decumas ab aratoribus exigendas conducebant. (*Nov. thes. Vet. Insc. LXI. 7.*)

(2) Decumanos Clariss. Maffeius interpretatur colonos ex decima legione illuc profectos. Mihi potius sub hoc vocabulo designari creduntur publicani qui decumas exigebant, ut ait Asconius in Cicerone. (*Ibid. CCXLII. 2.*)

« établie dans la Gaule narbonnaise. On sait que cette « colonie avait été repeuplée par les Décumans ou sol- « dats vétérans de la dixième légion. On sait aussi que « ces colonies militaires étaient chargées de la garde des « côtes et des frontières d'une certaine contrée, et que « la plupart des soldats avaient dans la contrée confiée « à leur garde, leurs domiciles particuliers. Saint-André « de Suréda, situé près de la mer et aux pieds des « Pyrénées, était sans doute le point central des forces « militaires fixées dans cette partie de la Gaule narbon- « naise. »

L'auteur de la *Notice ecclésiastique sur le Roussillon* s'est contenté de résumer les appréciations de MM. Carbonnell et Puiggari.

M. Henry considère le monument de Saint-André comme « un autel voué à Gordien III, en 239, par un « détachement de la légion décumane de Narbonne » chargé de la garde des défilés de La Vall et de La Clusa.

Aux yeux de M. de Gazanyola, c'est un cippe élevé en l'honneur de Gordien III, l'an 241 de notre ère, par les Publicains de la Narbonnaise.

Trois points distincts se détachent de cette controverse : l'attribution du monument, sa date, la signification des mots *Decumani Narbonenses*.

I. Il n'y a qu'une voix sur la première question, depuis que le texte de l'inscription est intégralement connu : c'est à Gordien III que s'adresse la dédicace du marbre de Saint-André.

II. Les opinions se sont partagées sur la seconde, et cela tient uniquement à une fausse lecture. M. Henry applique le chiffre II à la puissance tribunitienne, et se trouve naturellement amené à la deuxième année du règne de Gordien III, en 239, sans être obligé de recourir à des conjectures plus ou moins ingénieuses. MM. Carbonnell et Puiggari rapportent, au contraire, le chiffre II au

consulat, et, dans ce système, la date flotte incertaine de 241 à 244, puisque le titre de *Consul iterum* convient également à ces quatre années du règne de Gordien III. M. de Gazanyola ne repousse pas absolument la première de ces deux méthodes; mais il adopte la seconde. « Des « trois empereurs du nom de Gordien, dit-il, les deux « premiers n'ayant pas été consuls durant leur règne, « cette inscription n'a pu être dédiée qu'au troisième, « qui, déclaré Auguste en juillet 238, fut massacré en « mars 244, après avoir été consul en 239 et en 241. « L'inscription peut être rapportée à l'an 239, deuxième « de son règne; mais il est plus probable qu'elle se rap- « porte à 241, époque de son second consulat. Gordien, « créé César le 9 juillet 237, reçut en même temps, « suivant l'usage, la puissance tribunitienne. Comme elle « était renouvelée au premier janvier de chaque année, « l'an 238 en fut la seconde année, et alors il n'était « pas consul. En rapportant le chiffre II au consulat, « l'inscription aurait été posée en 241. »

Je ne vois là que de simples affirmations. Je les discuterai cependant, parce qu'elles tendent à faire accepter une supposition que je crois fausse. Et d'abord, j'aperçois une porte ouverte à Gordien-le-Vieux, à l'exclusion de son petit-fils. Les deux premiers Gordiens, dit-on, ne furent pas consuls durant leur règne, c'est vrai; mais Gordien l'ancien l'avait été deux fois avant d'être proclamé empereur. D'après Julius Capitolinus, « il fit preuve de grandes « qualités pendant sa préture, après laquelle il exerça un « premier consulat avec Antonin Caracalla et un second « avec Alexandre Sévère⁽¹⁾. » Schoell place le premier de ces consulats en 215, le second en 229⁽²⁾. Or, les empe-

(1) Praeturam nobilem gessit, post jurisdictionem consulatum primum inuit cum Antonio Caracallo, secundum cum Alexandro. (Jul. Capitol., *Gordiani tres*, c. IV.)

(2) F. Schoell, *Hist. abr. de la Littér. rom.*, t. IV.

reurs, en prenant la pourpre, comptaient leurs consulats antérieurs, alors même qu'ils dédaignaient de renouveler cette dignité pendant leur règne. Ainsi firent Marc-Aurèle, Albin et Géta. On dira peut-être que Gordien-le-Vieux ne fut que subrogé en 229 comme en 213; mais, d'après les fastes déjà cités, Claude en 37, Vespasien en 51, Domitien en 71, Adrien en 109, Pertinax en 179, Septime Sévère en 185, furent également subrogés, ce qui ne les empêcha pas de compter ce demi consulat comme un consulat ordinaire. L'exemple de Domitien est surtout remarquable: En montant sur le trône, l'an 81, à la mort de Titus, il prenait le titre de *consul pour la septième fois*; or, des six consulats antérieurs, un seul avait été ordinaire, et encore lui fut-il cédé par son frère⁽¹⁾. Le vieux Gordien n'aurait donc fait que suivre l'usage établi en prenant le titre de *consul iterum* le jour où, proclamé par les légions, il prenait de droit celui de la puissance tribunitienne. Dès lors, si l'on persiste dans la fausse attribution du chiffre II au consulat, ce serait au premier des Gordiens et non au troisième, qu'aurait été dédiée l'inscription de Saint-André; car celui-ci n'a jamais pu se dire TRIB · POT · COS · II. Ce serait, au contraire, la seule désignation qui, d'après les observations précédentes, convienne à son grand-père. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs, avec MM. Carbonnell et Puiggari, que le prénom seul suffirait pour éviter la confusion entre les deux Gordiens; car l'un et l'autre ont porté celui de *Marcus*.

La puissance tribunitienne, dit-on encore, était renouvelée chaque année, le 1^{er} janvier. Tel était l'usage, en effet, depuis Antonin, si l'on adopte le système d'Eckhel⁽²⁾;

(1) In sex consulatibus non nisi unum ordinarium gessit, eumque cedente et suffragante fratre. (Sueton, *in Domit.*, c. II.)

(2) Eckhel, *Doctr.*, num. *Vet.*, t. VIII. Observ. gen., c. XI. *De Tribun. pot.*



mais on se trompe en ajoutant qu'elle était conférée en même temps que le titre de César.

Parmi les trente-quatre prédécesseurs de Gordien III à l'empire, seize furent élus tumultuairement, par le sénat ou par les légions, et passèrent de la vie privée au trône sans avoir préalablement porté le titre de César; ce sont : Galba, Othon, Vitellius, Vespasien, Nerva, Pertinax, Didius Julianus, Pescennius Niger, Septime Sévère, Macrin, Elagabale, Maximin, Gordien Ier, Gordien II, Balbin et Pappien. On peut joindre à cette liste Claude, si inconnu jusqu'à son élévation subite, malgré son consulat subrogé, malgré son titre de prêtre du Jupiter *latialis*, et Adrien, adopté par Trajan, au lit de mort, sinon par lettres de fabrication posthume. Ce n'est pas au milieu de ces successions irrégulières qu'il faut chercher les traces d'un usage. Dix autres, Caligula, Néron, Titus, Domitien, Marc-Aurèle, Commodo, Albin, Caracalla, Géta, Alexandre Sévère, portèrent plus ou moins longtemps le titre de César avant de prendre la puissance tribunitienne, ou ne la prirent qu'en devenant Augustes. L'usage, s'il existait, ne fut pas suivi pour eux. Le fondateur de l'empire, en possession d'une autorité sans bornes, avait reçu le nom d'Auguste depuis quatre ans, lorsqu'il accepta la puissance tribunitienne. Tibère, qui en avait été investi pendant cinq ans (748 à 753 de Rome), en resta privé après ce quinquennat, jusqu'en l'an 4 de notre ère, où il fut adopté par Auguste et s'appela *Tiberius Caesar*. Lucius Verus, adopté par Antoine en 138, fut nommé à la fois César et Auguste par Marc-Aurèle en 161; voudrait-on faire honneur au titre de César plutôt qu'à celui d'Auguste de sa puissance tribunitienne? Aucun monument peut-être ne l'attribue à Diaduminien, César pendant quelques mois et Auguste pendant quelques jours. Trajan et Antonin seuls reçurent en même temps le titre de César

et la puissance tribunitienne; deux sur trente-quatre, c'est trop peu pour établir une règle.

En tout état de cause, et surtout en regardant comme prouvée l'opinion que je combats, ce n'est pas à l'*Art de vérifier les dates* qu'il faut emprunter la chronologie du règne de Gordien III. En effet, si ce prince avait pris le titre de la puissance tribunitienne le 9 juillet 237, en même temps que celui de César, il l'aurait renouvelé pour la huitième fois le 1^{er} janvier de l'an 244⁽¹⁾. Or les marbres et les médailles n'ont révélé, jusqu'à ce jour, que la septième, et on la place en cette même année 244, qui fut celle de sa mort.

Je dirai donc, avec M. Henry, que l'inscription de Saint-André appartient à l'année 239. Gordien III, créé César par le sénat en 238, à la mort de son grand-père et de son oncle, fut proclamé Auguste par les Prétoriens, après celle de Balbin et de Puppien. Le 1^{er} janvier 239, il renouvela sa puissance tribunitienne et prit en même temps les faisceaux. Pendant toute cette année, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} janvier 240, et rien que cette année, il portera sur les marbres et les médailles, parmi ses autres titres : TRIB · POT · II · COS⁽²⁾.

III. Interprétation des mots *Decumani Narbonenses*. Maffei⁽³⁾ les explique dans le sens de Vétérans de la dixième légion, restaurateurs de la colonie de Narbonne, et Muratori, nous le savons déjà, dans le sens de collectionneurs de la dîme ou Publicains de la Narbonnaise. L'auteur des *Antiquités de la Gaule*, se borne à énoncer une explication si naturelle sans doute, à ses yeux,

(1) V. Eckhel, *Doctr. num. vet.* — Orelli, *Inscript. lat. ampl. coll.* — *Trés. de Numism. et de Glypt. Iconogr. des emp. rom.* et ailleurs.

(2) V. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. VII, p. 310. — Orelli, *Inscr.*, no 970.

(3) *Galliae antiqu. epist.* XIII. Josepho de Seytres, 1733, 27 janv.

qu'elle n'avait pas besoin de preuves. Le célèbre épigraphiste en cherche, au contraire, et s'abrite, je ne sais trop pourquoi, derrière l'autorité d'Asconius Pædianus.

Si l'action contre Verrés de *re frumentaria* demande quelque glose, ce n'est pas au-dessous du mot *Decumanus* qu'on y rencontre à chaque page, et toujours dans le sens de publicain. Mais s'il est évident, même sans le secours d'un interprète, que Cicéron appelle *Decumani* les perceuteurs ou fermiers de la dîme, il n'est pas moins certain que ce mot désignait aussi les soldats de la dixième légion. Lorsque Tacite, au cinquième livre des *Histoires*, nous dit : « Ceux qui avaient marché contre les *Décumans*, jugeant difficile de forcer une légion dans son camp, se bornèrent à inquiéter les soldats qui étaient sortis et qui travaillaient à couper du bois⁽¹⁾, » Tacite entend parler des légionnaires de la dixième, et non de paisibles décimateurs. C'est également la pensée de Suétone, sans doute, lorsqu'il raconte cette révolte des décumans que César apaisa d'un mot, en les appelant *citoyens*, au lieu de *soldats*⁽²⁾. Il serait oiseux d'insister davantage sur cette distinction.

Mais, si le mot *Decumani*, pris isolément, a deux acceptations, en est-il de même, lorsque le qualificatif *Narbonenses* vient le modifier? Nous montreront-on dans les auteurs, même dans Asconius Pædianus, que les publicains fussent distingués entre eux, dans les diverses parties de l'empire, par le nom du territoire, du peuple, de la ville où ils exerçaient leurs fonctions; que ceux d'Arles, par exemple, s'appelaient *Decumani Arelatenses*; ceux de Béziers,

(3) Quibus obvenerant castra Decumanorum, oppugnationem legionis arduam rati, egressum militem et caedendis materiis operatum turbavere. (Tacite, *Hist.* V. 20.)

(2) Decumanos autem Romae cum ingentibus minis, summoque etiam urbis periculo, remissionem et præmia flagitantes... una voce qua Quirites pro militibus appellarat... circumegit et flexit. (Suétone, *J. César*, LXX.)

Septimani Bæterrenses, ou, ce qui serait décisif, ceux de Narbonne, *Decumani Narbonenses*? Non. Je vois, au contraire, les vétérans adopter quelquefois cette désignation ethnique.

La cité d'Arles avait été colonisée, l'an 707 de Rome, par les vétérans de la sixième légion, qui s'appelèrent depuis *Sextani Arelatenses*, comme nous l'apprend cette inscription, rapportée par Gruter:⁽¹⁾

D I V A E
F A V S T I N A E
A U G
S E X T A N I
A R E L A T E N S E S

De même, les vétérans de la septième légion, qui avaient colonisé Béziers, prirent le nom de *Septimani Bæterrenses*, témoin cette autre inscription, tirée du même recueil:⁽²⁾

M · I U L I O · P H I L I P P O
N O B I L I S S I M O · C A E S · P R I N C I P I
I V V E N T V T I S · S E P · B A E T E R R ·
· · · V I T
A P I R I A · C A E S I V S · F R A T E R
S T I P E N D I O R V M · X X I I I

Nous savons, d'autre part, que les vétérans de la dixième légion colonisèrent, ou, si l'on veut, repeuplèrent Narbonne, qui avait peu prospéré depuis sa première fondation par Q. Marcius Rex, 118 ans avant J. C. Devenus citoyens de cette ville, ils prirent le nom de *Narbonenses*, et dire qu'ils gardèrent, comme les citoyens d'Arles et de Béziers, leur glorieux nom de légionnaires, *Decumani*, est-ce abuser de l'analogie?

(1) Gruter, *Corp. Inscript.*, CCLVII. 6.

(2) *Ibidem*, CCLXXII. 10.

J'ai tâché de montrer combien sont gratuites les affirmations par lesquelles on a voulu combattre les sentiments de Maffei, et de sortir moi-même ensuite du cercle de l'assertion pure. Je devrais, ce semble, arrêter là cette longue discussion ; mais l'opinion de Muratori a été chaudement soutenue par un de ces hommes que leurs solides connaissances font justement regarder comme des maîtres, et, sous ce patronage, elle a gagné du terrain. La preuve magistrale est tirée, comme toujours, du témoignage d'Asconius⁽¹⁾ ; je n'y reviendrai pas. L'argumentation est soutenue par un faisceau d'objections habilement groupées, que l'on a crues insolubles. En y regardant de près, on aurait vu que leur force est seulement de la hardiesse. Voici le texte entier ; il n'est guère susceptible d'être abrégé par l'analyse, et je ne veux pas être accusé de l'avoir affaibli ou dénaturé.

« Je conçois, dit M. de Gazanyola, qu'on a pu conjecturer que les deux inscriptions élevées à Narbonne par les « *Decumani Narbonenses*, étaient des hommages adressés « aux princes dont elles portent le nom, par les citoyens de « cette ville, qui auraient pris la qualification de *Decumani*, « à raison des vétérans de la dixième légion, dont une « colonie y fut envoyée par César ; mais cette conjecture « n'est pas à l'abri de toute objection. D'abord, ces mots, « *Decumani Narbonenses*, peuvent avoir une autre signification ; en second lieu, tant dans les médailles que dans « les inscriptions qui nous restent des deux siècles qui suivirent l'établissement des vétérans de la dixième légion

(1) Voici un des passages d'Asconius, sur lesquels on s'est appuyé, les autres n'en disent pas davantage ; souvent ils disent moins :

« Ex aratorum bonis aratores frumenti decimam dare P. R. solent, « hos non una atque altera, sed tribus amplis decimis per mancipes à se « subornatos id est publicanos, qui Decumani vocantur, Verres exhaustit. » Asconii Paed in orat. M. Tullii Ciceronis enarrationes, Paris, 1520, fo LX.

« à Narbonne, on ne voit pas que les citoyens de cette ville se soient eux-mêmes donné une pareille dénomination ; troisièmement, les historiens et les géographes ne s'en servent jamais en parlant d'eux. J'ignore si c'est par ces considérations ou par d'autres motifs que pouvaient lui suggérer ses vastes connaissances, que le savant Muratori, ainsi que nous le verrons plus bas, a proposé une autre interprétation des mots *Decumani Narbonenses*, pour les inscriptions trouvées à Narbonne ; il est assurément impossible de lui donner ce nom dans celle qui fut élevée auprès de Saint-André. Est-il présumable, en effet, que les citoyens de la capitale aient choisi pour éléver ce cippe, témoignage de leur dévouement à Gordien, plutôt un endroit de la province, éloigné et peu connu, qu'une place remarquable de leur cité ? »

Les mots *Decumani Narbonenses*, nous dit-on, peuvent signifier autre chose que les habitants de Narbonne. C'est précisément ce qu'il faut prouver. Jusqu'ici, ne l'oubliions pas, on a seulement constaté la double acceptation du mot isolé *Decumani*, et, ce point accordé, la question reparait tout entière.

En second lieu, les médailles et les marbres ne donnent pas ce nom aux citoyens de Narbonne. Je passe vite sur les médailles ; elles ne figurent là que pour le nombre de la période et par inadvertance. En effet, il ne peut, il ne pourrait être question que des médailles de Narbonne, et les meilleurs traités de numismatique n'en offrent pas le moindre échantillon.

Quant aux inscriptions lapidaires, je demanderais que l'on m'expliquât d'abord l'utilité de cette ère de deux siècles, à partir du repeuplement de la colonie. Je ne songe pas à nier que sur les marbres de cette période, les habitants de Narbonne sont appelés *plebs Narbonensis*, ou *plebs Narbonensium*, ou *Narbonenses*. Aussi bien sera-t-on forcé de reconnaître, que parmi ceux du Musée de

Narbonne, deux ont été dédiés par les *Decumani Narbonenses*, l'un à Aurélius Vérus, en 164⁽¹⁾, l'autre à Julia Domna, seconde femme de Septime Sévère, en 196⁽²⁾. Et lorsque nous nous serons mutuellement accordé ces vérités de fait, la discussion n'aura pas marché par cela seul qu'il nous aura plu de la présenter sous ces nouveaux termes : les mots *plebs Narbonensis* et autres ont-ils ou n'ont-ils pas le même sens que les mots *Decumani Narbonenses*?

Troisièmement, les historiens et les géographes n'ont jamais désigné les citoyens de Narbonne sous le nom de *Decumani Narbonenses*. D'accord, mais que prouve leur silence contre le témoignage des inscriptions? L'étude de ces monuments n'a-t-elle pas expliqué souvent des faits obscurs d'histoire et de géographie et révélé des faits nouveaux? Nous voyons tous les jours les savants accorder à la pierre la même autorité qu'à une page d'annales. D'ailleurs, les géographes ne sont pas aussi muets qu'on veut bien le dire. Pline et Pomponius Mela ont appelé Narbonne, *Decumanorum Colonia*, comme ils appellent Orange, *Arausio Scundanorum*; Arles, *Arelate Sextanorum*; Béziers, *Beterræ Septimanorum*; Fréjus, *Forum Julii Octavanorum*⁽³⁾, parce que ces villes avaient été fondées par des vétérans de la seconde, de la sixième, de la septième ou de la huitième légions. Or il n'y a pas loin d'*Arelate Sextanorum* et de *Beterræ Septimanorum*

(1) IMP · CAESARI | DIVI ANTONINI | PII · FIL · DIVI HADRIANI | NEPOTI · DIVI · TRAIANI | PARTHICI PRONEPOTI | DIVI · NERVAE · ARNEPOTI | L · AVRELIO · VERO · AVG · AR · MENIACO · PONT · MAXIM | TRIBVNIC · POTESTAT · IIII | IMP · II · COS · II · PROCOS | DECVMANI | NARBONENSES.

(2) JVLLIAE · DOM | NAE · AVGSTAE | IMP · CAES · L · SEP | TIMI · SEVERI · PII · PER | TINACIS AVG · ARA | BICI · ADIABENICI | P · P · P · M · TRIB · POT · IIII | IMP · VIII · COS · II · ET | M · AVRELI · ANTONI | NI · CAES · MATRI | ITEMQVE CASTRORVM | DECVMAN · NARB.

(3) Plin, *Hist. Nat.*, I. III, c. V.—Pomponius Méla, I. I, c. V.

aux *Sextani Arelatenses* et aux *Septimani Baëterenses* des inscriptions plus haut transcrives; l'intervalle est le même de *Narbo Decumanorum colonia à Decumani Narbonenses*.

Faut-il croire, enfin, que le monument de Saint-André appartient aux lieux où il s'est conservé? M. de Gazanyola s'élève avec force contre l'idée de provenance étrangère, et trouve ainsi un nouvel argument à l'appui du sentiment de Muratori. Comment, en effet, les citoyens de Narbonne seraient-ils venus, si loin de chez eux, consacrer un témoignage de leur dévouement à Gordien III? N'est-il pas beaucoup plus naturel d'en faire honneur aux Publicains de la Narbennaise, race voyageuse et souvent chargée de l'entretien des routes impériales? Ainsi, nous nous trouverions sous le coup de cette alternative: ou la dédicace du monument a été faite à Saint-André, et alors il faut entendre par *Decumani* les percepteurs de la dîme, ou ces *Decumani* sont les vétérans de la dixième légion, et, dans ce cas, il faut rendre à Narbonne le marbre de Gordien, comme nous avons rendu celui des *Cornelius* aux Baléares et celui de *Pompeius quartus* à Rennes-les-Bains⁽¹⁾. Quel que soit le sort de la controverse pendante, nos droits de propriété pourront être maintenus, je l'espére.

Quelques lignes encore, et j'achève. « Un écrivain moderne, dit M. de Gazanyola, veut que le cippe de Saint-André ait été élevé par des soldats de la légion Décumane de Narbonne; mais rien ne prouve qu'il y ait jamais eu une légion *Decumana Narbonensis*, et des soldats, pour prendre le nom de *Decumani Narbonenses*, auraient dû appartenir à une légion de ce nom, et non à la dixième, momentanément en garnison à Narbonne. » Ceci s'adresse à M. Henry. M. de Gazanyola use de son droit en relevant une expression qui n'est pas exacte,

(1) Voir ci-dessus, les nos 47 et 52.

mais les conséquences de cette rectification acquièrent, sous sa plume, une trop grande portée. S'il n'y eut jamais de légion *Decumana Narbonensis*, il y eut une légion *Decumana*, dont les vétérans repeuplèrent Narbonne, comme il y eut une légion *Sextana* et une légion *Septimana* qui colonisèrent Arles et Béziers, sans que jamais il ait été question de légions *Sextana Arelatensis* et *Septimana Baetrensis*.

ARLES.

258.—Église du Monastère.

LLOT DE RIBERA, *Hist. de la transl. dels SS. MM. Abdon y Sennen*. — PUJADES, *Crón. de Catal.*, I. VIII, cap. XV. — MARCILLO, *Crisi de Catal.*, part. I, c. IV. — CARRÈRE, *Voy. pitt.*, p. 17 et 27. — FORTANER, *Notice ecclés. sur le Rouss.*, p. 42. — Bon TAYLOR, *Voy. pitt.*, *Roussillon*. — FR. MÉRIMÉE, *Notes d'un voy. dans le Midi de la France*, p. 419. — HENRY, *Guide en Rouss.*, p. 186. — *Vida dels SS. Abdon y Sennen*, p. 34. — DE PORTALON, *Bull. des Com. histor.*, t. III, p. 148. — DE BARTHÉLEMY, *Bull. monum.*, t. XXIII, p. 444. — DE CAUMONT, *Bull. monum.*, t. XXVIII, p. 127.

Dans un angle de l'étroite enceinte qui précède l'église de Notre-Dame d'Arles, on remarque un sarcophage en marbre, attribué par les connaisseurs au cinquième siècle. Il mesure, à la base, 4^m,88 de longueur, et monte, en s'évasant, jusqu'à l'ouverture, où il atteint 4^m,925. Le couvercle est prismatique et à bouts rabattus. Une moulure saillante encadre la face antérieure, au milieu de laquelle un cercle orné d'oves circonscrit le monogramme du Christ, l'*Iota* coupant le *Chi*, Ιησοῦς Χριστός. Cette combinaison du monogramme divin est regardée par M. Didron comme plus complète que celle où le *Chi* est coupé par le *Rho*: « Celui-ci ne dit que Christ, et celui-

« là dit Jésus-Christ⁽¹⁾. » On peut voir, dans l'ouvrage que je viens de citer⁽²⁾, le dessin d'une sculpture de saint Démétrius à Salonique, attribuée au quatrième siècle, et semblable à celle qui nous occupe. Cette remarque est faite pour répondre aux doutes que l'on a manifestés sur l'ancienneté du monument d'Arles, précisément à cause de l'absence du *rho* dans le monogramme.

Aux yeux des habitants d'Arles et du Haut-Vallespir, ce monument a un tout autre prix que sa valeur archéologique. Y eût-il vingt sarcophages alentour, aussi anciens et plus beaux, celui-là seul serait la tombe, la sainte tombe. Elle contient une eau limpide, à laquelle on croit devoir plusieurs guérisons miraculeuses. La science a cherché à expliquer, par des causes naturelles, la présence de cette eau, qui semble se renouveler à mesure que l'on en distribue aux personnes qui le désirent, mais elle n'a pas résolu toutes les difficultés. D'autre part, l'autorité ecclésiastique, seul juge compétent des manifestations surnaturelles, garde une prudente réserve. La discussion est ouverte depuis longtemps sur ce terrain libre, et elle s'est maintenue (je voudrais pouvoir dire toujours) dans les termes d'une parfaite convenance. On a vu avec peine M. Prosper Mérimée, faire d'une question sérieuse, à quelque point de vue que l'on se place, un texte à des plaisanteries d'un goût équivoque, restées heureusement sans écho.

239. — Église du Monastère. 1210 ou 1211.

LLOT DE RIBERA, *Hist. de la transl. dels SS. MM. Abdon y Sennen*. — PUJADES, *Crón. de Catal.*, l. VIII, c. XV. — Bon TAYLOR, *Voy. pitt., Roussillon*, planches. — PR. MÉRIMÉE, *Notes d'un voy. dans le Midi de la*

(1) Didron, *Iconogr. chrét.*, p. 401.

(2) *Ibid.*, p. 402.

France, p. 423.—*Vida dels SS. Abdon y Sennen*, p. 148.
 —DE PORTALON, *Bull. des Com. histor.*, t. III, p. 148.
 —DE BARTHÉLEMY, *Bull. monum.*, t. XXIII, p. 144.—
 DE CAUMONT, *Bull. monum.*, t. XXVIII, p. 127.

En arrière de la tombe vénérée, l'œil rencontre un monument funéraire qui doit à l'originalité de son ensemble une grande partie de sa réputation. Il se compose de quatre blocs de marbre blanc légèrement veiné de bleu, encastrés dans la muraille et disposés en forme de croix latine. Sur le plus grand de ces blocs, est sculpté en relief un personnage couvert de vêtements à plis serrés, comme F. du Soler, à l'Eule, ou l'évêque inconnu du cloître d'Elne⁽¹⁾. Ses mains sont croisées sur la poitrine; sa barbe est touffue et frisée par le bas; ses cheveux, courts et parfaitement alignés sur le front, pendent en longues mèches sur les côtés. Ce bloc a 1^m, 76 de longueur; la largeur, qui est de 0^m, 50 dans le haut, suit le mouvement du corps à partir des épaules, et va en diminuant jusqu'aux pieds, où elle se réduit à 0^m, 51.

Un second bloc, large de 0^m, 45, haut de 0^m, 55, placé au-dessus de celui-ci et formant la branche supérieure, porte une main bénissante en demi-relief sur une croix grecque, et cette inscription gravée en creux :

ANNO : XPist I M		ILlesimo : CC.....
III : IDus : APrilIS	Main divine.	OBIIT : GUILLeI M...
GAVCELMVS : MI		LES : DE : TELET :

Les bras, enfin, sont deux blocs carrés, ayant 0^m, 40 de côté, et sur chacun desquels est sculpté en relief plat un ange à genoux, la tête tournée vers la main divine.

Il court dans le pays, au sujet du personnage, une

(1) Voir ci-dessus les numéros 412 et 419.

légende aujourd’hui confuse; on la reconnaîtra dans les lignes suivantes, empruntées à l’historien Pujades : « L’inscription que je viens de rapporter, nous apprend « que cette statue représente un chevalier appelé Guillaume Gilterme d’Altalet. Une ancienne tradition raconte, qu’après avoir inutilement épuisé tous les remèdes « contre un cancer qui lui avait dévoré le nez et une « grande partie de la joue, il fut guéri par la vertu de « l’eau de la sainte tombe. Mais le P. Llot, vu la présence des anges auprès de la statue, pense que ce « chevalier fut un saint personnage, un vaillant soldat « de J.-C., au service duquel il fit de généreuses actions, « comme toujours en ont su faire les membres de la « maison d’Oms, aujourd’hui seigneurs du lieu de Tallet; « qu’il mourut l’an 1000 de N.-S.; qu’il fut enseveli dans « cette tombe vénérée, et que de son corps, en manifestation de sa sainteté, par l’effet de la puissance divine, « a coulé depuis lors et coule encore l’eau sainte qui « opère tant de miracles⁽¹⁾. »

N’oublions pas, cependant, que le prodige attribué par le P. Llot aux mérites de l’illustre défunt, est dû, suivant une version plus accréditée, aux reliques des SS. Abdon et Sennen, déposées momentanément dans la sainte

(1) La declaracion del epitafio ó inscripcion referida, ya se entiende significar ser aquella estatua ó figura la representacion de un caballero llamado Guillermo Giltermo de Altalet, del cual se dice (por tradicion antigua) que teniendo en la nariz un cancer que se la comia con gran parte de un carrillo, no pudiendo sanar con fisicos remedios, curó con la agua de la santa tumba. Mas el P. Lloth es de parecer que aquel caballero, visto que le assisten las figuras de los ángeles, hubiese sido un santo hombre y caballero de Jesucristo, que en su santo servicio hecho señaladas obras, como siempre las han hecho los de la casa de Holmos, que hoy son señores de aquel lugar de Talet, y que muerto aquel varon en dicho año 1000 de Cristo, por manifestacion de su santidad y virtud de Dios, haya manado y mane la santa agua que obra tantos milagros. (Pujades, *Crónica de Cataluña*, I. VIII, cap. XV.)

tombe, au dixième siècle, lorsque l'abbé Arnulfe les apporta de Rome.

Peut-être le P. Llot a-t-il fait lui-même cette remarque et bien d'autres; mais je n'ai jamais vu son livre, devenu très-rare, et, pour moi, introuvable. Je raisonne, par conséquent, sous toutes réserves, d'après les courtes citations qu'en a données la *Crónica de Cataluña*.

Au jugement de Llot et de Pujades, les quatre blocs ont toujours appartenu à un seul et même monument; l'inscription est l'épitaphe du défunt représenté au-dessous, et le P. Llot considère la main bénissante comme un signe indicateur (*mano indicante*), placé là pour attirer sur le bas-relief l'attention du passant. Pujades relève cette erreur d'iconographie et rend à la main divine son véritable caractère. Mais on ne comprend pas pourquoi les deux écrivains adoptent la date de l'an 1000. Les deux C après *millesimo* sont encore très-lisibles. L'angle du marbre a disparu. Personne, je pense, ne voudra supposer qu'il ait emporté autre chose que le chiffre des dizaines ou celui des unités. Le caractère de l'écriture appartient évidemment aux premières années du treizième siècle, au plus tard, et rien ne manque au chiffre des centaines. On ne s'explique pas davantage le nom d'Oms que le P. Llot semble vouloir donner à Guillaume Gaucelme; l'épitaphe est muette à cet égard. L'histoire du cancer n'a peut-être d'autre origine que le trou disgracieusement ouvert au milieu du visage. Ce trou est une cavité régulière, faite avec soin, comme pour amorcer une pièce de rapport destinée à corriger l'erreur du ciseau ou quelque défaut du marbre; un nez postiche, en un mot, tombé plus tard par accident.

Quoi qu'il en soit de ce détail secondaire, essayons de substituer les données de l'histoire aux incertitudes de la légende. Je lis dans un vieux cahier, sorte de rubrique des archives de l'abbaye, les lignes suivantes, propres à

nous mettre sur la voie. C'est le titre d'un acte testamentaire, suivi de la transcription textuelle de deux legs particuliers.

« *Item*, un parchemin en très-mauvais état de la trente-
 « unième année du règne de Philippe. Testament de Guil-
 « laume Gausselme, qui voulut être enterré dans le
 « monastère, auquel il a fait un legs de cent sols. *Item*,
 « je laisse à S. Pierre de Tallet, le cinquième des olives
 « que je récolte à la métairie du pont de ce lieu, pour
 « l'entretien d'une lampe qui doit brûler sans cesse dans
 « ladite église⁽¹⁾. » L'autre legs n'a aucun rapport avec la question.

Voudra-t-on reconnaître, comme je n'ai pas hésité à le faire, le Guillaume Gaucelme de l'inscription dans cet autre Guillaume Gausselme qui, par son testament de 1210 ou 1211, demande à être enseveli dans le monastère d'Arles, et laisse à l'église de Tallet des revenus qu'il possède aux environs? On objectera, sans doute, que cette date de la trente-unième année, s'appliquant aussi bien au règne de Philippe Ier qu'à celui de Philippe-Auguste, peut être lue correctement 10⁹⁰₉₁ au lieu de 12¹⁰₁₁. Cette difficulté ne m'a pas échappé; mais, en faveur de l'hypothèse que j'adopte, j'avais vu les rapports frappants qu'on ne saurait nier, entre le nom du testateur et celui du défunt, entre le choix de la sépulture et le fait même de la sépulture au lieu désigné; or, il n'était pas impossible d'y joindre un nouveau rapport entre les dates du testament et de l'épitaphe: on ne résiste pas à des tentations de ce genre. Ainsi un Guillaume Gausselme, propriétaire à Tallet, désire que sa dépouille mortelle repose

(1) *Item*. Un pergami molt esquixat del any XXXI regni Philippi regis. Testament de Willelmus Gausselmi qui se dexa enterrat en lo monasti, al qual dexa C sous per lexa.—*Item*, dimittó ecclesie Sancti Petri de Talleto quintum de olivis quod percipio in manso de ponte de Talleto pro lampada que ardeat semper in dicta ecclesia.

à l'ombre du cloître d'Arles, et ce vœu nous est manifesté par un testament d'une date douteuse, il est vrai, mais qu'il est permis de fixer à l'an 1210 ou 1211; un Guillaume Gaucelme de Tallet, a été enseveli dans ledit monastère, et son épitaphe, malheureusement tronquée, est très-approximativement celle que l'on attribue au testament : ces coïncidences ont une grande valeur. L'existence d'un personnage du même nom, vers la même époque, nous est d'ailleurs attestée par le document *ccccLXXXIX^e* de l'*Appendix du Marca hispanica*. Cette pièce, datée de 1197, est un accord entre Robert, abbé d'Arles, et Ermessinde, seigneuresse de Cortsavi. On y trouve, parmi les souscripteurs, un *Guillelmus Gauzelmi de Telleto*, immédiatement après les signatures de dame Ermessinde et de Raymond de Termes, son époux.

Il n'est pas hors de propos de faire observer que l'usage de dater par les années du règne des rois de France, n'a rien d'étrange au commencement du treizième siècle. Cet usage allait s'affaiblissant peu à peu dans les comtés de la Marche Espagnole; mais nos vieilles écritures témoignent qu'il n'était pas encore éteint du temps de S. Louis. De près ou de loin, il impliquait une idée de vasselage, et l'on sait combien les écrivains catalans s'en sont préoccupés dans la question de l'indépendance absolue qu'ils réclamaient pour les comtes de Barcelone, à partir de Wifred-le-Velu (874-898). L'indépendance de fait avait poussé rapidement de fortes racines sous les faibles successeurs de Charlemagne, et quand nos puissants barons effacèrent les derniers vestiges du droit, depuis longtemps déjà, la suzeraineté des rois de France était purement nominale.

Revenons au tombeau de Gaucelme. « Dans le mur
« d'enceinte où l'on tient l'eau miraculeuse, on a encas-
« tré un bas-relief en marbre, représentant un chevalier

« d'Homs qui fut guéri par elle d'un cancer au nez. Il se fit moine et mourut vers 1200. Deux anges, de style byzantin, sont auprès de lui, dans une attitude d'adoration. Ils proviennent d'un autre monument détruit et ont été accolés au chevalier d'Homs par goût pour la régularité, ce goût fatal qui a produit tant de disparates⁽¹⁾. »

M. Mérimée fait de l'électisme en empruntant au P. Llot le nom du personnage, à la pierre la date approximative de sa mort, à Pujades l'histoeriette du cancer, et, j'ignore à quel document, l'entrée en religion de Guillaume Gaucelme. Quant aux anges, condamnés sans appel, on serait assez embarrassé de nous dire à quel monument détruit ils appartenaient, et à quelle époque ils sont venus occuper indûment leur place auprès de la statue. Il y a déjà trois cent soixante et dix ans que le souvenir en était perdu, puisque le P. Llot argumentait de la présence de ces figures dans l'intérêt d'une légende que probablement il n'inventait pas. Peu après, Pujades, sans accepter toutes les idées du P. Llot, admettait cependant le *statu quo* d'assez bonne grâce. J'avoue qu'une fraude porte souvent avec elle des caractères d'évidence qui dispensent d'en préciser l'auteur, l'origine ou la date ; mais ici, la fraude ne saute pas tellement aux yeux, qu'on soit obligé d'y croire sur une simple affirmation. L'œil est habitué à retrouver, séparés ou réunis, sur les dalles funèbres, la figure du défunt, l'épitaphe, la croix, la main divine, les anges adorateurs. Ce qui surprend dans le tombeau de Guillaume Gaucelme, c'est la combinaison cruciforme de l'ensemble. Il faut croire que des monuments semblables sont très-rares ; que le nôtre est unique peut-être, puisque un homme instruit, un observateur exercé, qui venait d'explorer le Midi de la France, en a

(1) M. Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, p. 422.

été choqué. Mais, pourquoi cette forme, appliquée par l'art chrétien à toutes ses œuvres, depuis l'humble reliquaire jusqu'au plan des grandes basiliques, ne l'aurait-elle pas été aux pierres d'une tombe? Elle me semble empreinte ici d'une sorte de couleur locale qui est toujours d'un certain prix. A notre droite, au-dessus de la porte de l'église, un bas-relief du onzième siècle, au plus tard du douzième, représente J.-C. assis, bénissant, enveloppé dans une auréole et entouré du tétramorphe. Ce groupe est taillé dans un seul bloc de marbre, il est vrai, mais le bloc a la forme d'une croix, et s'il attire l'attention du curieux, c'est bien moins par la reproduction d'un sujet très-connu, que par l'originalité de la disposition. Pourquoi n'aurait-on pas copié un modèle que le goût de l'époque admirait certainement comme un chef-d'œuvre?

Les anges adorateurs sont assez barbairement sculptés, j'en conviens, pour que Pujades soit excusable d'avoir confondu leurs ailes déployées avec des pièces d'étoffe qu'ils tiendraient dans leurs mains⁽¹⁾. Mais sur combien de monuments n'accuse-t-on pas l'imperfection de quelques détails, soit que l'artiste les ait traités avec plus de négligence, soit qu'il ait admis la collaboration de mains inhabiles? M. Mérimée pense que ces anges appartiennent au style byzantin; c'est leur faire, ce me semble, trop d'honneur. Comme dessin et comme sculpture, ils sont très-inférieurs à la pierre inscrite et surtout à la statue; à ce point de vue, ils font disparate.

Je ne saurais terminer sans faire quelques observations sur ce passage d'un excellent article, publié par M. de Portalon, dans le *Bulletin des Comités historiques*, en 1854. « Le personnage affecte dans les lignes et la nature « de sa coiffure, les formes de la statuaire égyptienne, ou

(1) Tiene en cada lado una figura de ángel que tiene en las manos unas, al parecer, camisas ó lienzos blancos.

« mieux encore des momies de la vieille Égypte. Le nez indiqué par une cavité triangulaire, a fait attribuer ce portrait à un homme qui, atteint d'un chancre dans cette partie du visage, se trouva guéri par l'usage de l'eau miraculeuse. A mes yeux, ce doit être plutôt la pierre tumulaire d'un abbé ou d'un dignitaire quelconque de l'abbaye, vêtu de l'aube, de la chape et couvert du capuchon monacal, que le sculpteur, dans l'ignorance de son art, aura rendu avec peu de précision et de vérité. » Et plus loin : « Ces quatre sujets étaient-ils destinés à se trouver réunis et affecter la combinaison actuelle ? A considérer la nature du calcaire, la dimension des parties, le peu de saillie des reliefs et l'ensemble de leur style, qui m'a paru celui des onzième et douzième siècles, on pourrait répondre affirmativement. »

Le défunt était laïque et non pas moine ; l'*aube* est un vêtement de dessous, une longue tunique, une chemise, un suaire si l'on veut ; la *chape*, un manteau semblable à celui de F. du Soler, déjà cité ; le capuchon n'existe pas, car la tête est nue, et rien ne fait soupçonner qu'il ait été rejeté en arrière. Le sculpteur a représenté avec précision ce qu'il a voulu rendre ; pour voir autre chose, on est forcé d'accuser son ignorance, terrible mot qui échappe trop facilement à notre plume quand nous voulons juger nos bons aïeux du haut de notre dix-neuvième siècle. Les artistes du treizième ignoraient les formes grecques sans doute ; ils faisaient de la sculpture plastique à leur façon, quelquefois pas trop mauvaise ; mais, en fait de science iconographique, souvenons-nous qu'ils sont nos maîtres, et que pour refaire les traditions perdues, nous étudions aujourd'hui les portails de nos églises, les vieux tableaux, les vignettes des manuscrits. M. de Portalon pense que les quatre blocs ont été affectés dès l'origine au tombeau de Guillaume Gaucelme, et il les juge du onzième ou du douzième siècles ; cependant, un

de ces blocs porte sa date, et celui-là du moins serait plus moderne. Évidemment, l'auteur a été trompé par ses souvenirs ou par des notes incomplètes.

M. le Bon Taylor a consacré une planche de son *Voyage pittoresque en Roussillon*, au monument d'Arles. La fidélité de ce dessin n'est pas irréprochable, mais l'idée qu'il éveille est précise et suffisante.

240. Église du Monastère, façade. XI^e siècle.

P. TASTU, *Notice sur Perpignan (Journal des Pyrénées-Orientales, n° du 10 juillet 1832)*.

AMELIVSMAVRELLVS MONACVS CLODES INDVS
PReSBiteRQVI HOC FECER VNT

Il faut chercher cette inscription sur une colonne des plus hautes fenêtres de la façade, à droite. Elle commence immédiatement au-dessus de la base et se développe en montant le long du fût. A gauche et parallèlement, à partir aussi de la base jusqu'à la hauteur du mot QUI, est échelonnée une série de points trapézoïdaux. Je ne déciderai pas si ce sont les restes d'un ornement ou les pieds de lettres effacées d'une première ligne. Le cylindre m'a paru offrir une dépression dans cette partie; mais peut-être ai-je été le jouet d'une illusion d'optique. On voudra bien considérer que l'inscription est hors de portée pour l'œil nu, qu'on ne peut la lire qu'avec le secours d'une forte lunette et en s'éloignant du pied de la muraille d'une trentaine de mètres environ. Dans ces conditions, la réserve est de précepte; je n'oserais même pas garantir l'exactitude intégrale de la copie.

Les caractères ont, autant qu'on en peut juger, la hauteur de neuf centimètres; l'écriture est belle, nette, régulière. Le premier A m'a fait hésiter; ses deux montants sont parallèles et réunis par deux traverses: celle du sommet, horizontale et tracée faiblement; celle du milieu,

légèrement oblique. Les C sont carrés ; le Q est oncial ; ces formes persistent dans notre écriture lapidaire jusqu'aux premières années du treizième siècle. La double traverse des M ne prend les jambages qu'aux deux tiers de la hauteur et présente un angle très-ouvert ; on la trouve aussi armée d'un appendice, qui du point de jonction descend parallèlement entre les deux jambages et autant qu'eux. Le montant gauche du V se réunit au montant droit, un peu au-dessus de la base. La traverse des N est oblique, mais ne part pas de l'extrémité des jambages. L'H est oncial. Enfin, l'I n'est qu'un trait un peu oblique et touchant presque par le bas la lettre qui le précède. Je pense que cette écriture appartient au onzième siècle ; c'est-à-dire, à l'époque de la première consécration de l'église, en 1046, ou bientôt après.

Est-ce par esprit d'humilité ou dans un but de conservation que nos moines-architectes ont ainsi placé leurs signatures au sommet de l'édifice ? Nous respectons le secret de leurs intentions ; mais, si nous en jugeons par le résultat, nous avouerons qu'elles ne pouvaient pas être meilleures : l'inscription, mise à la portée de l'œil et de la main des hommes, aurait été détruite ou défigurée ; le temps, au contraire, qui a si mauvaise réputation, l'a respectée.

Feu M. Puiggari m'en avait parlé, mais sans m'en indiquer exactement ni la position ni la substance. M. P. Tastu, chercheur très-actif et très-intelligent de nos antiquités, l'a publiée quelques années après dans le journal cité en tête de cet article. Cependant, je puis affirmer que sur les lieux mêmes on ne la connaît pas il y a quelques années ; car je ne pus obtenir aucun renseignement et on sourit poliment de ma persistance à la chercher.

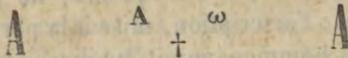
« Au treizième siècle, dit M. P. Tastu, les arts sont « cosmopolites, et les artistes signent bien rarement leur

« œuvre. L'histoire antique de l'art au diocèse d'Elne ne montre peut-être qu'une exception; les architectes de l'église abbatiale d'Arles ont gravé leur nom dans le marbre d'une colonnette de la façade : ce sont deux clercs, selon l'usage du vieux temps :

« AMELIVS MAVRECLVS MONACHVS ELDESINDVS
« PRESIBITER QUI HOC FECERVNT. »

Nous différons donc entre nous, M. Tastu et moi, sur la lecture de deux syllabes et sur l'âge de l'inscription. Ma première copie était conforme à la sienne, moins l'orthographe de MONACVS que j'écrivais sans *h*. En étudiant de nouveau la pierre, à quelques années de distance, j'ai jugé nécessaires les corrections MAVRELLVS et CLODESINDVS. Quant à la date, elle n'est pas admissible ; le treizième siècle n'a posé aucune pierre sur la façade de l'église d'Arles.

En redescendant jusqu'au linteau de la porte, pièce de granit renforcée dans son milieu en forme de fronton triangulaire, on lit :



L'*alpha* et l'*oméga*, ainsi que la petite croix, sont enfermés dans une figure carrée dans le haut, arrondie dans le bas, comme l'écu du blason espagnol. Je ne connais pas la signification des deux A placés à droite et à gauche de l'écu.

241. Église du Monastère, façade. 1308.

+ : AnNO : Domini : M : CCC : S

EPTIMO : DESIMO : D

VODESIMO : CALEND

AS : APRILIS : OBIIT : Guillermus

BARRAVI : DE ARVLIS : QUI

HIC : IACET : ET : DIMISIT

SVVM : ANNIVERSARIVm ILLA DI
E : CONVENTVI : ARVLARVm
IN PerPETVVm + CVIus : AnImA
REQuIESCAT : In PACE : AMEn

Une croix en relief, au pied fiché, coupe en deux les trois dernières lignes de cette inscription. Voir pour la date l'observation faite au numéro 104.

242. Église du Monastère, façade. 1355.

: HIC : IACET : Raimundus : CAmPI (?) : FABER :
: ET : GRASIDA : COnIVGES : De ARV
LIS : QuI : InSTITVERVnT : EORVm : AnNIV
ERSARIVm : In HOC : MONASTERI
O : ET : OBIERunT : AnNO : A NATIVI
TATE : DomiNI : M̄ : C̄C : L̄ : V̄ :
· QuORUM : AnImE : REQUIES
CANt : In PACE : AMEN :

La première lettre du mot CAMPI est peut-être un L ; ce caractère a été mal gravé et laisse soupçonner un repentir du ciseau.

243. Église du Monastère, façade. 1327.

ANNO : DominI : M̄ : C̄C : XXVII	
III.....	OBIT
IACOBVS.....	FRIGI
DI : QVI : HIC DIMISIT Omnia B	
ONA : SVA : Pro : ANIVERARIIS : ET	
MANDATIS : ECClesiE?.... MoNaSTERI	

Ce marbre, très-endommagé, est au ras-du-sol, à côté du jambage de la porte à droite. La leçon de ce que j'ose transcrire me paraît assez sûre.

244. Église du Monastère. X^e siècle (?).

Marca hispanica, col. 1453. — L'abbé P. CHAMBEU,
Vie des bien. mart. Abdon et Sennen, p. 86.

+ PVLVERE CONCRETVS : IAcet hic in pulvere vetus
.... : ARNVLFVS : XPistI VENERANDVS ALVMNVS
HIC PATER EGREGIVS : VIVENS SEMPER : STVDIOSVS
MISTICA dAVITICO : DEPROMERE : CARMINA : NABLO
DIGESSit MONACHIS : BENeDICTI : DOGMATA : PATRIS
ILLE : QVIDEM SANCTAS : ROMANIS : VEXIT AB ORIS
SANCTI RELLiquias : SENNEN : ET MARTYRIS : ABDON
Celica cuncTIPOTENS : Illi Da SCANDERE : REGna
Agmina Florigenis retainent ubi FVlgida sertis
Ergo kalendarum nono cum pace novembris
Spiritus illius seculo migravit ab isto
Carpe viator iter supplex dic parce redemptor.

Cette inscription existe encore; mais en partie mutilée. On la trouve au fond d'une armoire, dans la chapelle autrefois appelée de S. Cosme et S. Damien, la première, à gauche, en entrant dans l'église, après le passage qui conduit au cloître. On doit se munir, au préalable, de la permission du sacristain de la chapelle, et d'une clef pour ouvrir l'armoire. Cette permission et cette clef ne sont pas refusées du reste, et toutes les facilités compatibles avec les inconvénients de la position sont généreusement offertes au curieux. Tout ce que j'ai pu lire est imprimé en majuscule; le reste, emprunté à la leçon du *Marca hispanica*, l'est en minuscule.

On ne sait rien de bien positif sur l'abbé Arnulfe, du moins quant au fait de la translation des reliques des SS. Abdon et Sennen. Les Bénédictins le placent au milieu du dixième siècle: « Arlufe, disent-ils, était abbé d'Arles, « la troisième et aussi la neuvième année du règne de « Lothaire, fils du roi Louis. Il paraît être le même que « cet abbé Arnulfe qui porta les reliques sacrées des « SS. Abdon et Sennen. Arnulfe mourut le 9 des calendes

« de novembre, et fut enseveli dans la chapelle des SS.
« Cosme et Damien, avec une épitaphe qu'on trouve dans
« l'*Appendix* au *Marca hispanica*, col. 1453⁽¹⁾. »

Baluze est encore moins affirmatif que les Bénédictins :
« N'ayant pu découvrir, dit-il, en quel temps vécut Arnulfe,
« abbé d'Arles, il me serait certes difficile de préciser à
« quelle époque a été faite cette translation. D'autre part,
« je ne voudrais pas accepter comme authentique ce
« qu'en raconte le martyrologue d'Espagne, qui rapporte
« cet événement au 30 juillet et au règne de l'empereur
« Charlemagne⁽²⁾. » Aussi rejette-t-il, à la fin de son
Appendix, la narration si connue du voyage d'Arnulfe à
Rome et de la translation des reliques.

En prenant pour commencement du règne de Lothaire
l'année 953, comme c'était l'usage d'après Dom Vaissète,
en Septimanie et dans la Marche d'Espagne, la troisième
année serait 957 et la neuvième 963. Théobald, que les
auteurs du *Gallia* donnent pour successeur à leur abbé
Arlufe, ne se montre que la trente-deuxième année du
règne de Lothaire, c'est-à-dire, en 986. De ce côté, la
marge est grande; mais Arlufe est serré de bien près par
son prédécesseur Aimeric, qui siégeait le 14 des cal. de
« novembre (19 octobre) 957, indiction première, troi-
« sième année du règne de Lothaire, fils du roi Louis. »

(1) Arlufus sedebat etiam anno tertio et adhuc nono regnante Lo-
thario, filio Ludovici regis. Is autem videtur Arnulfus abbas, qui SS.
Abdon et Sennen sacra pignora transtulisse Arulas perhibetur. Obiit
Arnulfus IX. cal. Nov., sepultus in capella SS. Cosmæ et Damiani, cum
epitaphio quod legeris in *Appendice Marcae hispan.*, col. 1453. (*Gallia
Christ.*, t. VI, col. 1085.)

(2) Cum invenire non possem tempus quo vixit Arnulfus abbas Aru-
lenensis, ac propterea difficile esset certo definire quando gentium facta sit
ista translatio, nolle autem pro veris ea amplecti quæ de illa leguntur
in *Martyrologio hispano*, ubi ad diem 30 juli ista dicuntur evenisse
tempore Karoli M. Imperatoris, malui narrationem istam extra ordinem
in calce hujus appendicis, quam eam in loco fortasse non suo collocare.
(*Marca hisp.*, col. 1449.)

Nous avons vu que cette troisième année correspond à 957, mais l'indiction première correspond à l'année suivante, 958. Où est l'erreur? Dans l'intérêt d'Arnulfe, nous supposons qu'elle se trouve dans l'indiction, signe chronologique souvent fautif et très-embarrassant.

L'épitaphe d'Arnulfe est-elle du temps où l'on suppose qu'a vécu cet abbé? J'incline fortement à le croire, et, cependant, je n'y vois aucune de ces formes d'écriture exclusivement caractéristiques d'une époque déterminée. Elle pourrait être plus moderne, sans dépasser toutefois la fin du onzième siècle.

245. Église du Monastère. 1220.

Gallia Christ., t. VI, col. 1088.—L'abbé CHAMBEU, *Vie des bien. mart. Abdon et Sennen*, p. 90.—*Vida dels SS. Abdon y Sennen*, p. 29.

	ANNO Domini	
	M : CC : XX :	
VI : IDVS SepTemBRis		OBIIT BerNAR
DVS DE		MONTE
ESQVIV		O ABBAS
	ISTIVS	
	LOCI +	

D'après les Bénédictins, l'abbatiat de Bernard de Montesquiu commence en 1214. L'an 1217, il racheta l'alleu de Montauriol, qu'un autre Bernard, son prédécesseur, avait aliéné. On le retrouve encore le 3 des calendes d'avril 1220, quatre mois et onze jours avant sa mort.

L'épitaphe de Raymond de Montesquiou est placée ou cachée, si l'on préfère, à côté de celle d'Arnulfe.

On a tâché d'imiter la disposition de l'écriture, telle qu'elle est sur le marbre. Le lecteur voudra bien remplir en esprit les cases restées vides aux quatre angles, par des figures à huit feuilles lancéolées, rayonnant d'un centre commun.

246. Église du Monastère. 1304.

L'abbé CHAMBEU, *Vie des bien. mart. Abdon et Sennen*, pag. 89.— *Vida dels SS. Abdon y Sennen*, p. 29.

: DomiNuS : Raimundus : De BACHO · ABBAS · FECit · OPerARI · CASTRVm · De RIARDO · & EMIT · TerCIAm
 : ParTEm · PoSSessiONVm · ET FECit · OPerARI · CASTRVm · De FVRCHis · & EMIT · Centum · LIBRaS · RENDALES
 ET FECIT SALAm · De BALNeIS · & EMIT · IBI · Mille · QuINGENTOS ·
 SOLidos · RenDALES ·
 & EMIT · CASTRVm · De CODALETO · & BAIVLIAm · De · BALNeIS ·
 ET FECIT · IN ·
 FIRMARIAm · CLAusTRA · PALACIVm · CaMerAM · & STAGIVm ·
 ABbatIS · ET CORVm
 ECCLesIE · ET VALLES · VILLE · ET EMIT · QuICQuid Domini De
 CORSAVInO · ET De MONTe
 FARARIO & DOMus MANSI Del · HABEBAT · In VILLA · ARVLARVm ·
 ET EMIT
 REDDITUS · VALLIS · De RIVOFERRARIO · & EMIT · MANsOS · De
 FALGARS ·
 De SALAV · & LOCVm · De ORTIS · & AVCMENTAVIT · NVMerVM ·
 MONACHORVm ·
 De DVOBUs · MONACHIs · & HEDIFFICAVIT · ALTARE · SanctI
 BeNeDICTI · & In EO · DVOS ·
 PreSBiteROS · STABILIVIT · & SVVm · ANNIVeRARIVm · STABILIVIT ·
 & CVILI
 Bet · MONACHO · DVODECIm · SOLIDOS · In FESTO · PASChE ·
 & CEREIS ·
 ALTARIS · LX · SOLidos · RENDALES · EMIT · & EMIT · ELeMOSInE ·
 XX · LIBRaS · RENDALES · & PLVRA · ALIA · BONA · FECIT · CVIus ·
 ANIMA · REQVIESCAT · IN PACE · AMEN · O LECTOR · ORA Pro

Point de date; pas même un peu de place pour le dernier mot si court de l'acclamation, eo. Le graveur l'a bien voulu; en serrant l'écriture, à partir de la douzième ligne, comme il l'avait fait aux lignes précédentes, et avec l'aide de quelques abréviations, il pouvait gagner une ligne entière. C'était assez pour nous apprendre quand vécut l'homme à qui les moines d'Arles devaient tant de reconnaissance. Mais cette inscription fait naître des réflexions plus importantes.

Si les Bénédictins l'avaient connue, ils auraient modifié sans doute les fastes abbatiaux d'Arles, entre Pons II de Castellar, qui paraît pour la dernière fois le 8 des calendes de juillet 1260, et Bernard VII d'Axat, élu en 1304. Voici comment ils ont comblé cet intervalle :⁽¹⁾

Raymond II, du 8 des ides de janvier 1260 (1261) au 12 des calendes de mars 1275 (1276).

Antoine I, 1275.

Raymond III Desbac, du 8 des calendes de décembre 1280 aux calendes de mars 1286 (1287).

(1) XLI. Raimundus II. praeerat VIII. idus Jan. an. 1260. hoc est 1261. Nominatur an. 1264: X. cal. Octobris inter abbates quos Jacobus Aragonum rex à quodam *herbagio* solvendo exemit. Anno 1268. paciscitur cum Jacobo infante serenissimi regis Aragonum filio. Beneficium *portionarium* in Arulensi ecclesia fundavit, cuius patronatum priori monasterii cessit anno 1275. XII. cal. Martii. Abbatis Raimundi nomine (quotus sit velle, definire divinantis est), XIV. cal. Novemb. meminit fragmentum necrologii Moissiac. tom. XI. fragm. Stephanotii, p. 2.

XLII. Antonius I. 1275.

XLIII. Raimundus III. de Bacco cum Raimundo (*sic*) Majoricarum rege anno 1280. VIII. cal. Decembris pactionem imit, qua rex de novo cessit et confirmavit monasteriis *omnes justitias* civiles et criminales, merum et mixtum imperium in oppido Arulensi, in parochia B. Marie de Custodia, et valle S. Laurentii de Cerdanis, retento sibi mero imperio in hominibus habitantibus extra villam Arularum, et in aliquot prædiis adjacentibus, in quibus abbas insimam tantum et medium habet justitiam. Statuta condidit anno 1285. Conventui qui prius erat viginti monachorum, duos adjectit presbyteros, qui vocem in capitulo et stallum in choro haberent an. 1286. calendis Martiis.

Robert III, 1286.

Raymond IV, de 1287 à la veille des ides de novembre 1303.

Jusqu'à ce jour, l'inscription a été attribuée à Raymond III par tout le monde, excepté par M. l'abbé Chambœuf qui, lisant *Geraldus*, au lieu de *Raimundus*, l'a donnée à Gérard II Desbac, trentième abbé de la liste du *Gallia* (1209—1213). En choisissant Raymond III, on était dans le vrai, mais on s'arrêtait à moitié chemin. Je crois en avoir acquis la preuve dans un examen plus attentif auquel m'a conduit la spécialité de ces études.

Je voudrais réunir les cinq abbatials sur une seule tête, et pour cela : 1^o établir qu'il est impossible de fixer une date à tous les faits énoncés dans l'inscription et concernant le même individu, sans recourir indifféremment aux fastes des trois Raymond ; 2^o éliminer les abbés intercalaires, Antoine I et Robert III.

L'inscription nous dit que Raymond Desbach « acheta le « mas de Falgars, » et l'inventaire d'Agullana constate, que « la vente en franc-alieu de la terre de Falgars, avec « tous ses droits seigneuriaux, fut faite à Raymond, abbé « d'Arles, par Arnaud de Serrallonga, archidiacre d'Elne, « du consentement de son évêque, le 15 des calendes de

XLIV. Robertus III, is fortasse, quem Arnulfi cognomine donatum legimus in charta chronicis destituta, an. 1286, exceptip donum Ildefonsi Aragonum regis. Vereor tamen ne pro 1286. legendum sit 1186. aut ne littera R. sola fortassis reperta pro Roberto accepta sit loco Raimundi : nam,

XLV. Raimundus IV reperitur 1287. Contulit anno 1291. ecclesiam S. Petri de Rivo Ferrario, ac 1294. ecclesiam S. Mariæ de Custodia. Castrum de Codalet, Balneolas inter et Arulas situm, emit anno 1296. III. calendas Maii, idque ratum habuit Majoricarum rex idibus Februarii 1297. Sua Raimundo Helenensi episcopo privilegia exhibuit 1299. remque vestiariam auxit an. 1303. pridie idus Novemb. (*Gallia Christ.*, t. VI, col. 1088.)

« septembre 1272. » Cela regarde le quarante-unième abbé de la liste du *Gallia*, Raymond II.

Raymond Desbach, celui de l'inscription, « augmenta de deux le nombre des moines. » Le quarante-troisième abbé, Raymond III Desbac, fit-il autre chose « en adjoint gnant à la communauté, qui était auparavant de vingt « moines, deux prêtres ayant voix au chapitre et stalle « au chœur? »

Enfin, notre Raymond Desbach « acheta le château de « Codalet, » ce qui nous transporte en pleine administration du quarante-cinquième abbé, Raymond IV, lequel, d'après une charte citée par les Bénédictins, « acheta le « château de Codalet, situé entre Arles et les Bains, le 3 « des cal. de mai 1296, acte qui fut ratifié par le roi de « Majorque, aux ides de février 1297 (13 février 1298). »

Je ne mets pas en doute que si les archives de l'abbaye d'Arles s'étaient conservées, il ne fut possible de pousser jusqu'au bout cette concordance des faits de l'inscription, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre des trois abbatialts. Comme aussi le « *plura alia bona fecit*, » sous-entend bien des choses, parmi lesquelles on peut compter, sans témerité, le « *beneficium portionarium*, » fondé par Raymond II, en 1276, et le « *rem vestiarium auxit* » de Raymond IV, en 1303.

Ou les considérations qui précèdent sont des rêves, ou l'existence des quarante-deuxième et quarante-quatrième abbés est bien compromise. Pesons leurs titres cependant, comme si la cause était entière.

Les auteurs du *Gallia*, qui ont fait naître ces difficultés, les ont eux-mêmes beaucoup amoindries. En effet, ils nous montrent Antoine en 1275; mais le dernier acte de son prédécesseur immédiat, Raymond II, est du 12 des calendes de mars 1275 (18 février 1276), et cet acte n'est pas encore le testament *in extremis*, comme on avait l'habitude de le faire alors. Pour maintenir la pre-

mière date, il faudrait lui prêter des noms de jour et de mois choisis *ad hoc*, le 17 des calendes d'avril, par exemple, 16 mars 1276 (nouveau style). Je ne veux pas nier, qu'entre le 18 février et le 25 mars, commencement de l'année aragonaise, il y ait rigoureusement plus que l'intervalle nécessaire pour les funérailles de Raymond II et l'accession d'Antoine I; mais prouvera-t-on que l'hypothèse de faveur, un moment admise, ne soit pas tout-à-fait gratuite? Dirai-je que le seul nom d'Antoine m'est suspect? Au quinzième siècle, ce nom devient assez commun; cent ans plus tôt il est très-rare; au treizième siècle, on dépouille des milliers de titres sans le rencontrer.

Quant à Robert, les Bénédictins paraissent y tenir fort peu. Il se trouve dans une position analogue à celle d'Antoine, avec la faible ressource d'un millésime sec, 1286, en présence de Raymond III, de son prédécesseur, qui vit encore le jour des calendes de mars 1286 (1^{er} mars 1287). Vingt-trois jours pour la vacance du titre et une élection nouvelle! Encore faut-il accorder le bénéfice de l'hypothèse la plus favorable. D'ailleurs, cet abbatial ne sera pas long, car, en cette même année 1287, Raymond IV, tient déjà la crosse. Enfin, que pensent les Bénédictins? « Robert III, celui peut-être que nous trouvons avec le surnom d'Arnulfe dans une charte dépourvue de date. En 1286 il reçut un don d'Alphonse, roi d'Aragon; je crains, cependant, qu'il ne faille lire 1186 au lieu de 1286, ou que la lettre R, rencontrée seule peut-être, n'ait été prise pour Raymond au lieu de Robert; car, » — et par cette conjonction ils arrivent à l'article de « Raymond IV, » pour le montrer en 1287, comme je viens de le dire. On sait, du reste, qu'un Alphonse régnait en Aragon aux deux époques citées, Alphonse II en 1186, Alphonse III en 1286. Le nom du souverain, dans ce cas, ne détermine donc pas une date plutôt que l'autre.

Ainsi Antoine I et Robert III devraient être rejetés comme apocryphes, et Raymond Desbach serait à la fois le Raymond II, le Raymond III et le Raymond IV du *Gallia*. Il aurait siégé quarante-quatre ans, et si les Bénédictins les lui avaient donnés, nous ne songerions pas à retrancher un seul jour d'une administration si féconde. N'est-il pas vrai que l'on se sentait à l'étroit dans les sept pauvres années du gouvernement de Raymond III? Telle fut, du moins, l'impression que je ressentis, et elle éveilla mes premiers soupçons.

De toutes les constructions que Raymond Desbach fit éléver dans l'enceinte du monastère, nous ne retrouvons plus que les *clastra*, dans un état voisin de la ruine, si on n'y pourvoit bientôt énergiquement, et le *Palacium*, toujours connu sous son premier nom, *lo palau*, qui est devenu presque une ironie. Le reste est ou détruit ou méconnaissable.

Fecit operari castrum de Riardo. On aperçoit les restes du château du Réart, au-dessus du torrent de ce nom, à neuf kilomètres de Perpignan, sur la route d'Espagne. Ces ruines sont connues, dans la contrée, sous le nom de *lo castellas*. Il y a peu d'années, on distinguait encore les divisions intérieures, la citerne, la chapelle. Un diplôme en faveur de l'abbaye d'Arles, donné par Louis-le-Débonnaire, la septième année de son règne et le 15 des cal. d'octobre (821), atteste qu'il faut compter *l'église du Réart* parmi les plus anciennes possessions du monastère.

Fecit operari castrum de Furchis. La terre de Forques avait été donnée en alleu au monastère d'Arles, le 4 des nones d'août 1081. Plus d'un siècle après, au mois d'août 1188, Alphonse, roi d'Aragon, permettait à Robert II de bâtir une forteresse à *Saint-Martin-de-Forques*; mais l'autorisation royale ne suffit pas sans doute, puisque le 15 des calendes de novembre 1193, le même abbé achetait, au prix de 250 sols barcelonais, le consentement

de Jozbert, vicomte de Castelnou. Le village fut-il fortifié à cette époque? Il l'était certainement en 1228. Le château fut enfin construit par Raymond Desbach, après qu'il eut acheté les dernières résistances, c'est-à-dire les biens et droits que possédaient à Forques Bertrand d'Ille, Blanche, son épouse, Arnaud et Bernard de Llupia, le 11 des ides d'octobre 1282.

Emit castrum de Codalet. En 1269, l'abbé d'Arles avait, au sujet du château de Codalet, un procès qui fut instruit par l'abbé de Saint-Paul de Narbonne, délégué du Pape. On ne connaît pas l'issue de ce procès; mais il résulte de l'inventaire du visiteur Agullana, que la vente du 3 des calendes de mai 1296, déjà citée, fut faite judiciairement par le Viguier de Roussillon.

Emit redditus vallis de Rivo ferrario. La vallée de Riuferrer vient déboucher aux portes d'Arles. Suivant certaine tradition, c'est-là qu'aurait été fondé le premier établissement de nos disciples de saint Benoît, au lieu où se trouve l'église de Saint-Pierre. Cette église, rebâtie sur une autre plus ancienne, fut consacrée en 1159 par l'évêque d'Elne, Artal III. Pas une pierre n'a été changée; je pourrais dire, pas une pierre n'a été endommagée à l'extérieur de l'édifice. Je me borne, pour ne pas sortir de mon sujet, à la mention d'une tuile, sur laquelle a été gravé, à la pointe, avant cuisson :

SanctuS

PE

TRVS

Je dois un estampage de cette inscription aux soins de M. Abdon Julia, d'Arles, et je déclare qu'il y a quelque mérite à la relever. L'écriture est ancienne, peut-être du douzième siècle; dans ce cas, la tuile inscrite et plusieurs autres qui lui sont identiques de dimension et de forme, dateraient de la consécration de l'église. Sur une autre

tuile est gravée une figure qui n'offre à mes yeux rien de précis. Est-ce la barque de Pierre, comme on a cru l'y voir? est-ce un monogramme, une marque de potier, une fantaisie? Je ne le déciderai pas.

Emit mansos de Falgars, de Salau et locum de Ortis.
La vallée de *Falgars* fait face à celle du *Riuferer*, sur la rive opposée du *Tech*. Le *manse de Salau* appartenait sans doute au groupe de manses encore existant sous le nom de *La Llau ou Sa-Lau*, entre *Prats-de-Molló* et *Montferer*. Le lieu *dels Orts* est au-delà de *Costujas*.

247. Église du Monastère. XIV^e siècle.

VIRIDARIVM ET VINEAM
ET OBIIT ANNO Domini M.....XXX..

Dalle de 2^m, 18 sur 0^m, 88, couchée, dans une chapelle obscure, au pied de l'autel de la Sainte-Vierge. L'inscription se compose de trois lignes à la partie supérieure et d'une ligne sur les autres côtés. J'ai lu le bas et un des côtés, à la lueur d'une bougie; j'ai renoncé à tout le reste jusqu'à ce que la pierre ait été exposée à la clarté du jour, ce qui aura lieu, je l'espère. Rien ne défend de l'arracher à ces ténèbres; d'abord, elle n'est plus à sa première place, car, de mémoire d'homme, elle en a changé une fois au moins; puis, c'est le cas, ou jamais, de laisser prévaloir le principe de conservation. Si dur que soit le grain de la pierre, la persistance des pas de l'homme en aura raison, et déjà le mal est considérable. En attendant que des yeux meilleurs et plus exercés que les miens aient pris la peine d'étudier cette épitaphe, contentons-nous de savoir que l'écriture est du quatorzième siècle, que le défunt était abbé, comme l'indique la crosse gravée dans le champ de la dalle, derrière un écusson à trois pals, et qu'il a laissé un verger et une vigne pour une œuvre pie, pour son anniversaire peut-être.

J'ai vu près de là et je ne retrouve plus les quatre premières lignes de l'épitaphe d'un autre abbé, Joseph de Soler :

HIC JACET CORPV^S
ADMODVM ILLustrIS DomiNI
JOSEPHI DE SOLER
ABBATIS MONasterII ARVLArum

Il faut en chercher la suite dans le sixième volume du *Gallia*. « Obiit die 3^a mensis decembris, anno nativitatis Domini 1696. »

248. Église du Monastère. 1588.

IHesuS	XPistus
IOHAN	TOCENS
15	88

Dalle de moyenne grandeur, dans le collatéral sud, devant la chapelle des SS. Abdon et Sennen. L'inscription est distribuée comme ci-dessus, autour de la partie supérieure d'une croix, dont le pied descend jusqu'au bas de la dalle.

249. Église du Monastère. 1553.

: AnNO DomiNI M CCC XXXIII : SeCunDA : DIE : DeCEmBriS
OBIERVnT : Guillelmus : CATARCH : ET : BerNARDA : VXOR
Elus ET : Raimundus : ET : Arnaldus : EORum : FILII : ET : IOHanneS :
EORum :
FILIus : ET HERES : InSTITVIT : Pro SE : ET Pro : AnImA
Bus : EORum : ET SVORum : BeNeFaCtORum : MAnDATVm : ET
NANIVeRSARIvM (*sic*) : DomiNORum : MOnACORum : ET SEPT
TEM (*sic*) : SACeRDOTVm : XXIII : SOLidos : LeCTOR : ORA

Pro

E

I

S

Cette inscription se lisait, il y a quinze ans, sur le seuil de la sacristie; il en reste à peine assez aujourd'hui pour attester que je n'en impose pas; l'œil perçant d'un maître y perdrat sa peine. Quelle catastrophe a mis au tombeau, en un même jour, quatre membres de la famille Çatarch? Le marbre n'en dit rien et je n'ai pas su le trouver ailleurs.

250. Église du Monastère. 1340.

*Anno : Domini : M : CCC : XL : OBIT : DomiNA : ARMIS
CENDIS : MATER : Bernardi : MATHEI : ET : FRATrIS
Arnaldi : MATHEI : MONACHI : QuI : INSTITVIT :
ANNIVERSARIVm : ET : MANDATVm : PER
PETVVM : ORATE : Pro : EIS :*

Pendant de l'épitaphe des Çatarch. Même lieu, mêmes causes de destruction et même résultat. Restes indéchiffrables.

C'est pour la troisième fois que nous trouvons sur les pierres tombales d'Arles, un mot nouveau dans notre épigraphie, *mandatum*. D'après Du Cange, c'est la cérémonie du lavement des pieds d'un certain nombre de pauvres, ordonnée par la règle de Saint-Benoit; elle était accompagnée d'une aumône. On l'appelait, en français, *un mandé*: « et principalement, écrit notre auteur, certaine aumône, vulgairement appelée *le mandé*, qu'ils ont « coutume de faire chaque année à des époques déterminées, etc.⁽¹⁾ » Cet usage n'était pas suivi exclusivement par les religieux; le clergé séculier l'avait aussi adopté⁽²⁾.

(1) Et præcipue enjusdam elemosinæ, vulgariter vocatae *le mandé*, que per eos annuatim certis temporibus fieri consuevit, etc. (*Gloss. med. et inf. latin. vo Mandatum.*)

(2) Hinc *mandé* à nostris nuncupata hæc ceremonia, quam non monachos tantum, sed etiam clericos, certis anni temporibus, adjuncta in pauperum erogatione, usurpasse certum est. (*Gloss. med. et inf. latin. vo Mandatum.*)

Il semblerait que l'aumône seule a été quelquefois désignée sous le même nom que la cérémonie entière, et peut-être faut-il prendre dans ce sens restreint, les prescriptions des épitaphes d'Arles. Ce seraient alors, sous un nom spécial, de simples distributions charitables, telles qu'en ont légué Guillaume Jorda, à Elne, Guillaume Gérard, à Forques, et Pierre Sala que nous allons trouver bientôt⁽¹⁾.

251. Église du Monastère. 1425—1440.

L'église de Notre-Dame a conservé deux anciens reliquaires destinés à renfermer les reliques des saints patrons de la ville, Abdon et Sennen⁽²⁾. Ils sont en forme de buste un peu moindre que nature, et d'argent; les cheveux sont dorés; la figure et le cou, de carnation. Chaque buste repose au milieu d'un plateau d'argent, à pans coupés et rentrants légèrement concaves, bordé d'une petite galerie à jour et soutenu par quatre lions de même métal. Le nom du saint est gravé sur la poitrine; une longue inscription se développe autour du plateau, sur le soubassement de la galerie.

Buste de saint Abdon :

Sanctus ABDON.

† ISTVT (*sic*) : CAPVT : FECIT : CONFRATRIA : SanctORVM :
Martyrum : ABDON : & SENNEN : QVOD : OPVS : FVIT : CONDITVM :
Per MANVS : MICHAELIS : ALERIGVES : ARGENTERII : PerPINIANI :
Anno : DOMINI : M : CCCC XXV

(1) Voir ci-dessus nos 101 et 175, et ci-après no 255.

(2) On assure qu'un ecclésiastique du diocèse, très-versé dans l'étude de notre histoire ecclésiastique, prépare une dissertation sur l'authenticité de ces reliques et sur les titres de possession de l'église d'Arles, c'est-à-dire une réplique à celle de Mgr Bartholini (*Les actes du martyre des nobles Persans Abdon et Sennen, illustrés par l'histoire et les monuments*).

Buste de saint Sennen :

Sanctus SENNEN.

† ISTVD · CAPVD (*sic*) · FECIT · CONFRATRIA · SANCTORVM ·
 MARTIRVM · ABDON · ET · SENNEN · QVOD · CAPVD (*sic*) · FVIT ·
 OPERATVM · Per · MANVS : MICHAELIS : ALERIGVES : ARGENTERII :
 PERPINIANI : ANNO : DOMINI : M̄ : CCCC · XXXX :

Après cela, expliquera qui pourra l'origine de la tradition qui fait honneur de ces reliquaires à la munificence d'un roi d'Aragon ou de Majorque. Nous dirons naïvement, avec l'inscription, qu'ils ont été payés des deniers de la Confrérie des Saints, et qu'ils sortent de l'atelier de Michel Alérigues, orfèvre de Perpignan.

Ils ont échappé, comme par miracle, aux recherches des archéologues de 93. Parmi les « symboles de superstition », les œuvres d'art, en métal précieux, étaient l'objet d'une préférence marquée; il était aussi dangereux d'en sauver une du creuset national, que de soustraire à l'échafaud une tête condamnée. L'intrépide Joseph Mas, plus connu sous le nom de Turrié, affronta ces périls. Cachés d'abord au *cortal d'en Rigall*, puis dans une grotte de la montagne, perdue au milieu des bois et connue du seul Turrié, les reliquaires, reportés, au bout de trois ans, dans leur premier asile, y restèrent oubliés jusqu'à des temps plus calmes. L'acte audacieux de l'enlèvement n'avait pu être exécuté sans complices d'une fidélité à toute épreuve. Un de nos plus respectables compatriotes, M. Maler, que tout le monde nommerait si je l'oubliais, me pardonnera de l'avoir dénoncé entre tous comme le plus compromis. A chacun la responsabilité de ses actes.

L'orfévrerie était florissante à Perpignan à l'époque où Michel Alérigues mettait sa signature au bas des reliquaires d'Arles. Les noms d'artistes abondent; mais je ne puis donner ici qu'un souvenir à la famille Alérigues. Ce fut Pierre qui fit, en 1407, pour l'église de Saint-Jean,

aujourd'hui la cathédrale, un ostensoir d'argent du poids de 70 à 80 marcs. On lui attribue aussi le grand ostensoir de la même église, haut de six pieds six pouces et pesant 678 marcs d'argent. Il nous reste de ce magnifique ouvrage, fondu en 93, une sorte d'imitation en bois doré et le dessin, à très-petite échelle, publié par le docteur Carrère dans son *Voyage pittoresque*.

Le touriste ne sort guère de l'église de Notre-Dame, sans qu'on lui ait montré, derrière le maître-autel, une inscription hébraïque sur marbre noir, encastrée dans la maçonnerie. Elle a été apportée de Rome à la fin du siècle dernier, et l'inscription suivante, gravée sur la table de l'autel en est, dit-on, la traduction :

ALTARE PORTATILE + CONSECRATVM 1784.

252. Église du Monastère. Cloches.

A V E D N E I E S V D N E C I R G T C B I

Caractères du quatorzième siècle. Je lis : *Ave Domine Jesu Domine*; mais les huit dernières lettres ne me laissent rien deviner. Je n'affirmerais pas, d'ailleurs, que tel C ne soit pas un E. Les caractères ne sont pas nets, et la traverse, si elle existe, se confond avec les ornements de l'intérieur.

Sur une autre cloche :

+AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINVS TECVM AMEN

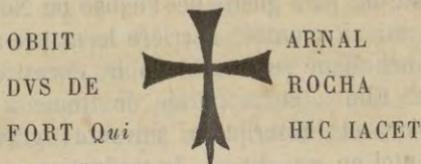
Caractères des premières années du quinzième siècle.

La plus grande cloche a été fondue au siècle dernier, avec le métal d'une plus ancienne; l'inscription en a gardé souvenir :

+CHRISTVS VIÑCIT REGNAT IMPERAT CHRISTVS AB OMNI MALO
NOS DEFENDAT FACTA ANNO 1322 RENOVATA ANNO 1761
SANCTI ABDON ET SENNEN

253. Petite place. XIV^e siècle.

En sortant de l'église par le cloître, on débouche sur une place autrefois comprise dans l'enceinte claustrale et nommée encore *la plasseta dels Monjos*. Parmi les pierres d'appareil employées à la construction d'une fontaine, se trouve un bloc de marbre avec cette inscription, martelée à dessein, mais encore lisible en entier :



L'établissement de la fontaine date de la fin du dix-septième siècle :

ANNO Domini 1685 NO
NAS IVLY FONS ISTE FAC
TVS EST.

Aurait-on, dès cette époque, traité les pierres tombales comme de simples pierres de taille ? Longtemps j'ai refusé de le croire, mais je me suis rendu à l'évidence.

254. Maison Faitg. XIII^e Siècle.

ANNO : DOMINI : M̄ : CC̄ : L̄X : . . . : X̄ : KalendaS : IVLII : OBIIT :
.....S : DE (?) AVIDIS : . . . INHOC MONASTERIO : SVVm
ANNIVERSARIVM CONSTITVIT

Au-dessous, une croix grecque fleuronnée.

Ce marbre, scié par le milieu, garnit les deux côtés d'un évier et sert à déposer les cruches et autre vaisselle. Le chiffre des unités de la date, à la première ligne ; le mot QUI très-probablement, à la seconde, ont été emportés par le coup de scie, et le rabattement des arêtes dû au frottement. Le mot ANNIVERSARIVM est aujourd'hui entièrement effacé ; le reste disparaîtra peu à peu.

255. Église Saint-Sauveur. 1579.

ANNO Domini : M^o C^oC^o L^oXXIX^o XX :

: I^o DIE MENsis MADII : OBIIT

DomiNuS PETRVS SALA RECTOR Sancti SAL

VATORIS DE ARVLIS : QuI INSTITVIT ELEMO

SINAM XII PAVPerVM DISTRIBVEnDAm

Per RECTOREm DiCtE ECClesIE SVPER TVMV

LVm EIus VIDELicet CVILIBET PreDiCtORVm PAV

PerVm · TRES DENaRIOS QuaLIBET DIE SABBatI VT conTI

NETur In TESTAMENTO REQuiESCAT In PaCE AMEN

Marbre encastré dans le mur, au-dessus de la porte.
Quatrième exemple de l'écriture gothique carrée, au
quatorzième siècle. L'A du mot ANNO est champlevé⁽¹⁾.

256. Église Saint-Sauveur. 1543 ou 1544.

: AnNIO (sic) Domini M^o C^oC^o XLIII NoNas

MaRCII : OPIit (sic) : DominuS : IOHannEs : QuI HIC :

IACET : ET CONSTITVIT : AnNIVersarium :

XX (viginti) : PreSBiteRORVm : ET : XX : PAVPerVM

AnIma : EIus : REQuIESQaT (sic) : In PACE : Amen.

A l'angle du parement extérieur. On a passé une couleur dans le creux des lettres. En principe, c'est une opération dangereuse; elle n'a pas eu d'inconvénient pour notre inscription, qui est d'une conservation parfaite et ne présente aucune difficulté de lecture; mais elle deviendrait facilement une source d'erreurs irrémédiables, pour si peu qu'on s'avisât de la généraliser.

Voir pour la date les observations des n° 101 et 104.

(1) Voir les nos 44, 163, 194.

257. Église Saint-Sauveur. Cloche. 1479.

+ IHESU\$ MARIA SALVATOR MVNDI SALVA NOS OMNES ET TVE
MAGESTATIS AVXILIVM IMPENDE LANY MIL CCCC LXXIX
TE DEV M LAVDAMVS — NICHOLAS COLIN.

Nicolas Colin est une ancienne connaissance. Nous lui devons la cloche de Saint-Matthieu. à Perpignan⁽¹⁾.

258. Fontaine.

La principale et la meilleure des sources qui alimentent la ville d'Arles, la fontaine *des Valls*, serait de fondation assez moderne, si l'on prend à la lettre l'inscription suivante :

17 IHS 23
FO NTS
FETAS PER MANS
DOMINGO SOMADIA

Mais le constructeur a laissé vivre des témoins d'une construction plus ancienne ; ce sont deux blocs de marbre qui se détachent au premier coup-d'œil sur une surface toute de granit. L'un est un écu chargé du monogramme d'Arles ; on l'a placé au-dessous de la pierre inscrite et il entre dans la décoration du monument. Une vingtaine de petits trous ronds, reliés par groupes au moyen d'un trait rouge, offrent l'apparence d'une date. J'y avais lu d'abord 1520, puis sont nés des doutes très-légitimes sur le troisième chiffre, et je n'ai pas su les résoudre. L'autre pièce de marbre, placée dans un angle sous le rampant du fronton, porte gravés en écriture plus ancienne :

FIERI FECI POPV.....

(1) Voir ci-dessus n° 58.

et au-dessous le monogramme d'Arles très-abrégé. Il ne peut pas y avoir d'hésitation quant à la syllabe perdue; car une autre inscription posée à l'époque du remaniement de la fontaine, s'exprime ainsi :

17	<i>monogramme d'Arles</i>	23
POPVLVS ME FECIT		
DIE 29 MARTII		
CONSVLES ERANT		
MICHAEL SVDRIES		
FRANCISVS SVCASES		
IOSEPHVS BLANCH		

Néanmoins, ce mot *populus* étonne, comme toute chose nouvelle. On est habitué à lire dans nos chartes *universitas, universitas hominum, probi homines, habitatores, populatores*; mais on ne se souvient pas d'avoir vu *populus*. Le *Glossaire* de Du Cange, une grande ressource pour les ignorants, mais peu explicite au mot *Populus*, ne m'a pas tiré de peine.

259. Croix en fer. 1590.

A trois ou quatre cents mètres de la porte d'Arles, sur le bord de la route qui descend vers les Bains, se dresse une croix en fer qui rappelle la croix de Camélas⁽¹⁾. Il y aurait toutefois entre les deux cette différence assez remarquable que les enroulements de la croix de Camélas sont faits avec des brindilles rapportées et rivées, tandis que ceux de la croix d'Arles seraient enlevés dans l'épaisseur de la hampe ou des branches. Cette observation a été faite par l'ouvrier chargé de fixer la croix sur son nouveau piédestal, en 1858. La grille en fer qui la protège ne m'a pas permis de vérifier d'assez près cette

(1) Voir ci-dessus n° 173.

particularité. Vers le milieu de la hampe, sur un épate-
ment du métal, on lit :

1590

F · IVLIA

A côté se voit un rébus, dont l'explication est heureu-
sement donnée par ce qui précède :



Cette plante, qui a poussé trois tiges, représente un pied d'ivraie, en catalan *Jull*.

La famille Julia veille sur ce monument de la piété d'un de ses ancêtres : c'est son droit; elle l'a exercé en 93 et en 1830; espérons qu'elle ne sera plus appelée à le faire valoir. On ignore quel fut le motif de la fondation : peut-être la naissance désirée d'un fils, Jean-François, qui vint au monde le 30 janvier 1590.

LES BAINS.

260. Source du gros Escaldador.

Revue Archéol., n° du 15 sept. 1847, pl. 71.—*Le Rous-
sillonnais* (Jour. des Pyr.-Orient.), n° du 18 nov. 1847.—
H. MONIN, *Monum. des anc. idiômes gaulois*, p. 25 à 28.

« En faisant des fouilles à la principale source d'eau
« thermale d'Amélie-les-Bains, qui doit être cédée à
« l'État pour l'hôpital militaire, on a trouvé un grand
« nombre de médailles romaines et de morceaux de
« plomb roulés, couverts d'écriture. Les circonstances
« de cette découverte me paraissent dignes d'exciter votre
« curiosité par ce qu'elles offrent de particulier.....

« D'abord, tous les objets dont je viens de vous parler,
 « étaient dans une fente de la roche granitique qui sert
 « de lit à la source, au milieu d'une espèce de boue
 « produite par la décomposition de cette roche. La partie
 « supérieure de la fente par laquelle ils ont pu être
 « introduits n'avait qu'un ou deux centimètres de lar-
 « geur... Quelques médailles sont couvertes d'une couche
 « épaisse de petits cristaux brillants, dont on ne peut les
 « dépouiller sans faire disparaître l'empreinte. D'autres
 « sont converties en une poussière métallique très-fine,
 « enfermée dans une enveloppe cristalline..... Quant aux
 « caractères, il semble qu'une main délicate, une main
 « de femme vient de les écrire avec la pointe d'une
 « épingle. Les lignes suivent à peu près les contours
 « irréguliers du morceau de plomb qui, évidemment, n'a
 « subi aucune préparation. La surface en est dressée très-
 « grossièrement, et on les a roulés sans craindre d'en
 « altérer l'écriture. N'est-il pas probable, d'après cela,
 « que les plombs contiennent une invocation, une prière
 « à la divinité qui présidait à ces eaux, et que les mon-
 « naies étaient des offrandes pieuses que la superstition
 « faisait jeter dans la source ? »

Le lecteur a sous les yeux le procès-verbal authentique de la découverte des plombs d'Amélie. Je ne pense pas qu'il existe ailleurs que dans une lettre écrite le 24 juin 1845, à M. Pierre Puiggari par son neveu, officier du génie, chargé de la direction des travaux de l'hôpital militaire, et mes emprunts sont faits à cette correspondance. Je les complète par cet extrait d'une autre lettre du même au même, écrite le 2 juillet suivant :

« Il y a des plombs de diverses épaisseurs, de diverses formes. Les uns sont chargés d'écriture; les autres, au contraire, n'ont jamais renfermé que quelques lettres; « enfin, il est certain qu'ils ne sont pas tous de la même main. Vous trouverez, dans l'envoi que je vous fais,

« un fragment d'une écriture très-ferme. J'en ai dont les caractères sont d'une finesse extrême et semblent défier les yeux les plus perçants. Ce n'est pas que le métal soit usé ; on dirait que ces caractères viennent d'être tracés, et l'on remarque très-bien, à l'extrémité du sillon creusé par le style ou l'épingle dont on s'est servi, une petite agglomération de matière entraînée par l'instrument. »

La source du *gros Escaldador* donna seule des objets antiques ; les fouilles opérées auprès des autres sources n'aménèrent aucune découverte du même genre. Les médailles les plus nombreuses étaient des Nimoises, au type de Caius et Lucius Césars, avec revers du crocodile enchaîné au palmier, et des Emporitaines à légende latine. J'ignore si la science a déterminé la nature des agents qui ont altéré si profondément plusieurs monnaies, tout en respectant les feuilles de plomb jetées pêle-mêle avec ces monnaies.

Et maintenant, quel est le contenu des plombs d'Amélie ? Les déchiffreurs ont eu vingt ans pour s'en rendre compte ; il est temps que le public soit initié à ces mystères. Cette demande est juste, mais je ne m'engage pas à la satisfaire ; j'irai seulement aux informations.

Un *fac-simile* de l'écriture ayant été envoyé par notre ancien bibliothécaire, M. Henry, au Comité historique des Arts et Monuments, il en revint pour toute réponse les lignes suivantes, insérées dans le bulletin de 1846 : « M. Letronne avait cru voir des lettres grecques dans ces inscriptions. M. Mérimée croit qu'il n'y a que des lettres et des mots latins. Ces lames de plomb paraissent avoir été jetées dans la source comme *ex-voto*, ou pour se rendre favorable la divinité de cette fontaine. »

M. Henry ne se découragea point, et publia, dans la *Revue Archéologique* du 15 septembre 1847, un appel au monde savant et une planche de *fac-simile*. Je n'ai pas appris que cet appel ait été entendu avant 1861, où

M. H. Monin crut pouvoir rattacher nos plombs à ses études sur les monuments des anciens idiômes gaulois. Mais ce n'est pas encore une solution, M. Monin transcrit en hésitant les nos 1 et 7 de la planche donnée par la *Revue Archéologique*, et des lambeaux des nos 3 et 4. Sa conclusion n'est pas rassurante : « Je n'ai point la « prétention, dit-il, d'expliquer ce que je ne suis point « sûr d'avoir lu. » Cependant, l'auteur croit « que c'est « du gaulois. » Deux phrases achèveront de peindre son extrême réserve. « Nos 5 et 4, recto et verso de la même « feuille : En admettant que les lettres et les lignes grim- « pent les unes sur les autres, on peut y lire à toute force : « *Mansueta uxor Voafas. νισκος αλαλικιου ινετυ δαχαξμοτις...* « et la première ligne du *verso*, Δεμετι. » Et plus loin : « Le résultat, comme on voit, est à peu près nul pour « moi. Je désire que mon lecteur soit plus heureux. La « seule confidence que je puisse encore lui faire, à condi- « tion de me garder le secret, c'est que *Niscas* et *Rosamos* « sont peut-être le dieu et la déesse d'Amélie-les-Bains. »

L'auteur de l'article publié dans le *Roussillonnais* du 18 novembre 1847, est plus affirmatif. Il a lu et il explique. Ainsi, le no 7, par exemple, se traduit par : « Dollas et « Nioxas se baignent et offrent à Diane quatre deniers. » On voit cependant le signe du doute (?) après le mot DIANE de la leçon latine. La traduction de *Rosamos* ou *Rosamus* par *se baignent* étant admise, on lira au no 1 : « Cantas, « Niscas... se baignent et offrent à... étant guéris..., » et au no 2 : « Nicasa, Quiet se baignent... et offrent... » Ce serait un mot de plus à ajouter au Dictionnaire de Du Cange, ainsi que le fait observer l'auteur. Nous sommes loin du gaulois, du grec et des incertitudes de M. Monin.

Je n'éclairerai pas la question, je le répète; mais titre oblige, et ce que je puis le moins omettre, c'est le texte de nos monuments épigraphiques. Je vais donc transcrire ce que j'ai lu, après une étude renouvelée à plusieurs re-

prises, du *fac-simile princeps*, que M. le lieutenant-colonel Puiggari a gracieusement laissé à ma disposition. Cette copie, faite avec un soin extrême, est d'autant plus précieuse, que les plombs ont été perdus. Je suivrai l'ordre des numéros de la planche de la *Revue Archéologique*. Tout ce qui me paraît certain sera imprimé avec les majuscules employées pour les autres inscriptions; toutes les lettres douteuses le seront en majuscules d'un œil plus petit.

Nº 1.

KANTASNISKAT	NISQIE..
ROGAMOSETDE	KILITIVSI
PETAMVKIoSOT	METAT
SAVATENON	vLATEN
LERANOETDE	..RVET
VXNESOAPETEIA	P.....
ETELETA	
NESOA..LA	
NVKI	
.....	

A la deuxième ligne, on peut lire ROSAMVS; je préfèrerais cependant le G à l'S, parce que dans le même mot qui se trouve au n° 2, on croit reconnaître plutôt le G oncial que l'S. En outre, l'S majuscule serait une exception dans les n°s 1 et 2, où, partout ailleurs, elle est cursive.

A la quatrième ligne, le V et l'A sont liés dans le mot SAVATE. L'auteur de l'article déjà cité du *Roussillonnais* a lu SANATE, parce qu'il a vu, dans la ligature, l'N au lieu du V. Je ne conteste pas cette leçon; je fais seulement observer que, dans ce cas, l'N présenterait le caractère de l'écriture cursive, car la traverse oblique part du pied du premier jambage et remonte vers la tête du second.

Au reste, l'N a précisément cette forme dans le premier des deux NESOA qu'on lit aux lignes suivantes.

Il y a probablement deux invocations différentes sur cette feuille de plomb. L'intervalle que j'ai laissé entre elles est très-sensible dans le *fac-simile*. Le revers portait des traces d'écriture, mais indéchiffrables.

Nº 2.

NICASAQVITE
ROGAMVS....S
SYATISNVMEA
S..NIVELDELA
RES..NVQVAI
AVTETE
CVMA..

Nº 3.—*Revers du n° 2.*

KENVMENE MAXIMIEFLAVcRE
ILLIVSSIROES....QVAEANTQVID..RVID
ASETIVAT LAAOKRIOS
VCAPOSIMA ATXEXIAIA
OS NIAM CAT..ON...
S NON EVOSTRIM
M..TATINVUM
VLL XKI..KI
OHIR

A la première ligne M. Monin a lu GENVLLENE, entraîné sans doute par la forme grecque de ce mot, et prenant, en conséquence, l'M pour deux *lambda*. Il faudrait alors, par la même raison, lire le mot qui suit, MAXILLIE. A la troisième ligne, dans ASETIVAT, l'S ressemble beaucoup au G supposé de ROGAMVS et il y a ligature de l'A et du V, ligature semblable à celle qui rend douteux le mot SAVATE du n° 4.

DEMETI

Et cinq autres lignes, dans lesquelles je ne sais déterminer que des lettres isolées.

N^o 5.—*Revers du n^o 4.*

AMIKIOV

Je me perds dans le reste. C'est le plomb sur lequel M. Monin semble avoir été le plus heureux; car il en propose une leçon complète, moitié grecque, moitié latine. On l'a vue plus haut.

N^o 6.

AXX...

..EAVB..

AXSONIS

N^o 7.

DOMXSA A

NISKASRO G

MOS ET DE

TAMVS

DINNo

NN

N^o 8.

M. Monin lit COLOS, avec un *lambda*. Si nous devons absolument voir du grec dans ce mot isolé qu'il regarde comme le titre du n^o 1, la vraie leçon serait plutôt SOLOS, car il faudrait reconnaître dans la première lettre C le *sigma lunaire*. D'ailleurs, est-il sûr qu'on ne doive pas faire faire un demi-tour à la feuille et que la dernière lettre ne devienne pas ainsi la première?

En attendant une explication qu'on nous donnera peut-être un jour, nous considérerons les plombs d'Amélie comme des *ex-voto*, des invocations à la divinité tutélaire de la source thermale que nous avons appelée *lo gran Escaldador*. A travers nos lectures pleines d'hésitation, nous remarquerons NISKAT, NIKASA, NISKAT, nom du génie de ces eaux, ainsi qu'on l'a conjecturé; ROGAMOS (ou ROSAMOS), ROGAMVS, ROGMOS, partie d'une formule d'acclamation et quelques noms propres. Il peut s'y trouver des mots grecs, mais l'écriture est romaine. Quant au gaulois ou termes barbares, les experts en cette matière avisieront.

Je signalerai aux curieux la découverte d'une lame d'argent de la famille de nos plombs, faite en 1858 à Poitiers, et l'intéressant mémoire que publia M. de Longuemar à ce sujet dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. La lame d'argent de Poitiers offre le grand avantage d'être lisible en entier. M. Pictet, de Genève, en 1859, et M. Monin, en 1861, ont donné des traductions de la formule barbare. M. de Longuemar s'était borné à faire des rapprochements très-heureux entre la formule finale, qui est en latin, et le livre des formules médicales écrit par Marcellus Empyricus, Bordelais, médecin de Théodore.

261. Église, cloche. 1570.

† AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINVS · 1570.

Ce qu'il y a de moins curieux dans l'église des Bains est certainement la cloche. L'édifice, d'un aspect si pauvre à l'extérieur, étonne, dès qu'on y est entré, par sa disposition exceptionnelle. On n'a vu nulle autre part ces deux arcs jetés dans le sens de la longueur depuis la porte jusqu'à l'abside, portant la voûte et contrebutés à la naissance de cette voûte par deux berceaux de très-petit diamètre. Il y a matière à des études curieuses sur

cette construction et sur les thermes antiques auxquels elle touche, dont peut-être elle a fait partie. *Sed nunc non erat his locus.*

MONTFERRER.

262. Église. 1322.

B^{on} TAYLOR, *Voyage pittoresque*, planches.

ANNO Domini : M ^o : CCC : XXII	ANNO : Domini : M ^o : CCC :
III : KALENDAS : AVGVSTI : O	VII : VIII : Kalendas : IANV
BIIT : NOBILIS : DomiNuS : DAL	ARII : OBIT : NOBI
MACIVS : DE CASTRONOVO	LIS : DomiNA : BIATRIX
ET PETrus FILIus EIus : QuIBus	DE CASTRONOVO
DEus MISEREATVR	REQuIESCAT In PAce

Épitaphes placées en regard sur le couvercle d'un tombeau et séparées par une croix. Ce tombeau, qui renferme les restes de trois personnes, n'a cependant que 1^m, 24 de longueur; aussi le regarde-t-on encore, dans la contrée, comme celui d'un enfant. Nous savons pourquoi les dimensions de ces monuments avaient été ainsi réduites⁽¹⁾. Le tombeau est porté sur quatre colonnettes; une petite arcature plein cintre orne la partie antérieure, dont le cadre est parsemé de l'écusson parlant des Castelnou. Le couvercle est prismatique et à bouts rabattus; on y retrouve les mêmes armes. M. le B^{on} Taylor en a donné un dessin dans son *Voyage pittoresque*.

Dalmace était fils d'un autre Dalmace et petit-fils de Jasbert, vicomte de Castelnou. Il possédait la seigneurie de Montferrer, dont les justices lui furent confirmées en fief par le roi Sanche, le 1^{er} juin 1313. Il est encore cité avec le titre de seigneur de château de Montferrer, le 16 des calendes de juillet 1321. On trouve mention de sa femme Béatrix dans un acte de 1303. Leur fils, Pierre, est totalement inconnu.

(1) Voir ci-dessus, n° 201.

Dalmace avait eu pour frère Guillaume de Castelnou, déjà décédé en 1288, et dont la femme, appelée aussi Béatrix, vivait en 1295. Leur fils Arnald de Castelnou conserva la seigneurie de Castell-Rossello, que sa grand-mère avait apportée dans la maison. Je dois ces notes généalogiques à notre archiviste, M. Alart.

PRATS-DE-MOLLO.

263. Église. 1427.

ANNO DOMINI M CCCC XXVII

CEPIT Esse PRESENs CAPELLA

AD MEMORIAM PASSIONis

DOMINI NOSTRI IHesV XPistI :

Cette inscription est en gothique carrée, écriture ordinaire de nos marbres au quinzième siècle; mais elle est champlevée, exception très-rare à l'usage de la gravure en intaille. Nous n'en avons trouvé jusqu'ici que deux exemples, savoir : une partie de l'épitaphe de Bérenger, prieur de Saint-Pierre du Vilar (1195)⁽¹⁾, et la première lettre de celle de Pierre Sala, curé de Saint-Sauveur, à Arles (1379)⁽²⁾. Je reviendrai sur cette préférence générale et soutenue accordée à l'intaille, dans les remarques d'ensemble qui résumeront ce recueil.

SERRALLONGA.

264. Église. 1589.

HIC IASCET NoBiLiS DomiNuS

FRANCISCVS DE ROCHABERTI CVIVS ANIMA IN

CELIS REQVIESTAT AMen

OBIIT DIE 3 NOVEMBRIS.

1589

Dalle couchée au pied du sanctuaire, c'est-à-dire en mauvais état et destinée à n'offrir tôt ou tard qu'une

(1) Voir ci-dessus le no 147.

(2) Voir ci-dessus le no 255.

cette construction et sur les thermes antiques auxquels elle touche, dont peut-être elle a fait partie. *Sed nunc non erat his locus.*

MONTFERRER.

262. Église. 1322.

Bon TAYLOR, *Voyage pittoresque, planches.*

ANNO Domini : M^o CCC : XXII
 III : KALEnDAS : AVGVSTI : O
 BIIT : NOBILIS : DomiNuS : DAL
 MACIVS : DE CASTRONOVO
 ET PETrus FILIus EIus : QuIBus
 DEus MISEREATVR

ANNO : DomiNI : M^o CCC :
 VII : VIII : KaLendas : IANV
 ARII : OBIIT : NOBI
 LIS : DomiNA : BIATRIX
 DE CASTRONOVO
 REQuIESCAT In PAce

Épitaphes placées en regard sur le couvercle d'un tombeau et séparées par une croix. Ce tombeau, qui renferme les restes de trois personnes, n'a cependant que 1^m, 24 de longueur; aussi le regarde-t-on encore, dans la contrée, comme celui d'un enfant. Nous savons pourquoi les dimensions de ces monuments avaient été ainsi réduites⁽¹⁾. Le tombeau est porté sur quatre colonnettes; une petite arcature plein cintre orne la partie antérieure, dont le cadre est parsemé de l'écusson parlant des Castelnou. Le couvercle est prismatique et à bouts rabattus; on y retrouve les mêmes armes. M. le Bon Taylor en a donné un dessin dans son *Voyage pittoresque*.

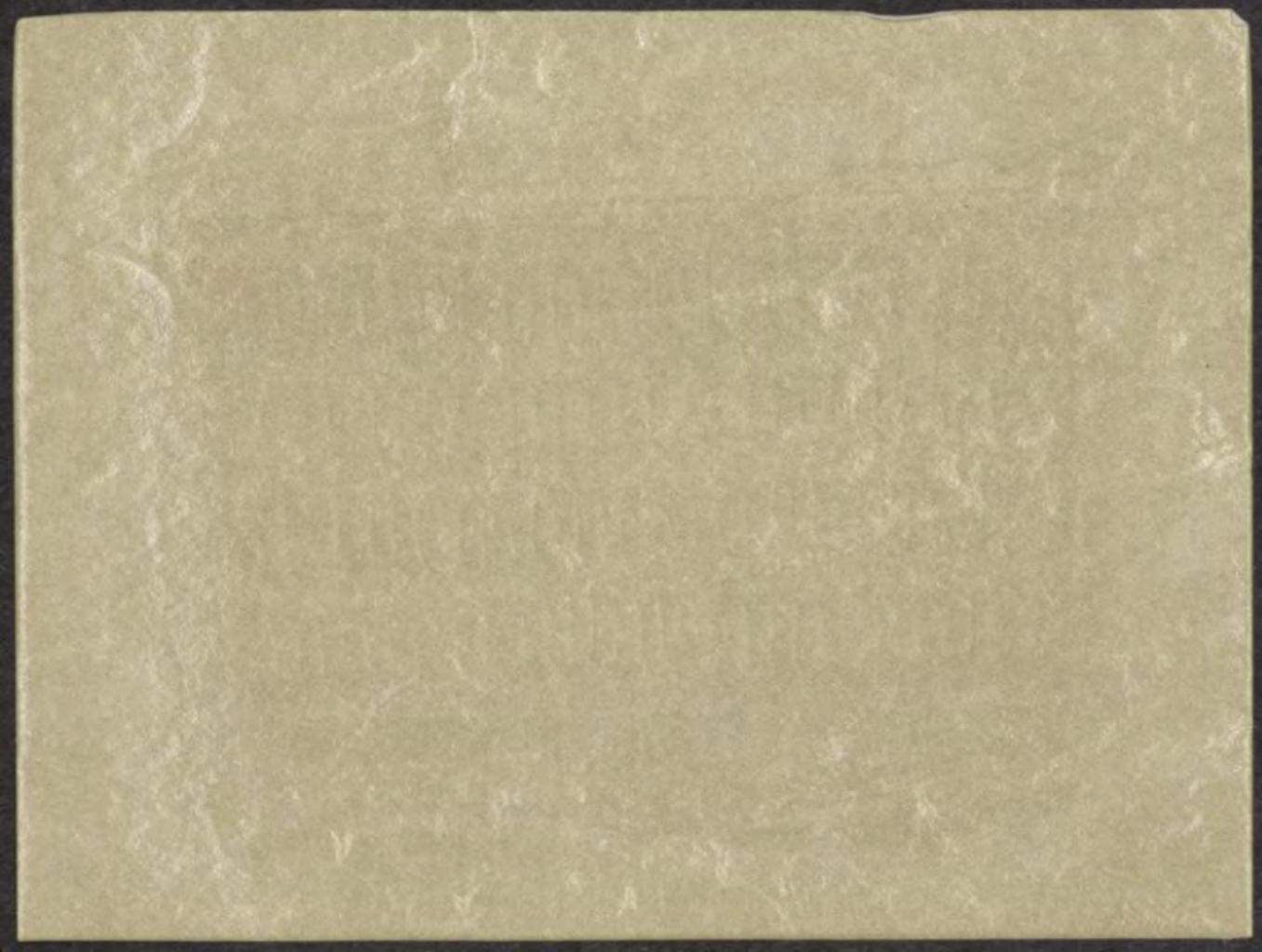
Dalmace était fils d'un autre Dalmace et petit-fils de Jasbert, vicomte de Castelnou. Il possédait la seigneurie de Montferrer, dont les justices lui furent confirmées en fief par le roi Sanche, le 1^{er} juin 1313. Il est encore cité avec le titre de seigneur de château de Montferrer, le 16 des calendes de juillet 1321. On trouve mention de sa femme Béatrix dans un acte de 1303. Leur fils, Pierre, est totalement inconnu.

(1) Voir ci-dessus, n° 201.

Eglise de Pratz de Mollo. (Chapelle de la Pietat.)

Prescription de 1427.

(de Bonnefoy, Epigraphie Rouennaise, n° 263.)



Dalmace avait eu pour frère Guillaume de Castelnou, déjà décédé en 1288, et dont la femme, appelée aussi Béatrix, vivait en 1295. Leur fils Arnald de Castelnou conserva la seigneurie de Castell-Rossello, que sa grand-mère avait apportée dans la maison. Je dois ces notes généalogiques à notre archiviste, M. Alart.

PRATS-DE-MOLLO.

263. Église. 1427.

ANNO DOMINI M CCCC XXVII
CEPIT EsSE PRESEN^S CAPELLA
AD MEMORIAM PASSIONis
DOMINI NOSTRI IHesV XPistI :

Cette inscription est en gothique carrée, écriture ordinaire de nos marbres au quinzième siècle; mais elle est champlevée, exception très-rare à l'usage de la gravure en intaille. Nous n'en avons trouvé jusqu'ici que deux exemples, savoir : une partie de l'épitaphe de Bérenger, prieur de Saint-Pierre du Vilar (1195) ⁽¹⁾, et la première lettre de celle de Pierre Sala, curé de Saint-Sauveur, à Arles (1379) ⁽²⁾. Je reviendrai sur cette préférence générale et soutenue accordée à l'intaille, dans les remarques d'ensemble qui résumeront ce recueil.

SERRALLONGA.

264. Église. 1589.

HIC IASCET NoBiLiS DomiNuS
FRANCISCVS DE ROCHABERTI CVIVS ANIMA IN
CELIS REQVIESCAT AMen
OBIT DIE 3 NOVEMBRIS.....
1589

Dalle couchée au pied du sanctuaire, c'est-à-dire en mauvais état et destinée à n'offrir tôt ou tard qu'une

(1) Voir ci-dessus le n° 147.

(2) Voir ci-dessus le n° 255.

surface lisse, comme les autres pierres du carrellement. L'écriture est une sorte de minuscule sans caractère, assez difficile à déchiffrer. Je n'ai pas su lire les deux ou trois mots qui séparent les éléments de la date et qui peut-être en font partie. L'épitaphe forme cadre autour de la pierre ; le millésime est gravé dans le champ.

Au-dessous du millésime sont les armes du défunt, savoir : Parti, au 1, à trois pals d'or chargés chacun de trois rocs d'échiquier d'azur, qui est de Rocaberti; au 2, écartelé aux 1 et 4 d'Aragon moderne, aux 2 et 3 de gueules à huit roses d'or posées 2, 2, 2 et 2, qui est d'Orcau. La représentation de cet écu n'est pas d'une fidélité rigoureuse ; les pals sont chargés de quatre rocs et les roses veulent être devinées sous leur apparence de besants. J'ai blasonné d'après Garma⁽¹⁾.

J'ai trouvé quelques renseignements sur François de Rocaberti, en parcourant des parchemins que l'on m'avait prié d'examiner.

Le 10 avril 1562, il acensait les *masos* Rovira, Sola et Riera, situés dans le territoire de Cabrenç, à Jean Vila de Serrallonga. Il agissait en son propre nom et au nom de sa mère, Anne, veuve de Pierre de Rocaberti, qui a la préséance dans l'acte.

Le 21 mars 1575, il confirmait, en sa qualité de seigneur, des ventes de pièces de terre au même territoire. La formule du consentement, au bas de l'acte, est autographe : « Yo Don Francesch de Rochaberti ferm la « present compra per raho de senyoria, per mi y los « meus suchsesos. »

Précédemment, le 18 juillet 1566, il était intervenu aux mêmes qualités dans la vente du *mas* de Puigagudell, sous les titres de seigneur de Cabrenç, Fontanils, Montalba et Palalda.

Le 16 août 1592, on trouve sa veuve, Éléonore de

(1) Garma, *Adarga catalana*, II, 299 et planche XVIII, n° 1.

Rocaberti et de Pagaria, renouvelant et confirmant l'acte d'accensement ci-dessus du 10 avril 1562, par l'entremise de son fondé de pouvoirs Claude de La Nuça et de Monbuy. Cette pièce fournit deux dates intéressantes : celle du testament de François, retenu par Honofre Alonso, notaire de Barcelone, le 29 septembre 1582, et celle de la procuration donnée par Éléonore le 15 novembre 1589, douze jours après la mort de son mari.

265. Église. XII^e siècle (?).

+ Bernardus : FABer : VELIM : ME FECIT +

Cette signature d'artiste est gravée au burin sur le verrou de la porte. Toutes les lettres sont plus ou moins éteintes à la base, par l'effet du glissement de la tige cylindrique dans les cramponnets. Elles ont gardé, toutefois, assez de leurs formes constitutives pour être lues sans hésitation, moins la première du mot *VELIM* qui est fort douteuse. Le verrou a 0^m,66 de longueur; il revient sur lui-même à une de ses extrémités et se termine par une tête de loup. Le diamètre du cylindre est de 0^m,038, le morraillon est orné de cannelures; de petites figures circulaires ou carrées relèvent les cramponnets. Entre tous ces motifs d'ornementation, il faut remarquer une croix à double traverse, dont le pied est accompagné d'une S retournée et d'un A.

Cette ferrure a déjà traversé plusieurs siècles; par les signes paléographiques elle pourrait remonter au XII^e, la belle époque de l'architecture et des arts qui s'y rattachent dans notre région.

Au-dessus de la porte de l'église de Serrallonga on a peint en belle capitale romaine, dans des temps assez modernes :

BASILICA CONSTRVCTA ANNO
REPARATÆ. SALVTIS. M. X. VIII^o

Je n'ai pu découvrir à quelle source on a puisé cette date.

L'édifice est ancien sans doute ; mais si on le compare à d'autres dont l'âge paraît très-approximativement connu, on ajoute un siècle au millésime ci-dessus.

L'inscription doit être contemporaine de la suivante, peinte à l'ermitage de St-Sébastien, au-dessus de la porte :

Jesu XPistO

Deo : Optimo : Maximo : SACELLVM HOC.

CONSTRVCTVm ANno : D0mini MDCCL.

266. Fontaine. XIV^e siècle.

Ce n'est pas à la fontaine que se rapporte la date du XIV^e siècle, mais à deux petits sarcophages enlevés à l'église depuis trente à quarante ans, pour servir d'abreuvoir aux bestiaux de la localité. Dirai-je que ces monuments sont déjà fort dégradés ? On serait surpris que dans des conditions aussi mauvaises, il en fût autrement.

Voici ce que j'ai pu lire sur un de ces sarcophages, à travers l'eau qui déborde sans cesse et le rejaillissement de la source qui entretient le trop plein :

ANNO DOMINI M.....RTO : IDVS APRILIS : OBIIT

NOB.....LMVS.....

....ANIMA REQVIESCAT IN.....

Et sur l'autre :

.....VII : DIE : QVA

.....NONAS : APRILIS

.....GAVCERANDuS

.....Ius : AnImA : Per : MisericorDI

.....IN PACE : Amen :

Peut-être en détournant, pendant quelques minutes, l'eau qui tombe dans les sarcophages, pourrait-on ajouter quelque chose à cette leçon. Mieux vaudrait encore les étudier à la place qu'ils ont occupée cinq cents ans à l'intérieur de l'église. Cette restitution serait si facile, avec un peu de bonne volonté !

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.**PRADES.****267. Clocher.**

Le clocher de Prades ne porte pas d'inscription, mais on y voit gravé sur le parement extérieur de la face ouest, à six mètres environ du sol, le nombre

535

que l'on s'est plu à considérer comme une date. Cette persuasion a été la source, peut-être seulement la suite d'idées très-originales. On en jugera.

Lorsque les Sarrasins envahirent la Septimanie, ils trouvèrent le clocher de Prades commencé depuis deux siècles. Ils l'achevèrent et bâtirent à côté une mosquée. Après leur expulsion, la mosquée fut convertie en église; (on en trouve les restes dans la porte latérale, qui fut conservée quand on rebâtit l'église au commencement du dix-septième siècle); le minaret devint le clocher que nous admirons encore malgré les travestissements de l'étage supérieur. Plus tard, à une époque indéterminée, on écrivit sur la pierre la date de la plus ancienne construction, d'après le témoignage d'une tradition constante.

Je n'invente rien. Tout cela était écrit et longuement discuté dans un mémoire qui allait être imprimé dans le *Publicateur*, lorsque ce petit journal cessa de paraître, à la fin de 1837. Un grand nombre de personnes ont lu le manuscrit, et plusieurs vivent encore à qui je n'apprends rien de nouveau.

Je ne lutterai pas de conjectures avec l'auteur du mémoire; de toutes celles que j'ai su imaginer, la meilleure n'explique rien. Malgré ce mystérieux 555, on n'en continuera pas moins à regarder le clocher de Prades comme une belle construction du douzième siècle, sinon de la fin du siècle précédent. Les restes de l'ancienne église sont au moins de cet âge; quant au nouvel édifice, il est daté sur toutes les faces depuis la *primera pedra*, en 1606, jusqu'au transept du nord, en 1738.

268. Place. 1595.

IHesuS · Maria · A 29 · DE IVLIOL · 1595.

Cette pierre appartenait, dit-on, à l'ancien mesurage public. Elle rôdait sur la place autour de l'église; elle a fini, je crois, par disparaître.

SAINT-MICHEL DE GUXA.

269. Église. 969.

PUJADES, *Crón. univ. de Cataluña*, lib. XIV, cap. XII.
—PROSPER DE BOFARULL Y MASCARÓ, *Los Condes de Barc. vindicados*, t. I, p. 92.

HIC IACET SERENISSIMVS SENIOFREDVS COMES NONVS.
BARCHINONE ROSSILIONIS ET CERITANIAE : CVIVS OPE ET
FAVORE PONTIVS ABBAS DECIMO QVARTO PRESENS COENOBIVM
SVB INVOCATIONE SANCTI MICHAELIS ARCHANGELI REDIFICAVIT,
ILLVDQVE MVNERIBVS ET HONORIBVS VALDE LOCVPLETAVIT.
QVI OBIIT ANNO DOMINI DCCCCLXVIII.

Cette inscription est sans doute ensevelie sous les décombres dans l'église de Saint-Michel où l'on n'entre plus qu'en hésitant. Pujades nous l'a conservée⁽¹⁾; de

(1) Pujades, *Crónica universal de Cataluña*, lib. XIV, cap. XII.

son temps on la voyait dans le chœur des moines, sous un tombeau arqué. Les religieux croyaient posséder les cendres de Sénioref; cependant, l'opinion commune était alors que la sépulture du comte se trouvait à Notre-Dame de Ripoll, le Saint-Denis des grands feudataires de la Marche Espagnole aux dixième et onzième siècles.

Le nécrologue de ce monastère contient en effet l'épitaphe d'un comte Sénioref, composée par Oliva, évêque d'Ausone : « Ce tombeau recouvre les nobles restes du « comte Sinfred, illustre par ses qualités brillantes et par « sa piété. Ce fut un guerrier puissant, courageux, terrible, « infatigable sous les armes, redoutable aux infidèles, « l'orgueil et la gloire des siens. Qui que tu sois, lecteur, « dis en suppliant : Rédempiteur, pardonnez, faites miséricorde à votre serviteur et portez-le dans votre gloire⁽¹⁾. »

Bofarull⁽²⁾ pense avec raison que l'épitaphe de Saint-Michel de Cuxa a été fabriquée plusieurs siècles après la mort de Sénioref, d'après le catalogue des Comtes de Barcelone imprimé en tête des *Constitutions de Catalogne*. Pour quiconque a lu le savant, disons plutôt le premier et véritable historien des Comtes et Marquis héréditaires de la Catalogne, il est prouvé que Sénioref ne posséda jamais le comté de Barcelone. Son père Miron, troisième fils de Wifred-le-Velu, ne pouvait transmettre que le comté de Cerdagne qu'il avait eu en partage; ses deux frères ainés, Wifred II et Sunyer, étant comtes de Barcelone, et les deux autres, Suniefred et Rodulfe, le premier, comte; le second, évêque d'Urgel.

(1) *Contegit hic tumulus Sinfredi nobile corpus*

Qui Comes egregius splenduit atque pius.

Bellipotens, fortis, metuendus et acer in armis,

Terribilis reprobis, et decus omne suis.

Quisquis ades, lector, supplex dic : Parce, Redemptor,

Hunc memorans famulum fer super astra tuum.

(2) Bofarull, *Condes de Barcelona vindicados*, t. I, p. 92.

La date de 969 est fausse; car, dès la fin de 967, on trouve les exécuteurs testamentaires de Séniored occupés de la délivrance des legs. On peut ajouter que l'accumulation sur une seule tête des titres de *Comes Barchinone, Rossilionis et Ceritanie*, suffirait pour trahir une rédaction moderne. Le Roussillon et la Cerdagne avaient alors des comtes particuliers; le nôtre, à cette époque, s'appelait Gausfred. Quant au rang (*nonus*) que l'épitaphe donne à Séniored dans la série comtale, il est chimérique, lors même qu'on voudrait l'appliquer au véritable comte de Barcelone du moment, Borrell II. Enfin, si quelque chose dans cette inscription porte le cachet du dixième siècle, c'est tout au plus le solécisme *decimo quarto*, et peut-être même est-ce une faute d'impression. Bofarull, dans la leçon qu'il donne, a tourné la difficulté en écrivant *xviii.*

Est-ce à dire que Séniored n'est pas enseveli à Saint-Michel de Cuxa? Telle n'est pas la conclusion de Bofarull; mais, dans ce cas, les distiques de l'évêque Oliva s'adresseraient à Séniored, comte d'Urgel, oncle de celui de Cerdagne. « J'adopte cette opinion d'autant plus volontiers, dit notre auteur, que le chaos de l'histoire de Catalogne est dû principalement à la transmission des divers États de la Marche Espagnole entre princes unis par les liens de la parenté, et à la ressemblance ou à l'identité de leurs noms⁽¹⁾. »

Pujades raconte que Séniored mourut à Saint-Michel de Cuxa, sous l'écroulement d'une vieille muraille, ou des suites d'une chute qu'il aurait faite en visitant les nouvelles constructions du monastère. Il croit pouvoir le conclure d'un passage de l'acte de consécration de

(1) Todo lo que confirma mas y mas nuestra opinion, de que el caos que presentan las historias de Cataluña ha provenido del traspaso de estados consiguiente á las relaciones de parentesco entre los primeros Condes de la Marca Española, y de su semejanza ó identidad de nombre. (Bofarull, loc. cit.)

l'église, en 974. Cet acte, publié dans le *Marca Hispanica*, nous apprend, que le prince et l'abbé ne détruisirent pas d'abord l'ancienne église, et que l'on continua d'y célébrer les cérémonies du culte jusqu'à l'entier achèvement du nouvel édifice; que l'abbé et ses moines poussaient avec ardeur les travaux commencés lorsque Séniofred, enlevé de cette vie par un événement fatal, *fatali casu*, alla recevoir dans le ciel le prix de ses bonnes œuvres⁽¹⁾.

270. Église. 987.

PUJADES, *Crón. univ. de Cataluña*, I. XIV, cap. XXIV.

HIC IACET SERENISSIMVS ET RELIGIOSISSIMVS PETRVS
VRCEOLO DVX VENETIAE ET REX DALMACIAE AC CROACIAE,
QVI SAECVLI POMPIS VNA CVM ABATE GVARINO ET BEATO
ROMVALDO ET MARINO EIVS INSTRVCTORE AC IOANNE GAV-
DENCIO, AD PRESENS HOC COENOBIVM VENIT VBI HABITVM
SVSCEPIT VITAEQVE SANCTITATE, MIRACVLIS, VT NARRAT
HISTORIA EIVS, CLARVS OBDORMIVIT IN DOMINO DIE XII
APRILIS, ANNO DOMINI DCCCCLXXXVII.

Cette inscription est perdue comme la précédente ou cachée au milieu des ruines; il faut la demander à la *Chronique générale de Catalogne*. Elle est aussi de fabrication moderne; on le devinerait sans peine, mais Pujades nous a envié ce facile mérite en nommant l'auteur, Pierre de Puigmari, son contemporain, abbé de Saint-Michel de Cuxa. Les restes d'Urcéolo venaient d'être retrouvés par

(1) Sed nec angusta prius subtraxit fana idem princeps vel abba; sed assidue in prisco peragens ceremonia templo donec rite sequens consummaretur opus. Abbate quoque monachisque cum adminiculo eidem principi assidue incepto jam opus desudantibus, fatali casu ab hac vita idem princeps subtractus, percepturus dignum operis sui fructum, migravit ad Christum. (*Marca hispan. App. n° CXIX.*) La leçon de Pujades porte *jam dissuadentibus* au lieu de *jam opus desudantibus*, et omet *adminiculo*.

François d'Érils; Pierre de Puigmari, son successeur, fit éllever un tombeau pour les déposer et puisa dans les archives du monastère, la matière de l'épitaphe.

Pierre Urcéolo, mort, à Saint-Michel de Cuxa, en odeur de sainteté, avait été doge de Venise pendant deux ans. On l'accuse d'être monté au rang suprême par le crime, en se rendant complice de la mort de son prédécesseur. Sanuti, annaliste de Venise, et le célèbre Muratori le déchargent, au contraire, de toute participation à ce meurtre et font un grand éloge de ses mœurs et de sa piété. Il est cependant bien difficile de le défendre contre le témoignage du bienheureux Pierre Damien, qui écrivait un demi-siècle après l'événement. « Urcéolo, » dit-il, parvint à cette haute dignité en favorisant les « projets des meurtriers de Candiano, son prédécesseur⁽¹⁾. » L'accusation est formelle.

Pierre Candiano, ou Vital Candiano, comme l'appelle Damien, après avoir gouverné la république avec honneur pendant plusieurs années, fut soupçonné d'aspirer à la tyrannie et devint odieux à ses concitoyens. Une conjuration éclata; Candiano, renfermé dans le palais avec la garde d'étrangers mercenaires dont il s'était entouré, bravait toutes les attaques. On propose alors à Pierre Urcéolo d'incendier sa maison, qui était contiguë au palais, dans l'espoir de réduire les assiégés par le feu. Urcéolo consent à ce sacrifice, à condition qu'on le nommera Doge. Les flammes pénètrent dans la forteresse, ainsi qu'on l'avait prévu, et Candiano, forcé de l'abandonner, est tué dans la fuite avec son fils. « Elles consuèment, dit l'*Art de vérifier les dates*, non-seulement « le palais, mais encore l'église de Saint-Marc, avec deux « autres églises et plus de trois cents maisons. » D'après

(1) Qui videlicet ad hujus fastigium dignitatis ascendere idcirco meruerat, quia decessoris sui, Vitalis scilicet Candiani perelevatoribus fautor extiterat. (P. Damien, *Vie de S. Romuald*, ch. V.)

le même ouvrage, le conseil avait été donné par Candalio lui-même.

Ce qu'il y a de certain et en quoi l'on s'accorde généralement, c'est que Guarin, abbé de Saint-Michel, étant passé par Venise, au retour d'un pèlerinage à Rome, le Duc s'enfuit avec lui, accompagné de Marin, de saint Romuald, fondateur de l'Ordre des Camaldules; de Jean Gradenigo (le *Gaudencio* de l'épitaphe), aussi complice du meurtre, suivant l'inexorable P. Damien⁽¹⁾, et d'un autre noble Vénitien, Jean Morosini. Urcéolo vécut neuf ans à Saint-Michel, dans la pratique des plus hautes vertus. On voit, à quelques centaines de mètres du monastère, une petite chapelle bâtie sur le lieu où il s'était retiré, et l'on y montre une pierre sur laquelle, raconte la tradition, il prenait ses courtes heures de sommeil. L'historien Pujades ajoute que l'on distinguait sur cette dalle comme l'empreinte d'un corps humain, et que les malades venaient s'y coucher pour obtenir guérison. Lui-même, se trouvant à l'abbaye pour assister à la prise d'habit d'un de ses fils, fut ainsi guéri de la fièvre⁽²⁾.

La pénitence fut rude pour un homme accoutumé à toutes les délicatesses de la vie. Le jeûne, surtout, lui était pénible; il repréSENTA à saint Romuald, que la moitié d'un pain cuit sur la cendre ne lui suffisait pas⁽³⁾, et le saint augmenta la pitance du novice d'un quart du même pain. Urcéolo eut plusieurs fois, dans la solitude, la visite de son fils, qui devint, à son tour, Doge de Venise (991), comme son père le lui avait prédit.

(1) Qui praefatae conjurationis conscientius fuerat. (Pierre Damien, *Vie de S. Romuald.*)

(2) A mí sucedió á pesar de mi poca devocion, que el primer dia de abril 1616 me eché sobre ella, y estando padeciendo de algunos dias atrás unas calenturas, llevantarme sano. (Pujades, loc. cit.)

(3) Pater inquit, quia magnum corpus habeo, pro peccatis meis, ex hac Paximatii medietate sustentare me non possum. (*Vie de S. Rom.*, loc. cit.).

M. Henri Martin a fait, à l'occasion d'Urcéolo, une réflexion qui intéresse directement l'histoire de notre architecture religieuse. « Nous avons omis de dire que le « mouvement byzantin, si remarquable dans le sud-ouest « de la France, paraît y avoir été donné par un exilé « Vénitien, par le Doge Orséolo. Le savant fondateur du « Musée de Cluny, M. Dusommérard, nous l'avait démontré « par des rapprochements décisifs de faits et de dates⁽¹⁾. » Expliquera-t-on comment une influence qui a été si puissante dans une province assez éloignée de la nôtre, ne s'est pas fait sentir aux lieux où vécut et mourut le noble Duc de Venise, à qui elle serait due ?

271. Église. 1512.

ANNO CHISTI M CCLXIX KALENDAS IANVARII FRATER
ARNALDVS BVHARDI MONACHVS HVIVS CENOBII AC VICARIVS
DE TAVRINIANO DIEM CLAVSIT EXTREMVM CVIVS OSSA HIC A
RELIGIOSO ABBATE GVILLEMO ET HVCLITO MONACHO AC
VICARIO BEYLOCI SVNT TRANSLATA ANNO DOMINI M CCLXII V
IDVS DECEMBRIS.

J'ai pris cette inscription sur une copie ancienne. L'année 1512 ne concorde pas avec la liste des abbés de Saint-Michel publiée par le *Gallia Christiana*. C'était Raymond I qui siégeait alors et non Guillaume.

272. Porte du logement de l'Abbé. XII^e siècle.

LVCHAS

Gravé sur un livre que tient dans ses pattes de devant un bœuf portant des ailes et debout. Cette représentation symbolique fait partie de l'ornementation sculpturale du douzième siècle qui encadre l'archivolte plein cintre de

(1) Henri Martin, *Hist. de France*, 4^e édit., t. III, p. 405, note.

la porte dite du *logement de l'Abbé*. Quiconque a vu le *pronaos* de l'église de Serrabona, croit le retrouver à Saint-Michel de Cuxa. Mêmes motifs, mêmes reliefs. On dirait que le sculpteur s'est amusé à copier son œuvre; mais il serait difficile de déterminer quel est l'original.

SAINT-ANDRÉ D'EXALADA.

273. Église. 764.

PUJADES, *Crón. univ. de Cataluña*, l. VII, cap. XXIV.

DVCIS OTOGERI CRVCIS CHRISTI AMICI VERI
 SVBTVS IN HAC FOSSA PERSISTVNT CORPVS ET OSSA
 PROLES TEODOBERTI BAVARI MARTIS EXPERTI
 FVIT ET IN VITA EVM TIMVIT ISMAELITA
 OB CAVSAM LEGIS DEI TVM IVSSV REGIS
 ARMA FERENS SAEVA STIPATVS MAGNA CATERVA
 SODALIVM BENE TRANSIVIT IVGA PIRENE
 POST AQVITANAM QVAERENDO TERRAM HISPANAM
 GERENDO BELLVM TVTAVIT PALLAS VRGELLVM
 CAETERIQVE PAGVM RAVCILIONIS ET AGRVM
 VITAM AD EMPORIAM RELIQVIT ATQVE MEMORIAM
 QVEM HEROES DVXERE HIC NOVEMQVE TVRMAE PLANXERE
 MARCHIA IAM TOTA PLORAT ORATQVE DEVOTA
 VT SACRVM MVNVS DET EI TRINVS ET VNVS · AMEN.

Topographiquement, cette inscription appartient au canton d'Olette; mais elle y est restée onze ans à peine, et depuis onze siècles, il faut en demander le souvenir aux archives de Saint-Michel ou à celles de Notre-Dame de Poblet. Personne n'ignore que Saint-André d'Exalada fut le berceau de Saint-Michel de Cuxa; qu'il subsista le court espace de vingt-quatre ans et perdit jusqu'à son vocable en changeant de site. Demandons à Tomich et à Pujades, auxquels nous en laisserons la responsabilité, quelques détails sur la vie de l'héroïque chef des neuf Barons de Catalogne.

Le Duc Otger ou Otkar, surnommé Cathalon, était fils d'un Duc de Bavière qui vivait au commencement du huitième siècle. Il suivit Charles-Martel dans son expédition d'Aquitaine, et fut nommé gouverneur de cette province, en récompense des services qu'il avait rendus pendant la guerre. Appelé par les Visigoths d'Espagne, Otger les secourut avec succès contre les Maures, précédé Charlemagne en Catalogne à la tête de neuf Barons, qui devinrent la souche des plus illustres familles du pays, et mourut devant les murs d'Ampurias dont il faisait le siège. Les Barons ensevelirent ses restes à Saint-André d'Exalada, mais peu d'années après, le monastère fut emporté par une crue subite des eaux de la Tet, et le tombeau disparut dans ce cataclysme.

ÉPIGRAPHIE ROUSSILLONNAISE.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT

(*Suite et fin*),

SAINT-MARTIN-DE-CANIGO.

274.—Porte de l'église. XI^e siècle.

HENRY, *Guide en Roussillon*, p. 221.

.....NS SANCT... MARTI..SULIS AVLAM
SACRVM.....ITIS PE.....ALIA TEMPLI;
ABEAT POST

.....ABEAT P....ATQVE QVIETEM

Restes d'une inscription peinte en rouge au-dessus de la porte de l'église supérieure. Primitivement, l'écriture était maigre, au simple trait et sans pleins, ensuite un pinceau plus élégant et plus vigoureux a refait la deuxième et la quatrième lignes, mais avec une telle indépendance que les mêmes lettres ne se correspondent peut-être pas une seule fois; ainsi, par exemple, l'A final du mot *penetralia* du premier tracé disparaît à moitié

sous le P du même mot de la retouche. Je n'hésiterais pas à restituer ainsi le premier vers :

INGREDIENS SANCTAM MARTINI PRESVLIS AVLAM.

Au-delà je me perds dans un dédale de conjectures. Le premier et le deuxième vers diffèrent par l'expression et se confondent par l'idée; les débris du troisième et du quatrième sont identiques. Si tout cela était écrit sur un fragment de vieux parchemin, j'y verrais les tâtonnements d'un poète inexpérimenté, forcément docile au précepte *sæpe stylum vertas*, ce que nous appelons vulgairement un brouillon, plutôt qu'une composition suivie et arrêtée. Ce n'était pourtant pas que les modèles fissent défaut; on ne parlait encore ni de droits d'auteur, ni de reproductions interdites, et les compositions épigraphiques formaient une sorte de fonds commun où chacun puisait librement pour son usage. Saint Paulin de Nole ne livrait-il pas avec simplicité ses propres vers qu'il avait déjà fait inscrire sur les murs de sa basilique⁽¹⁾?

Il y a quarante ans, l'inscription de Saint-Martin était mieux conservée, puisque M. Henry a pu lire « assez facilement » ces deux vers qu'il a publiés dans son *Guide en Roussillon* de 1842 :

Quisquis hæc sacri subitis penetralia templi
Vitam nunc celi beatam habet atque quietem.

Je crains cependant que cette lecture ne soit un peu

(1) Eos tamen (versus) quos ipsius basilicæ habent aditus, scripsi;
quiā possent, si usurpare velis, et ad tuarum basilicarum januas conve-
nire, ut istud est :

Pax tibi sit quicumque Dei penetralia Christi
Pectore pacifico candidus ingrederis.

Vel hoc de signo Domini, etc. (*S. Paulin. Nol. epist. 32, ad Severum.*)

de fantaisie ; il est certain du moins qu'elle ne s'accorde pas entièrement avec les lambeaux que j'ai copiés et qui ne me paraissent pas douteux. L'écriture est la majuscule entremêlée de quelques lettres onciales. M. Henry était trahi par ses souvenirs ou rendait mal sa pensée quand il a écrit : « Les lettres qui la composent, en gothique « carré... et se rapportant bien par leur forme au onzième « siècle... » La gothique carrée, dans notre épigraphie, ne se montre pas avant le milieu du quatorzième siècle.

275.—Tombeau du comte Guifred. 1049.

PUJADES, *Crón. univ. de Catal.*, lib. XIV, cap. LXVII.
—POC, *Vida de san Galderique*.—FORTANER, *Not. eccl.*, p. 37.—HENRY, *Guide en Roussillon*, p. 225.—P. PUIGGARI, *Bull. de la Soc. des Pyr.-Orient.*, VII, p. 129.

GVIFREDI COMITIS CINERES MONACHIQE BEATI
ARTIFICISQVE LOCI CONTINET ISTE LAPIS
FINE SVO IVLIVS HVIC FINEM MILLE SVB ANNIS
BIS QVATER QVINIS CONTVLIT ATQVE NOVEM.

Cette inscription, aujourd'hui perdue, se lisait autrefois sur le couvercle du tombeau de Guifred ou Wifred, fils d'Oliba Cabreta et neveu du Seniofred enseveli à Saint-Michel-de-Cuxa⁽¹⁾, l'un et l'autre ses prédécesseurs au comté de Cerdagne.

Le comte Guifred est regardé comme le fondateur de Saint-Martin-de-Canigó. Il dota ce monastère le 2 des ides de juillet 1007⁽²⁾. Deux ans après il assistait à la

(1) Voir ci-dessus n° 269.

(2) *Marca Hisp.*, app. n° CLV.

consécration de l'église, faite par l'évêque d'Elne Oliba, le 4 des ides de novembre 1009⁽¹⁾; enfin, à sa prière, dans le mois de novembre 1011, le pape Serge IV donnait à la communauté naissante la bulle d'institution canonique⁽²⁾. L'original de ce dernier acte, écrit sur papyrus, est conservé précieusement à la Bibliothèque publique de notre ville; il fait partie de la collection des chartes sur papyrus lithographiées et publiées pour l'École des Chartes⁽³⁾.

En 1035, après avoir fait de nouvelles donations au monastère⁽⁴⁾, et son testament ou plutôt la donation et le partage entre-vifs de ses biens à ses sept enfants⁽⁵⁾, Guifred prit l'habit monastique à Saint-Martin.

Pendant ses années de retraite, il crensa de ses mains, dans la roche vive, la demeure destinée à sa dépouille mortelle. Il la taillait suivant la forme du corps, étroite aux pieds, s'élargissant graduellement jusqu'aux épaules et sommée d'un évasement circulaire propre à recevoir la tête. Pujades raconte, d'après une tradition recueillie sur les lieux, que Guifred rendait chaque jour visite à son tombeau. Il y venait puiser des forces contre l'esprit tentateur qui l'engageait à rentrer dans le monde, et s'adressant à la roche béante, il disait: « Si après ma

(1) *Marca Hisp.*, app. n° CLX.

(2) Igitur quia postulasti à nobis, Guifrede dilecte comes, quatenus ecclesiam Sancti-Martini tibi concederemus, ut pro tuorum peccatorum, sive tuorum parentum, remissione, in ea monasterium faceres et de tuis si quidem pradiis illi sanctae ecclesiae concederes, etc. (*Marca Hisp.*, app. n° CLXVII.)

(3) *Guide en Roussillon*, p. 90.

(4) *Marca Hisp.*, app. n° CCXIV.

(5) D'Achery, *Spicil.* III, p. 392.

« mort, qui ne peut être éloignée puisque déjà tu es
 « ouverte pour me recevoir, tu dois me retenir captif
 « jusqu'à ce que Dieu m'appelle à rendre compte de mes
 « œuvres au jugement universel, comment ne me trou-
 « verais-je pas à l'aise dans cet asile pendant le peu
 « d'années ou plutôt le peu de jours qui me restent à
 « vivre? ne seras-tu pas demain plus vaste qu'il ne faut
 « pour mon pauvre corps? »

Pujades nous dit aussi que la comtesse Élisabeth s'était enfermée dans le cloître en même temps que son époux. On aurait peine à croire que les moines de Saint-Martin, au temps de leur première ferveur, se fussent pliés au régime des *considérations*. L'entrée des couvents d'hommes était sévèrement interdite aux femmes⁽¹⁾. L'abbé qui aurait permis ou toléré une infraction à cette règle perdait son titre *ipso facto* et passait de la tête au dernier rang. Mais nous avons mieux que des probabilités sur ce fait. La lettre encyclique envoyée par l'abbé Miron aux monastères de l'Ordre pour leur annoncer la mort de Guifred et demander des prières, dit expressément que celui-ci s'était séparé de sa femme en renonçant au monde⁽²⁾.

(1) Neque ulla mulier in interius atrium monasterii ingredi audeat (*Regula Patrum ad monachos*).

Parmi vingt autres citations qu'il serait facile de prendre à la même source, je choisirai la suivante qui s'applique mot pour mot à la circonstance : « Non enim decet militem ad prælium accedere cum muliere sicut B. Martinus dixisse legitur cuidam militi qui suam conjugem secum in monasterio vivere et servire Deo postulavit. »

(2) Ex hinc, ut quod desiderabat perficere posset, secundum præcep-
 tum Domini, relinquentes temporales honores, *uxorem* et filios, inter nos
 conversatus pauper Christi nobiscum esse voluit. (*Marca Hisp.*, app.
 n° CCXXXIV.)

C'est au premier étage du clocher que, selon notre historien, Guifred et la comtesse auraient choisi leur retraite. Il y signale des peintures murales déjà bien endommagées de son temps, « de lo que hasta hoy queda « y se ven algunas señales y rastro. » Parmi les restes qui ont résisté aux injures de l'air et des siècles, on distingue dans un angle trois personnages, deux desquels représenteraient les nobles reclus. Cette idée est moderne sans doute ; Pujades n'aurait pas manqué de l'enregistrer si elle avait eu cours il y a trois siècles, et il n'en dit rien.

Une autre tradition plus ancienne⁽¹⁾ et justement combattue par M. P. Puiggari, attribue la retraite de Guifred au repentir qu'il éprouva d'avoir tué, au pied des autels, un de ses neveux, coupable de s'être laissé battre par les Maures. Tenons-nous absolument à dramatiser la légende du Comte de Cerdagne par le spectacle d'un grand remords après un grand crime? Nous le pouvons, hélas! sans donner carrière à l'imagination. Ne devait-il pas une éclatante satisfaction à Dieu et aux hommes pour l'intrusion simoniaque de son fils âgé de dix ans au siège archiépiscopal de Narbonne? Au moment de sa profession, en 1035, il avait eu dix-huit ans déjà pour reconnaître les funestes suites du marché scandaleux qui avait livré un vaste diocèse aux rapines, aux discordes et aux meurtres. « Archiepiscopatum cædibus et dissidiis turbavit, spoliavit « ecclesiam, bonis dilapidatis, prædiisque in mercedem « militibus datis⁽²⁾. » Voilà comment les Bénédictins résu-

(1) Tomich, *Hist. y Conquestes dels comptes de Barcelona y reis d'Arago*.

(2) *Gallia Christ.*, VI, p. 32.

ment la situation ; et cet état de choses dura soixante-trois ans (1016-1079).

Si l'épitaphe du comte Guifred avait été détruite avant que Pujades et Poc la copiassent pour nous la transmettre, nous croirions certainement aujourd'hui la retrouver dans le quatrain suivant, extrait des *Litteræ currentes* de l'abbé Miron :

HIVIS SACRATO CONDVNTVR MEMBRA SEPVLCR
QVOD PRIVS IPSE SIBI MIRO CONSTRVXERAT ACTV
IVLIVS EXACTAM DVM MENSIS CLAVDERET HORAM
EXCESSIT SECVLLO QVEM POSCITE VIVERE CHRISTO.

Au point de vue du style des inscriptions funéraires, ces quatre vers ne le cèdent en rien aux distiques de l'épitaphe ; la date de l'année ne s'y trouve pas il est vrai, mais dans un *billet de mort*, destiné surtout à fixer l'anniversaire auquel on devait faire mémoire du défunt, la date du jour suffisait ; et d'ailleurs rien de plus commun que cette omission dans les épitaphes de l'époque.

A un autre point de vue, ils ont l'avantage d'être plus précis comme témoignage de la tradition qui nous représente le comte-moine creusant lui-même la tombe où il voulait être enseveli. Tout le monde n'admet pas que les mots *ARTIFICISQVE LOCI* aient un sens aussi restreint, et Pujades, le premier, les traduit par « Fundador de esta casa, » fondateur de ce monastère ; mais il n'y a pas deux manières d'interpréter *Sepulcro quod ipse sibi construxerat*.

Pujades admirait particulièrement à Saint-Martin-de-Canigó la collection des réponses envoyées par les mai-

sons de l'Ordre à l'encyclique de l'abbé Miron. Ajoutées bout à bout elles formaient un énorme rouleau dont le développement atteignait quarante vares (environ trente-cinq mètres). On les déroulait pour faire honneur aux personnages de distinction, « *alguna persona de cuenta*, » qui visitaient l'abbaye.

CASTELL.

276.—Église. 1532.

PUJADES, *Crón. univ. de Catal.*, lib. XIV, cap. LXVII.—Poc, *Vida de san Galderique*.—*Hist. de Lang.*, III, add. 14.—CARRÈRE, *Voy. pittor.*, p. 27.—FORTANER, *Not. eccles.*, p. 37.—Bon TAYLOR, *Voy. pittor*.—HENRY, *Guide en Rouss.*, p. 224, et *Hist. de Rouss.*, I, 62.—P. PUIGGARI, *Mém. de la Soc. des Pyr.-Orient.*, VII, 130.

: AnNO : \hat{M} : XXXVIII : InCARNATIONIS : DomiNI : PriDIE : KaLendaS : AVGusTI : OBIIT || DOMPNus : GVIFREDus : QuONDAM : COMES : NOBILICIMus (*sic*) : QuI : SVB TITVLO : BeaTI : M || ARTINI : PreSVLIS : HVnC : LOCVm : IusSIT : HEDIFICARI : VNde : ET : MonaCHuS : FVIT : AnNIS : XV (*quindecim*) : IN || NOMInE : DomiNI : NostRI : IHesV : XristI : CVIus : DiCtl : DomiNI : COMITIS : ET : EIus : VXORIS : HELISA || BET : COMITISSE : CORPORA : TRANSLATARI : FECit : In HOC : MONVMENTO : D0mp || Nus : BEREnGARIus : De COLVmBARIO : ABBaS : ISTIus : LOCI : AnNO : DomiNI : \hat{M} : C \hat{C} C : X \hat{X} X \hat{I} :

« Ce marbre n'existe plus, dit M. Henry; lui aussi a été brisé dans la tourmente révolutionnaire. » L'auteur du *Guide* avait été trompé par les apparences; son erreur

était légitime et je l'ai partagée pendant quelques années. Le hasard me fit un jour rencontrer ce marbre perdu, au fond d'une cave, à cinquante-sept kilomètres de Castell; il était en bonnes mains et il a été réintégré. D'ordinaire, ces monuments une fois déplacés périssent ou trouvent leurs invalides au fond d'un musée; celui-ci a joué de bonheur.

Disons en quelques mots les vicissitudes posthumes du comte Guifred. Il reposa près de trois siècles dans le sarcophage qu'il avait voulu se préparer « jusqu'au jugement universel. » En 1532, l'abbé Colomer lui fit construire dans l'église supérieure de Saint-Martin une nouvelle tombe, où ses restes furent déposés avec ceux de la comtesse Élisabeth. Quel avait été jusqu'à ce moment le lieu de sépulture de la comtesse? Les deux époux furent-ils alors réunis pour la première fois? Ces questions ont été posées; elles n'ont pas été résolues, et je doute qu'elles le soient jamais. Un arrêt du Conseil Souverain de Rousillon, à la date du 8 avril 1785, après avoir disposé des biens, revenus et meubles du monastère, sécularisé depuis 1782, « Ordonne en outre que le mausolée, la « statue ou buste du fondateur du monastère qui est en « marbre blanc, portant une inscription en lettres gothiques, seront transportés de l'église principale de Saint-Martin, où ce buste est placé, dans ladite église de Castell. » Ce dispositif de l'arrêt reçut son exécution le 11 août 1786. Peu d'années après, la statue était brisée et les cendres du fondateur jetées au vent.

Le tombeau est en marbre dit de Villefranche et du genre de ceux qu'on nomme *tombeaux arqués*. En le reconstruisant pièce à pièce, on a introduit dans l'appareil

deux pierres sépulcrales qui lui sont étrangères. L'une d'elles a pu être logée exactement dans l'écoinçon de gauche; l'autre, placée dans l'écoinçon de droite, déborde de quelques centimètres l'aplomb de la ligne extérieure. Nous les retrouverons bientôt.

A Saint-Martin, le monument était défendu par une grille en fer; en fut-il de même à Castell? Interrogez les anciens du peuple et vous obtiendrez, en nombre à peu près égal, des *oui* et des *non*; heureux encore si quelque témoignage ne varie pas d'une année à l'autre quand il vous plaira de recommencer l'épreuve. Combien d'enquêtes ne donnent pas des résultats plus satisfaisants! La statue en marbre blanc représentait le seigneur laïque armé de toutes pièces; le moine, sous son froc, était peint sur enduit dans le fond de la niche.

277.—Église. 1505.

P. PUIGGARI, *Bull. de la Soc. des Pyr.-Orient.*, VII, p. 163.

+ ANNO : Domini : M : CC : III : VIII : Kalendas : MADII :
OBIIT : FRATer : || : Guillelmus : DE SERBOLIS : Dei : GRatiA :
ABBaS : ISTIus : MONasterii : VNA : CVm || FRATriBus : Petro : & :
BerengaRio : CLERICOS (*sic*) : REQuIESCaNT : In : PACE

Ce marbre, un de ceux dont nous parlions tout à l'heure, est encastré dans le monument de Guifred, à gauche du spectateur. Nous avons déjà rencontré plusieurs exemples du sujet qui le décore: au premier plan, le défunt couché dans son tombeau; derrière lui, huit

personnages⁽¹⁾. Aux quatre angles des écussons chargés d'un cerf passant, armes parlantes de Servoles, ou, comme on le trouve écrit ailleurs, Cervoles. La première ligne de l'inscription est gravée sur la traverse supérieure du cadre, la seconde sur la traverse inférieure et la troisième entre les deux autres sur le soubassement du cénotaphe.

L'abbatia de Guillaume Servoles ne fut pas long. Le *Gallia christiana* inscrit Pierre, son prédécesseur, sous la date de 1298, mais, d'après une note que je donne sous toutes réserves parce que j'ai négligé d'en indiquer la source, Pierre vivait encore au mois de décembre 1299.

Le marbre correspondant à celui de Guillaume Servoles dans le demi-tympan du tombeau de Guifred, à droite du spectateur, est anépigraphe : même sujet d'ailleurs, avec cette seule différence qu'outre les sept personnages de l'assistance, abrités sous autant d'arcades ogivales à re-dents, deux moines semblent remplir le même office que les deux femmes du marbre de Bonéta⁽²⁾. Si les trois écussons qui ornent le devant du lit funèbre portent des colombiers, comme j'ai cru le reconnaître, je ne serais pas éloigné d'y voir les armes parlantes d'un Colomer qui deviendrait, en suivant le fil de la conjecture, l'abbé Bérenger Colomer (*de Columbario*), auteur de la translation de 1332 et mort à la fin de 1333 ou dans les premiers mois de 1336.

(1) Voir ci-dessus nos 47, 19, 30, etc.

(2) Voir ci-dessus no 19.

278.—Église. 1514.

P. PUIGGARI, *Bull. de la Soc. des Pyr.-Orient.*, VII,
p. 163.

+ AnNO Domini M CCCC XIII III NONAS AVGUSTI OBIIT
Frater ARnaldus De CORBIACO condAM || ABBAS MONasterii
Sancti MARTINI CANIGONensis CVIus AnImA REQuIESCAT IN
PACE AMEN.

Bas-relief du même genre que les deux précédents ; le défunt dans son tombeau, et derrière lui neuf personnages inégalement répartis sous quatre arcades ogivales à redents.

Arnaud de Corbiac fut le successeur immédiat de Guillaume Servoles, car on le trouve déjà dans une charte du 13 des calendes de juillet 1303, moins de deux mois après la mort de celui-ci.

Je voudrais maintenant parler d'une clochette agitée de temps immémorial, dans l'église de Castell, par la main des servants de messes. On la croit aussi ancienne que celle d'Elne⁽¹⁾ et ornée d'une inscription. J'ai été deux fois assez malheureux pour ne pas rencontrer au village le porte-clef de la sacristie.

VERNET.

279.—Église. XIV^e siècle.

; O HOMO : QUID : ME : ASPICIS : FVI : QuoD : ES : SVM
QuoD ERIS AGVE (*sic*) PENI || TE nCIAm : ET : HABEBIs
VITA m ET eNAm : DICAS PAtEr Pro AnImA

(1) Voir ci-dessus n° 94.

Entre ces deux lignes, gravées sur les bandes horizontales du cadre, un bas-relief du Christ en croix, accompagné de sa mère et d'un autre personnage beaucoup plus ressemblant à l'une des saintes femmes qu'à saint Jean que l'on voit ordinairement à cette place. Sur chacune des bandes verticales trois écussons : celui du milieu chargé d'une tour et les deux autres de trois poissons.

Les D de cette inscription sont rétrogrades.

Ce marbre a été perdu et retrouvé deux fois; il est libre maintenant au fond de l'église, c'est-à-dire exposé à se perdre une troisième et dernière fois. Ne pourrait-on pas l'encastrer quelque part dans la muraille et le sauver ainsi définitivement?

Deux vieilles cloches se balancent au sommet de la tour : je ne puis que les signaler n'ayant pas osé tenter l'abordage. Elles viennent, dit-on, de l'ancienne église, dont on voit les ruines dans la vallée, près de la rivière.

CORNELLA-DU-CONFLENT.

280.—Église. XII^e siècle.

Bulletin monumental, tome XXII, pages 56 et 391.

HEREDES VITE : DOMINAM : LAVDARE VENITE
PER QVAM VITA DATVR : MVNDVS PER EAM REPARATVR :

En demi-cercle dans le tympan de la porte d'entrée. La porte de Notre-Dame de Cornella est la digne sœur de celle de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly, l'une et l'autre du douzième siècle, et deux des plus élégants modèles que nous ait laissés l'architecture régionale.

L'église est classée parmi les monuments historiques. Cette distinction était méritée, mais un édifice ne vit pas

seulement d'honneur, et quand ses pierres se disjoignent la visite de l'architecte et l'œuvre du maçon à la suite passent pour être les seuls moyens pratiques d'arrêter les progrès du mal. On se plaint à Cornella de n'avoir ressenti aucun des bons effets qu'on espérait du classement, et aussi de ce que des réparations partielles qui auraient pu être faites avec les petites ressources de la fabrique, ne l'ont pas été, faute d'avoir été approuvées par l'autorité compétente. J'appelle de tous mes vœux le jour où la perle des églises du Conflent ne sera plus oubliée dans la distribution des fonds alloués aux travaux publics. Mais l'intérêt du monument demande le maintien de l'*autorisation préalable* (on pardonnera le mot en faveur de l'intention). Il est bon qu'on laisse au moins cette entrave à notre manie toujours croissante de faire et de défaire, de badigeonner, d'enjoliver, de transporter. N'ai-je pas entendu, dans cette même église de Cornella où nous sommes, discuter le projet aussi délicat en exécution, qu'il aurait été disgracieux dans ses résultats, le projet de charpenter les piliers massifs entre nef et collatéraux, de les réduire à des proportions moins gênantes, voire de leur substituer de sveltes colonnes en fonte? Cela était simple, utile, de bon goût; il manquait, par bonheur, l'argent et la liberté de détruire.

281.— Église. 1345.

Bullet. monum., XXII, p. 391.

(*Anno Domini M̄ CCC : XLV : YDibus : MADII : FVIT : ISTUD :*
RETROTABVLARIVm COMPLETVm PER MAGISTRVm IACOBVm
CASCALLI DE BERGA NOMINE REVERENDI DomINI BERENGARII
DE ATCIATO DEI GRATIA PRIORIS HVIVS (monasterii) —

Cette inscription court, sur une seule ligne, d'un bout à l'autre du retable en marbre blanc de l'autel principal. Je l'ai transcrise dans l'ordre qu'elle avait très probablement jadis. Aujourd'hui, elle commence du côté de l'évangile, par *CASCALLI*, et finit du côté opposé par *IACOBVM*. Les mots *monasterii* et *anno Domini m* que je me suis permis de restituer entre parenthèses, occuperaient le milieu de l'autel si on ne les avait pas sacrifiés à l'installation du tabernacle. Ce bouleversement n'est pas de vieille date. Pendant la révolution, le retable avait été démolî; quand les églises se rouvrirent, on en confia la reconstruction à un maçon du lieu, lequel releva panneau contre panneau, comme ils venaient, et sans nul souci de l'ordre des scènes que la sculpture y avait représentées. C'est ainsi, (pour ne citer qu'un exemple), que la descente du Saint-Esprit sur les apôtres précède immédiatement le baiser du traître au jardin des Olives. Faut-il s'étonner que l'inscription soit coordonnée à l'avenant? Deux panneaux, qui n'ont pu être adaptés au nouveau plan, rôdent encore dans la sacristie.

On voit dans le collatéral de droite un tombeau arqué dont l'inscription est perdue et, dans le pavé de la nef, deux pierres tombales assez modernes. J'en transcris une pour mémoire; elle concerne un dignitaire du chapitre et pourrait être utile, comme renseignement, à celui qui écrira les fastes du prieuré.

HIC IACET || DominVS SILVES || TER SALETA || CANONICVS ||
CAMERARIVS || NEC NON VICA || RIVS GENERALIS || ILLVSTRIS
CAPI || TVLI BEATE MA || RIE DE CORNEL || LA · OBIIT · DIE · ||
12 DecemBRIS ANNO || DOMINI || 1751

Tête de mort au-dessus de deux os en croix.

282.—Au bas du clocher. 1554.

: ANNO : DomiNI : M̄ : C̄C : XIIII : VII : Kalendas
 MARCII : Petrus : DE FORNOLS DE CORNELI
 ANO : ITEM ANNO DomiNI : M̄ : C̄C : XXXII
 VIII : YDus : FEBRuarII : OBIIT : FERRARIA
 EIus VXOR : QVORum AnImE : SINE FINE REQuI
 ESCANT IN PACE AMEN :

Marbre encastré dans le mur du clocher, près de terre.
 Voir, pour la date, l'observation faite au n° 104.

283.—Cloître. 1258.

ANNO · DomiNI · M̄ · C̄C · L · VIII · II · NONAS ·
 DeCEMBRis · OBIIT · DomiNuS · Raimundus · De MARSVGA
 NO · DOMISCELLVS · CVIus · ANIMA · Per DEI Miseri
 CorDIAM · REQuIESCAT · INPaSCe (sic) · AMEN · +

J'appelle cloître le lieu où se trouvent et cette inscription et les trois suivantes, parce que je l'ai entendu appeler ainsi, mais il ne faut pas s'en faire une trop haute idée, car le mot est plus monumental que la chose. Le cloître de Cornellà est une simple terrasse couverte par un appentis que soutiennent, de loin en loin, des piliers carrés, sans caractère architectonique.

284.—Cloître. 1286.

DECIMO : Kalendas : MADII : ANNO : DomiNI M̄ C̄C LXXX
 VI : OBIIT REVERENDus : DomiNuS BERNARDVS De
 Sancta EVLALIA : Del GRATIA PRIOR SanctE MariE De CORNe
 LIANO : CVIus · AnImA REQuIESCAT In PACE AMEN

Je n'ai rencontré le nom de ce prieur que sur son épitaphe.

285.—Cloître. 1511.

⋮ XI : Kalendas : MARCHI : AnNO : D0mini :
 ⋮ M : CCL : X : OBIIT : DomiNuS : ERMen
 GAVDus : DE LPPIAnO : MILES :

Ermengaud de Llupia mourut à Bages, sur les domaines de sa seigneurie. Par disposition testamentaire, il avait choisi le monastère de Cornella pour lieu de sépulture; mais le transport immédiat de ses restes offrait quelques difficultés: la saison était mauvaise et il y avait loin de Bages à Cornella, *tempus erat inconveniens et iter longum*. Il fut donc convenu que le cadavre serait provisoirement déposé dans le cimetière de la paroisse, mais avant de procéder à l'inhumation, le sacristain et l'ebdomadier de Bages s'engagèrent par acte public envers Raymond, prieur de Cornella, à rendre l'ossuaire après consommation des chairs, *post incinerationem*. Hugues, fils et héritier universel d'Ermengaud, intervint dans l'acte, s'y porte garant de la restitution et s'engage en outre à exécuter toutes les clauses du testament concernant le monastère⁽¹⁾. Le document où j'ai puisé ces détails me fut communiqué par M. de Saint-Malo, le jour où je lui montrai l'estampage du marbre d'Ermengaud.

Quoique l'épitaphe ne dise pas si la translation a été faite au temps voulu, nous supposerons que les volontés du seigneur de Llupia ont été respectées et que ses ossements désarticulés furent, à une date que nous ignorons,

(1) Et ego Huguetus filius et heres universalis predicti Ermengaudi, promitto vobis dicto domino priori procurare et reddere vobis et monasterio vestro dictum depositum postquam fuerit incineratum corpus predictum, et facere et solvere omnia que dictus pater meus jussit fieri circa sepulturam ipsius in monasterio supradicto. (Pierre Cantallops, notaire.)

soigneusement rangés dans une excavation derrière le marbre. Il en est ainsi du moins pour une des tombes voisines qu'un maçon eut la curiosité de sonder, il y a quelques années, et dans laquelle il trouva des débris d'ossements et un crâne assez bien conservé. On ajoute que le crâne passa aussitôt des mains du maçon dans celles d'un amateur d'ostéologie. Ces deux faits m'ont été racontés par des témoins oculaires ou se disant tels, et n'ayant pas la mine d'en imposer : le premier seul m'intéresse.

286.—Cloître, 1519.

III : YDus : NOVEMBRIS : AnNO : D0mini
 : M̄ : CCCC : XIIX : OBIIT : Raimundus : Del :
 GRATiA : PRIOR : MONasterii : SANctE : MARIe : DE
 CORNiliANO : CVIus : ANImA :
 REQuIESCAT : In PACE : AMEN :

Le 17 des calendes d'octobre 1503, Raymond souscrivit avec le titre de prieur et sous le nom de *Raimundus de Cereto*, l'ordonnance par laquelle Jacques II, roi de Majorque, remplaça l'impôt du *bouage* par la gabelle du sel⁽¹⁾. C'est à lui que fut promise la restitution des cendres d'Ermengaud de Llupia.

287.—Cloître, 1556.

+ ANNO DOMINI M CCC XXXV PRIDIE IDVS MARCI
 OBIIT DOMINVS RAIMUNDVS CONILLI ET
 ANNO M CCC XXX DIE SEPTIMA AVGVSTI OBIIT
 DOMINVS ARNALDVVS CONILLI RECTOR ECCLESIE

(1) Livre Vert maj., f° LXXXVI, vo.

DE AYERIO ET SVNT SEPVLTI IN MONASTERIO
SANCTE MARIE DE CORNILIANO . QVORVM ANIME
REQVIESCANT IN PACE . AMEN . QVOD ES FVI QVOD
SVM ERIS ORA PRO ME AD DEV.M.

Je copie cette épitaphe dans un ancien recueil auquel j'ai déjà fait plusieurs emprunts. La pierre est perdue ou si bien cachée qu'elle a échappé à nos recherches.

Voir, pour la date, l'observation faite au n° 104.

288.—Cloches. 1357.

+ : ANNO : Domini : M̄ : C̄C : LVII : FVIMVS : Facta :
Tempore : Domini : IAVBERTI : PRIOREM (*sic*) ;

La cloche sur laquelle j'ai relevé cette inscription a été refondue, il y a quinze ans. La légende nouvelle est six fois plus longue; est-ce un mérite? Je la transcris, non pas comme modèle du genre, mais parce qu'elle rappelle l'ancienne date et sert de garant à ma lecture.

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM · Mr FONDAN ETIENNE
NATIF DE CORNEILLA PARRAIN M^e JAM || PY PARIS MAR-
GUERITE NATIVE DE CORNEILLA MARRAINE NOM DE LA
CLOCHE THERESE MARIE || ET MARGUERITE . DIEU DES AIRS
DONNEZ A MA SONORE VOIX LE POUVOIR DE RECUEILLIR
DES || BONS CHRETIENS ET QUE L'ECHO RETENTISSE PLUS
QUE LE TONNERRE ET L'EMPÈCHE DE FRAPPE || R A MES
PAROISSIENS . FONTE PRIMITIVE EN 1357 . FONTE ACTUELLE
EN 1853 || Mr GIRAL CURÉ || FAIT PAR RAYMOND CRIBALLER
FONDEUR A PERPIGNAN .

Les mots FUIMVS FACTA de l'ancienne cloche en sup-
posent au moins une seconde. Celle-ci fait encore entendre

sa voix beaucoup plus modeste que le roulement du tonnerre; elle ne porte point de date, mais elle est certainement sœur jumelle de la défunte. Dimensions à peu près égales, même galbe, même patine, alphabet identique.

Première ligne de l'inscription :

ECCE · CRVCEM · DomiNI · FVGITE · PARTES · ADVERSE ·
VINCIT · LEO ·

Deuxième ligne : AVE MARIA répété trois ou quatre fois.

VILLEFRANCHE.

289.—Église, intérieur. 1260 ou 1263.

+ ANNO : DomiNI : M̄ : C̄C : L̄X : III
KALendas (ou Kalendis) : APRILIS : OBIIT ARnaldus : DE BAR
DOYL : INSTITVTOR : ELE
MOSINE : HVIVS : VILLE : ET
EDIFICATOR : ATQue : DOTATOR
ALTARIS : HVIus : SanCtI : MICHAELIS :

Voir, pour la date, l'observation faite au n° 101.

290.—Église, extérieur. 1306.

+ : ANNO : DomiNI : M̄ : C̄C : VI : V : KaLendas : SEP-
TEMBrIS || OBIIT : IACOBus : De FROMIGAERA EBDOMADARIus
SanCtI || IACOBI : DE VILLA FRANCHA : & QuICVmQue LEGERIT
HOC || SCRIPTVm ORET Pro AnImA Elus : VT IPsA GAVDEAT CORAM
DEO || CVm SanCtIS ET ANGeLIS IN EXSELSIS AMEn : Qui TVMVLVm ||
CERNIS CVR NON MORTALIA SPeRNIS : NAmQue TALI DO || MO :
CLAVDITur Omnis Homo : Quod ES FVI : Quod SVm ERIS :

Une copie figurée, avec transcription à l'appui, envoyée à M. Pierre Puiggari, vers 1840, donne à la troisième

ligne LEGBIT au lieu de LEGERIT. Ce n'est pas une simple faute d'inattention, car l'auteur de la leçon prend le soin de faire observer que des barbarismes semblables émaillement le latin du moyen-âge, et qu'il y aurait de la naïveté à dresser l'oreille pour si peu. La remarque est juste, mais l'exemple est mal choisi : le marbre porte LEGERIT. Au quatorzième siècle l'épatement de la base dans la haste de l'R se prolonge, assez fréquemment, vers la droite, jusqu'à la rencontre de la queue, et la dépasse même quelquefois. Lorsqu'elle s'y arrête, la moindre déviation du ciseau peut souder assez bien ensemble le trait de fantaisie et le membre constitutif du caractère pour leur donner l'aspect de la panse inférieure d'un B. Il faut alors une grande attention pour distinguer dans la verticale, au-dessous d'une gravure accentuée qui entraîne l'œil vers la gauche, un trait court et délié, véritable amortissement de la queue. Cette cause d'erreur ne se présentera pas souvent, mais puisqu'elle a égaré cette fois une vue jeune et habituée au déchiffrement des anciennes écritures, on me pardonnera la longueur de l'avertissement, hors de proportion, je le sens, avec son importance. Expliquer en peu de mots une chose fort simple n'est pas toujours facile; heureux encore quand on parvient à se faire comprendre sans le secours d'un petit dessin qui dirait tout, et mieux, à lui seul.

291.—Église, extérieur. 4508.

¶ ANNO : Domini : M : CCCC : VIII :

OCTAVO : IDVS : AVGVSTI : In

DIE : TRANSFIGVRACIOnIS Domini :

OBIIT : IACOBus : DE ARVLEVO : ET

DIMISIT OBITVM PERPETVVM OMNI

BVS PRESBITERIS ISTIUS ECLE

SIE : VT ORENT : DEVm PRO

Ce marbre est assez maltraité; je crois être parvenu à le lire exactement, sauf le nom patronymique du défunt DE ARVLEVO que je transcris avec confiance d'après un *fac simile* relevé par M. Malart pour M. P. Puiggari en 1840. Une note marginale constate l'existence de la famille Arelen à Villefranche au quatorzième siècle. Notre archiviste, M. Alart, l'a également trouvée, à la même époque, dans nos vieux actes. Les quatre lettres ARVL manquent totalement sur ma copie. A la cinquième ligne, je suis en désaccord pour les deux premiers mots avec le *fac simile* de M. Malart, qui porte PROMISIT OBLATVM.

292.—Église, extérieur. 1528.

AnNO Domini M CCCC XXVIII DI

E : INTITVLATA VII KALendaS

OCTOBRIS OBIIT RAYMVnDus

DE CASTELIONE : DE VILLE (*sic*)

FRANCHA : CVIus : AnImA : Per DEI :

MiseriCorDIAm : REQuIESCAT IN

PACEM (*sic*) : AMEN

295.—Tour du Diable. 1286.

ANNO : Xristi : M : CC : LXXXVI : NONAS : SEP

TEMBRIS : OBIIT : PONCIus : DVRANNI

PRESBITER : ISTIVS : LOCI : CVIVS : A

NIMA : REQuIESCAT : IN PACE : AMEN

Lintean du crâneau qui se trouve placé à la partie la plus saillante de la tour dite du Diable, premier étage. Je n'ai jamais vu cette inscription ; M. Ratheau, commandant du Génie, a eu l'obligeance de m'en procurer un estampage qui me dispense de recourir à l'original. Elle est opisthographie ; j'en transcris le revers au numéro suivant.

294.—Tour du Diable. 1454.

COMEnSADA : FO : LANy :

M : CCCC : XXXXI : HE

FINIDA : LANy : M CCCC LIII

A l'extérieur de la tour, à 12 mètres au-dessus du niveau des fossés de la place. Gothique carrée, allongée et serrée, marbre rouge du pays. La distance, le genre de l'écriture et la couleur du marbre se réunissent pour rendre difficile la lecture de cette inscription, quoiqu'elle soit très bien conservée. J'en prends la copie sur un calque récemment exécuté par ordre de M. le lieutenant-colonel Puiggari.

Je verrais avec plaisir ce marbre partagé en deux par un coup de scie. La face extérieure garderait la place qu'elle occupe, et l'autre, l'épitaphe de Pons Duran, retrouverait à peu près la sienne, en redescendant vers l'église.

NOTRE-DAME-DE-VIE.

295.—Façade de la chapelle. XIII^e siècle.

L. JUST, *Ermitages du Diocèse de Perpignan*, p. 186.

Qui TVMVLVm CERNIS : CVR NON MORTALIA SPeRNIS : TALI
NAmQue DOMO CLAVDITur OMnis HomO || NAm QuoD ES FVI

QuoD SVm ERIS . QuIA CVm EssEM HONORATuS IN SECuLO ModO
IACEO DES || PECTuS IN TVMVLO & QuI FVLGEBAm VESTIBuS
In MVnDO ModO SORDeO NVDuS In TVmBA || & QuI VECEBAR (*sic*)
DELICY

Le ciseau s'est arrêté là brusquement, à moitié champ, à moitié ligne, à moitié mot. Il serait oiseux d'en chercher le motif. Deux autres marbres funéraires, encastrés dans la muraille près de celui-ci, n'ont même pas reçu le premier mot d'une inscription. L'écriture est des premières années du treizième siècle, sinon plus ancienne.

L'ermitage de Notre-Dame-de-Vie, aussi connu sous le nom de Saint-Pierre-de-la-Roca, est situé à deux kilomètres au-dessus de Villefranche, à droite de la route de Mont-Louis.

FULLA.

296.—Église de Sainte-Eulalie. 1318.

AnNO : Domini : M : CCCC : XVIII : ISTVD : TVM
VLVM : EST : BeRNARDI : DE FOLANO
QVI : TVMVLM : CERNIS : CVR N
On : MORTALIA : SPeRNIS : TALI : NAM
Que : DOMO : CLAVDITur : Omnis : HOMO : AMEN

Les trois dernières lignes de cette inscription seraient bien difficiles à déchiffrer si elles n'étaient remplies par la formule connue *Qui tumulum*, etc., au moyen de laquelle on se retrouve.

L'église de Sainte-Eulalie de Fulla est à trois nefs, et une des plus anciennes de la région.

297.— Église de Saint-Jean. 1335.

: X : KaLendaS : DECEmBRis : ANNO : DomiNI : M :
 : CCCC : XXV : OBIIT : DomiNuS IAVBERTus
 De FOLIA nO DOMICELLus CVIus AnImA Per Del
 MiseriCorDIAM REQuIESCAT In PACE : AMEN :

Sarcophage de très petite dimension, porté sur quatre colonnettes massives et abrité sous une arcade ogivale, à l'intérieur de l'église. Il est entier et ne semblait pas avoir été violé quand je le vis, il y a vingt ans⁽¹⁾.

CONAT.

298.— Porte de l'église. XII^e siècle.

v+ ω HANC PETRVS A PETRA DICTVS QVE SCANDIT AD ETRA :
 AVLAM FVNDAVIT ILLVM DEVS VNDE BEAVIT :

Gravé en grands et beaux caractères sur le linteau monolithique de la porte. L'église de Conat doit être comptée parmi nos plus jolies églises romanes; l'intérieur est pauvre et nu, mais à l'extérieur l'œil ne se lasse pas d'admirer la couleur dorée que les siècles ont répandue sur la pierre, principalement du côté qui regarde le soleil. On s'arrête longtemps à ce spectacle en arrivant à Conat, et c'est peut-être sous cette impression que l'on trouve le sanctuaire plus froid et plus désolé que bien d'autres.

(1) Voir ce qui a été dit de ce genre de sarcophages, ci-dessus Nos 201 et 262.

MOSSET.

299.—Château. 1563.

DON . GALCERAN

DE CRVYLLA

S . Y DE Santa PAV .

FEV . I . ACA

BA . LA . PreseNT .

OBRO .

1563 .

Inscription gravée à huit mètres de hauteur environ, sur l'encorbellement qui porte une des tourelles d'angle du château. Au-dessus est un écuison écartelé, 1 et 4 fascé d'argent et de gueules, qui est de Santa Pau; 2 et 3 de gueules semé de croisettes d'argent, qui est de Cruylles. Les émaux ne sont pas marqués sur la pierre, mais le doute est impossible⁽¹⁾.

André de Fenouillet, deuxième vicomte de Canet et d'Ille avait, par son testament du 14 juillet 1386, laissé à Hugues de Santa Pau le château et la vallée de Mosset, avec la tour de Mas Cardà et le fief de Paracols⁽²⁾, à la charge de payer à Bérenger de Perapertuse, seigneur d'Ortafa, la somme de 30.000 sous barcelonais.

(1) Voir Garma, *Adarga Catalana*, II, pages 255 et 300.

(2) Item ex pluribus causis nos reputamus teneri nobili Ugueto de Sancta Pace filio nobilis Hugonis de Sancta Pace qui nobiscum nunc moratur, propterea dimittimus et legamus dicto nobili Ugueto de Sancta Pace nobiscum commoranti, et suis perpetuo, ad omnes voluntates suas faciendas, castrum et vallem de Mosseto, turrim de Mas Carda et feudum nostrum de Paracols, cum omnibus juribus, etc. (Ferreol Gaucelme, not^re.)

L'écriture est la capitale romaine, qui devient l'écriture dominante au seizième siècle, chez nous comme ailleurs.

Le mot OBRO a une physionomie étrangère; l'idiome du revers septentrional des Corbières déteignait peu à peu sur le nôtre. Cette invasion que les frontières les mieux défendues n'arrêtent pas plus que celle des idées, s'était manifestée en Roussillon d'une manière sensible dès le quinzième siècle.

300.—Cloches. 1407 et 1452.

+ XPistuS : REX : VENIT : IN : PACE : DEVS : HOMO :
FACTVS : EST : || + LANy : MIL : E CCCC : VII : AL : MES :
DE : CETEMBRE : IHesuS :

Capitale gothique. Ce caractère est encore assez usité, au quinzième siècle, dans notre épigraphie campanaire. La date est en catalan, comme c'est l'ordinaire à la même époque. Dans l'inscription suivante au contraire, où l'écriture est la gothique carrée, la date est en latin.

+ XPistuS : VINSIT (*sic*) : XPistuS : REGNAT : XPistuS : IMPERAT :
XPistuS : AB OMNI : MALO : NOS DEFENDAT : ANNO Domini
M CCCC LII +

ESTOHER.

301.—Église, extérieur. 1285.

ANNO Domini M CCC LXXX
V OBIT BerNardus SIFReNDI
RECTOR ECClesIE De ASTOE
RIO ET CONDIDIT ALTARE
BEATE MariE DiCtE ECClesIE ET
PreSBITERATVm In PERPETVVm

Ni l'estampage de cette inscription, ni la copie figurée que j'en ai prise, ne portent de signe abréviatif sur le mot *Sifrendi*; cependant quatre consonnes FRND ne peuvent être ainsi juxtaposées, à l'allemande, sans une voyelle intermédiaire; et il faut supposer, ou que le signe a été oublié, ou que la troisième consonne a été gravée par erreur pour un E.

ESPIRA-DE-CONFLENT.

302.— Église. Cloche. 1428.

+ XPistuS VINCIT + XPistuS REGNAT + XPistuS INPERAT (*sic*) +
XPistuS AB OSTE (*sic*) MALIGNO NOS DEFENDAT AMEN + AVE
MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECVM BENEDICTA TV IN
MVLIERIBVS + LANY MIL + CCCC XX VIII +

D'après une copie que m'a procurée M. Alart.

L'écriture est la majuscule gothique.

CASA FABRE.

303.— Église. 1200 ou 1216,

+ ANNO : INCARNACIONIS : Xristi :
M : CC : XVI : Kalendis (*ou Kalendas*)
NOVEMBRIS : OBIIT
GuLelMuS CAPELLANuS :

Cette inscription encadrerait jadis un bas-relief que l'on a fait disparaître en creusant le marbre de quelques centimètres, pour en faire un bénitier qui n'a probablement pas son pareil. On la trouve près de la porte de l'église, couchée horizontalement sur un massif de maçonnerie.

Voir, pour la date, l'observation faite au n° 401.

SERRABONA.

304.—Église. XIII^e siècle.

: MARC IOHanneS
HVS :

En parlant de la porte abbatiale de Saint-Michel, à propos du mot LVCHAS⁽¹⁾, j'ai comparé les sculptures qui la décorent aux sculptures du *pronaos* de Serrabona. Le Bon Taylor a donné un très bon dessin de ces dernières dans le volume de son *Voyage Pittoresque* relatif au Roussillon ; j'y renvoie le lecteur⁽²⁾. Aucune de nos églises romanes ne ressemble à celle de Serrabona ; je résiste avec peine au désir de la décrire, mais je sens que ces détails sont étrangers au sujet et me mèneraient trop loin. J'appellerai seulement l'attention du touriste, et sur la richesse d'ornementation du *pronaos*, et, plus particulièrement, sur deux fenêtres ouvrant au midi. Le marbre y a pris une teinte qui joue la couverte antique ; ce doit être un peu la couleur tant vantée des ruines de Pæstum.

Les deux noms d'évangélistes que j'ai copiés à l'entrée du *pronaos* sont gravés sur les livres que tiennent le lion et l'aigle ; les représentations symboliques de saint Matthieu et de saint Luc portent aussi des livres sur lesquels le ciseau n'a rien écrit.

305.—Église. Cloche. 1470.

+ IHesuS MENTEM SAMTAM (*sic*) ESPONTANEAM (*sic*) HONOREM
DEO ET PATRIE LIBERACIONEM + M CCCC LXX

(1) Voir ci-dessus, no 272.

(2) On trouve également dans le même ouvrage un dessin de la porte abbatiale de Saint-Michel-de-Cuxa, un peu moins réussi, mais suffisant pour établir le parallèle.

Deuxième ligne : TE DEV M LAVDAMVS plusieurs fois répété.

Sur la partie pendante du ruban qui ceint la cloche : AVE MARIA.

Gothique carrée. A la première ligne, un écu sur aux armes de France ; à défaut d'autre date, c'en serait déjà une assez approximative. Louis XI, ou quelqu'un des pillards auxquels il avait livré le pays, auraient-ils voulu faire une gracieuseté aux moines de Serrabona ? Nous devrions en prendre note avec soin, car, de 1463 à 1493, nos archives n'ont pas conservé trace de la générosité des Bofile, des Raymond d'Ossages et consorts.

PRUNET.

306. Église. Cloche. 1472.

XPistuS VINCIT XPistuS REGNAT XPistuS IMPERAT XPistuS AB
OMNI MALO M CCCC LXXII

Gothique carrée.

MARCEVOL.

307. Église du monastère. 1282 ?

+ ANNO : Domini : C : BIS : LXXXI : NATALIS : DOMINI :
PRIDIE : Kalendas (?) : MARCHI : MIGraVIT : A : SECuLO : BERTRAn
Dus : De : TrILIANO (?) : PRIOR : SanCTO : SEPVLRCO : FVIT : PR
IOR : RISCADONO (?) : HIC : TVMVLATVS : PARA
DISO : SIT : CORONATVS : QVI : DIXER
IT : AMEN : SIT : IBI : A : DEO : VOCATuS

Rien n'est complètement adiré dans cette inscription, mais presque tout est plus ou moins détérioré. Le marbre, d'un blanc veiné de rouge et de bleu, n'est pas

homogène; les filons bleus, moins résistants que les autres couleurs, se sont délités en grande partie sous l'action des gelées et ont laissé des sillons aussi profondément creusés que les caractères. A la deuxième ligne M. Tastu lit *NN* c'est-à-dire *nonas* au lieu de *KL*, *Kalendas*; à la troisième, M. Tastu lit *de Vinciano* et M. Alart de *Triliano*, que je préfère; à la quatrième, tout le monde lit *Riscadono* ou *Riscanono* ou encore *Ristadono*, mais personne n'en donne l'explication.

La date est 1263 ou 1282, suivant qu'on applique l'adverbe *bis* à *c* ou à *LXXXI*. J'hésite à faire marcher *bis* à reculons, et cependant on trouve un Bertrand prieur de Marcevol après 1263 et bien près de 1282; est-ce Bertrand de Trilla? Nous remettrons la solution du problème au jour où quelque érudit nous aura fait connaître la série authentique des prieurs, au moins pour la période comprise entre les deux dates.

Le chiffre des mille a été omis, ce qui n'est pas sans exemple, mais ailleurs que chez nous; et d'ailleurs est-il sûr qu'on l'ait omis à dessein? Le graveur a débuté par une distraction; nous voyons deux fois le mot *DOMINI* à la première ligne, et l'un des deux, le premier, est inutile. Je livre ces réflexions aux Saumaises⁽¹⁾.

308. Village. 1288.

AnNO DomiNI M̄ C̄C LXXX V̄III XIIII KaLendas

NOVEmBRis OBIT DomiNus FRATer IA

(1) Je trouve dans une note volante et sans indication de provenance, un Bernard prieur de Marcevol avant la fin de 1281. Je regrette de ne pouvoir aujourd'hui, par ma faute, remonter à la source de ce renseignement; s'il était exact, la vraie date de l'épitaphe de Bertrand de Trilla serait 1263, et le Bertrand qu'on voit dans les chartes des années suivantes serait un autre prieur.

COBVS De APIERA PRIOR De MARC

IVOLO AnImA EIVS REQuIESCAT

Je n'ai pas vu cette inscription ; M. Alart l'a découverte à l'entrée de la première maison du village, en partant de l'église du monastère, et m'en a procuré un estampage qui témoigne de la bonne conservation du marbre.

VINÇA.

309. Cimetière. xv^e siècle.

Au milieu du cimetière de Vinça s'élève une croix ancienne, portée sur une hampe de fabrique moderne. On y voit le Christ et, à ses pieds, un personnage agenouillé entre les deux syllabes de son nom patronymique

ALBAR.

D'où provient cette croix ? Nul ne le sait. Elle n'a pas été trouvée dans le cimetière, qui est nouveau ; était-elle d'ailleurs croix de cimetière ou croix de chemin ? Ceux qui pourraient le dire dorment en paix aujourd'hui sous son ombre. Elle gisait quelque part sur la voie publique ; on a eu l'heureuse pensée de la sauver en l'utilisant ; grâces en soient rendues aux habitants de Vinça !

ILLE.

310.— Église paroissiale. 1289.

: + : ANNO : DOMINI : M̄ : CC : LXXX : VIII : XIII :

KaLendas : IVNII : OBIIT : ARNALDVS : GASAL : DE : IN
SVLA : QVI : EDIFICARI : PRECEPIT : DE : SVO : P

ROPRIO : CAPELLAM : IN : ECCLESIA : BEATI : STE
 PHANI : ET : IBI : ALTARE : FIERI : IN : HONORE : BEA
 TE : VIRGINIS : MARIE : ET : PRESBITERVM : INS
 TITVIT : QVI : PRO : ANIMA : SVA : PARENTVM
 QVE : SVORVM : PERPETVE : CELEBRARET : CVIV
 S : ANIMA : REQVIESCAT : IN : PACE : AMEN : Q
 VI : LEGIS : DIC : PATER : NOSTER : ET : ORA : PRO : EO :

311.—La Rodona. XIV^e siècle.

..... KALendaS NOVEMBRI� ANNO DOMINI M..... .
 OBIIT BerNardus ORSEVI DE INSVLA QVI DIMISIT Omni
 BVS PRESBITERIS PRO ANNIVERSARIO IA
 SANCTE MARIE ANIMA EIVS REQVIESCAT IN PACE AMEN

Marbre encastré dans le mur de l'église, à l'extérieur.
 L'inscription est gravée sur le cadre, autour d'un bas-relief qui représente le défunt.

312. Église de l'hôpital. 1299.

: + : ANNO : DOMINI : M : CC : LXVIII : VII :
 III : NONAS : IANVARII : OBIIT : HIC : IA
 CET : DomiNA : BIATRIX : VICECOMITISSA : De
 FONOLETO : Que FVIT : HOSPITALERIA
 HOSPITALIS : DE INSVLA : ET DomiNA : AVA
 VICECOMITISSA : DE CASTRo NOVO : HOS
 PITALeRIA : HOSPITALIS : DE INSVLA

Le cadre est orné de rinceaux et de quatre écussons :
 à gauche, en haut, une croix pleine, écu de la religion ;
 en bas, un échiqueté d'or et d'azur, armes des Fonollet,
 porté aussi par les vicomtes de Castelnou concurremment

avec leur écusson parlant du château crénelé ; à droite, deux fois le lion d'or sur fond d'azur des vicomtes de Canet⁽¹⁾.

Beatrix, fille de Galcerand d'Urg, avait épousé Hugues de Saissac, vicomte de Fenouillet. Pierre II de Fenouillet l'appelle sa mère dans un acte de confirmation des libéralités qu'elle avait faites à l'hôpital d'Ille. Ave, sa belle-sœur, fille de Pierre Ier, vicomte de Fenouillet, était veuve de Jaspert, vicomte de Castelnou.

Voir, pour la date, l'observation faite au n° 404.

313. Église de l'hôpital. 1259.

+ ANNO : DOMINI : M̄ : C̄C : L : VIII : OBIIT DOMINA : Maria : HOSPITALERIA : DILA : QVI : EDIFICAVIT : HAnC ECCLESiAM : X̄VI : KALendas. AVGVSTI +

Je ne réponds pas de cette lecture dans tous ses détails ; l'inscription est mal gravée, sur un marbre de rebut, dans l'ombre et coupée au milieu par une cloison.

La construction de l'église de l'hôpital d'Ille fut autorisée par Bernard de Berga, évêque d'Elne, le XV des calendes de mars 1235 (15 février 1236). En 1264, le commissaire royal confirma les donations faites par Dona Maria d'Ille (celle de l'épitaphe sans doute), en faveur de l'hôpital, à conditions que les biens donnés seraient tenus en fief pour le roi.

314. Ligne de poste. 1447.

Bon TAYLOR, *Voya. pittor.* — HENRY, *Guide en Rouss.*, p. 199.

(1) Voir Garma, *Adarga catalana*, II, p. 311.

Le voyageur qui, montant vers le Conflent, traverse la ville d'Ille, trouve à sa gauche sur la voie publique et vis-à-vis une des portes de l'ancienne enceinte, une croix du xv^e siècle que le temps et la main des hommes ont respectée. La croix proprement dite est tréflée et porte d'un côté le Christ, de l'autre la sainte Vierge. Au-dessous est le nœud sur les pans coupés duquel on remarque deux statuettes et quatre écussons. L'une de ces statuettes représente un personnage largement drapé, un livre à la main ; l'autre paraît être une femme portant dans ses bras un objet assez volumineux mais difficile à caractériser. Les écus sont semblables deux à deux ; sur les uns, marche, d'une allure décidée, un personnage encapuchonné, aux vêtements courts, tenant de la main droite un bâton recourbé et de la gauche une lance appuyée sur l'épaule. On ne voit sur les autres qu'un objet ressemblant à une hache, si l'on veut, avec ces mots en gothique carrée :

Pere TORADO

et avec variante de la finale :

Pere TORADA.

M. Henry avait justement conjecturé que c'était « le nom et le prénom de celui qui fit les frais de ce petit monument. » M. Alart a changé l'hypothèse en certitude lorsqu'il a découvert, dans les archives de l'hôpital d'Ille, un acte du 26 mars 1447, par lequel Pierre Toreda, habitant d'Ille, donne aux consuls une maison qu'il possède à Perpignan à la charge de restaurer, rétablir, refaire (*restituendam*) une croix devant la porte déjà nommée, à cette époque, *Portal de la Creu*⁽¹⁾.

(1) Ego Petrus Torredani loci de Insula, sciens et attendens me fide
positus divlna clementia pro senectute mea qua mori timeo, propterea que



Le 10 octobre 1449, les consuls d'Ille vendirent la maison donnée par Pierre Toreda; la croix était finie sans doute et il fallait la payer.

CANAVELLAS.

345. Église. 1360.

Guillelmus : SALVATI : ME : FECIT : FIERI :
AnNO : Domini : M : CCCC : LX : Kalendis : Aprilis : Fuit : Factum :
CLAVES Quia : PORTAS PARADISI PANDERE PORTAS :
NOBIS : DIGNARE : RVRSVS :
DOMINVMQue : PRECARE :
HIVVS : PICTVRE : SEV PRO : FAC
TORE : FIGVRE : DIVINO : IVRE :
Quod DET : SIBI VIVERE : PVRE :

L'écriture de cette inscription est très élégante et parfaitement gravée, mais les caractères changent de hauteur presque à chaque ligne, ce qui donne à l'ensemble un aspect peu gracieux. La première ligne occupe la bande supérieure du cadre, comme en vedette, pour attirer d'abord les yeux sur le nom du donateur. Le marbre a été détaché de la place qu'il occupait jadis; je l'ai vu à terre dans un coin de la sacristie. Plus de trace,

volens ac intendens cuidam bono operi sive helemosine in remuneracionem
meorum peccatorum, videlicet ad restituendam quandam crucem ante
portale de la croz, et inductus devocione et non inductus vi, dolo, etc....
Vobis venerabilibus Petro Fortis, Paulo Matey et Francisco Palacii,
consulibus dictae ville de insula, nomine dictae crucis, et eidem cruci, do,
dono, cedo et trado et concedo sive quasi donatione pura, vera, mera,
.... etc. que dicitur inter vivos. . quandam domum mean sitam intus
villam Perpiniani prope portale Sancti-Martini et affrontantem, etc. et les
consuls acceptent. (Notula Georgii Borgua, 1445-1449, fo 63, v°.)—
Remuneracionem peccatorum meorum est une figure très hardie.

dans l'église, de la peinture exécutée par ordre de Guillaume Salvat; il y a bien encore, dans une niche au-dessus de la porte d'entrée, une petite statue de saint Pierre, bénissant de la main droite et tenant, dans la gauche, la clef à double panneton, *claves qui portas*; ce n'est plus de la peinture, il est vrai, mais le *factor picture* se trouve en compagnie d'un *factor figure*, et celui-ci pourrait être l'auteur de la sculpture. Je hasarde cette conjecture sans y tenir plus qu'elle ne mérite; le style de la statue d'ailleurs ne la contredit pas.

LES ANGLES.

316. Église. 1169.

ANNO AB INCARNACIONE Xristi : M C
 LX IX XV Kalendas SEPtembris : OBI
 IT BENEFACTA Anima Elusa R
 EQUIESCAT IN PACE AMEN

Ornements : une croix au pied fiché entre l'*Alpha* et l'*Oméga*.

ANGOSTRINA.

317. Cimetière

HENRY, *Guide en Rouss.*, p. 255.—DE GAZANYOLA,
Hist. du Rouss., p. 26.

I. O. M

C. P. POLI

BIVS

V S L M

Iovi Optimo Maximo Caius Publius Polibius Votum Solvit Lubens Merito.

Cippe en pierre, orné d'une moulure dans le haut et dans le bas.

On doit la découverte de ce monument au chevalier de Basterot. Le territoire d'Angostrina a fourni souvent des médailles romaines; j'en ai vu plusieurs du Haut-Empire.

Le nom de *Polibius* est-il écrit par un Y? M. Tastu le pensait : M. Alart le croit aussi, mais ni l'un ni l'autre n'osent l'affirmer. J'adopterai volontiers cette orthographe; cependant j'ai maintenu la leçon *Polibius* quoique ma copie porte les traces du doute. Une réduction faite par le chevalier de Basterot m'avait décidé avant que je connusse les hésitations de MM. Tastu et Alart. Je n'ai pas eu l'occasion de revoir l'original.

ERR.

318. Église. 950.

VILLANUEVA, *Viage Literario*, t. X, p. 97.

+ DOMINICE INCARNATIONIS ANNO
DCCCC XXX INDICIONE IIII (?) VENI
ENS VIR REVERENTISSIMVS
DOMINVS RADVLFVS Sancte VRGILI
TANENSIS ECCLESIE PRESVL IN VILLA
EZERRE · PER INTERVENTVm HAC SE IN (DI)
GNO HICTORE PreSBiteRO IBIQUE conSECRAVIT
ECCLESIAS SanCtÆ MARIAE SemPer VIRGINIS ET OMnIVm
SanCtORum SanCtI PETRI APoStoLI ET OMnIVm APoStoLORum
VeL SanCtI MICHAELIS ARChAnGeLI IPSO ANNO
OBIIT RADVLFVS (P...) ODDONE (II)
KaLendaS MADH

L'Évêque consécrateur de Notre-Dame d'Err était fils de Wifred-le-Velu, souche des comtes héréditaires de Barcelone. Il mourut, suivant Bofarull⁽¹⁾, entre le 4 mai 943 et le 6 septembre 945; Villanueva⁽²⁾, qui le perd de vue un peu plus tôt, le suit néanmoins jusqu'en 940. Notre inscription au contraire semblerait le faire mourir en 950; car c'est de lui qu'on entend tout d'abord *ipso anno obiit Radulfus*. Mais puisque des documents certains le font vivre encore plusieurs années, il faut croire ou qu'il y a erreur sur le marbre, ou qu'il y est question d'un autre Radulfe, « acaso seria algun bienhechor particular de dita parroquia, » comme dit l'auteur du *Viage literario*. Pour se décider entre les deux hypothèses, il faudrait parvenir à une lecture intégrale de l'inscription, et mieux peut-être, consulter l'acte de consécration dont l'original a été, s'il n'y est encore, aux archives d'Urgel. Villanueva, qui en avait pris copie, exprimait le regret (*con dolor*) de l'avoir perdue, lorsque plus tard il décovertit, dans les papiers de Don Jaime Pascual, une transcription de la pierre commémorative. J'ai rempli, avec le secours de la leçon du savant Prémontré, quelques lacunes forcément laissées dans la mienne; elles sont renfermées entre parenthèses. Le P entre *Radulfus* et *Oddone*, à la onzième ligne, me laisse quelque doute; sur un estampage que j'ai relevé moi-même on lirait F de préférence. *Quid de nocte?*

Une autre difficulté préoccupe Villanueva: « El año 930, y el dia ultimo de abril estan conformes con la

(1) Condes de Barcelona, I, p. 22.

(2) Viage Literario, X, p. 96 à 99.

« escritura original, en la cual no sé que indicacion se « notaba. La de aqui esta errada porque era la III. » Cette remarque est juste, mais est-il certain que le point de départ de l'indiction ait toujours été, dans nos pays, l'année 313? à chaque pas on est embarrassé pour établir dans nos diplômes la concordance de l'indiction avec l'année de l'ère chrétienne, de l'ère d'Espagne ou du règne des rois de France, soit parce qu'il n'y avait pas uniformité dans le comput, soit parce que rarement on a sous les yeux les pièces originales et que les copistes des temps postérieurs, n'ayant plus la clef de cette note chronologique, la transcrivaient tant bien que mal et sans intelligence. Enfin, il n'y a pas seulement quatre traits verticaux sur le marbre, il y en a cinq. Le cinquième, de forme un peu tourmentée, est-il l'œuvre du ciseau ou provient-il d'un accident? je n'ai pas su trancher la question, et voilà pourquoi en écrivant IIII sur ma copie, je l'ai accompagné d'un point d'interrogation.

SUPPLÉMENT.

PERPIGNAN.

319. Saint-Jean. Chapelle du Christ. 1245.

P. PUIGGARI, *Évêques d'Elne*, p. 44.

ANNO · DomiNI · M̄ · C̄C · XL · V · VI · IDus ·
 IVLII : ISTIC · EssE · SCIAS · CORPV ·
 DomiNE · BONASIAS : SPIRITU · IN CELIS · GAV
 DET · PreSEnTE · FIDELIS : NEmPE · Pri
 ORISSA · PRIOR · EXITIT · ORDINE · MI
 :

J'ai déjà publié cette inscription⁽¹⁾ d'après un ancien recueil manuscrit d'où M. Puiggari l'a extraite également. Le marbre a été retrouvé en 1864, dans la sacristie de la chapelle du *Dévol crucifix*, engagé dans la maçonnerie d'un évier. Si l'on ne savait par tradition qu'il se trouvait jadis au monastère de Saint-Sauveur, les conjectures auraient beau jeu à l'endroit de cette prieure que son épitaphe seule, que je sache, nous a fait connaître. La copie ancienne avait un peu écourté la date, et par compensation, démesurément paraphrasé la syllabe rejetée au commencement de la sixième et dernière ligne. Les trois points de la fin se voient encore; après eux le

(1) Voir ci-dessus, n° 61.

marbre est libre et n'a jamais été gravé. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire au premier abord, de restituer la syllabe perdue. Une copie très exacte qui me fut envoyée au moment de la découverte, portait *minor*. Le mot rime à *prior*; c'est quelque chose, mais il faut chercher un peu loin, dans l'ordre mystique, l'interprétation de l'antithèse. Je n'ai pas été plus heureux dans mes tentatives. Ordinairement, dans les vers léonins, la rime obéit à la césure qui suit le second pied; suivant cette donnée j'ai rencontré *missa*; il serait pris dans le sens de *posita*⁽¹⁾ à moins qu'on ne préférât y découvrir *l'envoi* de Bonasias à Perpignan, comme première prieure de Saint-Sauveur, après le dédoublement du *monasterium duplex* d'*Espira-de-l'Agly*. Je laisse dans l'ombre bien d'autres conjectures dont la meilleure ne ferait pas fortune. Pour moi la conclusion pratique a été qu'on ne saurait apporter trop de réserve dans la restitution des textes adirés ou tronqués.

320. Vieux Saint-Jean. 1278.

+ ANNO : DomiNI : M : CC : LXX : VIII
 III : Kalendas : OCTOBris : OBIIT : Raimundus :
 RIQVELMI : QVI : DIMISIT
 PRO : SVO : ANNIVERSA
 RIO : IN QVOLIBET : AnNO
 AnImA : EIVS : REQVIES
 CAT : IN : PACE : AMEN

Cette inscription, encastrée dans le mur de l'église du vieux Saint-Jean, un peu au-dessus de l'épitaphe de

(1) Voir Du Cange, *Gloss.*, verbo *Missus*.

Bernard Botinya,⁽¹⁾ était cachée par la toiture d'un étroit couloir que l'on a démolie en 1858, pour donner du jour et de l'air à la sacristie de la chapelle de la Conception.

321. Saint-Jean. Trésor. 1505.

AQVESTA ES LA + HEVCARASTIA (*sic*)
 QVES TRAGVE DE LA BOCA EN GVILEM
 PVIG CONVES DE LA VILA DE PERPI
 NYA APRES QVE LO AGVEREN COMBRA
 GAT ESTANT EN LO LIT E MORI ANY MDV

Ces lignes sont gravées sur une toute petite plaque d'argent d'une surface de onze à douze centimètres carrés, de forme oblongue et munie d'une bélière, que l'on conserve dans le trésor de la cathédrale avec quelques lambeaux de vieux linge empaquetés. Elles sont répétées sur une languette de parchemin qui peut aussi bien passer pour le modèle fourni au graveur que pour une copie de la plaque. On y voit de plus le mot *malalt* après *en lo lit*; il a pu être omis dans la gravure sans donner de l'obscurité à la phrase; au même titre, les mots *en lo lit* pouvaient l'être aussi; un mot plus solennel *combragat*, viatiqué, (si les grammairiens le permettent), les sous-entend de reste.

Je connaissais déjà cette inscription lorsque je publiai celles de Perpignan, mais je croyais être sur la voie de découvertes intéressantes. Les prêtres de la communauté de Saint-Jean n'avaient certainement pas manqué de consigner dans leurs *Memorias*, avec détails circonstanciés, l'acte de désespoir du malheureux Guillem Puig

(1) Voir ci-dessus, no 10.

à sa dernière heure, l'émotion publique, la réparation du sacrilège. Le volume de la période est, hélas ! irrémissiblement perdu ; on trouve seulement, dans un des volumes sauvés du naufrage, mémoire du dépôt qui avait été fait au trésor de la collégiale. L'inventaire du mobilier dressé le 23 mars 1577, le rappelle en ces termes :

« *Item.* Une capseta de bori en que esta la reserva « de Guillem Puig conves, el qual combraga, y apres ab « un drap pres de la boca lo sanctissim sagrament, y lo « lansa dejus lo lit, lo any MDV. »

Le dépôt de 1505 a reçu très anciennement, et sans doute dès l'origine, le nom de *lo sant dupc*, le saint doute. Pourquoi ? je l'ignore.

La petite boîte en ivoire signalée dans l'inventaire, a disparu ; celle que l'on m'a montrée est en cuivre, de forme cylindrique avec couvercle tronc de cône à charnière. Des caractères arabes en argent incrusté font le tour du cylindre ; voici la lecture et l'interprétation que m'en a données M. le lieutenant-colonel Puiggari.

« El maqarrou 'lāli 'Ikəbiriyou 'lkāfiliyou. »

« La solidité élevée (au service) du grand, du bien-faiteur. »

Le savant orientaliste M. Reynaud traduit « el ma-qarrou » par *son Excellence*, dans les monuments arabes de la même espèce, mais il fait observer que ce mot « signifie proprement solidité ; c'est le titre que prenaient « les émirs d'Egypte et de Syrie sous la domination des « sultans mameloucs, pendant les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles « de notre ère⁽⁴⁾. »

(4) Raynouard, *Monum. Arabes*, etc., II, p. 360.—Voir aussi *Bullet. Archéol.* publié par le Comité Histor. des Arts et Monum., III, p. 392.

322. Saint-Jean. Chapelle du Christ. 1570.

SEPVLTURA . DEL
 REVERENT · MOSSEN
 IAVME · MARRAD
 ES · CANONGE · DE · SANT · IOAN · 1570 ·

Aux deux bouts de la pierre, une main ouverte, la paume en dehors. L'écriture est la majuscule romaine.

Il faut aujourd'hui chercher cette inscription dans le cloître où l'on a transporté, depuis trois ans, toutes les épitaphes de la chapelle du Christ.

323. Musée. 1301.

Journal des Pyrénées-Orientales, 1^{er} mai 1858.

..... DOMINI : M : CCC : PRI
 ANCTE : CECILIE : O
 ERABILS (*sic*) : DOMINA
 A : VXOR : CONDAM
 DOMINI : GVIL
 : MILITIS :

Fragment trouvé en 1858, aux portes de la ville, près du lieu où fut jadis la *Maison de Bajoles*, siège d'une commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Roussillon. M. Alart le publia, aussitôt après la découverte, dans le *Journal des Pyrénées-Orientales*. Il est facile de restituer les lacunes, sauf, jusqu'à plus ample informé, le nom de la défunte et le nom patronymique de son époux.

324. Saint-Aciscle. XIV^e siècle.

Aquest es lo perdo atorg..... AT : A TOT
s qui vindran visitar aque..... ST : LOC : EN
les festes davall escritas e e..... N LES VTAV
as daquellas so es assaber ccc..... CXL : DIES
per cascuna festa e per les octa..... VES : DE QVA
scuna aytant marca les qu..... ALS : FESTE
*s son so es assaber de Nadal e..... DE RESANECI (*sic*)*
o e de Assencio e de Pentacos..... TA : E LES : IIII :
festas de Nostra Dona e de..... SENT : MICHEL
e de sent Joan Bautista e de..... SENT : IOAN
evangelista et de cascun apost..... OL : E DE SENT

On peut voir le reste ci-dessus, n° 80. Le fragment représenté par la majuscule dans cette nouvelle copie, a été retrouvé par M. Paul Massot dans son jardin de Saint-Aciscle. Il ne nous apprend rien de neuf quant au texte, mais il nous force à modifier la date qui lui avait été donnée d'après des souvenirs infidèles. L'écriture n'est pas la gothique carrée à bases lancéolées du XV^e siècle, mais la capitale gothique; c'est donc au XIV^e siècle qu'il faut reporter notre inscription, et même aux premières années, pour le plus tard, car la majuscule romaine V employée à l'exclusion de la forme onciiale, au moins dans ce qui nous reste, ne permet pas de s'en éloigner. En conséquence il faudrait reculer de quelques années l'introduction de la langue catalane dans les inscriptions et modifier en ce sens ce que j'ai avancé aux n^{os} 21 et 72, d'après les monuments alors connus.

325. Banlieue, jardin Robert. 1368.

¶ HIC : IACET : VENerABiLIS : FRATer : POnCIus : De
 BARELIS : MAGiSTER : GENeralis : ORDINIS
 SanctE : MARIE : De MerCEDE : CAPTIVORVm : ET FV
 IT : TRAnSLATuS : TercIA DIE MADII : ANNO
 DomiNI : M : CCC : LX : VIII : AnImA : CVIus : REQuIES
 CAT : IN PACE : AMEN :

Inscription déjà publiée, avec quelques erreurs, ci-dessus n° 75. Elle est gravée sur le devant d'un petit sarcophage⁽¹⁾, ét acostée de deux figures circulaires à huit redents. Sur les côtés, au milieu de figures semblables, deux écussons : à droite, celui de la Merci, les pals d'Aragon abaissés sous la croix d'argent en champ d'azur de la Religion; à gauche, un écartelé, 1 et 4 à deux loups (?) passants, 2 et 3 un losangé. Les Des Barres de Beaumont portaient losangé d'or et de gueules⁽²⁾.

Ce monument, encore en assez bon état, sert d'auge auprès du puits du jardin Robert. Il a été remarqué par M. Vassal ainé, que je remercie de me l'avoir fait connaître. J'en ai déjà dit un mot⁽³⁾, trois ans après la découverte, à l'occasion du tombeau de Bernard Jorda au Volo.

Je ne m'étais pas trompé, il y a douze ans, lorsque je me permis de soupçonner d'infidélité la vieille leçon que j'étais réduit à copier. L'impossible prénom *Pomini* ayant

(1) Dimensions ordinaires : 1m.01 sur 0m.41.

(2) C'était les armes de Jean des Barres, maréchal de France en 1318, d'après Menestrier, édit. de 1780, p. 62.

(3) Voir ci-dessus, n° 201.

fait place à *Poncius*, plus de doute sur l'identité entre le *Ponce de Barelis*, de Ribéra et le Pons des Barres de l'épitaphe.

326. Rue du Moulin Parès. xv^e siècle.

AQVEST . CARNER .

ES . DEN . RAFFAEL .

FFERRER . HE . DELS .

SEVS :

Gothique carrée à bases lancéolées. Au-dessus, en plein champ, est un écusson chargé d'un fer de cheval, symbole parlant du nom patronymique, et d'une sorte de croix à deux traverses dont le pied se retourne deux fois en équerre du côté droit. *Carner* est un mot nouveau dans notre épigraphie.

THUIR.

327. Maison sur la route. xv^e siècle.

Pere : LOMBART : NOTARI :

Sur la traverse d'une croix tréflée en marbre rouge.
Gothique carrée.

LE VOLO.

328. Église. 1347.

AnNO : Domini : M^o : CC^oC : XXXXVII : || XVIII Kalendas :
AVGVTVS (*sic*) : OBIT : DominiNus : Petrus : BORELLI : PREBITER
(*sic*) : DE : VOLONO : QuI : DIMISIT : AnImA : || SVA :
ET : OMNIVM : PAREN || TVM : SVORVM : VNVM : PRESBITE-
RATVM : CVIVS : AnImA : REQuIESQVANT (*sic*) :

Dalle en marbre de 1^m68 de long sur 0^m55 de large.
 Elle a servi longtemps de table d'autel; maintenant elle
 est engagée dans le pavé au pied du sanctuaire; l'ins-
 cription est placée en bordure, le milieu n'a jamais été
 gravé; l'écriture est assez profonde, mais dans peu
 d'années les allants et venants en auront fait justice.

PALAU-DEL-VIDRE.

329. Église. Chape. 1555.

SANCTA MARIA

L'église de Palau-del-Vidre possède une chape curieuse que l'on montre comme une relique du XIV^e siècle. Il suffira de faire observer que les mots *Sancta Maria* sont écrits en capitale romaine, que les costumes des personnages et les détails de l'architecture appartiennent au XVI^e siècle, pour réduire de beaucoup l'antiquité de cette origine. Mais à qui hésiterait encore entre ces caractères irrécusables et le respect dû à la tradition, je montrerais la commande de la chape, retrouvée un jour par M. de Saint-Malo dans les registres du notaire Jacques Pou. Le 23 septembre 1554, les consuls de Palau et les fabriciens de l'église s'engagent à donner à Martin Otxoar, brodeur de Barcelone, le velours, la fourrure, les rubans et autres fournitures nécessaires pour la confection d'une chape, plus la somme de 200 livres barcelonaises. De son côté, Martin Otxoar promet de broder, en or fin et soie, le chaperon, la patte, les orfrois de ladite chape et de les livrer avant la fête de Noël de 1556 (25 décembre).

1555⁽¹⁾.) Le choix des sujets, leur nombre, l'ordre dans lequel ils doivent être brodés sont clairement spécifiés ; je transcris en note au bas de la page, cet article de la commande pour la satisfaction de ceux qui seraient curieux de le collationner à Palau sur le vêtement lui-même⁽²⁾. Ils remarqueront une seule différence entre le programme et l'exécution. *Deu lo pare*, spécifié dans l'acte, serait plutôt *Deu lo fill* représenté en *Ecce Homo*, si, comme j'ai cru le voir, il tient un roseau de la main gauche.

Une partie de ces remarques fait double emploi avec ce que j'ai dit au n° 124, à propos de la chape de Saint-Nazaire, mais j'ai voulu être plus explicite dans certains détails et puis ne point perdre l'occasion de signaler quelques autres ornements sacerdotaux portant date, à Vinça, à Catllar, en particulier une chasuble à Pézilla sur laquelle on lit, au milieu de trois écussons :

F R A N	A N T O	A N T O
SESC . IA	NI : IAL	NIA . IAL
L B E S	BES : 1548	BES . 1548

(1) En parlant, au n° 104 ci-dessus, de l'ordonnance de Pierre IV, je n'ai pas dit qu'à partir de 1350 l'année commença chez nous le 25 décembre. En la commençant au 25 mars, nous étions en retard de deux mois et vingt-cinq jours, et par l'effet de la nouvelle disposition, nous nous trouvâmes en avance de sept jours sur notre année à laquelle nous rapportons toutes les chronologies anciennes pour nous entendre.

(2) Item. Es convengut y concordat entre dites parts que lo dit Martí Otxoar ha de fer y brodar en dita capa les figurats et imatges segunts : primerament, en la capilla de dita capa, la figura de la Purificació de Nostra Senyora ab sos personatges, com se acostuma figurats y com es en la capa de Montserrat. Mes en lo mig de la fresada, la figura de Deu lo Pare Nostre Senyor. De la part devant de dita fresada, de una part Nostra Senyora y de la altre part la figura de St. Joan evangelista; y al mig del devant de dita fresada, de la una part la figura de St. Pere, y de la altra part la figura de St. Pau; y en lo baix de dita fresada, de una part St. Miquel y de la autre part St. Sebastia.

PRADES.

330. Église. 1600.

Sur le pilier du sanctuaire de l'église de Prades, côté de l'épitre, est gravé un souvenir du jubilé de l'an 1600. Au milieu d'une porte à fronton brisé, la date : M.D.C. Au-dessus de la porte, l'écusson de la famille Aldobrandini à laquelle appartenait le Pape alors régnant, Clément VIII, avec les clefs en sautoir et la tiare⁽¹⁾. A droite de l'écusson PORTA SANTA ; à gauche, DI . S . GIOVANNI . On appelle *porte sainte* à Saint-Pierre de Rome, la cinquième porte à droite au fond du vestibule. Elle est murée ; lorsque le Pape ouvre le jubilé, il la frappe de trois coups avec un marteau d'argent et la maçonnerie est aussitôt enlevée ; à la fin de l'année jubilaire on la maçonnerie de nouveau pour vingt-cinq ans. Cette porte est-elle aussi nommée *porte de Saint-Jean* ou bien s'agit-il ici de la *porte sainte* de Saint-Jean de Latran, une des basiliques stationnelles où la cérémonie de l'ouverture se fait le même jour et à la même heure qu'à Saint-Pierre par le ministère d'un cardinal ?

SAINT-MICHEL-DE-CUXA.

331. Église. 1340 ou 1345.

: AnNO : XPistI : M : CC : XL : VII : XIX :
 : KaLendaS : IANVARII : FrateR : ARnaldus : BVFAR
 DI : MOnACHus HVIus : CENOBII : AC
 VICARIus DE TAVRINIANO : DIEm

(1) Le Dictionnaire d'Héraldique de l'abbé Migne décrit ainsi les armes des Aldobrandini : « d'azur à la bande brétezzée d'or, accompagnée de six « étoiles de même mises ou orle, » — sur l'écu gravé à Prades, les étoiles sont posées en bande comme la pièce principale, au moins d'après le dessin que j'ai sous les yeux.

CLAVSIT : EXTREMVm CVIus OSSA : HIC A RE
 LIGIOSO : FRatRE : GuillelmO : De ATCIATO : MONA
 CO : ET VICARIO · DiCI LOCI : SunT TRAnS
 LATA : AnNO : M̄ : CCCC : XL V YDus (ou YDibus) : DeCEmBRis :

J'ai déjà publié cette épitaphe⁽¹⁾ d'après une copie ancienne; si l'on veut se donner la peine de comparer les deux leçons, on verra que tout a été défiguré dans la première, les dates, les noms et les qualités. Le marrble n'est plus à Saint-Michel depuis longtemps; il m'a été signalé à Prades par M. de Boaça. Bonne conservation, aucune difficulté de lecture. Une croix champlevée partage en deux les lignes 2 à 8; les mots *dicti loci* de la septième et *Mcccxlvi* de la huitième sont gravés sur l'épatement de la base.

Voir pour la date l'observation faite au n° 101.

332. Cloître. XII^e siècle.

GREGORIVS ARCHIEPiscopuS ABBAS

Grégoire, debout sous une arcade plein cintre tracée sans le secours du compas, revêtu des ornements pontificaux, tenant de la main droite sa crosse dont la volute est tournée en dedans et un livre dans la main gauche. Relief très plat. *Gregorius* gravé dans le demi-tympan de gauche, *Archiepiscopus*, en lettres rétrogrades, dans le demi-tympan de droite; *abbas* sur le livre.

Le *Gallia Christiana*⁽²⁾ fait mention pour la première fois de Grégoire en 1150, dans la liste des abbés de Saint-Michel, et le donne pour successeur à saint Olaguer sur le siège de Tarragone en 1157. Villanueva⁽³⁾ nous

(1) Voir ci-dessus n° 271.

(2) Tome VI, col. 4100.

(3) *Viage literario*, XIX, p. 141-143.

apprend de plus que sa mort est portée, dans le nécrologie de cette église, au 25 mars 1146. Grégoire souscrivait encore en 1143 avec le titre d'*electus Tarragonensis*, et ne reçut le pallium qu'en 1144 du pape Lucius II. Fut-il enseveli à Saint-Michel ou bien les moines voulurent-ils, en plaçant son image dans le cloître, conserver le souvenir de l'une des gloires du monastère ? Garda-t-il son titre d'abbé en montant sur le siège archiépiscopal ? Peut-être, mais ce n'aurait pas été jusqu'à la fin de sa vie puisque Josfred, qui vient après lui dans la série des abbés donnée par le *Gallia*, se montre dès 1145⁽¹⁾.

J'ai dit que la crosse de Grégoire est tournée en dedans ; c'est le second exemple⁽²⁾ que nous trouvons de cette dérogation à la règle de la courbure en dehors pour la crosse des évêques, et l'un et l'autre à une époque où les lois de l'iconographie chrétienne étaient respectées sérieusement. Nous serions donc autorisés à croire que la loi n'existant pas, ou bien, qu'ici comme sur la pierre tombale de l'évêque anonyme d'Elne, l'espace disponible lui opposait la loi de la nécessité, ou bien encore que les moines de Saint-Michel voyaient avant tout l'abbé de Cuxa dans l'archevêque de Tarragone, en preuve de quoi ils avaient inscrit son premier titre **ABBAS**, comme à la place d'honneur, sur le livre qu'il tient à la main. On va vite et loin dans la voie des hypothèses ; il est temps de l'abandonner.

(1) Au siècle précédent, les Bénédictins de Moissac avaient placé dans leur cloître l'image de l'abbé Duran devenu, vers 1057, évêque de Toulouse ; ils l'avaient même canonisé : **SANCTUS DURANNUS EPISCOPUS TOLOSANUS ET ABBAS MOYSSIACO**. Il est vrai que Duran avait gardé les deux titres jusqu'à sa mort.

(2) Voir ci-dessus n° 112.

RÉSUMÉ.

J'ai promis, au début de ce recueil, d'en relier un jour les membres épars dans un résumé analytique; le moment est venu de dégager ma parole autant que je le pourrai. Je n'aspire pas à faire de la doctrine; je voudrais simplement réduire un catalogue noyé de détails à quelques pages substantielles où les amateurs d'épigraphie puissent, d'un coup-d'œil et sans fatigue, compter nos inscriptions, les classer, apprécier leur importance, les comparer soit entre elles soit avec celles des autres régions. Je ne m'occuperai que des monuments qui existent encore ou, pour mieux dire, de ceux que j'ai su retrouver; les copies des monuments ignorés ou détruits, que j'ai tirées des manuscrits ou des livres, sont trop fautives pour être prises en considération.

Notre département conserve encore deux cent cinquante-neuf inscriptions; presque toutes sont lapidaires, neuf gravées sur divers métaux, huit peintes sur bois, sur enduit ou sur pierre, cinq brodées sur étoffe. Les deux tiers à peu près sont funéraires; le reste concerne soit des travaux d'intérêt public ou privé, constructions d'édifices communaux, établissements de fontaines, tours et portes de défense, tours et portes d'église, cloîtres; soit des objets mobiliers d'espèces diverses, cuves baptismales, reliquaires, vêtements sacerdotaux; soit des faits

religieux. Dans l'ordre chronologique, elles sont inégalement reparties, depuis l'époque Gallo-Romaine jusqu'à la fin du seizième siècle, ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

Les légendes campanaires, au nombre d'une quarantaine, ne sont pas comprises dans la nomenclature qui précède ; je les examinerai à part.

	DATÉES.	NON DATÉES.
Romaines.....	1	8
IV ^e siècle.....	0	1
V ^e siècle.....	0	1
VIII ^e siècle?.....	0	1
X ^e siècle.....	1	1
XI ^e siècle.....	2	6
XII ^e siècle.....	7	11
XIII ^e siècle.....	54	14
XIV ^e siècle.....	77	19
XV ^e siècle.....	22	8
XVI ^e siècle.....	26	2
	<hr/> 190	<hr/> 69
		<hr/> 259

Nous ne sommes pas riches en inscriptions romaines ; neuf échantillons de l'espèce ou plutôt sept, car le huitième nous est venu des Baléares [52] et le neuvième de Rennes-les-Bains [47]. Dans ce petit nombre deux sont intéressantes, celle de Saint-André de Suréda laissée par les DECVMANI NARBONENSES [257], et celle de Tésa, un des rares monuments relatifs aux percepteurs de l'impôt du quarantième dans la Gaule [121]. La colonne de Saint-Hippolyte est une colonne milliaire sans doute, mais dépourvue malheureusement de marque numérale [158]. Le marbre de *Polibius* est votif [317]; celui de *Rustica*, funéraire ; [122] les sigles de la dalle du Puig de Tallaferro

demeurent un mystère [211]; les plombs votifs d'Amélie-les-Bains ne sont pas moins hiéroglyphiques [260].

Je ne connais que cinq marques de potiers : OCTAVI FABRICIAE QVIETAE, PREPO, CN. AEL., et NIVALIS. Ce n'est point par oubli que je ne leur ai pas donné rang parmi les inscriptions; je ne sache pas qu'on le leur accorde encore. Des estampilles dignes d'exercer la sagacité d'un Borghési, comme celle des poteries de Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle, sont de rares exceptions⁽¹⁾.

L'épigraphie des premiers siècles chrétiens est représentée, au quatrième siècle, par un fragment du tombeau prétendu de l'empereur Constant [111]; au cinquième siècle, par le sarcophage d'Arles [238]; c'est-à-dire par deux monogrammes du Christ de combinaisons différentes, le premier composé du *Chi* (χ) et du *rho* (ρ), dans une couronne de laurier, le second de l'*Iota* (ι) coupant verticalement le *Chi* (χ), dans une couronne perlée.

Puis, à une époque indéterminée, les proscynèmes de l'église de N.-D. de la Salvetat à Saint-Félix-d'Amont [162] ouvrent les temps du moyen-âge. M. Edmond Le Blant les a publiés avec ceux de l'autel de Minerve, dans son beau livre des *Inscriptions Chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*⁽²⁾. C'est en hésitant que je les ai classées au huitième siècle. Trois signatures seulement peuvent être lues avec certitude; les autres, en bien plus grand nombre et plus anciennes en général, n'offrent que des traits sans suite ou enchevêtrés et à peine quelques lettres caractéristiques.

(1) Borghesi, *Giornale Acad.*, 1819, I. 359.

(2) Tome II, p. 428, Dissert. 609.

Je ne pousserai pas plus loin ces détails ; le tableau chronologique parle assez de lui-même. Au dixième siècle, nous nous élevons tout juste au-dessus de l'unité ; la progression est lente jusqu'au treizième siècle, où elle grandit tout à coup pour se soutenir pendant le quatorzième et décroître aussitôt après.

Je passe à des remarques d'un autre ordre sur les inscriptions du moyen-âge.

I. *Écriture.* — L'écriture est d'abord la capitale gothique, mélange de majuscule romaine et d'ondeiale. En 1361, se montre, pour la première fois, la gothique carrée [44] ; au quinzième siècle, tantôt elle s'allonge et devient maigre [53 et 40], tantôt les bases de la lettre s'épanouissent et prennent alors le nom de lancéolées [54]. L'alphabet romain reparaît au milieu du quinzième siècle [130], mais une seule fois et en compagnie de la gothique carrée, sur la même dalle ; au seizième, il règne à l'exclusion à peu près radicale de tous les autres. L'épitaphe de François de Rochaberti [264], qui fait exception, est un composé de minuscule et de cursive sans élégance ni caractère. Sous ce rapport elle est le pendant d'une autre inscription de la fin du douzième siècle [182] qui fait disparate avec ses contemporaines. Ce n'est pas que ça et là quelque lettre minuscule ou cursive ne fasse invasion au milieu des alphabets les plus réguliers et cela sans distinction d'époque ; je ne signale que l'abus.

II. *Ponctuation.* — Trois points superposés après chaque mot ; moins souvent deux, plus rarement un seul, si ce n'est à partir du quinzième siècle et surtout au seizième. Je ne connais pas d'ailleurs de règle qui souffre plus d'exceptions ; suivant la fantaisie de l'artiste, le

nombre des points est porté à quatre ou à cinq; tantôt la date seule en est suivie ou quelques mots épars; tantôt, dans une inscription métrique, ils n'ont d'autre fonction que de séparer les deux hémistiches du vers; tantôt au contraire on les voit partout, même avant et après la croix initiale, même au commencement de chaque ligne; tels marbres enfin en sont totalement dépourvus. A proprement parler, des signes aussi arbitrairement semés ne constituent pas plus une ponctuation que les *hederæ distinguentes* des inscriptions romaines.

III. *Abréviations*. — Il y a presque toujours une assez juste proportion entre l'espace à couvrir et la matière à inscrire pour que les graveurs eussent pu négliger la ressource des abréviations. Ils l'ont fait quelquefois [142, 229, 280, etc..]; souvent ils en ont usé avec la plus grande sobriété [32, 105, 220, etc..]. Lorsqu'ils les multiplient, par nécessité ou par imitation, c'est en se conformant aux règles admises de leur temps et dont on trouve la clé dans tous les traités de paléographie. Les difficultés de lecture ne proviennent que de la maladresse du ciseau ou des détériorations du marbre. Néanmoins deux observations me paraissent utiles. La première est relative à certains mots d'idiome local abrégés comme des mots latins avec lesquels ils n'ont aucune connexion. BN, par exemple, se lira *Bernardus* dans une inscription latine, et *Bernat* dans une inscription catalane; rien de plus simple. Mais M signifie tantôt *Millesimo*, tantôt *Modo*, tantôt *Mossen*, et je doute que la troisième transcription se trouve dans les plus complets lexiques d'abréviations. La deuxième observation a rapport aux sigles employés pour les noms communs : chez nous, A. B. G. P. R.

doivent se lire *Arnaldus*, *Bernardus*, *Guillelmus*, *Petrus* et *Raymundus*. Il y a doute pour F. *Ferrandus*, *Ferrarius* ou bien, à partir du quinzième siècle, *Franciscus*. Voici du reste, puisque l'occasion nous y porte, en quelle proportion les noms de baptême les plus usités se rencontrent dans nos inscriptions : *Petrus*, 44 fois, *Guillelmus*, 36 fois, *Raimundus*, 29 fois, *Bernardus* et *Johannes*, 17 fois, *Arnaldus*, 16 fois, *Berengarius*, 14 fois.

IV. Orthographe et syntaxe. — La syntaxe latine est assez maltraitée sur nos plus vieux marbres, mais à partir du douzième siècle, il faut faire la part des distractions du lapicide et attribuer à la même cause la plupart des fautes d'orthographe. On se borne à signaler ces tâches quand on les rencontre, mais uniquement dans le but d'affirmer la fidélité de la lecture ; elles n'ont guère d'autre inconvénient que d'offenser les nerfs délicats des puristes et presque jamais elles ne dénaturent le sens de la phrase, ni ne lui donnent de l'obscurité.

V. Gravure. — Nos inscriptions sont gravées en creux ; il n'y a que deux exceptions, la première, à la fin du douzième siècle, dans l'épitaphe de Bérenger, prieur du Vilar, [147] dont une partie est champlevée ; et la seconde au quinzième siècle [263]. L'écriture en relief ne deviendra commune qu'aux dix-septième et dix-huitième siècles, mais alors les lettres seront grandes, à pleins épais et sans déliés ; on comprend qu'à ces conditions la solidité soit assurée. Mais il est impossible d'en user ainsi avec la majuscule gothique sans lui enlever l'élégance qu'elle doit surtout à sa légèreté ; elle s'alourdirait en devenant robuste ; le seul exemple qui nous ait été conservé le dit assez. Il semble que ce genre conviendrait mieux à la

gothique carrée composée de lignes sans inflexion et d'épaisseur uniforme ; cependant le spécimen qui en reste ne flatte pas l'œil ; on n'a pas osé isoler les lettres ; elles se relient aux deux bouts et se contrebuttent plus ou moins. Ajoutons à ces inconvénients du champlevé la difficulté d'exécution qui est plus grande que dans la gravure en creux, et l'on comprendra pourquoi celle-ci a obtenu la préférence non-seulement au moyen-âge, mais avant et après.

VI. Date. — Les observations qui précèdent sont générales ; celles qui suivent ne le seront que relativement, car elles s'appliquent à un nombre d'inscriptions de plus en plus restreint. Un tiers environ de nos monuments épigraphiques n'est pas daté.

ANNO DOMINI. De toutes les formules qui précèdent le millésime, c'est la plus usitée ; on la trouve cent vingt fois de 1163 à 1440, et deux fois dans sa traduction catalane : *L'Any de nostre Senyor*, au quatorzième siècle.

ANNO INCARNATIONIS se montre six fois, à de longs intervalles, entre 930 et 1332.

ANNO A NATIVITATE, quatre ou cinq fois.

ANNO CHRISTI est moins rare ; dix-sept fois dans la période de 1144 à 1335.

ANNO seul, trois exemples de 1186 à 1374 ; vingt-deux à partir de l'adoption de la langue vulgaire.

Il n'y avait plus qu'un pas à faire dans cette voie d'élimination pour arriver au millésime sec ; le seizième siècle y entra résolument. Toutefois, avant cette époque, nous trouvons le millésime sec en 1242 [103], mais dans une inscription métrique où il faut faire la part de l'exigence du rythme, et en 1486 [5]. On est étonné de

rencontrer en 1540 [45] la longue formule LANY DE LA SALUT CHRISTIANA.

Indiction. — Usitée jusqu'au douzième siècle, tombée dès-ors en désuétude et nullement regrettable. On la trouve deux fois dans nos inscriptions, en 930 [318] et en 1069 [86].

Règne des rois de France. — Nous n'avons qu'un exemple, en 1020 [222], de cette manière de dater, encore très commune à la même époque dans nos diplômes.

Date du mois et du jour. — L'usage de dater des calendes, des nones et des ides s'est maintenu jusqu'à l'ordonnance de Pierre IV. Toutefois on peut citer quatre inscriptions dans lesquelles l'ancienne méthode est abandonnée avant 1350 [15, 143, 192 et 201], en y ajoutant, pour mémoire, une inscription métrique de 1163 [97]. En revanche, un retardataire écrit encore, en 1583 : le 7 des ides de juin [163]. On trouve enfin, au quatorzième siècle, le quantième exprimé trois fois par la fête du saint.

Chiffres. — Jusqu'au quinzième siècle, on se sert exclusivement des chiffres romains, lorsque les dates ou les nombres ne sont pas écrits en toutes lettres, ce qui est rare. Les chiffres arabes se montrent pour la première fois en 1483 [56] et habituellement au seizième siècle.

Style des inscriptions funéraires.

OBIT, très usité; de loin en loin, on rencontre quelques variantes : *Cessit* [182] et *Decessit* [114], *Migravit* [185] et *Migravit à seculo* [244 et 307]; et ces périphrases : *Diem clausil extremum* [531], *Mors data mem-*

bris [250]. *CONDAM* et *OLIM* ont la même signification ; ils répondent à l'adjectif français *feu* ; le premier a été employé sept ou huit fois, le second une seule [34].

MORI traduction catalane d'*Obiit*. Il a pour synonymes : *Passa daquesta vida* [4, 44 et 206], imitation de *Migravit à seculo*, et *Feu Deus ses volentats den...* Nous disons en français : *Dieu a disposé de...* Une traduction plus littérale serait la vieille expression : *Dieu a fait son commandement de...*⁽¹⁾.

HIC IACET. Vieille formule que le moyen-âge n'a pas inventée ; on la rencontre vingt-cinq fois au plus sur nos marbres, soit en latin, soit à partir de 1361, en catalan *ACI IAV*, soit enfin dans les équivalents *cujus corpus reconditum est in hac tumba* [252] et *istic esse scias corpus* d'une inscription métrique [61].

Cette formule est littéralement exacte sur un sarcophage [44 et 75] ou sur une pierre tombale recouvrant horizontalement une fosse [4, 206 et 210], mais faut-il la prendre également au pied de la lettre, quand l'épitaphe est encastrée dans une muraille, comme cela se voit presque toujours ? En d'autres termes, les restes du défunt sont-ils placés dans une excavation derrière le marbre ? Cela est vrai quelquefois ainsi que la remarque en a été faite ci-dessus [285] ; mais je n'oserais pas généraliser contre l'opinion de ceux qui pensent que souvent le corps a été inhumé au pied de la muraille au-dessous de l'épitaphe, ou très près de là.

(1) Parmi les inscriptions recueillies en Chypre par M. Louis de Malastrie, en 1846, je trouve celle-ci : + Ci doit jésir Sieur Hugue de Labre quant Dieu fera de lui son commandement. (Voir Dictionnaire d'épigraphie, publié par l'abbé Migne, t. I, col. 317.)

REQVIESCAT IN PACE. Cet adieu suprême de l'Église à ses morts est ordinairement précédé des mots *cujus anima* et quelquefois la formule s'allonge encore de ceux-ci : *Per Dei misericordiam*. L'**AMEN** optatif à la suite, coule de source ; il n'y est cependant pas toujours. On trouve les variétés suivantes : *Requiem possideat sempiternam* [115], *Quibus Deus misereatur* [262] et *Quesumus o Christe tecum congaudeat iste* [230]. Sous ces diverses formes *requiescat in pace* paraît envion 60 fois.

Sentences. — Fréquemment une sentence pieuse, en prose ou rythmée, accompagne les formules funéraires ; le plus souvent elle est dans la bouche du défunt.

Certitude de la mort :

Quod es fui, quod sum eris [142, 219, etc.],
ou bien :

Qui tumulum cernis cur non mortalia spernis?

Tuli namque domo clauditur omnis homo [137,
290, etc.],
ou encore :

Sepe recorderis, bone frater, quod morieris [192],
et en prose :

O homo qui me legis, cinis es et in cinerem reverteris
[142].

Incertitude de l'heure :

Mundo ne credas quia nescis quando recedas [183,
485, etc.],
ou avec plus de développements :

Qui statis coram, properantes mortis ad horam

Ibitis absque mora, nescitis qua tamen hora.

Sic ego nescivi nisi quando raptus abivi [225].

Pensée de la mort :

Cum te res pulchra blanditur, cerne sepulcra [192].

Exhortation à la pénitence :

Plangite qui cupitis mortem vitare severam [188].

Fac ou agite penitenciam [142, etc.].

Vigila ne devoreris [230].

Demande d'une prière :

O tu qui transis, dominum rogare memento

Pro me qui jaceo tumulatus in hoc monumento [188].

*Quicumque legerit hoc scriptum oret pro anima mea
ut ipse gaudeat cum sanctis in excelsis amen [290],*

et plus simplement :

*Memento mei [219], ou ora, roga Deum pro me, pro
eo, pro eis (passim).*

Avec désignation de la prière que l'on désire :

Carpe viator iter supplex dic : Parce Redemptor [244]

*Dic Pater Noster pro me, pro anima mea, Dic et Ave
Maria (passim).*

Avec instance :

*Rogo te ut Deum ores [203], ou plus humblement
encore : Si tibi placet [145].*

Fondations pieuses.

Lorsque le défunt a fondé un anniversaire, une messe quotidienne, une distribution d'aumônes, il en est fait mention sur son épitaphe.

J'ai compté trente-neuf fois INSTITVIT ANNIVERSARIVM; vingt-trois fois INSTITVIT PRESBITERVVM; une fois DIMISIT OBITVM [291].

Les fondations d'aumônes sont au nombre de neuf [101, 125, 175, etc.]; Pierre Sala, curé de Saint-Sauveur d'Arles, veut que la distribution de celle qu'il a établie soit faite sur son tombeau par la main des curés ses successeurs [255].

On rencontre aussi quelques souvenirs de legs en argent ou en bien fonds, destinés à l'entretien du luminaire dans les églises : *Duas lampadas* [230], *unum cereum* [123], *unam lampadam semper ardente et unum torticum semper ad elevandum corpus Christi* [219]. « Les rubriques, dit l'abbé André, veulent que pour une messe basse il y ait au moins deux cierges qui brûlent. » Le Rit romain en veut un troisième porté par le servant « au moment de l'élévation⁽¹⁾. » Une vignette du missel de la Mairie de Perpignan (folio VII) témoigne de l'observation du Rit romain dans notre diocèse, il y a quatre cents ans. Dans les premières années de notre dix-neuvième siècle on voyait encore, à la grand'messe du dimanche, deux clercs portant des torches sortir de derrière le retable et s'agenouiller au pied de l'autel pendant l'élévation.

Enfin deux inscriptions rappellent l'établissement de la fête des SS. Just et Pasteur, en 1520, par Pierre Coste, chanoine d'Elne [89], et de la fête de saint Antoine, en 1524, par Arnaud Peramola, précenteur d'Elne [116].

Ornementation des marbres.

Il ne me reste plus qu'à récapituler en quelques lignes

(1) Dictionnaire de liturgie, publié par l'abbé Migne, col. 327.

les ornements et les sujets sculptés sur un certain nombre de marbres funéraires.

Cadres ornés de guirlandes en relief ou en creux et d'écussons [148, 199, etc.]

Le défunt représenté en bas-relief, ou seul [18, 89, 129, etc.], ou entouré du clergé [17, 19, 115, etc.] Sa tête est nue à moins qu'il ne soit évêque [98, 112], ou en costume guerrier [50]; ses mains sont jointes, ou appliquées paume contre paume et relevées, ou croisées, soit sur la poitrine [112] et soit sur l'abdomen [115].

Le Christ en croix entre sa mère et saint Jean. [180, 209], entre deux saintes femmes [140, 279].

Le Christ triomphant, entre deux anges [24].

Main bénissante, seule sortant des nuages dans un angle du marbre [18, 199]; accompagnée d'un main thuriféraire, dans l'autre angle [97, 197]; posée sur un nimbe crucifère [112, 239].

Croix gravée en creux (*passim*), entre deux chandeliers [199, 220], entre l'*Alpha* et l'*Oméga* [99, 100, etc.]

La sainte Vierge entre deux anges cérosériers [20], entourée de suppliants [58].

Anges thuriféraires, un seul [98], deux [112, 149].

Anges adorateurs [239].

Cloches.

Nos églises possèdent encore bon nombre de vieilles cloches; j'avais espéré en dresser un catalogue assez complet, mais je suis loin du compte et je n'en ai signalé tout au plus que la moitié.

Les premières en date sont celles de Clayra, fondues en 1528 [146]; puis viennent, en 1557, celles de Cornella-du-Conflet [288]; en 1371, celle de Pézilla-de-la-Rivière [169]; enfin une à Saint-Jean-Pla-de-Corts, non datée, et peut-être l'ainnée de toutes [198].

Au quinzième siècle vingt-et-une sont datées, (1407 à 1488), huit ne le sont pas.

Le seizième siècle n'en a fourni que six.

L'écriture est la majuscule gothique, pendant le quatorzième siècle; elle persiste pendant la première moitié du quinzième, mais en concurrence avec la gothique carrée qui se montre dès 1410, à Vilallonga-dels-Monts [215].

La langue des inscriptions campanaires au quatorzième siècle est le latin; au quinzième, l'idiome local se substitue souvent au latin pour la date, le nom du fondeur, etc. [56, 200, 233, etc.].

La fonte d'une cloche au moyen-âge était regardée comme une affaire sérieuse; on trouve dans les écritures de nos vieux notaires une foule de commandes remplies de détails intéressants. J'en prends une au hasard parmi les plus anciennes. Le 12 des calendes de juillet 1336, maître Jean Alaqui, de Perpignan, fondeur, promet de fondre pour l'église de Tolujas, quatre cloches, savoir : deux *simulia* et deux *esquillas*; il s'engage à les faire *bene sonancia et bone et congrue vocis*, ce que trois experts seront appelés à juger. Si les cloches sont refusées, maître Alaqui les refondra *iterato et tot vicibus, meis expensis, quousque sint recipiende*.

Le mot *esquilla* ne signifie pas une clochette, comme on pourrait le croire; dans une commande du 21 sep-

tembre 1478 il est question d'une *esquilla* d'un quintal et demi à deux quintaux.

Quand on dit d'une statue qu'elle respire, on atteint la limite de l'éloge. En 1408, le procureur royal a pu affirmer d'une cloche qu'elle était vivante et qu'elle avait une âme. Voici l'attestation qu'il en donna sur demande de maître Simon Peyret qui avait exécuté ce chef-d'œuvre, malheureusement anéanti, pour le château majeur de Perpignan. « *Attestamur quod..... Symon Peyret, opifex cimbalorum, requisitus per nos et rectorem ac presbiteros capelle castri regii ville Perpinianum, operatus fuit seu fecit in dicta villa quamdam squillam ad opus dicte capelle, in campanari jam ipsius positam et annexam, valde formosam, sonum quidem emittentem multum audientibus placibilem, sic quod anime vix aliquid judicari potest in illa deficere.* » Cette attestation était adressée aux officiers du roi d'abord, et, ce qui intéressait davantage l'amour-propre d'artiste de Thomas Peyret, *necnon et magistris quibuscumque cimbalorum.*

Le temps me manque pour couronner cette cinquième suite de mon travail, qui devait être la dernière, par un *errata* malheureusement trop nécessaire. Je remets avec regret ce complément à un autre volume de notre bulletin.



Perpignan, Typ. Ch. Latrobe, rue des Trois-Rois, 1. — 1868.

Moutholo. Coche.

Xes sunt in pace. Deus bonus
factus est. MIL.CCC. LII.

En majuscules ouciées -

8 juin 1888.

G. 192. f° 104